DEMANDEZ NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde ECONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES
Le Monde EMPLOI
LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES

Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17690 – 7,90 F - 1,20 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – MARDI 11 DÉCEMBRE 2001 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

ROMEO GACAD/AFP

La bataille de Tora Bora

Reportage avec les hommes qui traquent Ben Laden

SOMMAIRE

● **La bataille de Tora Bora :** Les B-52 américains pilonnent sans relâche les derniers refuges d'Al-Qaida, les grottes de la région montagneuse de Tora Bora. Notre envoyé spécial Bruno Philip rapporte que les moudjahidins *(photo)* prétendent encercler Oussama Ben Laden, dont ils affirment qu'il est toujours présent dans les tunnels percés à flanc de montagne. A Kandahar, le chef du gouvernement provisoire, Hamid Karzaï, tente d'apaiser les rivalités entre vainqueurs. A Kaboul, les chefs de faction négocient difficilement l'application des accords de Bonn. La vidéo dans laquelle Ben Laden se féliciterait des résultats des attentats du 11 septembre. p. 2 et 3

● **Aux Etats-Unis :** Le sort de John Walker, l'Américain pro-talibans capturé à Mazar-e-Charif, divise les autorités. La mobilisation des réservistes. Portrait d'un étrange « correspondant de guerre », Geraldo Rivera, de Fox News. p. 4

► www.lemonde.fr/dossier-special

Jospin cède, les revendications enflent

● Policiers, enseignants, internes, surveillants de prison, postiers : les mouvements sociaux se multiplient
● Les avantages obtenus par les gendarmes avivent les revendications dans le secteur public
● La droite dénonce la « surenchère » des dépenses ● Laurent Fabius, ministre des finances, s'inquiète

POLICIERS nationaux et municipaux, surveillants de prison, enseignants, médecins généralistes, infirmières libérales, internes des hôpitaux, salariés de la Banque de France et postiers : les mouvements revendicatifs s'accumulent. Ils portent sur les salaires, les 35 heures et l'amélioration des conditions de travail. Ce à quoi s'ajoute le passage à l'euro pour la Banque de France et La Poste. Des grèves, des journées d'action et des manifestations sont prévues tout au long de la semaine. Ces conflits ouverts ou en germe existaient avant que les gendarmes descendent dans la rue et obtiennent satisfaction. Mais la manière dont le gouvernement a cédé très vite aux revendications des gendarmes pourrait aviver les ardeurs des autres catégories.

« Par la force des choses, cela va redonner du souffle à des revendications qui étaient en attente », estime Marc Blondel, secrétaire général de FO. Bernard Thibault, son homologue de la CGT, prévoit *« des mouvements revendicatifs ces prochains mois »*. La droite dénonce cette *« surenchère des dépenses publiques »* (Pierre Méhaignerie, UDF), voire un *« effondrement de l'Etat »* sous les coups de boutoir des personnels de la justice, de la police et de la gendarmerie (Patrick Devedjian, RPR). Le premier ministre est placé sous une double pression : celle des salariés du secteur public et celle du ministre des finances, Laurent Fabius, qui déclarait, le 22 novembre, que *« gouverner, ce n'est pas additionner »*.

Les délégués des gendarmes devaient rendre compte à leurs collègues, lundi 10 décembre, de ce qu'ils ont obtenu après discussion avec le ministre de la défense, samedi : 1 022 à 1 210 francs de plus par mois, 4 500 sous-officiers supplémentaires d'ici à 2005, 50 000 gilets pare-balles et un ordinateur pour deux gendarmes.

Lire page 8, notre éditorial page 19 et la chronique de Pierre Georges page 36

Voyage en zone d'attente

LA ZONE d'attente de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle accueille en permanence plus d'une centaine d'étrangers non admis en France. Alerté de la dégradation des conditions sanitaires et d'entorses possibles aux droits, *Le Monde* a décidé, après plusieurs refus du ministère de l'intérieur, d'accompagner un sénateur communiste lors d'une de ses visites de contrôle. Nous y avons découvert une situation sanitaire critique, des personnes sous-alimentées. Les intéressés dénoncent le refus de la police aux frontières d'enregistrer leur demande d'asile. Les associations devaient être reçues, lundi 10 décembre, à Matignon.

Lire page 12

L'e-mail et son @, stars d'Internet, fêtent leurs trente ans

RAY TOMLINSON ne se souvient plus très bien des détails. Etait-ce pendant l'automne 1971 ou vers la fin de l'année ? Quelles lettres exactes a-t-il alors frappées ? Peut-être QWERTYUIOP, la première rangée de touches du clavier anglo-saxon. Mais il se rappelle le résultat obtenu : le premier message électronique est passé, ce jour-là, d'un ordinateur à un autre *via* Arpanet, l'ancêtre d'Internet, qui ne reliait alors que quinze sites. Que les deux machines n'aient été séparées que de quelques mètres et que Ray Tomlinson se soit adressé le message à lui-même n'enlève rien au caractère historique de l'expérience. L'e-mail était né et allait devenir un moyen de communication révolutionnaire, véritable star d'Internet, au point de faire de l'ombre à la Toile. Aujourd'hui, près de dix milliards de messages électroniques sillonnent chaque jour la planète.

Informaticien chez Bolt, Beraneck & Newman (BBN, l'un des premiers bâtisseurs du réseau mondial), Ray Tomlinson est également l'inventeur du symbole @ qui, dans une adresse Internet, sépare le nom de l'expéditeur de l'identifiant de l'ordinateur émetteur. Pour lui, il s'agissait de trouver un caractère qui ne risquait pas de se confondre avec les autres lettres du libellé. L'arobase répondait à ce critère. Grâce à l'informaticien, ce symbole, dont les origines remontent au Moyen Age, a été propulsé dans le cyberespace.

Utilisé par les épiciers et par les comptables anglophones, @ venait d'une contraction du mot latin *ad,* signifiant à, vers ou auprès, dont le graphisme s'inspire de celui des moines copistes. Dans le commerce, il est utilisé pour désigner le prix unitaire des marchandises. On écrit alors : 10 gallons de vin@£ 0,5 pour un prix du gallon à 0,5 livre. Cet usage explique l'intégration du symbole dans les claviers des machines à écrire apparues à la fin du XIXe siècle. Sans doute par conservatisme, l'arobase se retrouve sur les claviers des ordinateurs occidentaux. Aux débuts d'Internet, les Français le traduisent verbalement par arobase, et les Anglais par *at.* Aujourd'hui, l'usage semble privilégier cette dernière prononciation, de même que mail ou e-mail l'emportent sur la tentative de francisation – mél –, qui fait pourtant partie de la liste des symboles définis par le décret du 3 juillet 1996 et publiée par le *Journal officiel* du 2 décembre 1997.

Le caractère @ a suscité diverses interprétations dans les pays qui ignoraient son existence. D'où une multitude de traductions syncrétiques ou métaphoriques qui se fondent souvent sur la forme du caractère. Les Allemands et les Hollandais voient ainsi dans l'arobase une queue de singe, à laquelle les Espagnols, les Italiens et les Coréens préfèrent l'escargot, les Danois la trompe d'éléphant, les Hongrois le ver de terre et les Finlandais le chat.

Le symbole @ s'est imposé dans le monde entier, preuve que le choix de Ray Tomlinson était judicieux. Et le courrier électronique rassemble la communauté des internautes : plus de 500 millions de personnes. Selon une étude récente, 52 % des Canadiens déclarent qu'ils ne pourraient pas vivre sans courrier électronique. Et l'on prévoit que plus de 36 milliards d'e-mails seront échangés chaque jour en 2005.

Michel Alberganti

ALESSANDRO TROVATI/AP

SKI

Descente, danger

Quelques semaines après la mort de Régine Cavagnoud, la chute aux conséquences dramatiques de l'espoir suisse Silvano Beltrametti, 22 ans *(photo)*, vendredi 7 décembre à Val-d'Isère, pose la question de la sécurité des épreuves alpines. Ses skis affûtés comme des rasoirs ont, semble-t-il, découpé les filets de sécurité en Kevlar. Moelle épinière atteinte, le jeune homme est paralysé. p. 27

La recette anticrise de Bombardier

PIERRE BEAUDOIN

DE L'AÉRONAUTIQUE au ferroviaire en passant par les motoneiges, le groupe canadien Bombardier est très diversifié. Ce qui permet à la firme – dont l'un des dirigeants, Pierre Beaudoin, est le petit-fils du fondateur – de traverser, mieux que d'autres, les périodes de crise.

Lire page 20

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 $ CAN ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,40 FS ; Tunisie, 1,5 DT ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1211 - 7,90 F - 1,20 €

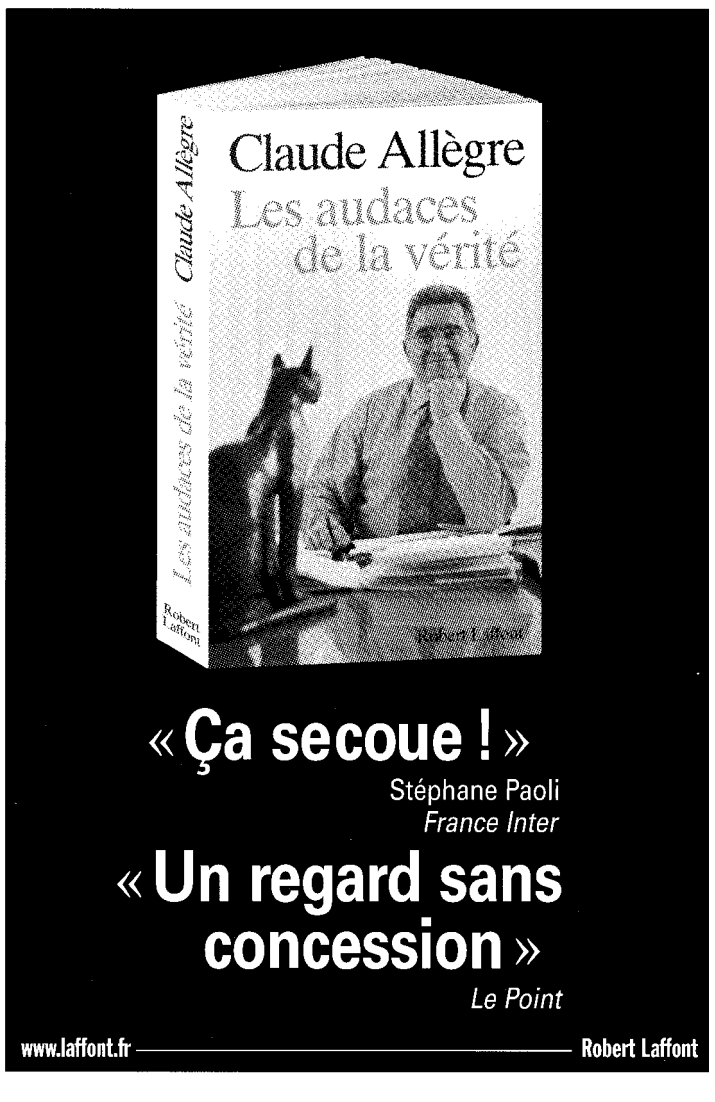

La Russie, dernière chance de l'OTAN ?

APPAREMMENT, c'est du déjà-vu. A quelques mois d'une décision sur une nouvelle vague d'élargissement de l'OTAN, les Occidentaux sont soucieux d'apaiser les craintes de Moscou. En 1997 déjà, avant l'extension de l'OTAN à la Pologne, à la Hongrie et à la République tchèque, ils avaient inventé le Conseil conjoint OTAN-Russie. C'était une idée de la France, pour montrer à un Boris Eltsine irrité par l'expansionnisme otanien que les Occidentaux n'avaient pas de mauvaises intentions à l'égard de la Russie postcommuniste. Au contraire, ils étaient prêts à l'associer à la sauvegarde de la sécurité européenne. Le Conseil conjoint était cependant fondé sur une ambiguïté. Les seize membres de l'OTAN, devenus dix-neuf avec les trois nouveaux, acceptaient de donner sur leurs affaires un droit de regard aux Russes, qui attendaient un droit de veto. Les Russes s'aperçurent de leur erreur en mars 1999 quand l'OTAN décida de bombarder la Serbie contre leur avis explicite. Pendant plus d'un an, les relations OTAN-Russie furent réduites à zéro. Le Conseil conjoint ne se réunit plus. Moscou rappela son représentant auprès de l'organisation atlantique.

Les griefs se sont estompés avec le temps, mais les « compensations » prévues en 1997 sont insuffisantes pour satisfaire Moscou, même avec l'engagement de *« revitaliser »* le Conseil conjoint. Surtout que la prochaine vague d'élargissement de l'OTAN pourrait être encore plus difficile à avaler pour la Russie. Aucune décision n'a pour l'instant été prise, bien que le président George W. Bush ait rappelé, au printemps à Varsovie, que tous les Etats démocratiques d'Europe, s'ils le souhaitent, avaient vocation à être membres de l'Alliance. Sur la liste des candidats figurent les pays baltes, qui ne sont pas seulement, comme les Etats d'Europe centrale, d'anciens membres du pacte de Varsovie, mais d'anciennes Républiques de l'Union soviétique et, pis, d'anciennes provinces de la Russie tsariste. Comme à la fin des années 1990, le Kremlin souffle alternativement le chaud et le froid, acceptant un jour ce qu'il a refusé la veille, reconnaissant parfois le droit de tout Etat à choisir souverainement ses alliances, pour le lendemain affirmer que l'entrée des Baltes dans l'OTAN serait une véritable provocation.

Daniel Vernet

Lire la suite page 19

LARRY TOWELL/MAGNUM

ÉDITION

Photoreporters à la « une »

Phénomène d'édition, plusieurs livres consacrés au photojournalisme, dont l'anthologie de Robert Capa, sont promis au succès. *New York September 11,* qui rassemble treize photographes de Magnum, dont Larry Towell (*photo*), déjà best-seller aux Etats-Unis, sort en France. p. 31

► www.lemonde.fr/11septembre2001

International 5
France 8
Société 12
Carnet 14
Régions 15
Horizons 16
Entreprises 20
Emploi 22
Communication 23
Tableau de bord 24
Aujourd'hui 27
Météorologie-Jeux 30
Culture 31
Guide culturel 33
Kiosque-Abonnements 34
Radio-Télévision 35

CONFLIT **Les combats contre les membres d'Al-Qaida se concentrent désormais à Tora Bora, autour d'un ensemble de grottes et d'abris souterrains tenus par un millier d'hommes fidèles à Oussama Ben Laden. ● LES BOMBARDIERS américains B-52 les ont pilonnés sans relâche durant trois jours, préparant l'avancée des forces afghanes. Selon le chef d'état-major interarmées américain, Richard Myers, Ben Laden *« est et a été à Tora Bora »*. ● À KABOUL, l'ONU prépare l'installation du gouvernement provisoire issu de l'accord de Bonn. Sa composition est critiquée par plusieurs chefs de guerre mécontents de la surreprésentation de l'Alliance du Nord. ● WASHINGTON dit avoir obtenu une cassette vidéo établissant la responsabilité de Ben Laden dans les attentats du 11 septembre. L'Amérique s'interroge aussi sur le sort de John Walker, ce jeune Américain pro-taliban, arrêté par la CIA à Mazar-e-Charif.**

A Tora Bora, les combattants de Ben Laden mènent leur ultime bataille

Bombardements aériens, artillerie lourde : les forces afghanes et américaines assiègent plus d'un millier de « volontaires » retranchés dans un réseau de grottes et de bunkers. Des responsables américains disent avoir la certitude que le chef d'Al-Qaida serait encore dans la zone

● **Le siège de Tora Bora**. L'aviation américaine a repris, lundi 10 décembre à l'aube, ses raids et bombardements sur la zone montagneuse de Tora Bora, repaire du groupe Al-Qaida d'Oussama ben Laden. Au sol, les forces locales antitalibanes poursuivaient le pilonnage à l'arme lourde des positions tenues par les volontaires d'Al-Qaida. Samedi, ces derniers avaient opposé une forte résistance aux assaillants afghans. Les bombardements américains dans cette zone, nous rapporte notre envoyé spécial, ont fait des victimes parmi les moudjhidins et les civils afghans.

● **Ben Laden toujours là ?** Certains responsables américains se sont dits convaincus que Ben Laden se trouvait dans la forteresse souterraine de Tora bora, vaste réseau de grottes et de galeries creusées dans la montagne.

« Il est et il a été à Tora Bora, avec d'autres responsables du réseau Al-Qaida », a déclaré Richard Myers, chef d'état-major interarmées américain. Le commandant des forces afghanes Haji Mohammed Zaman a également déclaré qu'il était *« sûr à cent pour cent »* que Ben Laden était là, avec environ 1 500 hommes. *(Lire ci-dessous.)*

● **Pacifier Kandahar.** Une tentative de rétablissement de l'ordre est intervenue pendant le week-end dans le fief du mollah Omar, où le chaos régnait depuis la déroute des talibans la semaine dernière. Dimanche, une réunion s'est tenue dans l'ancienne résidence du chef des talibans, rassemblant des anciens, des commandants locaux et d'autres personnalités, pour apaiser les tensions entre chefs rivaux. Gul Agha, ancien gouverneur de la ville, et le mollah Naqib, ancien commandant du deuxième corps d'armée basé dans la ville, se disputaient le contrôle de la ville.

Le chef désigné du futur gouvernement intérimaire afghan, Hamid Karzaï, a annoncé qu'un accord était intervenu au profit du premier. Gul Agha sera chargé de la sécurité et des affaires administratives de Kandahar jusqu'à la nomination d'une vraie administration en Afghanistan. Pour le général américain Myers, Kandahar, où des forces américaines sont arrivées dimanche, demeure cependant encore *« une sorte de Far West sauvage ». (Lire page 3.)*

● **Le mollah Omar toujours dans la région**. Selon le vice-président américain, Dick Cheney, le chef des talibans serait toujours dans la région de Kandahar mais son régime *« relève désormais de l'Histoire »*.

Le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, a laissé entendre que les Etats-Unis pourraient laisser aux Afghans le soin de demander des comptes au mollah Omar s'il est arrêté, nous rapporte notre correspondant à Washington : *« L'important est que justice soit faite contre Omar, d'une manière ou d'une autre »*, a-t-il dit.

● **Kaboul : la priorité pour Hamid Karzaï**. Le chef désigné du gouvernement intérimaire, qui doit prendre ses fonctions le 22 décembre, a indiqué que sa priorité était désormais l'installation de cette administration, conçue lors des négociations de Bonn.

Elle fait déjà l'objet de critiques, l'accord de Bonn ayant accordé les trois ministères-clé de la défense, des affaires étrangères et de l'intérieur attribués par l'accord de Bonn aux héritiers de feu le commandant Massoud. Le représentant spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, était attendu mardi 11 décembre à Kaboul. *(Lire page 3.)*

● **La « force internationale de sécurité »**. L'accord de Bonn prévoit l'envoi d'une force internationale en Afghanistan sous l'égide des Nations unies. Mais son mandat et sa composition ne sont pas précisément définis. Selon la presse de Londres, la Grande-Bretagne s'est montrée disposée à en prendre la direction et pourrait contribuer à hauteur de 10 000 hommes.

Les B-52 américains pilonnent sans relâche, préparant l'avancée des forces anti-talibanes

TORA BORA
de notre envoyé spécial

Sur la terre comme au ciel, deux guerres aux stratégies complémentaires se déroulent en parallèle à Tora Bora, dans ces collines dominées par les sommets enneigés du mont Spinghar. Elles ont le même objectif : réduire l'ultime bastion des combattants de l'organisation Al-Qaida retranchés dans un réseau complexe de caves et de galeries creusées dans le roc. L'enjeu est d'autant plus important que la rumeur fait état de la présence supposée de Ben Laden en personne dans les grottes. Mais ces deux guerres semblent appartenir à des époques différentes.

REPORTAGE

Coiffés de leur bonnet de laine, les soldats-paysans regardent le ballet des bombardiers

La première guerre est américaine et curieusement décalée de ce rugueux terrain de pierre ocre, parsemé de villages fortifiés en pisé et piqueté d'arbres aux couleurs fauves, qui s'étend à l'est de l'Afghanistan, à une quarantaine de kilomètres de la ville de Jalalabad. Un bombardier américain B-52, bien visible dans le ciel bleu pur, passe, dimanche 9 décembre, à très haute altitude, laissant derrière lui le quadruple sillage blanc de ses réacteurs. Il décrit un très large cercle et lâche ses bombes sur les collines, là où se terrent les « djihadistes » d'Al-Qaida.

INSPIRATION MÉDIÉVALE

Du poste d'observation défendu par trois vieux tanks de fabrication soviétique, à une poignée de kilomètres du lieu du largage, on ne voit d'abord que des champignons de fumée bruns s'élever lentement. Puis, quelques secondes plus tard, le son des déflagrations résonne, assourdi, dans la montagne. L'opération se répète plusieurs fois par jour, à intervalle plus ou moins longs.

La deuxième guerre est afghane, terrienne et d'inspiration quasi médiévale. Coiffés de leur bonnet de laine,, en larges pantalons bouffants et chemise flottante, le fusil à l'épaule, les jeunes soldats paysans de la « résistance » antitalibane regardent, la main en écran devant les yeux, le ballet des bombardiers géants de l'US Air Force. Plus loin, au-delà d'une triple ligne de front, leurs camarades ont encore payé, la nuit dernière, un tribut à la guerre du ciel : trois moudjahidins sont morts, tués par des bombes américaines tombées trop près de leurs alliés afghans.

Environ cent cinquante autres, civils et moudjahidins, auraient péri sous ses bombardements, depuis une semaine. Notamment quand un village proche de Tora Bora a été touché, provoquant plus d'une centaine de *« dommages collatéraux ». « Il n'y a pas de guerre parfaite »,* soupire le commandant Haji Zaman, un francophone à l'œil malicieux qui vient d'arriver de plusieurs années d'exil à Dijon pour prendre les commandes des activités militaires de la région. *« Mais je ne suis pas satisfait de ces bombardements »,* ajoute-t-il, lui qui a mis en garde récemment les Américains contre de telles *« erreurs »*. Il laisse pourtant entendre qu'il souhaite un engagement encore plus prononcé des Etats-Unis. *« Il faut bombarder encore et encore les gens d'Al Qaida ! »,* insiste-t-il.

ESCALADE ALÉATOIRE

A l'arrière de ce front dont les seuls bruits de guerre sont ceux de l'explosion des chapelets de bombes larguées par les B-52, les moudjahidins disent *« attendre les ordres »*. Ils soutiennent avoir totalement encerclé leurs ennemis, ces derniers étant bloqués à l'est, à l'ouest, au nord. Et s'ils veulent s'échapper vers le Pakistan voisin, de l'autre côté du Spinghar, les fanatiques de Ben Laden devront se lancer dans l'escalade aléatoire en plein hiver de ces hautes montagnes.

Tout va donc ici très lentement, sur cette terre qui continue à vivre à un rythme différent du ciel « américain ». L'offensive ne semble pas être pour demain – car il faudra bien aller chercher dans leurs trous les soldats de Ben Laden. En l'état, elle semble d'ailleurs improbable, compte tenu de la complexité du terrain. Le commandant Haji Zaman est d'ailleurs le premier à reconnaître que ses hommes sont engagés dans un combat *« très difficile ». « Il n'y a pas que les grottes de Tora Bora,* explique-t-il, *les gens de Ben Laden ont creusé tout autour un réseau de galeries, de tunnels et des tranchées sur la montagne. Cela leur a pris cinq années à les construire. C'est immense ! »*

Le front, cependant, a bougé depuis quelques jours. Les bombardements américains ont eu pour effet de faire reculer les premières positions d'Al-Qaida. Les moudjahidins en ont profité pour progresser, avant d'être contraints de reculer sous un barrage de tirs de mortiers, samedi. *« Nous avons grimpé sur des collines qui surplombent les grottes cette nuit,* raconte Mousahal, un jeune combattant, *on voit les trous dans la montagne, certains sont bouchés par des portes en bois. Mais nos adversaires résistent, ils pensent que, s'ils se rendent, on les tuera. Alors ils se battent. Pour eux, Tora Bora, c'est leur cimetière. »*

Reste l'inconnue Ben Laden. Oui ou non le chef d'Al-Qaida a-t-il choisi de résister jusqu'au bout dans son fortin ? *« Il est là,* assure encore le commandant Zaman, *nos espions l'ont localisé, je vous l'assure ! »*

LES « BARBES GRISES »

Il y aurait, selon les responsables des nouvelles autorités militaires de la région, deux mille moudjahidins de la nouvelle « alliance de l'Est » en position à Tora Bora. Le nombre de leurs ennemis est difficile à chiffrer même si on parle ici d'un millier de combattants. *« Je pense,* poursuit M. Zaman, *que les "Arabes" de Ben Laden ne souhaitent pas trop en découdre avec nous parce que nous sommes musulmans. Ils préféreraient s'affronter directement avec les Américains ou d'autres troupes occidentales "infidèles" ».*

Alors que toute entreprise de négociation a échoué avec les forcenés de Tora Bora, il est impossible de se faire une idée de la durée de leur capacité de résistance.

Il y a une huitaine de jours, une délégation de *« barbes grises »,* comme on appelle en Afghanistan les vénérables des villages dont le rôle est, en période de crise, d'aplanir les différends, a été envoyée à leur rencontre. Haji Nazir est l'un d'eux. Le front ceint d'un grand turban, une bande de cartouchière en travers de l'épaule, il raconte avoir rencontré l'un de leurs émissaires. *« Ce n'était pas un Afghan, mais il parlait le persan. A mon avis, c'était peut-être un Tchétchène. Nous avons proposé une reddition en garantissant que lui et ses camarades seraient remis aux Nations unies. Il a dit qu'il allait réfléchir. Mais ils n'ont jamais renvoyé d'autres messagers. »*

Bruno Philip

Premier convoi humanitaire sur le pont de l'Amitié

Un train de marchandises transportant de l'aide humanitaire a pu traverser, dimanche 9 décembre, le pont de l'amitié entre l'Ouzbékistan et l'Afghanistan. La réouverture de cette voie de passage essentielle, fermée par Tachkent depuis 1997, doit permettre d'accélérer l'acheminement de l'assistance à la population démunie du nord de l'Afghanistan. Bloquée jusqu'à présent par les autorités ouzbèkes qui mettaient en avant des raisons de sécurité, elle a été obtenue samedi par le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, lors de discussions avec le président ouzbek, Islam Karimov.

Le premier convoi a été formé d'une quinzaine de wagons chargés de farine qui, partis de la ville frontière de Termez, ont traversé le fleuve Amou Daria. L'aide humanitaire était jusqu'alors uniquement transportée par barges pour atteindre le port afghan d'Heïraton. Mais l'accès à la ville de Termez par les ONG reste soumis à des procédures d'accréditation tatillonnes. – *(AFP.)*

La forteresse montagnarde de Ben Laden

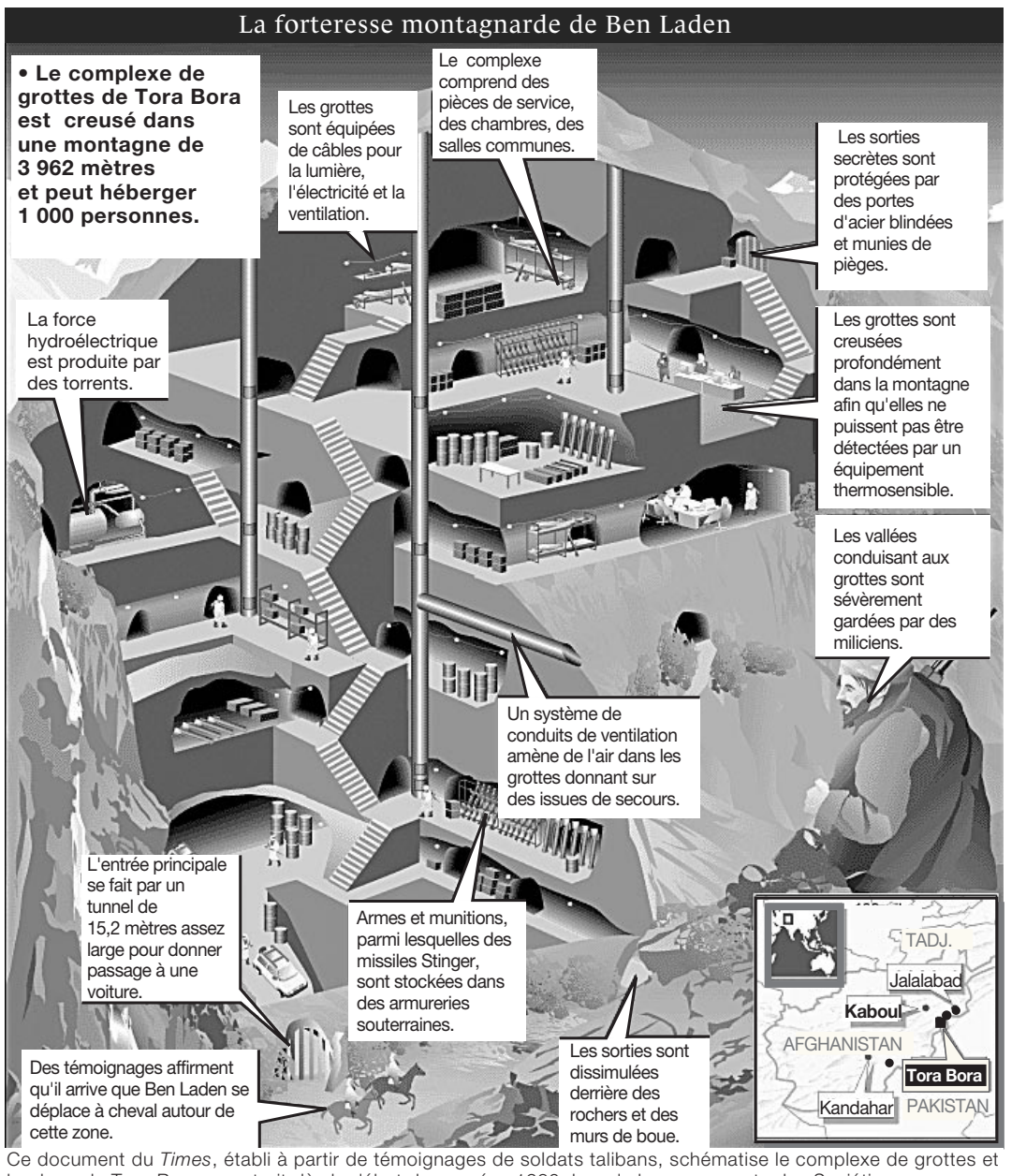

Ce document du *Times*, établi à partir de témoignages de soldats talibans, schématise le complexe de grottes et bunkers de Tora Bora, construit dès le début des années 1980, lors de la guerre contre les Soviétiques. Le réseau souterrain compterait entre 30 et 40 caves fortifiées reliées entre elles par des tunnels.

JIMIN LAI / AFP

■ **KABOUL.** L'attente, dimanche 9 septembre, devant un centre de distribution de blé mis sur pied par le Programme alimentaire mondial (PAM). Suspendue après les manifestations de colère de Kaboulis mécontents de « la mauvaise répartition de l'aide », la distribution a repris lundi.

L'accord de Bonn est critiqué par des chefs de guerre

KABOUL
de notre envoyée spéciale

A moins de deux semaines de son entrée en action, le 22 décembre, le futur gouvernement afghan est déjà l'objet de nombreuses critiques internes. Le représentant spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, attendu mardi 11 décembre à Kaboul, aura beaucoup de travail pour expliquer les choix faits sur les bords du Rhin et, surtout, l'attribution des ministères de la défense, des affaires étrangères et de l'intérieur aux héritiers d'Ahmed Chah Massoud : Mohammed Fahim, le Dr Abdullah et Younès Kanouni.

« Trois ministères clés pour un seul district de la vallée du Panchir, c'est injuste », affirme le général ouzbek Abdul Rachid Dostom, l'homme fort du Nord afghan, contacté par téléphone à Mazar-e-Charif, en visant l'origine géographique du trio. Trois autres seigneurs de la guerre, membres de l'Alliance du Nord – qui a obtenu pourtant 16 des 30 sièges du gouvernement intérimaire –, font le même genre de critiques : le Tadjik Ismaïl Khan, qui, de Herat, règne sur cinq provinces de l'Ouest afghan ; le Hazara chiite Karim Khalili, qui tient le centre du pays ; et le Pachtoune Haji Qadir, maître de Jalalabad, la grande ville de l'Est. *« Ces trois ministères pour une seule vallée* [le Panchir] *et un seul parti, le Jamiat-e-Islami, ce n'est pas normal, et nous ne participerons pas à ce cabinet de six mois »*, affirme M. Khalili, chef du parti chiite Hezb-e-Wahdat.

« Contrairement à ce qui a été dit, les décisions ont été prises à Bonn, mais leur application devra être discutée ici, et il y a un grand besoin de discussions », affirme pour sa part Abdul Rassoul Sayyaf, à Kaboul, dans les locaux de ce qui était, jusqu'au début octobre, l'ambassade du Pakistan. *« M. Brahimi nous a promis que l'on pourrait discuter l'attribution des postes ministériels »*, ajoute ce membre de l'Alliance du Nord, qui est aussi chef du parti fondamentaliste Ittehad-e-Islami, en précisant que le seul poste non contesté est celui de ministre de la défense pour le général Fahim.

« Kanouni n'a pas été sincère envers nous », explique, pour sa part, le général Dostom : *« Du temps du président Burhanuddin Rabbani, il avait été décidé que le ministère de l'intérieur irait au Hezb-e-Wahdat et celui des affaires étrangères au Jumbesh-e-Melli Islami* [le parti de Dostom]. *»* Les Pachtounes non membres de l'Alliance du Nord critiquent aussi la forte place accordée aux Tadjiks panchiris. Chef du groupe de Peshawar, présent à Bonn, Pir Sayyed Ahmed Gilani juge que la composition de l'administration intérimaire est *« déséquilibrée »*, en soulignant que *« beaucoup de personnes qui avaient eu un rôle significatif dans la Jihad* [guerre contre les Soviétiques] *n'ont pas été prises en considération »*. Les luttes entre Pachtounes pour le contrôle de Kandahar ou de Laskargar (capitale de la province de Helmand) montrent qu'il ne sera pas facile de dégager une direction pachtoune capable de représenter cette ethnie, la principale d'Afghanistan.

« ILS ONT SIX MOIS »

Face à l'engagement des Nations unies et des Etats-Unis, tous ces chefs de guerre se refusent pourtant à envisager une reprise des combats. Sans taire leurs critiques, ils affirment soutenir l'accord de Bonn. *« Nous ne voulons pas combattre. Notre ennemi étaient les talibans, c'est tout »*, dit, par exemple, le général Dostom. *« Nous ne voulons pas prendre les armes, mais le droit des habitants de cinq provinces de l'Ouest doit être respecté »*, souligne Nasir Ahmed Alawi, le porte-parole d'Ismaïl Khan.

Ces bonnes paroles ne sauraient cacher que chacun, dans son fief, se réorganise. *« Ils ont six mois pour se réarmer »*, affirme un expert, en se référant à la période fixée à Bonn pour le fonctionnement de l'administration intérimaire. Selon plusieurs témoins à Herat, Ismaïl Khan fait manœuvrer sa troupe, équipée d'armes et d'uniformes neufs. Karim Khalili, qui accueille sur son territoire des forces spéciales américaines, reçoit chaque nuit des parachutages d'armes, peut-être destinées à la recherche des fugitifs du réseau d'Oussama Ben Laden qui pourraient chercher à se réfugier sur les hauts plateaux reculés du centre de l'Afghanistan.

La carotte financière promise pour la reconstruction du pays suffira peut-être à calmer les mécontents. Mais pour combien de temps ? Cela dépendra notamment de l'attitude des Etats-Unis et de leur intérêt pour l'Afghanistan, une fois terminée la *« chasse »* qu'ils livrent à Ben Laden et à son réseau.

Françoise Chipaux

Les factions rivales parviennent à un accord pour le contrôle de Kandahar

Le compromis précaire est intervenu après trois jours d'affrontements

CHAMAN
(Frontière pakistano-afghane)
de notre envoyé spécial

Revoir Kandahar. Ahmidullah ignore quand il parcourera à nouveau les ruelles du marché de sa ville natale, quand il se tiendra à nouveau devant son échoppe, celle où il vendait des bicyclettes. L'humeur d'Ahmidullah varie selon les jours et les bulletins radiophoniques, selon les échos récoltés à la frontière, au gré de traversées de cousins ou d'inconnus.

Il y a trois jours, c'était l'espoir, après l'ordre donné par le mollah Omar aux talibans de quitter la ville sans combattre. Depuis trois jours, c'était l'amertume, après les combats entre des chefs de guerre surgis du passé, ceux-là même qui avaient tant martyrisé Kandahar que la loi et l'ordre talibans y avaient été accueillis avec joie. Et puis, peu après que le soleil s'est couché sur Chaman, dimanche 9 décembre, c'est une lueur d'espoir qui renaît, après l'annonce à la radio d'un accord de paix entre factions rivales.

UN VERDICT SANS APPEL

Depuis trois jours donc, le bastion taliban était livré à une lutte de pouvoir entre deux seigneurs de la guerre, Gul Agha Cherzai et le mollah Naqib, deux commandants moudjahidins qui avaient déjà profondément meurtri la cité pachtoune dans les années 1990. *« Les jours passent, les années passent, et la guerre ne finit jamais »*, dit Ahmidullah.

Déjà, lorsque les moudjahidins s'étaient emparés de la ville en 1992, à la chute des communistes, deux chefs de guerre s'étaient partagé la ville. Gul Agha Cherzai était devenu le gouverneur. Le mollah Naqib avait pris le poste de commandant militaire. Aucun ne revendiquait vraiment le monopole des meurtres, pillages et trafics auxquels leurs soldats se livraient.

« Le temps de Gul Agha, de Naqib et des moudjahidins était terrible, se souvient Ahmidullah. *Ils pillaient les maisons, ils volaient les bijoux sur les gens dans la rue. »* Les deux compagnons d'armes du djihad contre les Soviétiques, et leurs compères avaient semé le chaos dans la province, jusqu'à la frontière pakistanaise. Entre Kandahar et Chaman, d'incessants check-points avaient été dressés pour que chaque chef de guerre soit assuré de percevoir sa dîme.

Pour éviter que Kandahar ne connaisse à nouveau un sort si funeste, Ahmidullah a porté ses espoirs sur Hamid Karzaï, le chef tribal qui, après avoir été brièvement moudjahidin puis brièvement taliban, incarne la mouvance royaliste et va prendre la tête du gouvernement afghan le 22 décembre à Kaboul. Hamid Karzaï fut, avec Gul Agha Cherzai, l'autre artisan de la défaite talibane à Kandahar, et l'autre homme de Washington dans la province historique des talibans. Les unités de Karzaï et de Cherzai ont coordonné leurs opérations militaires ces dernières semaines autour de Kandahar. Sauf que, arrivés aux portes de la cité, leurs avis ont divergé sur le message à adresser aux chefs talibans.

Gul Agha, partisan farouche d'une revanche sur les talibans, souhaitait conquérir la ville par les armes. Hamid Karzaï, désireux d'éviter un bain de sang, avait accepté que les talibans livrent la clé du pouvoir au mollah Naqib. Ce dernier avait livré Kandahar sans combattre au mollah Omar, le *« guide suprême »* des talibans, en 1994, puis avait coopéré avec lui pendant son règne.

Gul Agha, résolu à retrouver son statut de gouverneur, fort d'unités combattantes déterminées et d'armes récemment livrées par les Etats-Unis, s'est opposé à ce transfert de pouvoir, accusant Naqib d'être un fondamentaliste ayant vendu son âme aux talibans. D'où les trois jours de bras de fer armé.

« A l'époque des moudjahidins, Naqib était le commandant le plus puissant. Aujourd'hui, à cause du soutien des Américains, il paraît que c'est Gul Agha le plus fort », pense Ahmidullah. Il semble avoir raison. Tandis que l'ex-gouverneur Cherzai prenait le contrôle de l'aéroport puis de vastes quartiers de Kandahar, le mollah Naqibullah n'aurait guère reçu des talibans que la base militaire et des zones éparses.

Hamid Karzaï, qui joue sa crédibilité de futur chef de gouvernement afghan à Kandahar, pourrait être parvenu dimanche à un cessez-le-feu. Non sans avoir à désavouer, sans états d'âme, sa première décision. Il a réuni, dans la résidence abandonnée du mollah Omar, les commandants ennemis et des dizaines de chefs tribaux et religieux.

Le verdict fut sans appel. *« Gul Agha sera chargé de la sécurité et des affaires administratives de Kandahar »*, a-t-il proclamé le soir. Et le mollah Naqib, successeur désigné des talibans à Kandahar il y a trois jours, *« lui obéira »*. A l'issue de la *choura*, le conseil islamique, les dignitaires kandaharis ont prié ensemble pour *« la paix et la prospérité »* de l'Afghanistan.

Le plus étonnant est qu'Ahmidullah a l'air d'y croire. Vingt-deux années de guerre et une fuite précipitée de son pays à cause des raids aériens américains n'ont pas eu raison de son enthousiasme, au contraire. *« J'ai entendu leurs communiqués à la radio. Ils promettent de rester frères, d'arrêter la guerre,* sourit-il sereinement. *Avec Hamid Karzaï à Kaboul, l'Afghanistan a une chance de se relever. C'est un homme intelligent, modéré. Espérons que Gul Agha se calme à Kandahar. »*

Rémy Ourdan

Les talibans abandonnent leur dernière province

Dimanche 9 décembre, comme pour clore le chapitre de l'histoire du pouvoir taliban, les habitants et réfugiés groupés à la frontière afghano-pakistanaise, à Chaman, ont pu écouter à la radio une autre nouvelle, spectaculaire non pour l'information mais pour sa provenance. Les talibans ont admis avoir perdu la province de Zaboul, au nord-est de Kandahar. Zaboul était l'ultime province encore sous leur contrôle. Et c'est l'agence talibane Afghan Islamic Press qui a pris le soin d'annoncer elle-même cette dernière défaite, concluant en ces termes : *« La domination des talibans sur l'Afghanistan a totalement pris fin. »* – *(Corresp.)*

Washington posséderait une vidéo impliquant Ben Laden dans les attentats

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Pentagone est partagé entre deux objectifs : capturer Oussama Ben Laden et le mollah Mohammed Omar tout en évitant de s'investir, en Afghanistan, dans des conditions telles que les forces américaines pourraient se trouver prises dans des rivalités entre les groupes qui se partagent le pouvoir, voire exposées à une réaction de rejet. *« Nous essayons de conserver à la présence américaine le caractère le plus modeste possible »*, a expliqué sur CNN, dimanche 9 décembre, Paul Wolfowitz, secrétaire adjoint à la défense, sans exclure tout à fait que les effectifs présents sur le terrain soient renforcés, si nécessaire, pour éliminer des poches de résistance des talibans et d'Al-Qaida.

Alors que le département d'Etat envisage d'ouvrir rapidement une ambassade à Kaboul – l'ambassadeur sera James Dobbins, jusqu'à maintenant envoyé spécial dans la région et à la conférence de Bonn –, la situation à Kandahar a été décrite par Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense, dans un entretien au *Washington Post,* comme ressemblant à *« l'Ouest sauvage »* américain de la fin du XIXe siècle. Les dirigeants américains semblent avoir obtenu des assurances des Afghans et, particulièrement, du président de la future administration intérimaire Hamid Karzaï, que le mollah Omar ne sera pas laissé en liberté. Cependant, la question de savoir par qui le chef des talibans sera jugé n'est pas tranchée clairement. *« Nous avons fait savoir très clairement que nous voulons Oussama Ben Laden et le mollah Omar, ainsi que leurs principaux lieutenants, et, s'ils sont pris vivants, nous entendons qu'ils nous soient transférés »*, a déclaré le vice-président Richard Cheney sur NBC. M. Wolfowitz, moins catégorique, a expliqué que *« l'important est que justice soit faite contre Omar, d'une manière ou d'une autre »*. Les Américains veulent éviter de paraître dicter leur loi. Ils reconnaissent aussi que, s'agissant des talibans et de leurs chefs, les Afghans peuvent vouloir leur demander des comptes.

DÉCOUVERTE À JALALABAD

Contre Ben Laden, l'accusation s'est renforcée d'un nouvel élément, révélé dimanche par le *Washington Post :* il s'agit d'un enregistrement vidéo, découvert dans une maison de Jalalabad et dans lequel le millionnaire décrirait ses réactions au moment où il a appris les résultats des attentats du 11 septembre. Sur cette bande de 40 minutes, Ben Laden raconterait qu'il participait à un dîner, ce jour-là, lorsqu'on lui a indiqué que les tours du World Trade Center s'étaient effondrées. Il déclarait alors que cette destruction totale dépassait ses espérances.

Les responsables américains qui se sont exprimés dimanche ont confirmé l'existence de cet enregistrement sans entrer dans le détail de son contenu. M. Wolfowitz a indiqué que Ben Laden *« se vante et se glorifie »* et *« tire fierté et plaisir d'avoir tué des milliers d'innocents »*. Il a expliqué, toutefois, que la publication de cette vidéo se heurte à un risque touchant à *« la manière dont nous l'avons obtenue »*. M. Cheney a invoqué, lui, le fait que les Etats-Unis *« n'ont pas envie de donner à ce type un temps de télévision supplémentaire par rapport à celui qu'il est capable de se procurer lui-même »*.

La localisation de Ben Laden continue à échapper, au moins en apparence, aux forces américaines. M. Rumsfeld évoque *« le milieu du pays »*, dans une interview faite le 7 décembre ; dimanche, M. Wolfowitz parlait de Jalalabad. Ce qui semble certain, c'est que le chef d'Al-Qaida dispose encore d'une troupe relativement importante, de l'ordre de deux mille ou trois mille hommes, et d'armement. En revanche, le Pentagone estime que le mollah Omar, qui serait toujours dans la région de Kandahar, n'est probablement accompagné que d'un chauffeur et d'un ou deux gardes du corps. Un groupe plus étoffé n'aurait pas manqué d'être repéré.

Patrick Jarreau

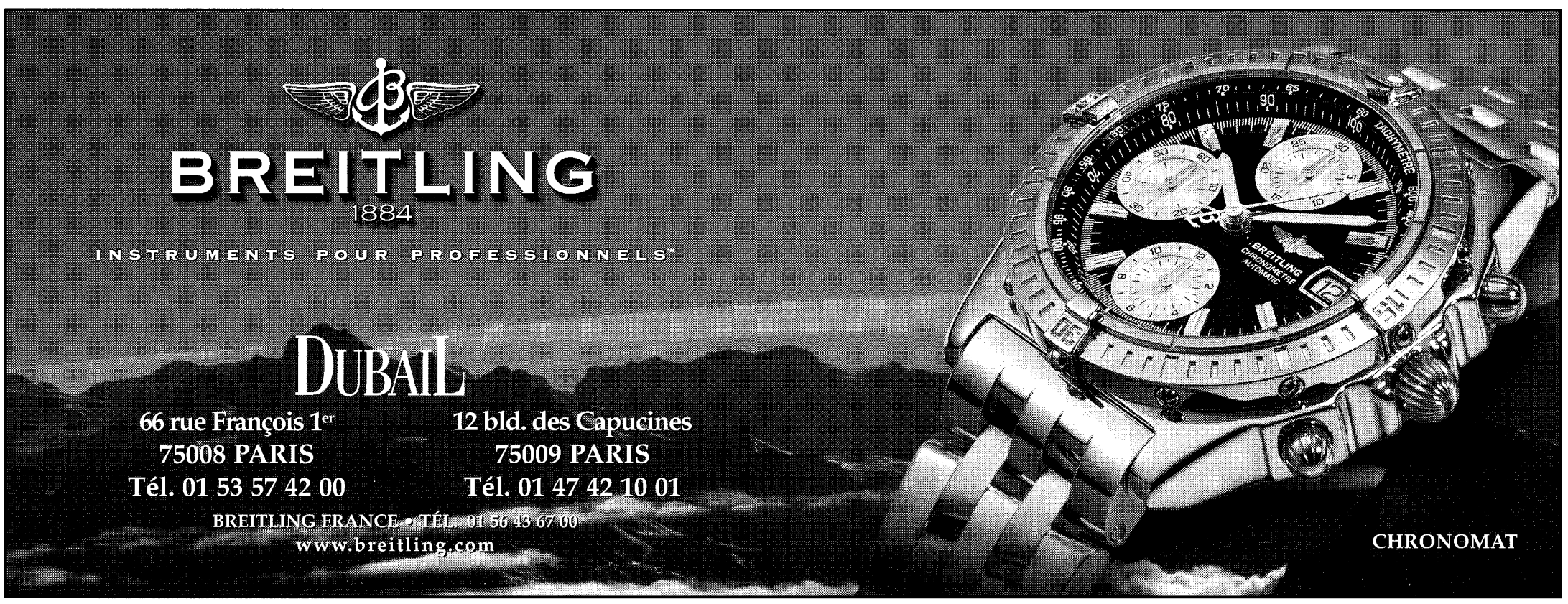

Les autorités américaines sont partagées par le cas du jeune pro-talibans John Walker Lindh

Le « détenu du champ de bataille » a été amené à la base de Camp Rhino

WASHINGTON
de notre correspondant

Le visage de John Walker Lindh, sale, cheveux et barbe noirs hirsutes, tel qu'il avait été photographié il y a dix jours, quand il avait été trouvé avec les prisonniers talibans de Mazar-e-Charif, dans le nord de l'Afghanistan, est en couverture de *Newsweek*. Qualifié de *« détenu du champ de bataille »*, cet Américain de vingt ans a été amené à la base américaine de Camp Rhino, au sud de Kandahar. Les journalistes admis sur la base, et dont les reportages sont transmis, à Washington, aux médias qui en font la demande, n'ont pas été autorisés à le voir, que ce soit pour l'interroger ou pour le photographier. Le capitaine Stewart Upton, porte-parole du commandement de Camp Rhino, a expliqué que les conventions de Genève interdisent *« d'exhiber »* les prisonniers de guerre.

Pourtant, John Walker Lindh n'est pas considéré par les Etats-Unis comme un prisonnier de guerre. Il en a *« tous les droits et privilèges »*, mais *« il n'en est pas un »*, a insisté, dimanche 9 décembre, le général Richard Myers, chef d'état-major interarmes, sur les chaînes de télévision Fox News et CBS. Samedi, la présence de John Walker sur la base des marines avait été présentée comme destinée à assurer sa protection. La qualification de *« détenu du champ de bataille »* a été adoptée ensuite par le ministère de la défense. Citoyen américain, le jeune homme ne pourrait pas être jugé par les tribunaux militaires, dont le président George Bush a demandé la création, et qui ne sont compétents que pour les étrangers. Le statut de prisonnier de guerre supposerait que les Etats-Unis considèrent les talibans comme des combattants réguliers, alors que leur position est aujourd'hui de les assimiler aux terroristes d'Al-Qaida dans la catégorie des *« combattants déloyaux »*.

> « Aux Etats-Unis, je me sens seul », disait-il à son professeur, le mufti Iltimas

De toute façon, Walker est un cas à part dans la mesure où il a pris les armes, sinon directement contre son pays, du moins aux côtés des talibans, dont les adversaires afghans sont appuyés par les Etats-Unis. Cependant, ces derniers n'ont pas formellement déclaré la guerre à l'Afghanistan. S'il devait être jugé pour trahison – crime qui peut être puni de la peine de mort –, ce serait en raison de l'alliance entre les talibans et Oussama Ben Laden. Interrogé, le 6 décembre, par les sénateurs, le ministre de la justice, John Ashcroft, a refusé de se prononcer, mais il a observé que *« l'Histoire n'a pas considéré avec indulgence ceux qui ont abandonné leur pays pour aller ailleurs combattre contre lui »*. M. Bush semble davantage porté à la pitié envers ce *« pauvre garçon »*. Dimanche, Paul Wolfowitz, numéro deux du Pentagone, a indiqué sur CNN et sur ABC que le jeune homme avait dit aux militaires américains *« des choses intéressantes »*. *« D'un point de vue afghan »*, a nuancé le général Myers.

Lors de sa toute première rencontre avec un officier américain, John Walker n'avait rien dit. Cela se passait le 25 novembre, à Qala-e-Jhangi, le fort proche de Mazar-e-Charif où les forces de l'Alliance du Nord avaient emmené plusieurs centaines de combattants talibans de Kunduz. Le jeune homme avait été interrogé par un officier de la CIA, Michael Spann, qu'accompagnait un autre agent connu seulement sous le diminutif de « Dave ». Les deux fonctionnaires avaient pour mission de faire le tri, parmi les prisonniers, entre les simples combattants talibans afghans, leurs cadres, également afghans, et les volontaires étrangers, considérés a priori comme membres d'Al-Qaida. La scène a été filmée par un cameraman afghan, qui a vendu son enregistrement aux médias américains. Walker refuse de répondre aux questions ; les deux agents s'éloignent un peu et, en anglais, assez fort pour être entendus de lui, jouent la comédie du bon et du mauvais flic, « Dave » disant à son collègue : *« Il doit décider s'il veut vivre ou mourir, et mourir ici ! »*

Rien n'y a fait, Walker est resté silencieux, soit par bravade, soit parce qu'il avait absorbé une forte dose de haschisch. Peu après, les prisonniers ont déclenché la bataille dans laquelle Spann a été tué, et le jeune taliban américain blessé. Repéré par *Newsweek* et par CNN le 1er décembre, il a été remis par l'Alliance du Nord aux forces américaines, à une date non précisée. *« J'ai du mal, comme beaucoup d'Américains, à comprendre pourquoi quelqu'un qui a grandi dans ce pays se retrouve à combattre en Afghanistan avec les talibans et Al-Qaida »*, a déclaré dimanche, sur NBC, le vice-président Richard Cheney. Dans son édition du 7 décembre, l'hebdomadaire raconte l'itinéraire de ce fils de *baby-boomers* de la classe moyenne, père avocat, mère infirmière, né à Washington et élevé à Marin County, au nord de San Francisco, haut lieu du mode de vie californien hérité des années 1960.

La mère de John Walker, Marylin Walker, séparée de son mari, a préféré quitter sa maison, avec sa fille, pour échapper aux médias. Le père, Frank Lindh, fait la tournée des télévisions, et les photos de l'enfance et de l'adolescence de John sont dans l'hebdomadaire. Le jeune homme avait seize ans quand il a décidé de devenir musulman, dix-huit quand il est parti pour le Yémen, puis pour le Pakistan, où il a étudié dans une madrasa (école coranique). *« Aux Etats-Unis, je me sens seul »*, disait-il à son professeur, le mufti Iltimas.

Patrick Jarreau

Geraldo Rivera, le « correspondant de guerre » au revolver de Fox News

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Il porte une arme sous son blouson. Le métier de correspondant de guerre, voyez-vous, expose à de grands risques. Et Geraldo Rivera, qui fait cette confidence, tient à ce que son public apprécie à sa juste valeur la performance que constituent ses apparitions télévisées. Pantalons de treillis, groles de ranger, blouson d'aviateur, il prend grand soin à se mettre en scène, sur un char ou face au désert, non loin des champs de bataille afghans.

L'arme en question, prévue pour se défendre, pourrait d'ailleurs aussi servir à tuer Oussama Ben Laden si d'aventure le reporter de Fox News le trouvait sur son chemin. *« Je rapporterais sa tête à la maison et la ferais couler dans du bronze. »* Geraldo Rivera n'a jamais fait dans la nuance. Et ce n'est pas la guerre, situation extrême, ni son nouvel employeur, le réseau câblé Fox News, qui vont lui inspirer plus de retenue. Au contraire. L'heure est aux convictions. Et au patriotisme. Aux orties, les lois du journalisme *« équilibré et neutre »*. Fox et Rivera étaient faits pour s'entendre.

Animateur depuis sept ans, sur CNBC, d'un talk-show à succès, surfant sur les scandales (le procès O.J. Simpson, l'affaire Lewinsky), *« mucho-macho Rivera »*, comme l'a surnommé la presse, a connu le choc de sa vie, le 11 septembre, quand le World Trade Center, qu'il voyait de sa maison, s'est effondré. *« Ça me rend fou tous les jours. Mes filles ont perdu quinze parents dans leur école. Pour moi, c'est personnel. »* Son talk-show, soudain, lui a paru dérisoire. Finies les fantaisies. Il lui fallait la guerre. Il a téléphoné à son ancien patron, désormais président de Fox News : *« Je suis reporter, enchaîné à mon bureau. Vous seriez intéressé ? »* Il l'était.

ATTEINTE À L'IMAGE DE LA PROFESSION

L'animateur n'avait-il pas l'avantage de pouvoir apporter à la fois sa notoriété et un peu de son audience, populaire mais plus jeune et plus libérale que le public de Fox, notoirement conservateur ? Le transfert fut conclu en quarante-huit heures : Rivera, âgé de cinquante-huit ans, devenait officiellement correspondant de guerre en Afghanistan. Et ne doutait de rien : *« Le courage n'a jamais été mon problème. Les hommes braves sont pléthore dans ma famille. »* Il avait couvert d'autres conflits. Il serait donc le meilleur.

Les reporters en Afghanistan l'ont vu venir d'un drôle d'œil, le tenant à l'écart, ironisant sur *« l'acteur »*. Mais Rivera, qui a pris soin de faire engager comme producteur son jeune frère, croit en sa mission et « tchatche ». Il « tchatche » comme un bateleur. Micro en main, cheveux au vent, moustache frémissante. Et force est de constater qu'il ne détonne pas trop dans l'univers Fox News. Tout le monde y est d'accord pour appeler Oussama Ben Laden le *« monstre »*, *« l'ordure »* et pour qualifier les talibans d'*« ennemis diaboliques »*.

L'Amérique est en guerre. Ne jouons pas aux hypocrites, affirme la chaîne. Traiter sur un même pied les deux parties en présence reviendrait à perdre de vue les notions de bien et de mal. Or le mal, sans contestation possible, c'est le terrorisme. Le bien est donc l'Amérique. N'est-ce pas ce que répète George Bush ? Les autres réseaux, plus soucieux de déontologie journalistique, peinent à trouver la juste distance dans le patriotisme ambiant. Mais Fox News, dont l'audience dépasse de plus en plus souvent celle de CNN, ne s'interroge guère. Et Rivera, en direct samedi soir de la plaine de Kandahar, pouvait exulter : *« Cette guerre a été brillamment conduite par nos leaders. Quel formidable travail ! D'ici peu, nous serons débarrassés de ces criminels. Président Bush, nous sommes avec vous ! »*

Sale coup pour l'image de la profession, se lamentent certains chroniqueurs. Frank Rich, du *New York Times,* s'amuse. Rivera ? *« C'est un clown ! »*

A. Co.

Le soldat citoyen, une tradition aux Etats-Unis

57 000 réservistes et gardes nationaux mobilisés

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Il est postier et il est soldat. On peut être les deux, alternativement. Il se demande d'ailleurs lequel des deux métiers est le plus dangereux en ces temps de courrier infecté par l'anthrax. *« Allons, je plaisante ! »*, dit-il. Bennie Womack, un grand Noir athlétique, au rire chaleureux, a le tempérament heureux. Son uniforme de sergent dans la garde nationale et son sac sont toujours prêts pour le départ. A tout moment il peut être appelé à reprendre du service. Et cette éventualité ne le dérange pas. Ce célibataire de trente-cinq ans, né en Géorgie dans une famille de neuf enfants, est ravi d'épater son père, ancien policier, et conscient de causer des frayeurs à sa mère : *« Je suis toujours son bébé »*, dit-il.

REPORTAGE
Une deuxième vie qui demande de la discipline et des sacrifices financiers

Bennie fait partie des 57 000 réservistes et gardes nationaux mobilisés aujourd'hui par l'armée américaine à la demande du président George Bush. Depuis le 11 septembre, il a déjà été appelé pendant près de deux mois. *« C'est un honneur !*, affirme-t-il. *J'aurais été malade de ne rien pouvoir faire pour le pays après le 11 septembre. J'étais fou, le matin même, devant la télévision. J'ai appelé mon supérieur à la garde nationale, lequel m'a annoncé que j'étais mobilisé, chargé avec mon unité du maintien de l'ordre et de la sécurité dans le centre-ville. J'ai mis mon uniforme et ne suis retourné à la poste que le 15 septembre. Avant d'être à nouveau mobilisé jusqu'au 15 novembre. La poste se débrouille pendant mon absence. Ils sont compréhensifs. Il est vrai que mon chef est un colonel dans la réserve ! »*

En temps ordinaire, il doit à la garde nationale (appelée ainsi en hommage à la France et à La Fayette) un week-end d'entraînement par mois, plus deux semaines par an. Cela lui prend presque toutes ses vacances, mais il adore. *« On vient de différents métiers et horizons dans le civil, on n'a pas le même âge, mais on a tous la fibre patriotique. Ce pays est celui de la liberté et de toutes les chances. Et la garde nationale est ma deuxième vie. »*

Une deuxième vie qui demande de la discipline – le refus de répondre à un ordre de mobilisation est puni d'emprisonnement – et des sacrifices financiers. *« Les gardes de mon unité sont ingénieurs, avocats, employés au Congrès et ils perdent beaucoup d'argent à chaque mobilisation car la paie de l'armée est très inférieure à leur salaire habituel. Pour moi ça ne change pas trop. Et surtout, comme j'ai fait sept ans d'armée, cela me donnera une retraite au bout de vingt ans. C'est aussi le but du jeu ! »* Il faut bien en effet qu'il y ait quelques compensations à cette disponibilité absolue que l'armée exige de ses gardes nationaux, déployés actuellement sur tout le territoire pour assurer la sécurité et protéger les ponts, les gares, les ports, les aéroports, les centrales nucléaires, les bâtiments publics, voire le Capitole.

Une législation revue en 1994, après la guerre du Golfe, vise à protéger les 1 300 000 réservistes contre toute discrimination par leur employeur. Leur travail, leur ancienneté, leurs droits aux vacances et à la retraite doivent leur être garantis dans l'entreprise au retour de leurs missions. Mais ce qui est facile pour de grosses compagnies qui, au nom du patriotisme, se font un devoir de faciliter la vie de leurs réservistes en payant parfois la différence entre leur ancien salaire et ce que leur verse l'armée se révèle périlleux pour les PME, contraintes d'embaucher temporairement ou d'attendre.

Une agence du département de la défense renseigne ainsi les réservistes et les employeurs sur leurs droits réciproques et se pose en médiateur en cas de dispute. L'année dernière, elle a été saisie de 730 cas de réservistes dont les licenciements étaient liés à leurs missions militaires. En cette période de récession, certains employeurs, qui prévoyaient des licenciements avant l'attaque du 11 septembre, se voient pris de court par le départ « au devoir » d'employés réservistes et craignent des ennuis. Licencier quelqu'un en son absence ? Impossible. Le licencier à son retour ? Choquant. Et d'ailleurs interdit, sauf à pouvoir alléguer une faute grave. Ce qui confère au réserviste des droits supérieurs à ceux de ses collègues civils. Mais pour les médecins, avocats ou artisans mobilisés, un départ de plusieurs mois peut ruiner la carrière civile.

> « Les réservistes font partie intégrante du programme de guerre »
> **Jayson Spiegel,** officier de renseignement au Pentagone

Jayson Spiegel a commencé sa vie professionnelle comme juriste dans un grand cabinet d'avocats tout en développant une carrière militaire dans la réserve. Une véritable carrière parallèle avec formation, examens, promotions, qui l'a conduit aujourd'hui au rang de major, officier de renseignement assigné au Pentagone. L'influence sur son travail civil ne fut pas négligeable puisque, après avoir été mobilisé onze mois pendant la guerre du Golfe, il a fini en 1994 par abandonner ses dossiers d'avocat pour travailler dans l'administration Clinton, avant de venir diriger l'association des officiers de réserve.

Il exalte la tradition américaine du soldat citoyen, une main sur la charrue, et dans l'autre un fusil : *« Les réservistes ne sont pas des outsiders sur le banc de touche, mais font partie intégrante du programme de guerre. »* Tout doit donc être mis en œuvre, dit-il, pour inciter les jeunes Américains à devenir réservistes : formation gratuite, sécurité dans les entreprises, aides au loyer, retraite avantageuse. Le président Bush, lui-même pilote de combat dans la garde nationale, serait convaincu, qui recevait, le 9 novembre, les responsables d'entreprises réputées les plus généreuses à l'égard des réservistes. Ces derniers doivent « nominer » chaque année les employeurs « sympas » et en publier la liste. En temps de guerre, l'initiative n'est pas anodine. Car le concours s'intitule : « Mon boss est un patriote. »

Annick Cojean

Les Américains ont réactivé leur recherche sur les armes biologiques

GENÈVE
de notre envoyé spécial

« L'échec de la Conférence relance la course aux armes biologiques » : ce jugement d'un expert en désarmement résumait le sentiment général, samedi matin 8 décembre, après l'échec de la Conférence sur les armes bactériologiques qui s'était ouverte à Genève le 19 novembre.

Un échec largement imputable à la position des Etats-Unis (*Le Monde* du 9-10 décembre) : Washington a annoncé en juillet qu'il refusait le protocole amorçant un régime d'inspection des installations pouvant produire de telles armes ; ça n'a pas changé depuis malgré la vulnérabilité aux armes biologiques qu'a démontré l'apparition de la maladie du charbon après le 11 septembre.

Il est vrai que la première puissance mondiale a relancé sa recherche sur les armes bactériologiques. Une enquête de Judith Miller, Stephen Engelberg et William Broad, publiée par le *New York Times* le 4 septembre et non démentie depuis, affirme que la CIA et le Pentagone ont relancé un programme de recherches sur les armes biologiques depuis 1997.

VIOLATION DE LA CONVENTION

Soit après que les Etats-Unis aient découvert avec surprise l'ampleur des recherches soviétiques poursuivies dans les années 1970 et 1980, en violation de la Convention de 1972, et après la révélation en 1995 par l'ONU (mission Unscom) du programme irakien, certes rustique mais important.

Les journalistes, qui ont été autorisés à visiter une installation de ce programme, située au Nevada décrivent trois volets du programme : la réalisation d'une usine de production de germes en grande quantité (elle n'est pas en fonctionnement), la reproduction d'une petite bombe russe capable de disperser des bactéries mortelles, et l'étude de la modification génétique d'une souche d'anthrax pour en augmenter la virulence.

Selon Washington, les recherches américaines ne portent que sur les moyens de se défendre des armes biologiques, ce qui est autorisé par la Convention. A Genève, la délégation américaine a refusé de répondre aux questions des journalistes sur ce sujet.

Mais la grande majorité des experts, y compris aux Etats-Unis, estiment que ces recherches enfreignent la Convention. *« Quand on est le pays le plus puissant du monde,* analyse un diplomate européen, *on a des devoirs : dont celui de ne pas mener des recherches secrètes à la limite de ce que permet le traité. Comment ensuite pourrait-on empêcher l'Iran, par exemple, de faire la même chose ? »* Le refus d'un régime d'inspection et la poursuite de recherches sur les armes facilitent en effet le travail en ce sens que pourraient poursuivre les Etats *« voyous »*, mais aussi la Russie et la Chine.

L'attitude américaine surprend d'autant plus que les Etats dont Washington dénonce publiquement l'effort supposé de recherche d'armes biologiques – Irak, Corée du Nord, Iran, Syrie et Soudan, nommément désignés par le chef de la délégation américaine, John Bolton, dans son discours du 19 novembre – sont à un niveau technologique très faible. La révélation en a été faite par un document diffusé par l'ONG Sunshine Project, qui l'a trouvé récemment sur un site internet officiel (www. dtic.mil/mctl). Emanant de la *Defense Threat Reduction Agency* et daté de juillet 1999, le rapport est intitulé *Militarily critical technology*. Dans un tableau de la partie portant sur les techniques biologiques, les experts classent la maîtrise de différents pays dans quatre disciplines (production des agents biologiques, mise en œuvre des armes de dispersion, détection des microbes, système de défense) et selon quatre notes (de 1 - *« limité »* - à 4 -*« supérieur au niveau suffisant »*).

UNE ATTITUDE SURPRENANTE

Il apparaît que tous les pays qualifiés de *« voyous »* sont pour les quatre critères au niveau 2 (*« quelques connaissances »*) ou en-dessous. Seul l'Irak, et pour un seul critère, (*« production de matériel biologique »)* atteint la note 3, soit *« niveau suffisant »*. En revanche, les Etats-Unis, la Russie, Israël, la France, l'Allemagne, et la Grande-Bretagne sont au niveau 4 pour toutes les catégories.

Comment expliquer, dans ce contexte, l'attitude américaine d'affaiblissement de l'effort international de contrôle ? *« Tout ça est décevant et, d'une certaine manière, incompréhensible »,* juge un diplomate.

Hervé Kempf

ITALIE Le refus de Silvio Berlusconi d'accepter l'accord conclu par ses partenaires sur la création d'un mandat d'arrêt européen incluant les délits financiers suscite la consternation en Europe. ● LA PLUPART DES CAPITALES, dont Paris, ont exprimé leur inquiétude de voir l'Italie s'isoler à propos d'une décision essentielle pour lutter contre le terrorisme et la grande criminalité. ● GUY VERHOFSTADT, le premier ministre belge, qui assure la présidence de l'Union, est attendu mardi 11 décembre à Rome pour trouver une solution avant le sommet européen des 14 et 15 décembre, à Laeken. En cas de blocage italien, il a proposé que les quatorze autres pays aillent seuls de l'avant. ● LA LIGUE DU NORD d'Umberto Bossi, l'un des partis de la coalition de M. Berlusconi, a dénoncé ce week-end, à Milan, la possibilité de voir juger des citoyens italiens par des juges européens.

L'Europe s'exaspère du cavalier seul de Silvio Berlusconi

Le veto de Rome contre la création d'un mandat d'arrêt incluant les délits financiers exacerbe une crise qui couvait entre l'Italie et ses partenaires, depuis que la droite a repris le pouvoir dans la péninsule. Un affrontement n'est pas exclu au sommet de Laeken

BRUXELLES
de notre bureau européen

L'Italie est isolée face à ses quatorze partenaires européens, depuis qu'elle a bloqué, jeudi 6 décembre, l'adoption d'un mandat d'arrêt européen, censé éviter les lourdeurs de la procédure traditionnelle d'extradition. Le sommet de Laeken, en Belgique, les 14 et 15 décembre, risque de tourner à l'affrontement entre le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, et ses homologues. *« On va vers une crise majeure, sauf si M. Berlusconi se retire rapidement de cette situation intenable »,* estime un diplomate allemand.

L'affaire devait être discutée, lundi 12 décembre, au conseil des ministres des affaires étrangères des Quinze. Une rencontre de la dernière chance était également prévue mardi à Rome, où le premier ministre belge, Guy Verhofstadt, doit aller s'entretenir avec M. Berlusconi. Les Quatorze veulent absolument un accord à Laeken. Seule l'émotion suscitée par les attentats du 11 septembre a permis d'accélérer l'intégration judiciaire et il convient pour eux de conclure. *« Ce ne sera pas plus facile dans six mois. La pression sera moins forte, avec la fin de la guerre en Afghanistan »,* analyse une source belge.

M. Verhofstadt a indiqué samedi qu'en cas de blocage il préconiserait que les Quatorze aillent de l'avant sans attendre, en utilisant la procédure des *« coopérations renforcées »* prévue dans les traités. La présidence belge a reçu sur ce point le soutien de plusieurs capitales. La France *« n'exclut pas »* que le mandat d'arrêt européen entre en vigueur sans l'Italie, a déclaré le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, dimanche soir, lors du Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. *« Ce blocage est (...) un vrai problème pour nous et je pense que c'est une vraie erreur pour l'Italie »,* a-t-il dit.

« SANCTUAIRE POUR LES CRIMINELS »

L'accord *« doit être mis en œuvre avec ou sans l'Italie »*, estime, dans une interview au quotidien *ABC,* le ministre espagnol de la justice, Angel Acebes, dont le gouvernement, pourtant très lié à celui de M. Berlusconi, veut à tout prix la création de ce mandat pour lutter contre l'ETA.

Une solution à quatorze n'est cependant pas sans problème. *« Il vaut mieux un mandat à quatorze que pas de mandat du tout. Mais si un pays est exclu, il se transformera en sanctuaire pour les criminels »,* précise un fonctionnaire de la Place Vendôme, où l'on tient à pouvoir travailler avec l'Italie. En outre, les pays de l'Est risquent d'invoquer le précédent italien pour refuser d'adhérer au système.

L'Italie veut exclure du mandat européen les délits financiers, notamment la fraude et la corruption, dont M. Berlusconi et son entourage pourraient être accusés. Vendredi, le ministre italien de la justice, Roberto Castelli (Ligue du Nord), a fait de nouvelles propositions à son homologue belge, président en exercice de l'Union. Celles-ci visaient encore à exclure du mandat, jusqu'en 2008, les délits financiers. Elles ont été rejetées par les Belges.

Les capitales européennes sont excédées. L'Allemand Gerhard Schröder a fait savoir qu'il voulait entendre de la bouche même de M. Berlusconi les raisons de son veto. L'affaire du mandat fait exploser une crise qui couvait. *« Berlusconi a fait toute une série de déclarations qui ouvrent de facto une crise européenne »*, affirme un ministre des affaires étrangères. Jusqu'à présent, on en était resté aux paroles. Il y a eu, en juin, à Göteborg, en Suède, les sorties anticommunistes, qui ont choqué Lionel Jospin, ou l'annonce de la fin de l'Europe rose, qui a énervé M. Schröder. Fin septembre, M. Berlusconi proclame la *« supériorité »* de la civilisation occidentale sur l'islam, alors que les Européens sont en tournée au Proche-Orient pour expliquer que la lutte contre le terrorisme ne vise pas l'islam. Ses demandes répétées d'une modification du pacte de stabilité et de croissance finissent par inquiéter ses partenaires. Avec son veto sur le mandat d'arrêt, M. Berlusconi passe à l'acte.

Tel diplomate allemand n'en est guère surpris, estimant que les manœuvres de M. Berlusconi contre les juges italiens *« perdraient tout leur sens »* si les personnes qu'il veut protéger se retrouvaient soumises à d'autres juges européens. *« C'est la première fois en Europe que les gens prennent conscience de ce que Berlusconi fait chez lui »*, déclare un diplomate allemand. *« On va voir si l'Italie veut montrer qu'elle ne fait plus partie de l'espace de liberté, de sécurité et de justice en Europe »,* poursuit-il. Autant les Européens avaient été prompts à sanctionner l'Autriche lors de l'arrivée de l'extrême droite de Jörg Haider au gouvernement en 2000, autant ils n'ont rien fait contre l'Italie, dont on a, au fond, toujours estimé qu'elle ne poserait pas de problème sérieux. L'affaire du mandat vient refroidir cet optimisme.

A quatre jours de Laeken, les capitales ont pour tactique d'isoler M. Berlusconi et ne sont pas d'humeur à marchander. Une source belge n'exclut cependant pas que le sujet se télescope avec le choix à Laeken du siège de l'Agence alimentaire européenne (Parme est candidate) ou celui de la présidence de la convention européenne, pour laquelle l'Italie a un candidat, l'ancien président du conseil Giuliano Amato.

Arnaud Leparmentier et Rafaële Rivais

► www.lemonde.fr/ue

Telecinco et la menace du juge Baltasar Garzon

L'expansion du groupe Fininvest en Espagne, qui s'était faite à travers la chaîne de télévision privée Telecinco, est, depuis plus de quatre ans, le cauchemar de Silvio Berlusconi. Le juge madrilène Baltasar Garzon soupçonne M. Berlusconi d'avoir commis, avec son ancien bras droit Marcello Dell'Utri, plusieurs délits contre le fisc espagnol au début des années 1990. La fraude s'élèverait à 108 millions d'euros. M. Garzon avait demandé plusieurs fois, sans résultat, la levée de l'immunité parlementaire de M. Berlusconi. En octobre, quelques mois après le retour de M. Berlusconi à la tête du gouvernement italien, le juge a décidé de *« suspendre »* le dossier, mais sans le classer, écrit-il dans une ordonnance, *« tant que M. Berlusconi sera premier ministre ou qu'il n'aura pas renoncé à son immunité ou encore que celle-ci n'aura pas été levée par les autorités compétentes de la République italienne ».* Ce qui revient à dire que la fraude présumée, en Espagne, demeure une épée de Damoclès, suspendue au-dessus de la tête du premier ministre italien. – *(Corresp.)*

La Ligue du Nord dénonce le danger des juges européens

ROME
de notre correspondante

Foulard vert, la couleur du séparatisme, Umberto Bossi, leader de la Ligue du Nord, mouvement populiste et xénophobe, troisième personnage du gouvernement Berlusconi, ne joue pas de nuance contre le mandat d'arrêt européen. *« Qu'on y pense ! Il est impossible de livrer un citoyen de Trévise ou un ouvrier de Bovisa ni même un habitant d'Arcore »* à une justice gérée *« par des ex-communistes ou des services secrets »*, a-t-il lancé, dimanche 9 décembre à Milan, à l'occasion d'une marche réunissant plusieurs milliers de personnes contre l'immigration clandestine. *« L'Europe*, a-t-il dit, *aura une justice seulement lorsque sera approuvée une Constitution européenne votée par le peuple. Que Berlusconi ait présent cela à l'esprit lors de la rencontre avec le premier ministre belge. »*

Dans une attaque à peine déguisée contre la présidence belge, le ministre des réformes et de la décentralisation, faisant allusion au drame de l'affaire Dutroux, a insinué qu'*« à la réunion au cours de laquelle il a été question de l'espace juridique européen il y a eu des personnes qui ont cherché d'une certaine manière à sauver la pédophilie »*.

Autre dirigeant de la Ligue, le ministre de la justice, Roberto Castelli, s'est placé en sauveur du citoyen face à l'Europe. *« Si je ne m'étais pas opposé* [à ce mandat], *vous tous auriez risqué d'être arrêtés par un quelconque magistrat européen de gauche, et je vous assure qu'ils sont nombreux, seulement parce que vous êtes ici à manifester contre l'immigration clandestine. »*

Dans la Péninsule, pourtant habituée aux sorties enflammées de la Ligue, l'opposition hausse le ton. Pour le quotidien *L'Unità,* proche du parti des Démocrates de gauche, principale formation de l'opposition, *« Bossi et Castelli guident un cortège contre l'Italie et l'Europe »*. Des voix se sont cependant inquiétées aussi, à gauche, à propos des garanties qu'obtiendrait un citoyen européen sur ses droits si le mandat d'arrêt était adopté, notamment ài Refondation communiste et chez les Verts.

Le président Berlusconi devait, avant de recevoir le premier ministre belge, réunir, lundi soir, un sommet de sa coalition, la Maison des libertés. Selon le quotidien *La Repubblica,* les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, MM. Ruggiero et Scajola, assurent qu'en définitive, *« l'entente sur la justice se fera »*.

Danielle Rouard

Giscard se faufile dans le grand marchandage de Laeken

BRUXELLES
de notre bureau européen

Ah, la « divine comédie » que cette effervescence européenne provoquée par Silvio Berlusconi ! Valéry Giscard d'Estaing savoure l'avant-goût du succès. Dans la campagne électorale qu'il a menée en fin tacticien, c'est la cerise sur le gâteau. Car enfin, si, en faisant capoter un accord sur le mandat d'arrêt européen, le premier ministre italien devient l'accusé numéro un du sommet européen de Laeken, qui peut croire qu'il sera en position d'imposer Giuliano Amato, son prédécesseur à la présidence du Conseil, au poste de président de la « convention sur l'avenir de l'Europe », chargée de préparer une nouvelle réforme des institutions européennes ?

L'« entourage » l'incite à la prudence, lui rappelle qu'un sommet européen est régi par une incertaine alchimie, mais Giscard, en vieux briscard des affaires européennes, flaire la victoire. Adoubé par l'Elysée et Matignon (*« Chirac,* résume un haut diplomate français, *ne veut pas voir Giscard errer dans le paysage politique à la veille des élections »*), soutenu par le chancelier Schröder, qui pourrait lui résister ? L'influence de la France en Europe a beau ne plus être ce qu'elle était, la menace ne saurait venir du Finlandais Marti Ahtisaari. Redouter Wim Kok, le premier ministre néerlandais ? Rival sérieux certes, il est prisonnier du calendrier électoral aux Pays-Bas. Reste la statue du Commandeur, Jacques Delors. Mais à force d'attendre qu'on le prie de faire son *« devoir »*, l'ancien président de la Commission européenne a peut-être laissé passer sa chance. Il s'est résolu à sortir du bois, mais à sa manière, trop alambiquée : *« J'étais et reste disponible. »* Giscard ou Delors ? *« Giscard a-t-il humilié plus de gens en Europe que Delors le fédéraliste ne s'est fait d'ennemis, à Londres et au-delà ? »*, résume un ministre des affaires étrangères.

Une chose est sûre : Giscard est plus acceptable depuis qu'il a trempé son fédéralisme d'une bonne dose d'« intergouvernemental ». Beaucoup de bruit pour la présidence d'une simple « convention » ? Qu'on ne s'y trompe pas : ce qui est en cause, c'est l'orientation future de l'Europe, selon qu'elle sera une mosaïque d'Etats-nations arc-boutés sur leur souveraineté, ou une confédération à vocation fédéraliste. Le président de la convention, surtout s'il s'agit d'une forte personnalité européenne, aura une influence pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Alors, *« VGE : le retour »* ? Voire. Car Læken va être un plus vaste marchandage. Les Quinze vont s'y livrer à de rudes négociations pour se répartir les sièges d'une bonne dizaine d'agences, comme l'Autorité alimentaire européenne, Eurojust, l'Agence pour la sécurité maritime, celle de la sécurité de l'aviation civile, le collège européen de police, etc. Quitte à en rajouter quelques-unes, comme la mystérieuse Agence européenne de sécurité ferroviaire – histoire d'offrir des compensations à telle ou telle capitale.

Ce n'est pas tout : la succession de Bodo Hombach à la tête du pacte de stabilité pour les Balkans, les quatre autres sièges du présidium de la convention sont autant de pions sur le tapis vert de Læken...

Laurent Zecchini

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894
Chemises sur mesures
TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

En Bulgarie, l'ex-communiste et l'ex-roi s'efforcent de cohabiter à la tête du pouvoir

Gueorgui Parvanov et Siméon II forment un tandem inattendu

La confortable victoire de l'ancien président communiste, Gueorgui Parvanov, le 18 novembre, face au président sortant, Petar Stoïanov, a surpris politologues et sociologues. D'autant que le nouveau président devra cohabiter avec l'ex-roi, Siméon de Saxe, dont le Mouvement national Siméon II est arrivé en tête des élections législatives au mois de juin. La cohabitation entre les deux hommes s'annonce mouvementée.

C'EST LE TANDEM politique le plus inattendu de l'année : un président socialiste chef d'une formation construite sur les ruines du Parti communiste associé à un premier ministre, monarque déchu à l'âge de neuf ans revenu dans son pays après une vie d'exil. Sangs rouge et bleu mêlés à la tête de l'Etat. D'un côté, Siméon de Saxe-Cobourg-Gotha, cousin de Juan Carlos, de l'autre, Gueorgui Parvanov, originaire d'un village de la banlieue industrieuse de Sofia.

Politologues et sociologues cloués au pilori pour n'avoir su prévoir la confortable victoire de Gueorgui Parvanov, le 18 novembre, face au président sortant Petar Stoïanov (Union des forces démocratiques, ODS), s'arrachent les cheveux en tentant d'analyser les raisons et les conséquences de ces victoires. Selon eux, le retour des « ex » ne marquerait pas la victoire des nostalgiques des deux bords. Ceux d'une monarchie brutalement supprimée par Staline et ses séides locaux après la seconde guerre mondiale ni ceux de l'ancien parti-Etat communiste qui plongea brutalement le pays dans l'ère industrielle.

PERSONNALITÉS ALTERNATIVES

« Nous sommes tous les deux fortement liés à l'Histoire de la Bulgarie mais nous savons en faire une lecture responsable. Ni l'un ni l'autre ne souhaitons raviver les spectres du passé », nous explique pourtant Gueorgui Parvanov. Ce professeur d'histoire de quarante-quatre ans, entré en politique dans les années 1990, a repris en 1997 le plumeau de Jan Videnov pour dépoussiérer et rajeunir le Parti socialiste bulgare (PSB). *« Il a eu le courage politique d'imposer ses idées au parti »*, affirme Ivo Hristov, journaliste politique à Nova TV. Plus tardivement que les autres anciens partis frères de la région, il convertit le PSB à la social-démocratie et clarifie sa position en faveur de l'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne et à l'OTAN, tout en espérant ranimer les relations avec la Russie.

« Ce sont les victoires de deux personnalités alternatives élues après des votes personnalisés et instinctifs », avance Marchella Abracheva, directrice de l'institut de sondage Gallup International à Sofia. Les deux hommes sont d'ailleurs plus populaires que leur parti respectif, le Mouvement national Siméon II (MNS II), fabriqué sur mesure par l'ancien souverain pour les élections de juin, et le Parti socialiste. *« Les succès de Siméon et de Parvanov résultent, à trois mois d'intervalle, du même raz de marée électoral provoqué par l'exaspération de la population due à la crise économique. C'est le vote de la misère et du repli sur soi »*, explique Boriana Dimitrova, directrice de l'institut de sociologie Alpha Research.

« Le premier ministre et moi sommes des hommes pragmatiques », assène Gueorgui Parvanov. Au nom de ce pragmatisme, Siméon II évite soigneusement de parler de son retour sur le trône. Mais les observateurs se demandent dans quelle mesure Siméon de Saxe-Cobourg-Gotha (64 ans) ne doit pas son succès à la vision quasi monarchique qu'il a de l'exercice du pouvoir, au-dessus de partis corrompus. Car le MNS II – qui occupe 120 des 240 sièges au Parlement mais n'est toujours pas enregistré comme parti – brise la logique partisane. Ainsi, on retrouve au gouvernement deux ministres PSB, des « libéraux » en rupture de ban avec l'ODS, des représentants de la minorité turque, alliée de circonstance du PSB à la présidentielle... Et de jeunes ministres yuppies de la diaspora formés à la City de Londres qui font ressembler le conseil des ministres à *« un groupe d'étudiants en travaux dirigés »*, glose un homme d'affaires étranger.

Certains vantent cette ouverture, d'autres s'en méfient. *« Le discours du roi est pervers. Apparemment consensuel, il joue contre les partis. Il s'adresse à "son" peuple pas aux citoyens »*, s'inquiète l'historienne Liljana Dejanova. Est-ce l'expression d'un certain mépris pour les partis politiques ? Le matin de la présidentielle, l'ex-roi expliquait aux médias qu'il ne se déplacerait pas pour voter jusqu'à sa lointaine résidence de Varna parce que cela entraînait des frais inutiles. Ereinté par la presse, qui s'interroge sur la nature du miracle promis par Siméon – relever le pays *« en huit cents jours »*, augmenter les retraites tout en baissant les impôts, alors que le budget est à plat – le roi se mure dans le silence. *« Il dit travailler seize heures par jour mais on ne l'entend pas, et aucune loi importante n'a été passée »*, remarque Ilin Stanev, journaliste à l'hebdomadaire *Capital*, qui note l'importance prise par certains conseillers s'engouffrant dans le vide laissé par l'ex-roi.

Siméon II aurait préféré s'asseoir dans le fauteuil présidentiel plutôt que sur le siège éjectable du chef de gouvernement. Quant à Gueorgui Parvanov, homme d'appareil qui se définit comme un *« président social »*, il entend, après la passation de pouvoir en janvier, user de ses prérogatives certes limitées (nomination d'ambassadeurs et des chefs des services secrets, renvoi des lois devant le Parlement) pour peser sur la politique du gouvernement, comme un premier ministre ! La cohabitation entre les deux hommes s'annonce mouvementée.

Christophe Châtelot

Une banqueroute évitée de justesse

Au lendemain de la tempête économique de 1997 qui emporta le gouvernement socialiste de l'époque, la Banque mondiale et le FMI ont serré les cordons d'un corset financier. La faillite de la Bulgarie a été évitée de justesse. La population supporte d'autant moins ce régime sec que l'élite politique, de tout bord, a prospéré pendant ces temps de disette. Simeon II et Gueorgui Parvanov se sont donc promus *« croisés de la lutte contre la corruption »*. *« Faites-moi confiance »*, lançait Siméon II lors des législatives de juin. *« Je suis des vôtres »*, serinait Gueorgui Parvanov à la présidentielle du 18 novembre, jurant que son parti avait changé.

Leurs slogans plus que leurs programmes ont fait mouche, d'autant que les deux hommes sont perçus comme foncièrement honnêtes et intègres. Il reste à voir s'ils sauront faire partager ces vertus à leur entourage, aux fonctionnaires sous-payés de la police ou de la justice, alors que de larges pans de l'économie sont entre les mains de groupes opaques. – *(Corresp.)*

L'Argentine condamnée à l'austérité ou à la faillite

Des coupes supplémentaires dans le budget 2002 ont été présentées par le ministre des finances au Fonds monétaire international

APRÈS quarante-huit heures à Washington, le ministre argentin des finances, Domingo Cavallo, est rentré à Buenos Aires avec un *« accord total »* du Fonds monétaire international (FMI) sur les coupes supplémentaires dont le gouvernement argentin devra s'acquitter dans le cadre du budget 2002. C'est la dernière condition posée par le FMI pour rouvrir les crédits.

Mercredi 5 décembre, le conseil d'administration de l'institution avait estimé ne pas être en mesure de *« recommander »* le versement de 1,26 milliard de dollars car *« les autorités argentines n'ont pas atteint les objectifs promis »* dans leur programme, à savoir un déficit budgétaire zéro. Cette somme est cruciale pour Buenos Aires, qui doit honorer plusieurs échéances de remboursement de sa dette publique (132 milliards de dollars) avant le 19 décembre, à hauteur de 2 milliards de dollars, sans quoi elle sera considérée en défaut de paiement.

BAISSE DES SALAIRES

Les détails de ce programme d'ajustement budgétaire, qui serait le huitième depuis l'arrivée au pouvoir en décembre 1999 de l'Alliance de centre-gauche de Fernando de la Rua, pourraient être dévoilés dans la soirée. Pour trouver 4 milliards de dollars d'économies, le gouvernement pourrait, selon les médias argentins, amputer de 13 % à 20 % les salaires de la fonction publique et des retraites, réduire le budget de l'enseignement et les transferts aux provinces, annuler de récentes baisses d'impôt qui étaient destinées à relancer une consommation atone, ou encore augmenter les taxes sur le gazole pour en aligner le prix sur celui de l'essence.

Quelles que soient les coupes claires choisies, elles risquent d'être impopulaires dans un pays en récession depuis trois ans et demi, asphyxié par la surévaluation du peso. Un habitant sur cinq est au chômage sans indemnités et les restrictions à l'usage de l'argent liquide, décidées il y a une semaine, ont aggravé la défiance de la rue à l'égard du pouvoir. Or le plan de M. Cavallo devra obtenir l'accord de l'opposition péroniste, à la tête des deux Chambres depuis les législatives d'octobre, mais divisée sur la question. Le président de la Chambre des députés, Eduardo Camanio, a écarté dimanche l'hypothèse d'un accord, estimant que *« ce ne sont pas les plus laissés-pour-compte qui doivent payer »*. L'ancien président Carlos Menem, de retour à la tête du mouvement péroniste depuis sa remise en liberté le 21 novembre (après 167 jours de détention pour trafic d'armes), a néanmoins prôné le même jour un *« grand accord patriotique »*.

Pour rassurer les investisseurs étrangers, Domingo Cavallo a affirmé que la restructuration de la dette argentine allait être menée à bien, et qu'il allait travailler *« dans deux ou trois jours »* avec le FMI sur *« un programme renforcé »* de conversion de cette dette. Les taux d'intérêt offerts à l'occasion de la seconde phase de la restructuration seront *« beaucoup plus bas »* que ceux de la première phase, qui ont atteint *« une moyenne de 6 % »*, a affirmé M. Cavallo. La seconde partie de la restructuration s'adresse à la totalité des détenteurs de titres du Trésor. Le montant total des bons argentins est estimé à quelque 95 milliards de dollars.

Ba. S.

Anthony Zinni menace de jeter l'éponge si Israéliens et Palestiniens ne font pas de progrès « substantiels »

Une trêve des attentats-suicides serait en discussion

L'émissaire américain, Anthony Zinni, a menacé de quitter le Proche-Orient si Israël et les Palestiniens ne faisaient pas *« des progrès substantiels »* en matière de sécurité. Quatre groupes palestiniens, dont le Djihad islamique et le Hamas, ont annoncé la suspension des attentats-suicides en Israël jusqu'à la fin du ramadan. Mais deux groupes radicaux du Fatah ont démenti cette information.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'émissaire américain Anthony Zinni a adressé, dimanche 9 décembre, un ultimatum de quarante-huit heures aux Israéliens et aux Palestiniens, au cours de la deuxième réunion tenue sous son égide par les responsables de la sécurité des deux parties, depuis la vague de représailles décidée par Israël à la suite des attentats meurtriers du 1er et du 2 décembre. L'ancien général des marines, dépêché sur place par le secrétaire d'Etat américain Colin Powell, a assuré que, en l'absence de *« progrès substantiels »* en vue d'un cessez-le-feu, il s'en retournerait à Washington. Selon la presse israélienne, M. Zinni a quitté furieux la salle de réunion.

La réunion de dimanche est intervenue au terme d'une journée marquée par un attentat-suicide à Haïfa et de nouvelles incursions de l'armée israélienne dans des zones autonomes palestiniennes. A Haïfa, dans le nord d'Israël, un Palestinien a déclenché la bombe qu'il portait sur lui à un arrêt de bus. L'explosion n'a fait que quelques blessés. Grièvement atteint, le porteur de la bombe a été tué par les services de sécurité israéliens. Par ailleurs, l'armée israélienne a mené une nouvelle opération de ratissage, dimanche matin, dans deux localités situées près de Tulkarem, Ramin et Anabta, au nord de la Cisjordanie. A Anabta, quatre policiers palestiniens ont été tués au cours de cette incursion. Une vingtaine de Palestiniens auraient été arrêtés. Plus au nord, à Jénine, un chauffeur de taxi a également été tué, apparemment par un tir israélien, alors qu'il s'efforçait de contourner les barrages pour entrer dans la ville.

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a réagi à l'attentat de Haïfa au cours de la réunion de son gouvernement en promettant une *« intensification »* des opérations israéliennes. M. Sharon avait choisi d'organiser cette réunion hebdomadaire au quartier général de l'armée israélienne, installée dans la colonie de Bet El, où les ministres se sont rendus en véhicules blindés. La colonie se trouve à proximité de Ramallah, où est toujours immobilisé le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

ARAFAT PRIVÉ DE QATAR

Le cabinet de sécurité israélien, réuni plus tard dans la journée, a d'ailleurs décidé d'empêcher M. Arafat de se rendre à une réunion de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui devait se tenir lundi au Qatar. Selon la presse israélienne, les responsables israéliens de la sécurité ont jugé une nouvelle fois très insuffisants les efforts déployés par leurs homologues palestiniens pour mettre au pas les factions extrémistes palestiniennes.

Plusieurs d'entre elles ont publié, dimanche soir, un communiqué faisant état d'une éventuelle suspension des *« attentats-suicides et des opérations armées en Israël jusqu'à la fin du ramadan »*, qui doit intervenir à la fin de cette semaine. *« Nous allons arrêter les attentats-suicides et les opérations armées en Israël, à partir de minuit* (22 heures TU dimanche) », indiquait le texte, qui portait la signature des brigades Ezzedine Al-Kassam (branche armée du Hamas), des brigades Al-Qods (branche armée du Djihad islamique) et de deux groupes armés proches du Fatah, le mouvement du président Yasser Arafat. *« Mais nos opérations continueront dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, si les chars* (israéliens) *poursuivent leurs incursions et les hélicoptères leurs bombardements »*, ajoutaient-ils. D'autres sources ont démenti cette trêve tout en confirmant, cependant, que son principe était actuellement discuté.

La semaine dernière, les arrestations menées dans les rangs du Hamas et du Djihad islamique par l'Autorité palestinienne avaient suscité tout d'abord de très vives réactions de la part de ces groupes. Par la suite, ces derniers avaient cependant assuré qu'ils n'entendaient pas s'opposer par la violence à l'Autorité palestinienne.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Fiasco pour M. Arafat à la télévision israélienne

La presse israélienne s'est montrée unanime et impitoyable, dimanche 9 décembre, à propos de l'entretien accordé l'avant-veille par le président palestinien Yasser Arafat à la télévision israélienne. Le quotidien *Yedioth Aharonoth* a publié le *verbatim* de l'entretien soulignant les lapsus de M. Arafat (qui a confondu notamment le ministre israélien du tourisme Rehavam Zeevi, assassiné le 17 octobre, avec le chroniqueur militaire du *Haaretz* Zeev Schiff), ses accès de colère et les interventions de ses conseillers lui soufflant des propos pacifiques à l'attention des Israéliens. Un responsable du ministère israélien des affaires étrangères a indiqué, dimanche au *Monde*, qu'une telle prestation *« rendait service »* aux Israéliens. – *(Corresp.)*

Les actions extérieures ont coûté 3,3 milliards de francs à la France

PARIS. Les opérations extérieures des armées françaises auront entraîné, en 2001, un surcroît de dépenses de 3 290 millions de francs (soit 501,6 millions d'euros). Par rapport à 2000, cette dépense a peu évolué puisqu'elle était alors de 3 255 millions de francs. L'impact financier des opérations en Afghanistan, qui devrait mobiliser quelque 5 000 hommes, n'apparaîtra qu'en 2002. Hors Afghanistan et hors Afrique au titre des accords de défense, la France a déployé, en 2001, quelque 10 750 soldats de ses trois armées et de la gendarmerie, l'essentiel des effectifs étant stationné au Kosovo (5 890) et en Bosnie-Herzégovine (2 820).

Huit immigrés clandestins morts en arrivant en Irlande

DUBLIN. Les corps de huit immigrés clandestins, dont deux enfants, ont été découverts, samedi matin, dans un conteneur près de la ville de Wexford (sud-est de l'Irlande), ainsi que cinq autres réfugiés qui ont été hospitalisés. Les clandestins se trouvaient dans un conteneur en provenance d'Italie. Acheminé par cargo, il avait été chargé samedi sur un poids lourd. En 1992, l'Irlande n'avait attiré que 39 demandeurs d'asile. Ils sont désormais près de 1 000 par mois à tenter d'entrer dans un pays à la politique d'immigration longtemps très libérale. – *(AFP.)*

Les autorités marocaines empêchent la publication d'un hebdomadaire

RABAT. *Demain magazine,* l'hebdomadaire francophone le plus lu dans le royaume, a été saisi samedi 8 décembre à Rabat et à Casablanca, selon le directeur du journal, Ali Lmrabet, qui a été récemment condamné à quatre mois de prison et à une amende de 30 000 dirhams (3 000 euros) pour *« diffusion de fausses informations »*. Le numéro saisi samedi comportait une liste de 45 personnes responsables présumées des atteintes aux droits de l'homme perpétrées dans le royaume au cours des « années de plomb », sous Hassan II. Certaines des personnes citées occupent toujours des postes de responsabilités. La liste a été établie par l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH).

L'opposition tunisienne dénonce le soutien de M. Chirac au président Ben Ali

LE PROFESSEUR Moncef Marzouki, opposant au président Ben Ali et militant de longue date pour le respect des droits humains, est arrivé samedi 8 décembre à Paris en provenance de Tunis. Cela faisait un an que ce médecin de cinquante-cinq ans, ancien porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, association non reconnue), attendait de pouvoir rejoindre le poste de professeur associé de santé publique qui lui avait été attribué à la faculté de médecine de Bobigny, après qu'il eut été licencié de la faculté de médecine de Sousse, officiellement pour *« abandon de poste »*.

Le 28 novembre, à la veille de la tournée de Jacques Chirac au Maghreb, le professeur Marzouki avait appris que son interdiction de voyager venait d'être levée mais qu'il restait déchu de ses droits civiques. *« Je suis soulagé d'être enfin en France. Le simple fait de marcher librement dans la rue sans être harcelé par la police politique est un événement extraordinaire. Je me sens comme un hémiplégique qui se mettrait soudain à bouger le petit doigt ! »*, a-t-il déclaré au *Monde* à son arrivée à Paris, avouant cependant ressentir aussi « *la tristesse de l'exil* ».

Mais ce qui inquiète M. Marzouki, c'est de voir que *« les dictatures ne se sont jamais aussi bien portées dans le monde depuis le 11 septembre »*. Il regrette vivement, à ce propos, les déclarations de Jacques Chirac, le 1er décembre à Tunis, à l'issue de son entretien avec le président Ben Ali. *« Il serait grand temps que M. Chirac et tous les dirigeants occidentaux comprennent que ce qui leur fait le plus peur – l'émigration et le terrorisme – est la conséquence directe de la dictature et de la corruption,* souligne-t-il. *Et il faudrait rappeler au président français que, depuis dix ans, M. Ben Ali ne fait pas la guerre aux terroristes dans son pays mais aux démocrates. »*

« STRICTEMENT SÉCURITAIRE »

Toute l'opposition démocratique tunisienne se dit *« choquée »* par les propos de Jacques Chirac. Le docteur Mustapha Ben Jaafar, fondateur du Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL, non reconnu) est *« étonné »* d'entendre qualifier *« d'exemplaire »* la politique tunisienne de lutte contre le terrorisme alors qu'il s'est toujours agi d'une politique *« strictement sécuritaire »*. *« La situation en Tunisie,* estime-t-il, *n'a rien à voir avec celle qui prévaut dans les pays voisins. Le président français fait là un amalgame aussi grave que celui qui assimile terrorisme et islam et qu'il entend dénoncer. »*

Mohamed Charfi, ministre de l'éducation nationale pendant cinq ans sous le régime actuel, passé cette année dans une opposition ouverte mais modérée, redoute que l'Europe, *« en fermant les yeux sur les atteintes aux droits de l'homme et sur la nécessaire évolution des pays du tiers-monde vers la démocratie »*, finisse par *« perdre son âme »*.

L'avocat Nejib Chebbi, secrétaire général du Parti démocrate progressiste (PDP, légal), estime que *« la politique tunisienne n'a abouti qu'à l'éradication de la démocratie, tout en laissant entier le problème potentiel de l'intégrisme »*. Pour le responsable du PDP, la Tunisie *« n'est pas un exemple de réussite mais de régression, qui menace les acquis sur le plan social à plus ou moins long terme »*.

Florence Beaugé

Un pays « exemplaire » pour le président français

A Tunis, puis à Alger et à Rabat, Jacques Chirac a rendu plusieurs hommages appuyés au président Ben Ali et à la position *« exemplaire »* de la Tunisie face au terrorisme depuis l'arrivée au pouvoir de celui-ci, en 1987. *« Si tous les pays de la région avaient eu la même attitude, il y aurait eu moins d'atteintes aux droits de l'homme »*, a-t-il affirmé. M. Chirac s'est réjoui de ce que la Tunisie connaît *« un étonnant succès économique et social »*. Interrogé par les journalistes sur la situation des droits de l'homme dans le pays, M. Chirac a assuré qu'il s'efforçait toujours d'évoquer *« des problèmes de cette nature », « sans pour autant alimenter la polémique »*.

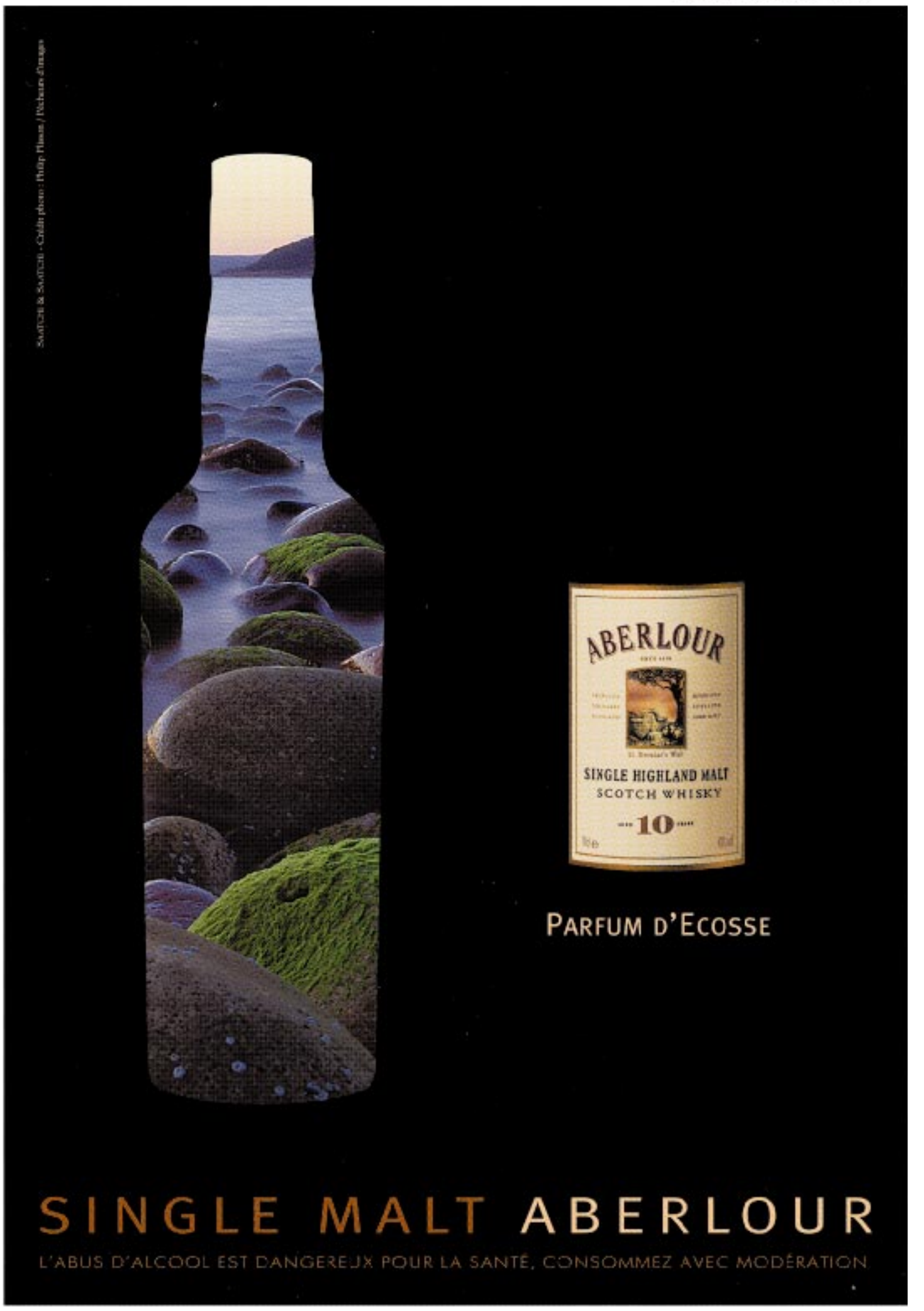

SOCIAL **Le ministre de la défense, Alain Richard, et les gendarmes sont parvenus, samedi 8 décembre, à un accord qui prévoit, une prime de 12 000 francs par an pour leur mission de police, l'embauche de 4 500 sous-officiers d'ici à 2005 et l'achat de 50 000 gilets pare-balles. ● LA DROITE dénonce une *« surenchère de dépenses »*. *« On est en route vers la plus complète anarchie »*, estime Patrick Devedjian (RPR). ● FO juge que le premier ministre va *« redonner du souffle à des revendications en attente »*. La CGT prévoit *« des mouvements revendicatifs »*. ● PLUSIEURS SECTEURS de la fonction publique seront touchés par des grèves cette semaine : éducation, hôpitaux, Poste, Banque de France. ● DANS LE PRIVÉ, les syndicats des banques maintiennent leur mot d'ordre de grève pour le 2 janvier, jour du passage à l'euro. (*Lire notre éditorial page 19.*)**

M. Jospin fait face à un risque d'extension des conflits dans le secteur public

En donnant satisfaction aux gendarmes, samedi 8 décembre, le premier ministre peut susciter l'émergence de nouvelles revendications. Les syndicats d'enseignants, de professionnels de la santé, de postiers et d'agents de la Banque de France appellent à la grève cette semaine

C'EST un comportement social bien connu : quand le gouvernement répond rapidement aux revendications d'une corporation, il réveille l'appétit d'autres professions. Surtout en période électorale. En donnant satisfaction aux gendarmes, samedi 8 décembre, Lionel Jospin risque de voir se multiplier, dans le secteur public, des conflits portant sur les salaires, les 35 heures et les conditions de travail. Et sans profit politique, si l'on en croit l'enquête d'Ipsos publiée par *Le Journal du dimanche*, qui révèle que 40 % des Français (contre 30 %) ne l'ont pas trouvé *« convainquant »* sur les dossiers économiques et sociaux, jeudi 6, lors de son entretien télévisé.

Le premier ministre va être soumis à une double pression : celle du ministre des finances, Laurent Fabius, qui fait la chasse aux *« dépensophiles »* ; celle des syndicats, qui jugent qu'il y a du *« grain à moudre »*. *« Je vois qu'il a repris, à la veille des élections, la bonne tradition »*, a ironisé Marc Blondel, secrétaire général de FO, dimanche, sur France Inter. *Cela va redonner du souffle à des revendications qui étaient en attente »*. Son homologue de la CGT,Bernard Thibault, prévoit *« des mouvements revendicatifs ces prochains mois »*. Quant à la droite, elle fustige la *« surenchère de dépenses »*. Patrick Devedjian a dénoncé, dimanche sur France Inter, *« une attitude qui ne peut qu'encourager toutes les revendications sociales »*. L'ancien porte-parole du RPR a estimé que la France est *« en route vers la plus complète anarchie »*. Les derniers mouvements sociaux témoignent, selon lui, d'*« un Etat qui s'effondre après cinq ans de Jospin »*.

● **Policiers.** L'UNSA-police, majoritaire chez les gardiens de la paix et les CRS, principal signataire de l'accord du 29 novembre, exige que les policiers soient traités de la même façon que les gendarmes, qui ont obtenu une augmentation de 1 000 francs mensuels (contre 600 à 716 francs pour les gardiens de la paix). L'UNSA-police devait être reçue, lundi 10 décembre, par le ministre de l'intérieur.

Sans revenir sur l'accord, ce syndicat demande à Daniel Vaillant un engagement de réforme des corps et carrières de la police dès 2002, et une augmentation sur trois ans de l'indemnité de sujétion spéciale. *« Nous avons signé un bon accord,* affirme Joaquim Masanet, secrétaire général de L'UNSA -police. *Il faut faire la différence entre les effets d'annonce et la réalité. Les 1 000 francs accordés aux gendarmes prennent en compte les effets de la réduction du temps de travail, ce qui n'est pas le cas pour nous. »* Mardi 11 décembre, Alliance (gardiens de la paix et gradés, minoritaire) et Synergie-officiers organisent un forum à Paris.

Les policiers municipaux devraient manifester au cours de la semaine (Créteil, Nice, Strasbourg).

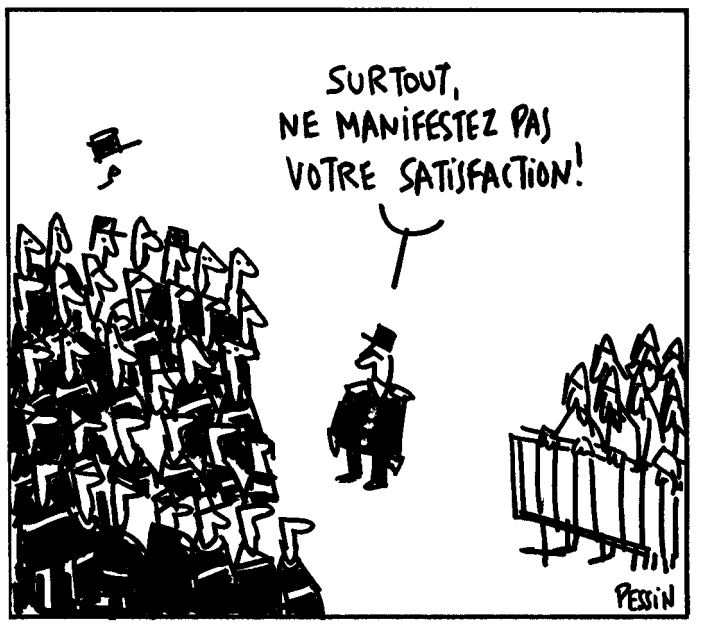

● **Douanes.** Le syndicat UNSA des douanes (SPNDF) estime que les douaniers sont *« les éternels oubliés »* du gouvernement et réclame les avantages des policiers ou des gendarmes : augmentation de la prime de risque, bonifications pour la retraite, recrutements pour compenser les 35 heures.

● **Pénitentiaire.** L'entente syndicale (CGT, FO, UFAP) des gardiens de prison appelle à de nouvelles journées d'action les 11, 13 et 15 décembre afin d'obtenir plus de moyens pour l'introduction de la réduction du temps de travail. Jeudi, ils avaient bloqué 115 prisons (sur 180). La « pénitentiaire » est la principale administration du ministère de la justice à ne pas être parvenue à un accord sur la RTT.

● **Education.** La Fédération syndicale unitaire appelait à une journée de grève et de manifestations, lundi 10 décembre (*Le Monde* daté 9-10 décembre). Sans exiger l'*« application mécanique »* des 35 heures aux enseignants, l'organisation majoritaire dans le premier et second degrés réclame *« des postes et des crédits »* pour répondre à *« la multiplication des nouvelles missions »* des enseignants. Ni le SGEN-CFDT, ni l'UNSA éducation (ex-FEN) ne s'associent au mouvement.

● **Hôpitaux**. Déçus par leur entrevue, jeudi, avec Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, les internes réclament désormais une rencontre avec son ministre de tutelle, Elisabeth Guigou. Ils poursuivent leur mouvement de grève des soins et des gardes afin d'obtenir un *« repos de sécurité total »* après 24 heures de garde, une revalorisation de ces gardes et l'application de la réduction du temps de travail.

Les attachés des hôpitaux (35 000 médecins, soit 60 % des praticiens hospitaliers), sont en grève des soins non urgents pour obtenir leur titularisation et, dans un premier temps, une vacation à 100 euros (656 francs), alors qu'elle est inférieure à 200 francs actuellement. Les techniciens de laboratoire des hôpitaux (12 000 personnes) sont appelés à la grève, lundi et mardi, par leur coordination nationale, Labo Actif. Ils revendiquent un statut de *« soignants »*.

● **Généralistes et infirmières libérales.** Les généralistes ont décidé de durcir leur mouvement à l'appel de deux syndicats, l'UNOF (majoritaire) et le SML. Outre les gardes de nuit, ils refuseront de participer *« à un quelconque système de garde les week-end et les jours fériés »*. Ils réclament la consultation à 20 euros (131,20 francs contre 115 francs) et la visite à 30 euros (197 francs contre 135 francs). Infirmières et infirmiers libéraux appellent à un *« arrêt total et illimité des soins »* à partir du 20 décembre. Ils demandent 1,5 milliard de francs, un *« rattrapage des tarifs bloqués depuis 1998 »* et la retraite à 60 ans.

● **Banque de France et La Poste.** A la Banque de France, où plusieurs conflits ont récemment éclaté, le Syndicat national autonome, la CGT et la CFDT appellent à une grève le 14 décembre, jour de mise en circulation des premiers « kits » d'euros. C'est *« un coup de semonce »* adressé au gouvernement et au gouverneur, Jean-Claude Trichet, pour qu'ils rassurent les 18 000 employés sur l'avenir de leurs missions et de leurs emplois. A la Poste de Paris, CGT, CFDT, CFTC, FO et Sud ont *« symboliquement »* appelé à un arrêt de travail pour obtenir des effectifs et une prime compensant la surcharge de travail liée au passage à l'euro.

Jean-Michel Bezat et Pascal Ceaux

Les gendarmes devraient recevoir une indemnité annuelle de 12 000 francs pour leur mission de police

DES délégués de gendarmes devaient rendre compte, lundi 10 décembre, à leurs collègues des mesures décidées en leur faveur, samedi 8 décembre, à Paris, après une discussion de plus de huit heures avec Alain Richard. Le ministre de la défense a déclaré, à l'issue de cette réunion sur RTL, que cet épisode avait été *« une crise sérieuse de l'Etat »* récusant l'idée d'une *« manipulation »* politique de cette grogne. Depuis leur refus, le 22 octobre, de présenter les armes dans la cour de l'Elysée, les gendarmes ont, lors de diverses manifestations, y compris lors de défilés en uniforme et à bord de leurs véhicules de service dans la rue, manifesté leur mécontentement.

Pour renouer un dialogue interrompu le 30 novembre sur un échec, M. Richard a dû convoquer d'urgence un conseil élargi – fort de quelque 230 officiers et sous-officiers – de la fonction militaire de la gendarmerie. Qualifiée de *« grande messe identitaire »* de la gendarmerie, cette réunion a été, d'après des collaborateurs de M. Richard, *« un exercice de rééquilibrage »*, entre ce que les policiers ont obtenu récemment et le désir des gendarmes d'être alignés sur eux au motif qu'ils ont les mêmes responsabilités.

La situation s'est tendue, au sein de la gendarmerie, à partir du 4 décembre, après que Daniel Vaillant eut dégagé les crédits nécessaires pour satisfaire les revendications dans la police.

C'est ce qui explique que, pour réduire l'écart avec la police par le biais d'une série de primes, comme l'indemnité spéciale de sujétion de police (ISSP), et de la refonte de l'allocation de responsabilités liée aux missions de police, M. Richard a proposé aux gendarmes une amélioration indemnitaire (entre 1 022 et 1 210 francs par mois), qui équivaut, en moyenne, à un treizième mois pour la base. Au lieu des 8 363 francs annuels proposés le 30 novembre. Il s'est opposé, comme nombre de gendarmes le réclamaient, à ce que le montant de l'allocation de responsabilités – qui a été augmentée au fil de la discussion et dont certains des éléments de calcul sont hiérarchisés – soit défiscalisé.

50 000 GILETS PARE-BALLES

Dans une perspective pluriannuelle, d'ici à 2005, un plan de recrutement exceptionnel de 4 500 sous-officiers supplémentaires a été décidé. Ces embauches s'ajoutent aux 1 500 postes ouverts entre 2000 et 2002. La formation des recrues sera accélérée. Ces mesures, réclamées de longue date par le corps, compensent le fait que la *« disponibilité »* du gendarme rend difficile l'application des 35 heures hebdomadaires. Ces effectifs supplémentaires seront affectés en priorité à la gendarmerie départementale (65 000 hommes), tandis que la gendarmerie mobile (17 000 hommes) bénéficiera de l'aménagement du temps de travail propre aux armées, le *« temps d'activité et obligations professionnelles des militaires »* (TAOPM) dont ils ne profitaient pas.

Enfin, une procédure d'urgence des marchés doit permettre en 2002 de commander 50 000 gilets pare-balles et un ordinateur pour deux gendarmes. De même, un programme accéléré de rénovation des logements et de réforme des véhicules anciens (plus de huit ans d'âge) devrait être lancé.

Des groupes de travail entre la direction générale et les délégués des gendarmes vont examiner des problèmes qui demandent de la réflexion, tels que la mobilité des personnels (un gendarme change de brigade tous les dix ans) ou la *« fidélisation »* des gendarmes mobiles, souvent appelés à remplacer des CRS en zone de police alors qu'ils font défaut là où on les attendrait, en intervention auprès des brigades. M. Richard a tenu systématiquement au courant Matignon des discussions, dès lors que certaines des mesures impliquent des dépenses nouvelles. Pour l'instant, et pour 2002, il s'agirait de plus de 600 millions de francs supplémentaires, le coût global jusqu'en 2005 étant en cours d'évaluation. Ce financement devrait être opéré par *« redéploiement interne »* du budget, selon des proches du ministre. Ce qui signifie qu'une partie des crédits sera prélevée, comme c'est l'usage et malgré les critiques des chefs d'état-major développées au Parlement, sur les investissements voués à l'équipement des armées.

Dans les armées, précisément, les négociations ont été suivies avec une particulière attention. Nombreux sont les sous-officiers qui souhaiteraient obtenir des avantages comparables à ceux de la gendarmerie. Pour l'instant, le ministre de la défense leur réplique qu'il s'est agi, en la circonstance, de reconnaître la mission de police spécifique aux gendarmes à l'exclusion du statut militaire.

Jacques Isnard

Le gouvernement multiplie les interventions dans le privé

L'OPTIMISME reste de rigueur. Devant le conseil des ministres, mercredi 5 décembre, le premier Lionel Jospin comme Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, se sont déclarés confiants sur les modalités du passage à l'euro dès le 2 janvier. Cette échéance pourrait bien être perturbée par l'appel à la grève lancé et confirmé par les cinq fédérations syndicales des banques (CFDT, SNB, CGT, FO et CFTC) qui s'ajoute aux actions engagées à la Banque de France et à La Poste.

En dépit de l'accord intervenu vendredi 7 décembre au CIC, la menace est maintenue alors que les discussions sont bloquées avec l'Association française des banques tant sur la convention collective et les salaires que sur les conditions de sécurité et le temps de travail durant cette période cruciale (*Le Monde* du 29 novembre). Les convoyeurs de fond, de leur côté, laissent planer un doute. A l'issue d'une rencontre, mercredi 5 décembre, au ministère des transports, leurs syndicats n'ont pas caché leur déception sur les propositions avancées pour améliorer la sécurité essentiellement.

MALAISE DANS LES BANQUES

Pour une part liée à l'organisation de la réduction du temps de travail dont les contreparties en termes de créations d'emploi ne sont pas jugées satisfaisantes, le malaise dans les banques est aussi perceptible dans les petites et moyennes entreprises. Pour elles, la date du 1er janvier correspond au passage aux 35 heures. Même si le gouvernement a consenti des ajustements, cette échéance suscite toujours des craintes.

A quelques jours de l'adoption définitive du projet de loi de modernisation sociale, soumis en dernière lecture mardi à l'Assemblée nationale, la polémique se poursuit sur le durcissement des règles de licenciements et d'élaboration des plans sociaux. Depuis le mois de septembre, le gouvernement s'est trouvé confronté au retour de vagues massives de suppressions d'emplois. Appelé au secours pour le sauvetage de la compagnie aérienne Air Liberté, il est aussi intervenu en faveur de Moulinex, le plus important « désastre social » depuis le dépôt de bilan de Creusot-Loire en 1984, et plus récemment de Bata.

A l'égard du fabricant d'électro-ménager repris partiellement par le groupe Seb, tant Lionel Jospin que Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, ont multiplié les promesses en faveur des quelque 3 080 salariés licenciés. Dans un premier temps, le gouvernement a été contraint de céder pour avancer la prime de licenciement complémentaire, de l'ordre de 80 000 francs par salarié, revendiquée par les syndicats avant le bouclage du plan social.

Après la nomination d'un délégué interministériel, Michel Bove, le gouvernement est engagé dans une mission délicate de réindustrialisation de la Basse-Normandie pour laquelle il a promis de mobiliser plus de 600 millions de francs aux côtés des collectivités locales. Une mission de même nature a été mise en place en Lorraine après le dépôt de bilan de l'usine Bata-Heylancourt qui devrait se solder par plus de 500 licenciements et la fermeture de l'unité Flextronix de Lunéville (Meurthe et Moselle) avec 250 personnes.

Dernier dossier aux conséquences sociales et politiques particulièrement sensibles, le gouvernement est attendu dans sa gestion du dossier des risques industriels et du maintien des sites chimiques en zone urbaine après la catastrophe d'AZF à Toulouse.

Michel Delberghe

Les Verts dénoncent un accord insuffisant avec le PS pour les législatives de 2002

Les militants ont apporté leur soutien à la motion d'Alain Lipietz et pénalisé le duo Mamère-Voynet

Les assemblées décentralisées qui se sont tenues dimanche 9 décembre ont permis aux militants de voter sur six motions présentées par les diverses sensibilités du parti. Le texte défendu par Dominique Voynet et Noël Mamère a remporté une très courte victoire. Celui d'Alain Lipietz arrive en seconde position avec sept points d'écart. Lors du congrès de janvier, les militants se prononceront définitivement sur l'accord avec le PS.

LES PLAIES sont toujours vives chez les Verts, après plusieurs mois d'une crise conclue par un changement de candidat à la présidentielle. Le tandem Mamère-Voynet n'a obtenu que 35 % des suffrages des militants, lors des assemblées décentralisées du dimanche 9 décembre, première phase du congrès qui doit se prononcer, en janvier, sur l'accord avec le PS (*Le Monde* daté 9-10 décembre). Les mêmes, en deux courants séparés, avaient recueilli 56 % des voix, au congrès de Toulouse en novembre 2000. L'addition est salée, sauf pour Alain Lipietz, qui rassemble sur son nom, avec la gauche des Verts (ALV) et une partie des voynétistes, près de 28 % des voix. De quoi bouleverser des équilibres déjà fragiles.

Tout le monde s'est mis d'accord pourtant pour crier haro sur le PS. *« Le compte n'y est pas »*, ni pour les législatives ni du point de vue du programme, comme l'a dit Dominique Voynet en Franche-Comté. En Ile-de-France, où Alain Lipietz a atteint 30 % des voix, le député européen s'est réjoui que *« les militants aient voulu donner un signal très fort au PS en votant pour notre motion, qui fixait le seuil en deçà duquel il ne pouvait pas y avoir d'accord »*. M. Lipietz estime que ce positionnement les a démarqués de la motion Voynet-Mamère, *« qui veut un accord à n'importe quel prix »*. Son souhait ? Définir avec Marie-Christine Blandin, Hélène Flautre (10,6 % des suffrages) et Maryse Arditi (16,6 %), *« le socle »* de l'accord programmatique avec les socialistes. *« Après, il faut que Mamère soit dedans, ce n'est pas notre adversaire »*, dit M. Lipietz, qui se qualifie de *« premier courant d'une majorité exigeante »*. Yves Contassot, qui a signé la motion Blandin, juge que *« le PS a déjà intégré une partie de la défaite et veut faire croire qu'elle viendra des exigences de ses partenaires »*. L'adjoint de Bertrand Delanoë à Paris estime qu'*« un gouvernement qui donne plusieurs milliards aux gendarmes et qui ne fait rien pour les minima sociaux a un vrai problème de crédibilité »*.

Dans son fief de Franche-Comté, la secrétaire nationale des Verts a joué l'apaisement interne. La motion de M. Lipietz n'est *« pas concurrente »* de la sienne, *« puisqu'une seule des six motions refusait tout accord avec le PS »*. Cette dernière a d'ailleurs réalisé le maigre score national de 5,3 %. Le ton est devenu plus tendu au moment de commenter l'état des négociations, qui *« restent ouvertes »* jusqu'à la date du congrès des Verts, le 12 janvier, *« quelles que soient les dates-butoirs avancées par les socialistes dans la presse et qui n'engagent qu'eux »*, a observé Mme Voynet.

La bonne tenue de M. Mamère dans les sondages a réactivé les pourparlers avec les alliés socialistes, a aussi plaidé la secrétaire nationale. *« S'il n'y avait pas d'accord, si les politiques alternatives que nous proposons étaient rejetées, la gauche irait à l'échec »*, a-t-elle averti. Vingt députés, *« c'est la barre inférieure »*, a jugé l'ancienne ministre, ajoutant : *« Ce qui nous a manqué, c'est un rapport de forces à l'Assemblée nationale. »*

Côté programme, elle demandera l'arrêt du retraitement des déchets nucléaires et l'engagement de politiques énergétiques alternatives. *« Le PS regardera l'ordre du tiercé entre les candidats Verts, MDC et PC à la présidentielle. Et, selon celui qui arrivera en tête, il y aura plus ou moins d'autoroutes, de nucléaire, de retour aux dogmes de la vieille gauche productiviste »*, a-t-elle conclu.

En Rhône-Alpes, les militants ont voulu donner un nouveau signe à leur direction, en plaçant en tête M. Lipietz (40 %), puis les environnementalistes (30 %) et en queue la motion de Mme Voynet et M. Mamère (18 %). La plupart ont jugé leur participation au gouvernement *« décevante »* ou *« consternante »*. Etienne Tête (Vert écolo) a regretté l'erreur historique commise selon lui par le mouvement écologiste, qui n'a pas su s'imposer face aux socialistes. *« Nous avons conquis notre crédibilité en participant au gouvernement, maintenant il s'agit de ne pas perdre notre âme »*, a averti Henry Balmain, militant de l'Isère, défenseur de la motion Lipietz.

DÉLÉGUÉS DE LA « LISTE Z »

Les Verts du Nord-Pas-de-Calais, qui ont une longue pratique du pouvoir et de l'alliance avec le PS, n'ont pourtant obtenu qu'une circonscription, celle de Guy Hascoët. Le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire a souhaité que le congrès de janvier aboutisse à un texte commun aux cinq motions favorables à un accord négocié avec le PS. Le prenant au mot, Dominique Plancke, élu municipal lillois et conseiller régional, a proposé d'envoyer au congrès des délégués ironiquement baptisés *« liste Z »*, signataires d'aucune motion. A la surprise générale, elle a raflé la mise et obtenu le plus grand nombre de délégués de la région.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la motion défendue par M. Lipietz est devenue quasi majoritaire à elle seule.

Béatrice Gurrey avec Sophie Landrin, Jean-Paul Dufour, Jean-Pierre Tenoux et Michel Samson

Le petit va-et-vient de la loi sur l'eau

Lors de l'entretien entre Lionel Jospin et Noël Mamère, le 9 novembre, le candidat des Verts avait exprimé au premier ministre ses doutes à propos de la loi sur l'eau, insatisfaisante pour les Verts et propre à mécontenter les agriculteurs. Le texte, promis à une première lecture lors de cette législature, avait donc reculé de trois cases.

Yves Cochet, ministre de l'environnement, a aussitôt pris sa plume : *« J'estime que ceci est préjudiciable aux Verts*, a-t-il écrit au député de Gironde. *Certes, cette loi n'est pas parfaite, mais elle est souhaitée par les consommateurs et par les associations environnementales. Peux-tu en toucher deux mots à Hollande et à Ayrault ? »* Dominique Voynet, de son côté, a rencontré le premier secrétaire du PS pour peser dans le même sens. La loi a donc refait son chemin vers l'Assemblée, où elle doit être examinée fin janvier (*Le Monde* du 8 décembre). Un retour que M. Cochet a eu l'occasion de confirmer avec le premier ministre, lors d'un entretien vendredi 7 décembre.

Philippe de Villiers (MPF) hésite encore à se porter candidat à la présidentielle

Il annoncera sa décision le 17 février 2002

IRA, ira pas. Philippe de Villiers a décidé d'attendre encore avant de dire s'il sera candidat à l'élection présidentielle de 2002. Le président du Mouvement pour la France (MPF) a annoncé lors d'une réunion du conseil national de son parti, organisée à huis clos, samedi 8 décembre à Paris, qu'il ferait part de sa décision le 17 février 2002, jour de la disparition du franc.

Plusieurs facteurs le poussent à prendre son temps, explique Thierry de la Perrière, le secrétaire général du MPF. Un *« manque d'intérêt, en ce moment, de la part des Français pour l'élection présidentielle »*, un souci d'argent – car M. de Villiers se souvient encore des dettes que lui avait occasionnées la campagne de 1995 – mais aussi le nombre de candidats. Et M. de la Perrière d'énumérer les candidatures de droite déclarées *« Le Pen, Mégret, Madelin, Corinne Lepage, Pasqua, Boutin, Bayrou. »* Une manière de faire qui trahit de probables difficultés de positionnement. En septembre, M. de Villiers nous expliquait qu'il espérait que la campagne ne se cantonne pas au débat gauche-droite et laisse un espace aux souverainistes (*Le Monde* du 21 septembre). *« Je considère que les enjeux sont d'une telle gravité que, si je devais faire un choix au deuxième tour entre Chirac et Chevènement, je choisirais Chevènement »*, ajoutait-il. Aujourd'hui, M. de la Perrière souligne que l'*« on n'est pas dans une campagne européenne »* et qu'à ses yeux *« l'essentiel est un combat gauche-droite »*.

En attendant de se décider, M. de Villiers vient de publier un livre, *Vous avez aimé les farines animales, vous adorerez l'euro*, véritable pamphlet contre l'Union européenne et l'euro, dont le député de la Vendée attribue l'origine à *« Goering, qui, le premier, donna des instructions, le 22 juin 1940, "pour préparer l'unification économique de l'Europe sur une grande échelle". »*

Enfin, depuis trois semaines, les représentants du MPF sont mobilisés pour la collecte des parrainages d'élus, indispensables pour valider une candidature à l'élection présidentielle. Selon M. de la Perrière, M. de Villiers disposerait déjà d'*« environ 250 promesses de soutien »*.

> Aujourd'hui, « l'essentiel est un combat gauche-droite »

Mais, le conseil national de samedi avait également pour objet de donner les dernières consignes aux quelque 250 représentants du MPF qui représenteront le parti aux élections législatives. Il leur a été remis le programme du parti – Projet pour la France – qui servira de plate-forme aux élections présidentielle – si d'aventure M. de Villiers décidait de se lancer – et législatives. Quatre thèmes y sont mis en exergue : « Souveraineté, liberté, sécurité et honnêteté ».

Christiane Chombeau

★ ***Vous avez aimé les farines animales, vous adorerez l'euro*, éditions Albin Michel, 173 pages, 13,57 € (89 F).**

Nous développons de nouveaux vaccins contre la grippe.

Pour que la grippe n'empêche pas les familles d'être réunies.

Notre challenge c'est la vie

Nous voulons tous partager nos plus beaux moments à l'abri des soucis. Or, la grippe est extrêmement contagieuse. Elle touche chaque année plus de 120 millions de personnes dans le monde. Cette infection virale peut causer de graves complications chez les enfants et les adultes en bonne santé et même être mortelle chez les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques. Chez Aventis, un leader mondial des vaccins, nous aidons à prévenir les infections liées à la grippe. Nos efforts comprennent la mise au point de vaccins innovants, adaptés chaque année aux nouvelles souches du virus de la grippe. Pour que chaque famille puisse profiter de moments privilégiés, en toute tranquillité.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Francfort et New York. www.aventis.com

Déplorant la frilosité du PS, Arnaud Montebourg veut « changer le disque dur » de la Ve République

Le député de Saône-et-Loire souhaite que la Constitution « soit la chose de tout le monde »

Au cours de la première assemblée générale de la Convention pour la VIe République (C6R), qui s'est tenue samedi 8 décembre à Paris, 250 personnes ont confronté leurs points de vue sur un projet de nouvelle Constitution. Ce document de travail prévoit le renforcement des pouvoirs du Parlement, la suppression de l'élection du président de la République au suffrage universel et transfère l'essentiel de l'exécutif au premier ministre.

C'ÉTAIT l'heure de vérité pour le député de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg (PS) et ses amis fondateurs de la Convention pour la VIe République. Sept mois après son lancement, la C6R, qui revendique un millier d'adhérents, tenait sa première assemblée générale, samedi 8 décembre, salle Colbert, à l'Assemblée nationale. Venues de toute la France, quelque deux cent cinquante personnes ont confronté leurs points de vue sur le projet de nouvelle Constitution, qui accroît les pouvoirs du Parlement, confie l'essentiel de l'exécutif au premier ministre et supprime l'élection au suffrage universel du président de la République, qui serait élu par le Parlement (*Le Monde* daté 9-10 décembre).

M. Montebourg veut que la Constitution soit *« la chose de tout le monde »* : *exeunt* les *« monopolisateurs de la parole ! »*, s'est-il exclamé à la tribune, en désignant les constitutionnalistes Guy Carcassonne et Georges Vedel – ce dernier qualifié de *« mammouth congelé »*.

UN « MESSAGE DE RADICALITÉ »

L'avocat a été pris au mot. Tour à tour, tels les députés dans l'Hémicycle, les adhérents ont présenté leurs amendements aux 27 propositions de la C6R. A l'issue de la journée, plutôt que de voter « pour » ou « contre », les constituants en herbe ont fait une ovation à M. Montebourg. Signe que le travail continue, malgré les divergences d'opinion.

Favorable au *« régime présidentiel »*, le conseiller régional de Languedoc-Roussillon Paul Alliès (PS) a souligné les risques de la suppression du suffrage universel direct pour l'élection du président de la République : avec les élections municipales, la présidentielle est *« le scrutin le plus pratiqué, en particulier chez les jeunes »*, a-t-il fait remarquer.

Militante du PS et future adversaire d'Alain Juppé (RPR) aux élections législatives de 2002, Marion Paoletti a résumé la position du comité C6R de Bordeaux (Gironde) : *« Garder les deux têtes de l'exécutif, cela pose un problème à plein de gens,* a dit la jeune femme. *Chacun reconnaît que le nœud central, c'est le cumul des mandats. » « Certains s'interrogent sur le maintien du Sénat »*, a-t-elle conclu. Le projet de la C6R prévoit l'élection des 321 sénateurs au suffrage universel et au scrutin proportionnel à l'échelon régional.

Faut-il, ou non, mettre l'accent sur les « affaires » ? La C6R ne doit pas se limiter à dénoncer la corruption des élus, a averti un adhérent de Lille : c'est avec eux, et non contre eux, que les institutions pourront être révisées. A l'inverse, un *« déçu du PS »*, qui vient de reprendre sa carte, séduit par le *« message de radicalité »* diffusé par M. Montebourg, a regretté que la Convention ne dise *« rien sur le blanchiment des capitaux, rien sur le pantouflage »*.

L'équipe de M. Montebourg fera-t-elle campagne contre Jacques Chirac ? La réponse était à l'entrée de la salle ; sur le tee-shirt d'un jeune militant, on pouvait lire : *« En 1995, il vous a fait manger des pommes. En 2002, vous lui apporterez des oranges. »* Le tout sur fond d'une grille de prison... Au-delà des institutions, l'économiste Jacques Généreux a attiré la nécessité d'agir sur la *« démocratie sociale »* dans l'entreprise, et la *« régulation »* à l'échelle mondiale. Fidèle allié de M. Montebourg, François Colcombet (PS, Allier) a raconté, à la tribune, le difficile métier de député. L'ancien magistrat a dénoncé les nouvelles mesures de lutte contre le terrorisme, et a fait part de sa *« honte »* que le Parlement les a adoptées (*Le Monde* du 30 novembre).

« LANGUE DE BOIS ET BELLE GUEULE »

Le député de Saône-et-Loire a répondu point par point. *« La présidentielle ? C'est un concours de langue de bois et de belle gueule »*, a tranché M. Montebourg. Plus que le mode d'élection, l'important est que le chef de l'Etat soit *« responsable »* devant le Parlement, a-t-il plaidé. *« Le Sénat ? Tout le monde en a fait son deuil, mais le mort est encore vivant. Je propose que la C6R fasse la mise en bière »*, a-t-il lancé sous les éclats de rire. Pour finir, il s'est moqué du projet du PS sur les institutions qui se limite, *« à quelques asparagus près, à la suppression de l'article 16 de la Constitution* [qui autorise le président de la République à assumer temporairement des *« pouvoirs exceptionnels »*] *»*. Ce n'est *« pas étonnant »*, a-t-il relevé : *« Celui qui s'est chargé du projet est président du conseil général et député* [André Vallini, élu de l'Isère]. *Bravo à lui ! Là-dessus est passée Martine Aubry. Il a fallu encore passer le rabot ! »*

Conclusion : *« Il faut changer le disque dur et, accessoirement, le logiciel. Pas seulement la disquette, tous les cinq ans : la gauche, la droite, la gauche... »*, a conclu M. Montebourg. Là-dessus, tout le monde était d'accord.

Clarisse Fabre

Une « montebourgienne » contre Alain Juppé

Marion Paoletti, membre de la Convention pour la VIe République, sera la candidate du PS contre Alain Juppé (RPR) aux élections législatives de 2002, dans la 2e circonscription de Bordeaux. Alain Savary (PS), candidat en 1997, se retire de la course : *« J'étais le candidat probable, mais pas irrévocable* (...)*. J'ai eu envie de prendre un peu de recul »*, explique le député européen, dans un entretien à *Sud-Ouest*, dimanche 9 décembre. La candidature de Mme Paoletti est... incontournable, puisqu'elle est la seule à se présenter. Elle devait être investie par la fédération du PS, lundi 10 décembre. Agée de trente et un ans, *« maîtresse »* de conférences en sciences politiques à l'université de Bordeaux-IV, militante du mandat unique, Mme Paoletti a été battue aux cantonales, en 1994 puis en mars, par le sortant, Stephan Delaux (RPR). Elle sait *« à la fois tenir un discours politique charpenté et mener campagne sur le terrain »*, ajoute M. Savary.

Des trente-quarante ans pour faire naître le temps de la « politique durable »

CE SONT des *« enfants de novembre »*, comme les chantait Barbara quand elle évoquait ces jeunes qui s'étaient éveillés à la politique lors des manifestations de novembre 1986 contre la réforme de l'Université d'Alain Devaquet. Ils ont entre trente et quarante ans et représentent le chaînon manquant des partis politiques, le *« trou générationnel »* du Parti socialiste, où seuls 14 % des militants ont moins de quarante ans.

BIBLIOGRAPHIE

Las de passer pour *« des talents en compétition, des atrophiés du social, des autistes politiques »* ou *« d'aimables adeptes de la "charité business" »*, ils sortent du silence. Dans *Le Bruit du tic-tac,* Olivier Faure, directeur adjoint du cabinet de François Hollande et ancien collaborateur de Martine Aubry, et Lucile Schmid, conseillère d'Elisabeth Guigou, affirment leur engagement d'*« Univériens »* pour *« une société d'émancipation »* fondée sur une démocratie plus participative.

Avec huit autres trente-quarante ans, haut-fonctionnaires, chercheurs, militants ou sympathisants socialistes, Olivier Faure et Lucile Schmid veulent identifier politiquement leur génération, celle qui résiste à l'air du temps de la mondialisation libérale, revendique l'*« autonomie »*, refuse que la politique soit régentée par *« quelques dizaines de milliers d'élus »*.

Le fil conducteur du livre est inspiré d'Hannah Arendt : *« L'avenir est comme une bombe bénéfique ou maléfique, au mécanisme d'horlogerie profondément enfoui, mais dont le tic-tac résonne dans le présent. Les jeunes générations sont, plus que les autres, celles qui entendent le bruit du tic-tac. »*

> Un essai d'identification d'une génération, celle qui résiste à l'air du temps de la mondialisation libérale

L'intérêt de l'ouvrage est de *« penser à froid les sujets chauds de demain »*, en tentant d'introduire dans le débat politique des thèmes qui en sont absents. Les auteurs ne parlent pas des retraites, des institutions ou de la Sécurité sociale, mais réfléchissent sur l'identité française, l'Europe et le monde, le développement durable, l'*« écologie du vivant »*, le droit des enfants, la lutte contre les discriminations, la formation ou Internet, le *« sixième continent »*. Il en résulte des idées qui ont en commun d'inventer de nouveaux modes de délibération.

Dans l'Union européenne, les auteurs veulent créer *« un droit d'interpellation »* des institutions (Parlement, Commission, conseil) par les citoyens.

L'application du principe de précaution, sur des questions comme la sécurité sanitaire, les conduit à prôner *« une contre-expertise totalement indépendante de l'Etat »*, afin de *« traiter les risques avant les dommages »*. Plus globalement, ils suggèrent de mettre en place *« une agence du débat public »* qui, déconnectée du pouvoir exécutif, préparerait et proposerait des débats au Parlement.

Hostiles à l'*« apartheid numérique »*, ils récusent le *« cybervote »* mais veulent faire d'Internet un outil de *« participation collective au processus d'élaboration »*. Ils imaginent aussi un *« intéressement permanent »*, permettant à tout individu de cumuler une allocation et un revenu d'activité tant que ce dernier n'atteint pas un certain niveau, comme par exemple celui du smic à temps plein.

Loin de contester les partis politiques – ils en sont membres eux-mêmes –, ils recherchent, en complément, de nouveaux espaces de débats sur de nouveaux sujets, pour en finir avec la politique *« jetable »*, *« à la petite semaine »*, incarnée pour eux par Jacques Chirac, et faire naître le temps de la *« politique durable »*. Un défi générationnel.

Michel Noblecourt

★ ***Le Bruit du tic-tac,*** **Olivier Faure et Lucile Schmid, Robert Laffont, 270 pages, 19,70 € (129,22 F).**

Comment un obscur bandit d'honneur devient un héros populaire

Prix Le Monde de la recherche universitaire

Collection « Partage du savoir »

En librairie

puf / Le Monde

Lampião, vies et morts d'un bandit brésilien

Élise Grunspan-Jasmin

www.puf.com

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

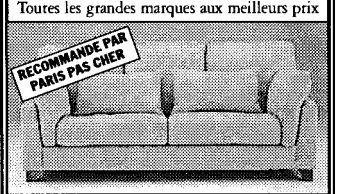

MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j/7

Cinq élections cantonales partielles

ALPES-MARITIMES
Nice-I (second tour).
I., 13 474 ; V., 4 071 ; A., 69,79 % ; E., 3 857.
Marc Concas, PS, 2 010 (52,11 %)... *ÉLU*
Gérard Bosio, DL, 1 847 (47,89 %).

[Marc Concas (PS), quarante-deux ans, enlève à la droite et à la famille Bosio un siège qu'elles détenaient depuis cinquante ans. Cette élection avait été convoquée après l'annulation du scrutin de mars prononcée par le tribunal administratif, pour *« des agissements irréguliers dans le dépouillement des bulletins »*. Les deux mêmes candidats étant arrivés à égalité de voix au second tour, Gérard Bosio, cinquante-quatre ans, avait pu conserver son siège au bénéfice de l'âge.

2 décembre 2001 : I., 13 475 ; V., 3 650 ; A., 72,91 % ; E., 3 581 ; Marc Concas, PS, 1 001 (27,95 %) ; Gérard Bosio, DL, 887 (24,77 %) ; Jean-Marie Colon, div. d., 353 (9,86 %) ; Pierre-Paul Argentieri, FN, 312 (8,71 %) ; Philippe Coudert, RPF, 206 (5,75 %) ; Roland Neri, div. d., 187 (5,22 %) ; Dominique Launay, PCF, 164 (4,58 %) ; Joëlle Martinaux, div. d., 130 (3,63 %) ; Rémi Gaechter, Verts, 123 (3,43 %) ; Xavier Caïtucolli, MNR, 99 (2,76 %) ; Christophe Ricerchi, PCF diss., 68 (1,90 %) ; Michel François, MEI, 28 (0,78 %) ; Gérard Malbéqui, div. d., 23 (0,64 %) ; Jean-Marie Bernard, rég., 0.

18 mars 2001 : I, 13 583 ; V., 6 900 ; A., 49,20 % ; E., 6 288 ; Gérard Bosio, DL, 3 144 (50 %) ; Marc Concas, PS, 3 144 (50 %).]

LOIR-ET-CHER
Blois-I (second tour).
I., 11 400 ; V., 2 870 ; A., 74,82 % ; E., 2 627.
Marie-Hélène Millet, UDF, adj. m. de Blois, 1 667 (63,46 %)... *ÉLUE*
Bernard Villeneuve, div. d., m. de Saint-Denis-sur-Loire, 960 (36,54 %).

[Marie-Hélène Millet (UDF), soutenue par le RPR, adjointe à la culture de la nouvelle municipalité de Blois, succède à Jacqueline Gournault (UDF), devenue sénatrice en septembre. Le canton de Blois-I fait partie de la 1re circonscription du Loir-et-Cher, que détenait Jack Lang avant d'être nommé ministre et que convoite Nicolas Perruchot (UDF) depuis qu'il a remporté la mairie de Blois, en mars.

2 décembre 2001 : I., 11 400 ; V., 3 307 ; A., 70,99 % ; E., 3 226 ; Marie-Hélène Millet, UDF, adj. m. de Blois, 1 415 (43,86 %) ; Bernard Villeneuve, div. d., m. de Saint-Denis-sur-Loire, 560 (17,36 %) ; Jean-Claude Derré, PS, 460 (14,26 %) ; Catherine Fourmont, Verts, 370 (11,47 %) ; Marilyne Hariti-Corbeau, MNR, 243 (7,53 %) ; Gisèle Gachet, PCF, 178 (5,52 %).]

MEUSE
Fresnes-en-Woëvre (second tour).
I., 3 661 ; V., 2 322 ; A., 36,57 % ; E., 2 254.
Régine Trompette, div., 1 046 (46,41 %)... *ÉLUE*
Patrick François, UDF, 874 (38,78 %) ; Henri Graf, PS, m. d'Harville, 334 (14,82 %).

[Arrivée en deuxième position au premier tour avec 53 voix de handicap, Régine Trompette (UDF), maire de Fresnes-en-Wœvre et vice-présidente de la communauté de communes, remporte finalement le siège de conseiller général aux dépens de Patrick François (UDF), le directeur du cabinet de Gérard Longuet, président de la région Lorraine, qui échoue à la succession de ce dernier. Mme Trompette a bénéficié du report des voix du RPR Jean Diseurs, et même, peut-être, d'un certain nombre de voix du candidat PS, qui perd des suffrages entre les deux tours.

2 décembre 2001 : I., 3 662 ; V., 2 099 ; A., 42,68 % ; E., 2 025 ; Patrick François, UDF, 637 (31,46 %) ; Régine Trompette, div., 584 (28,84 %) ; Henri Graf, PS, m. d'Harville, 379 (18,72 %) ; Jean Diseurs, div., 320 (15,80 %) ; Gérard Bilde, FN, 105 (5,19 %).]

LOIRE-ATLANTIQUE
Saint-Herblain Est (premier tour).
I., 15 405 ; V., 3 593 ; A., 76,68 % ; E., 3 490.
Ball. : Bernard Gagnet, PS, adj. m. de Saint-Herblain, 1 128 (32,32 %) ; Jean-Yves Bocher, UDF, 841 (24,10 %).
Elim. : Pierre Tréguier, div. g., 764 (21,89 %) ; Arnaud de Périer, MNR, 303 (8,68 %) ; Roseline Percevault, PCF, adj. m. de Saint-Herblain, 258 (7,39 %) ; Fabienne Bar, FN, 196 (5,62 %).

[Bernard Gagnet (PS) aborde le second tour en position de favori pour succéder à Charles Gautier (PS), maire de Saint-Herblain, élu sénateur en septembre. Il bénéficiera de l'apport des voix du PCF et, surtout, de Pierre Tréguier, présenté par les Alternatifs, les Verts et l'Union démocratique bretonne, qui a recueilli près de 22 % des voix.

15 mars 1998 : I, 16 467 ; V., 8 863 ; A., 46,18 % ; E., 8 510 ; Charles Gautier, PS, m., 4 164 (48,93 %) ; Yves Bocher, UDF-FD, 1 735 (20,39 %) ; Arnaud de Perier, FN, c. r., 1 118 (13,14 %) ; Jacques Caillaud, div. g., 902 (10,60 %) ; Christian Favreau, PCF, adj. m., 591 (6,94 %).]

PUY-DE-DÔME
Pionsat (premier tour).
I., 2 398 ; V., 1 647 ; A., 31,32 % ; E., 1 608.
Ball. : Michel Barrette, PS, m. de Saint-Maigner, 679 (42,23 %) ; Jérôme Gaumet, div. d., m. de Pionsat, 505 (31,41 %) ; André Maymat, div., 264 (16,42 %).
Elim. : Pierre Guet, PCF, 160 (9,95 %).

[Michel Barretta (PS), arrivé en tête au premier tour, affrontera Jérôme Gaumet (div. d.) au second tour, André Maymat (div.), parent du conseiller sortant, décédé, ayant décidé de ne pas se maintenir et d'appeler à voter pour le candidat de droite. La gauche part toutefois en ballottage favorable pour regagner ce canton qu'elle avait perdu en 1997 lors d'une partielle.

15 mars 1998 : I., 2 443 ; V., 1 840 ; A., 24,68 % ; E., 1 775 ; Pierre Maymat, div. d., m., 947 (53,35 %) ; Anne-Marie Vallenet, PS, adj. m., 581 (32,73 %) ; Pierre Guet, PCF, c. m., 212 (11,94 %) ; Michelle Miallet, FN, 35 (1,97 %).]

Une élection municipale partielle

SAINT-EGRÈVE (Isère) (second tour).
I., 10 662 ; V., 5 770 ; A., 45,88 % ; E., 5 432.
Liste Un. d. de Robert Fiat, s., (div. d.), 2 725 (50,17 %), 25 sièges ; liste MDC de Frédéric Vergez (MDC), 2 707 (49,83 %), 8 sièges ;

[Seulement 18 voix séparent la liste d'union de la droite conduite par le maire sortant, Robert Fiat (div. d.), qui conserve le même nombre d'élus, et celle de la gauche, emmenée par Frédéric Vergez (MDC), qui gagne un élu. En dépit de la fusion réalisée avec la liste PS entre les deux tours, sans les Verts, la gauche, qui déjà, en mars, aurait mathématiquement dû l'emporter, doit s'incliner une nouvelle fois.

2 décembre 2001 : I., 10 662 ; V., 5 493 ; A., 48,48 % ; E., 5 355 ; Un. d. (Fiat, div. d.), 1 816 (33,91 %) ; MDC (Vergez, MDC), 1 470 (27,45 %) ; PS (Ribeaud, PS), 1 086 (20,2 8 %) ; div. d. (Grall), 983 (18,36 %).

18 mars 2001 : I., 10 647 ; V., 6 772 ; A., 36,40 % ; E., 6 442 ; Un. d. (Fiat, div. d.), 3 006 (46,66 %) ; G. pl. (Vergez, MDC), 2 903 (45,06 %) ; div. d. (Ramella-Pairin), 533 (8,27 %).]

DÉPÊCHES

■ **LÉGISLATIVES : Lionel Jospin a présenté sa candidature**, vendredi 7 décembre, à l'investiture du Parti socialiste pour les élections législatives dans la 7e circonscrition de Haute-Garonne, en commun avec Patrick Lemasle, son suppléant en 1997, actuel député de la circonscription. Les militants socialistes du Lauragais devaient désigner leurs candidats lundi 10 décembre.

■ **L'Union démocratique bretonne (UDB) a annoncé**, samedi 8 décembre, qu'elle serait présente aux élections législatives de 2002 dans les 36 circonscriptions de la Bretagne « historique », soit les quatre départements de la Bretagne administrative (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan) et en Loire-Atlantique.

■ **MEDEF : invité de l'émission « France Europe Express » sur France 3, dimanche 9 décembre, Ernest-Antoine Seillière s'est dit candidat *« improbable »*** à l'élection présidentielle de 2002. Le président du Medef a revendiqué un *« droit d'ingérence »* dans le débat politique au nom des entrepreneurs.

■ **LOGEMENT : le Conseil constitutionnel a validé les dispositions de la loi de solidarité et de renouvellement urbain** (SRU) sur la taxation des communes disposant de moins de 20 % de logements sociaux. A partir du 1er janvier 2002, les communes qui ne respectent pas ce quota se verront prélever 1 000 francs (152 euros) par logement manquant. Initialement, la loi ouvrait au préfet la possibilité de doubler le montant de la taxe si la commune ne définissait pas un programme triennal de construction. Le nouveau dispositif établit une procédure contradictoire entre le préfet et la commune.

IMMIGRATION La zone d'attente de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle accueille en permanence plus d'une centaine d'étrangers, non admis en France à leur descente d'avion, ou souhaitant déposer une demande d'asile. ● LES CONDITIONS D'ACCUEIL sont précaires : ils restent parfois plusieurs jours sans manger, n'ont pas toujours accès aux toilettes et beaucoup ne parviennent pas à obtenir les formulaires de demande d'asile auprès de la police aux frontières. ● EN DÉCEMBRE, cette zone d'attente, où les étrangers peuvent être maintenus jusqu'à vingt jours, était surpeuplée : elle comptait plus de 400 personnes pour 296 places. ● LES ASSOCIATIONS de défense des étrangers, qui dénoncent cette situation, devaient être reçues à Matignon lundi 10 décembre. ● L'ASSEMBLÉE NATIONALE doit examiner, mardi 11 décembre, une proposition de loi sur le statut des mineurs étrangers.

A Roissy, des dizaines d'étrangers, privés de droits, sont maintenus dans la précarité

La zone d'attente de l'aéroport Charles-de-Gaulle accueille les demandeurs d'asile à leur descente d'avion. Ils restent parfois plusieurs jours sans manger, n'ont pas toujours accès aux toilettes, et beaucoup ne parviennent pas à obtenir les formulaires administratifs

LES PANNEAUX d'affichage annoncent sans discontinuer les *« vols annulés »*. L'aérogare 2 B de Roissy-Charles-de-Gaulle est étrangement calme ce jeudi 6 décembre.

REPORTAGE

« J'ai demandé l'asile aux policiers. Ils m'ont renvoyé. J'ai déjà essayé quatre fois »

Les aiguilleurs du ciel ont décrété une grève de vingt-quatre heures et de rares voyageurs errent entre les magasins *duty free*. Soudain, cinq Africains encadrés par deux policiers sortent d'une salle d'embarquement et se dirigent vers les toilettes. Premier aperçu d'une longue série de personnes parquées dans différents recoins de l'aéroport. Etrangers non admis sur le territoire, ils sont retenus en zone d'attente.

8 h 50. Le sénateur (PCF) Robert Bret se présente au poste de la police aux frontières (PAF) pour la visite de contrôle que la loi l'autorise à effectuer en tant que parlementaire. Au mur, une affiche reproduit la Déclaration universelle des droits de l'homme. Un tableau indique les noms des quarante-sept étrangers maintenus à quelques mètres de là. *« Les deux ZAPI* [zones d'attente pour personnes en instance] *sont pleines à craquer. On est un peu pris au dépourvu »*, s'excuse l'officier de quart de la PAF en ouvrant le chemin vers l'« extension », une salle d'embarquement d'Air France réquisitionnée par le ministère de l'intérieur.

Derrière les paravents blancs à liséré jaune qu'Aéroports de Paris utilise pour masquer les chantiers, une petite foule d'étrangers, africains pour la plupart, attendent, assis ou prostrés. Les femmes se sont regroupées. Une odeur acre de saleté prend à la gorge. La chaleur est lourde. Sur le côté, dix personnes patientent depuis une heure pour aller aux toilettes. Le long des baies vitrées, quatre cabines téléphoniques. Deux sont hors service, les deux autres n'acceptent que la Carte bleue. Un policier distribue le petit déjeuner : un café sans sucre et un morceau de pain.

Plusieurs hommes approchent, ils montrent la notification de leur non-admission sur le territoire et de maintien en zone d'attente en attendant leur vol de retour. Sissé M., Sénégalais âgé de vingt-six ans, relève le bas de son pantalon pour montrer sa peau grise : *« Je ne me suis pas lavé depuis onze jours »*, assure-t-il, las. *« Il faut attendre trois heures pour aller aux toilettes. La nourriture est mauvaise »*, reprend Adama B., Burkinabé, qui a fui les ratonnades en Côte d'Ivoire. Certains disent avoir été aidés par le personnel d'Air Afrique pour obtenir une place sur un vol en direction de Paris. Ils ont tous payé entre 25 000 et 40 000 francs.

NI REFOULÉS NI ADMIS

Beaucoup racontent des persécutions, des brimades, des viols, les assassinats de membres de leur famille dans leur pays. Ces récits, ils n'ont pu les faire entendre en arrivant. *« Dès ma sortie d'avion, un policier m'a demandé ce que je foutais là parce que je n'avais pas de passeport. J'ai demandé l'asile mais il a fait semblant de ne pas entendre »*, explique Alpha C., Guinéen. Des dizaines d'autres témoignent de ce refus d'enregistrer les demandes. Joël L., Sierra-léonais, *« le réclame tous les jours »*. En vain.

« Quelqu'un veut encore du café ? », s'enquiert le policier à l'entrée. Quelques minutes plus tard, des croissants arrivent. *« C'est la première fois. C'est parce que vous êtes venus »*, glisse Alpha C. Le chef de quart assurera quelques minutes plus tard que les étrangers peuvent déposer leur demande d'asile *« dès qu'ils le souhaitent »*. *« Nous prenons sur procès-verbal, leur donnons une copie et alors nous les transférons à l'hôtel »*, insiste l'agent de la PAF.

Au moment où les visiteurs quittent l'« extension », une main tape à une baie vitrée. Dans un recoin qui sert de lieu de repos, en zone internationale, six hommes sont assis. Eux n'ont pas le droit d'accéder à la salle d'embarquement : ils n'ont pas été enregistrés comme désirant entrer sur le territoire. Ni refoulés ni admis. Depuis trois, cinq ou sept jours, ces Afghans, Irakiens ou Congolais attendent que les agents de la PAF les « voient ». Avec toujours les mêmes accusations. *« Dès que je suis arrivé, je me suis présenté au poste pour demander l'asile. Ils m'ont renvoyé. J'ai déjà essayé quatre fois »*, relate Olivier P. en montrant son dos lacéré. Ce jeune Congolais affirme être un militant du Mouvement populaire de la révolution, pourchassé à Kinshasa. Un Irakien au teint gris explique dans un mauvais anglais qu'il n'a pas mangé depuis six jours. Aucun repas n'est prévu de ce côté-là de la paroi. *« On ne peut pas nourrir tout le monde !*, explique le chef de la PAF. *C'est vrai qu'il y en a qui errent en zone internationale car il y a trop de demandes. »*

FAUX PASSEPORT

Terminal 2 A, 11 heures. Au sous-sol, sous un escalier, la *« salle de correspondance des non-admis »* : un poste de police dans deux pièces aveugles. La première abrite une montagne de sacs de voyage, un couple chinois et une Angolaise avec ses deux enfants. Dans la seconde, d'une surface d'environ 25 m², trente-neuf personnes s'entassent sur des bancs métalliques ou attendent allongées sur un tapis posé au sol. Quatre bouteilles d'Evian remplies d'urine s'alignent le long du mur de béton. Pas de douche, pas de sanitaires, aucun paravent. Pendant leur maintien en zone d'attente – vingt jours maximum –, tous reçoivent un repas par jour. Certains en sont à leur dix-neuvième repas...

De très jeunes visages se tendent. Boubakar M., Guinéen, s'approche : *« Depuis neuf jours, on m'a demandé quatre fois de partir. Comme je refusais, les policiers m'ont giflé. »* Amadou, Guinéen lui aussi, au visage encore imberbe, attend depuis treize jours avec une blessure à la jambe : *« Le médecin ne m'a donné que de l'aspirine »*, assure-t-il. Le juge a maintenu l'enfant malgré ses quinze ans, tout en précisant que sa demande d'asile *« est prise en compte »*. Dialo K., lui, essaie de faire reconnaître son âge. Guinéen, comme ses deux voisins, il affirme avoir quatorze ans. La police a retenu l'âge noté sur son faux passeport, vingt et un ans, en dépit de sa silhouette et de ses traits adolescents. *« Au tribunal, l'avocate a dit : "Regardez, c'est un enfant". Le juge l'a reconnu et demandé un examen osseux pour déterminer mon âge. Mais cela fait cinq jours et on ne m'a pas emmené à l'hôpital. »*

Terminal 2 F, au bout de la zone internationale, sous les boutiques de luxe ornées pour Noël, le poste de police a été repeint à neuf. Au centre, une porte vitrée où apparaissent deux visages collés au carreau. Derrière, quatorze étrangers s'y entassent, dans une pièce de 9 m² sans fenêtres. *« C'est impossible de savoir s'il fait jour ou nuit »*, raconte l'un d'eux. Ici encore, des plaintes montent sur l'attente pour aller aux toilettes, l'insuffisance de nourriture. *« Hier, j'ai râlé, un policier m'a dit de manger mes chaussures »*, dit Isidore T., Burkinabé. Un homme jusque-là silencieux tend un morceau de papier : *« J'ai demandé à partir pour l'Equateur. J'ai de l'argent mais ils ne veulent pas me laisser repartir. S'il vous plaît, vous ne pouvez pas m'acheter un billet ? »*

Sylvia Zappi

★ Ce reportage a été réalisé lors d'une visite inopinée de Robert Bret, sénateur (PCF) des Bouches du Rhône, en zone d'attente. *Le Monde*, alerté sur l'aggravation des conditions de maintien des étrangers à Roissy, avait par deux fois demandé (le 22 et le 29 novembre) une autorisation de visiter cette zone au cabinet de Daniel Vaillant. Devant le refus du ministère de l'intérieur, la direction du journal a décidé de le faire sans autorisation.

Dix-sept associations interpellent Lionel Jospin

Dix-sept associations ont adressé une lettre ouverte à Lionel Jospin, le 17 octobre, pour dénoncer la situation des étrangers dans les zones d'attente. Amnesty International, l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafe), la Cimade, le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat des avocats de France et le Syndicat de la magistrature, notamment, exhortent le gouvernement à prendre des mesures pour mettre fin *« aux multiples dysfonctionnements ou illégalités préjudiciables aux étrangers maintenus »*. Elles estiment que *« le dispositif qui prévaut actuellement ne peut être considéré comme respectueux du droit des personnes et des règles françaises et européennes relatives à la protection du droit des individus »*. Les signataires devaient être reçus par les conseillers du premier ministre, lundi 10 décembre. Mardi, ils devraient rendre public leur diagnostic des zones d'attente et dénoncer *« ces lieux de privation de liberté pour les étrangers »*.

« Ils dorment là des jours durant, ne peuvent se laver »

DES DIZAINES d'employés côtoient chaque jour les étrangers maintenus dans les différentes zones d'attente de l'aéroport de Roissy. Hôtesses, employés des compagnies aériennes, femmes de ménage ou agents de sécurité, ils fermaient jusqu'ici les yeux sur les mauvaises manières de la police aux frontières. Depuis quelques jours, certains ont décidé de témoigner.

● Pierre, employé, et Marie, hôtesse au sol au terminal 2B dans une compagnie aérienne.

« On a vu la situation se détériorer depuis quelques semaines. Il y a un mois, la police a réquisitionné une salle d'embarquement. On s'est dit alors que c'était provisoire. Le premier jour, ils y ont maintenu huit "proposés reconduite frontière" [les étrangers que la France veut renvoyer dans leur pays]. Le week-end suivant, ils étaient soixante-dix, hommes, femmes et enfants mélangés. Ils dorment là des jours durant, ne peuvent se laver. Comme il n'y a pas de sanitaires, les hommes urinent dans des bouteilles. Les odeurs sont terribles car il n'y a pas d'aération. Un jour, les policiers leur ont distribué des pommes comme repas : cela faisait zoo. On les traite de manière inadmissible. Quand on a compris qu'ils allaient rester, on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose, alerter. Nous assistons de plus en plus à des embarquements forcés avec des policiers violents. Avant, ces étrangers, on les voyait passer lors de l'embarquement, menottés. On les entendait parfois hurler, pleurer, parce qu'ils ne voulaient pas repartir. »

● Claude, agent d'une société privée de sécurité. Il assiste la police aux contrôles des frontières.

« Cela fait des années que je travaille à Roissy à côté des policiers. Par lâcheté, je n'ai jamais eu le courage de dénoncer. Jusqu'au jour où j'ai vu arriver ce couple libanais avec ses trois enfants. Ils attendaient d'être enregistrés comme demandeurs d'asile, en zone internationale. Tous les jours, ils se signalaient au poste de police, mais les agents les renvoyaient s'asseoir. Ils sont restés là quatre semaines avant de repartir vers le terminal B. Ils ne pouvaient pas se laver, n'avaient aucune distribution de nourriture. Ils avaient de l'argent mais ne pouvaient rien acheter, car il n'y a ni cafétéria ni distributeur.

» Un jour, je suis allé chercher des sandwichs pour eux mais j'ai dû me cacher car la police nous interdit de leur parler. J'ai appelé une femme de ménage qui a tout caché dans un sac-poubelle et l'a discrètement posé à côté d'eux en passant le balai. La police les laisse s'épuiser en attendant qu'ils s'en aillent d'eux-mêmes. D'autres jours, on voit un étranger traîné endormi par deux policiers pour un embarquement forcé : un médecin lui a fait une piqûre. »

● Olivier Eyraud, salarié d'Air France, et syndicaliste à la CFDT.

« Je travaille à Roissy depuis 1983. C'est en voyant ce qui se passait lors des embarquements des étrangers reconduits que je me suis décidé à devenir visiteur pour le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Grâce à mon travail, j'ai voyagé et vu la misère du monde. Mais je ne pensais pas voir ça là où je vis. Voir comment on les parque, comment on refuse de les entendre, les écouter parler de coups dans les aérogares. Ce n'est que ma troisième visite. C'est très dur. J'espère pouvoir, comme l'autre soir, attendre que tout le monde soit couché à la maison avant de pleurer comme un enfant. Trois jours après la visite, je suis encore bouleversé. »

S. Z.

Des locaux surpeuplés

● Maintien en zone d'attente. Sont maintenus en zone d'attente les étrangers à qui les autorités ont opposé un refus d'entrée sur le territoire, qui sollicitent l'asile ou pour qui le transit a été interrompu (refus d'autorisation d'entrée du pays de destination ou faux visa). La loi sur l'immigration précise que ce maintien doit se faire dans des locaux assurant « des prestations de type hôtelier ».
A Roissy, deux bâtiments servent pour l'hébergement : les ZAPI 2 et 3 (zones d'attente pour personnes en instance) situées à proximité de l'aérogare. Ces locaux, qui ont été agrandis, peuvent accueillir 296 personnes.
● Droit. L'étranger à qui l'entrée sur le territoire est refusée ne peut être renvoyé dans son pays contre son gré avant le délai d'un jour franc. Il peut, dans ce délai, formuler une demande d'asile. Après avis d'un représentant du ministère des affaires étrangères, la police aux frontières (PAF) se prononce sur la recevabilité de la demande. Si elle juge celle-ci « manifestement infondée », la PAF tente de renvoyer l'étranger dans son pays de provenance dès que le premier vol se présente. Le maintien en zone d'attente est contrôlé par un juge judiciaire, qui, au terme des quatre premiers jours, statue sur le renouvellement du maintien. Il ne peut excéder vingt jours ; au-delà, l'étranger doit être relâché.
● Afflux. Les capacités d'accueil des zones d'attente n'ont pas suffi ces dernières semaines : le 6 décembre, 408 étrangers étaient maintenus ; une semaine auparavant, ils étaient 510.
La PAF a réquisitionné une salle d'attente dans le terminal 2 et utilisé ses locaux dans les différentes aérogares de l'aéroport de Roissy. Les autorités sont confrontées depuis dix ans à une augmentation régulière des personnes refoulées à la frontière. Le nombre total de personnes maintenues a atteint 19 000 personnes en 2000 contre 9 300 en 1999, soit une augmentation de 103 %. A la fin du premier semestre 2001, il étaient déjà 10 700. 89 % de ces étrangers arrivent à l'aéroport de Roissy. Le reste se partage entre l'aéroport d'Orly et les différents aéroports, gares et ports de France.
● Accès. Sept associations sont habilitées par le ministère de l'intérieur à visiter les zones d'attente et à apporter une assistance aux étrangers, notamment les demandeurs d'asile. Il s'agit de l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers, France terre d'asile, la Croix-Rouge française, Amnesty International, la Cimade, Médecins sans frontières et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. Elles ont effectué 65 visites en 2000, dont 35 à Roissy. Depuis la loi du 15 juin 2000 renforçant la présomption d'innocence et le droit des victimes, les députés et les sénateurs sont autorisés à visiter les zones d'attente. La presse y est interdite d'accès.

L'Assemblée nationale examine le droit des mineurs isolés

L'ASSEMBLÉE nationale doit examiner, mardi 11 décembre, un amendement du gouvernement à la proposition de loi sur l'autorité parentale, qui tente de donner un cadre légal au maintien des mineurs en zone d'attente. Le gouvernement avait déjà tenté de légiférer sur ce dossier en présentant un amendement, le 10 mai, au projet de loi de modernisation sociale ; les sénateurs l'avaient rejeté. Quelques jours plus tôt, la Cour de cassation avait estimé qu'un mineur en zone d'attente ne peut être représenté par un administrateur provisoire, comme l'avait exigé la cour d'appel de Paris, saisie du cas d'une jeune Nigériane. La Cour de cassation avait expliqué que cette nomination n'était pas prévue par la loi. Le gouvernement voulait y remédier en amendant l'ordonnance de 1945.

Les autorités françaises sont en effet confrontées à une augmentation du nombre de mineurs arrivant seuls sur le territoire, fuyant le plus souvent des pays en guerre ou la pauvreté. En 2000, selon le bilan du ministère de l'intérieur, 849 mineurs sont ainsi arrivés, principalement en provenance de Sierra Leone, de République démocratique du Congo ou du Sri-Lanka. Ils seraient en fait au moins 2 000 selon les associations. Un chiffre multiplié par six en deux ans, mais qui reste modeste comparé à l'ensemble des arrivées en zone d'attente.

UN ADMINISTRATEUR « AD HOC »

La loi sur l'immigration ne faisant pas mention du sort des enfants étrangers, ces mineurs sont traités comme les adultes : placés en zone d'attente, ils peuvent y rester un maximum de vingt jours, s'ils ne sont pas refoulés avant. La plupart sont relâchés par le juge lors du renouvellement de leur maintien. Le placement en zone d'attente et l'interdiction d'entrée sur le territoire se heurtent en effet à l'incapacité juridique de ces jeunes du fait de leur minorité et aux textes internationaux de protection de l'enfance, que la France a ratifiés.

L'amendement du gouvernement, présenté par Ségolène Royal mardi 11 décembre, vise à modifier la loi en prévoyant la nomination d'un administrateur *ad hoc* pour les mineurs étrangers dès leur arrivée. Ce dernier serait chargé de représenter le mineur dans toutes les procédures le visant : placement en zone d'attente, demande d'asile, mais aussi reconduite dans son pays d'origine. Adopté en première lecture au Sénat le 21 novembre (*Le Monde* du 23 novembre), l'amendement gouvernemental a été légèrement modifié par la commission des lois de l'Assemblée. Le député socialiste François Colcombet, tout juste revenu d'une visite en zone d'attente qui l'a *« estomaqué »*, a tenu à préciser que le procureur de la République pouvait, parallèlement, saisir le juge des enfants ou le juge des tutelles. L'administrateur pourrait être choisi parmi les associations de défense des droits des étrangers.

Ces garanties semblent trop légères aux associations de défense des étrangers. *« Nommer un administrateur permettra au ministère de refouler les mineurs en toute légalité »*, assure la Cimade. *« Je suis navré que la sollicitude de la ministre de la famille à l'égard des mineurs ne s'étende pas aux mineurs étrangers »*, remarque Michel Tubiana. Le président de la Ligue des droits de l'homme rappelle que la Commission nationale consultative des droits des l'homme avait donné son feu vert au projet gouvernemental *« à condition que ces mineurs soient d'abord admis sur le territoire »*.

S. Z.

La Ville de Paris lance un plan de dépistage du saturnisme chez les enfants

Cinq arrondissements du Nord-Est sont concernés

LE DÉPISTAGE du saturnisme infantile – ou intoxication par les peintures au plomb – devrait prendre un tour nouveau dans la capitale. Le budget 2002 de la Ville de Paris, qui doit être débattu les 17 et 18 décembre par le Conseil de Paris, devrait consacrer 600 000 francs (90 000 euros) au dépistage de la maladie en milieu scolaire.

Sont concernés cinq arrondissements parisiens – les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e – où se trouve concentré un parc important de logements dégradés ou insalubres. Cette somme devrait permettre le recrutement de deux infirmières affectées au dépistage et à l'achat de matériel spécialisé.

Il ne s'agit pas d'un dépistage systématique de tous les enfants scolarisés dans ces arrondissements. La maladie du saturnisme touche uniquement les enfants qui ingèrent ou qui ont ingéré, pendant une période longue, des écailles d'anciennes peintures au plomb – fabriquées avant 1940. Les mauvaises conditions de logement sont toujours associées à la maladie.

ÉCOLE DÉLABRÉE

Toutefois, en juin, le cas d'un enfant de cinq ans intoxiqué alors que ses conditions de vie et de logement semblaient satisfaisantes avait alerté la mairie de Paris et les services de santé scolaire. L'état de délabrement de son école, située dans le 18e arrondissement, avait rapidement été mis en cause et d'autres cas similaires, dans le même établissement, avaient été découverts.

Durant l'été, un plan de *« mise hors plomb »* des peintures dégradées – qui consiste à les recouvrir pour les mettre hors de portée des enfants – avait été lancé en urgence par la mairie de Paris dans plus de 150 écoles, en attendant de véritables travaux de rénovation.

8 630 ENFANTS À RISQUES

Depuis 1987, 9 603 enfants *« à risques »* ont été testés par les services de la protection maternelle et infantile (PMI). Sur cette population, 4 300 présentaient une plombémie supérieure à 100 microgrammes par litre de sang, considérée comme un seuil nécessitant une surveillance médicale en vue d'un éventuel traitement. L'initiative prise la nouvelle équipe municipale va concerner 8 630 enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires des cinq arrondissements à risques.

Ces enfants ont été sélectionnés sur la base d'une plombémie déjà détectée dans la fratrie, de mauvaises conditions de logements signalées par les services sociaux ou de problèmes de comportements notés par les enseignants.

Au-delà de ces moyens nouveaux de dépistage, la Ville va toutefois se trouver confrontée au problème de la prévention du saturnisme. Or c'est un problème autrement difficile à résoudre dans la mesure où le seul moyen d'endiguer la progression de la maladie est d'extraire l'enfant du milieu contaminant. Cela implique en conséquence de trouver un nouveau logement à sa famille.

Christine Garin

Une nouvelle enquête a été ouverte sur la gestion de la MNEF

L'ex-directeur général, Olivier Spithakis, a été interrogé comme « témoin assisté »

La Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), mise en liquidation en novembre 2000, fait l'objet d'une nouvelle information judiciaire. La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés a porté plainte contre la mutuelle à la suite de 50 millions de francs de créances qui ne lui ont pas été remboursées.

MISE EN LIQUIDATION par le tribunal de grande instance de Paris en novembre 2000, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) continue toutefois d'occuper le terrain judiciaire. Depuis l'été, le pôle financier parisien enquête sur d'éventuelles malversations financières qui auraient été commises entre 1996 et 2000. Conduite dans la plus grande discrétion, l'information judiciaire, ouverte contre X... pour *« abus de confiance »* le 17 août, a pour origine une plainte avec constitution de partie civile déposée par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Elle a entraîné l'audition de l'ancien directeur général (de 1983 à 1998), Olivier Spithakis, interrogé le 23 novembre en qualité de *« témoin assisté »* par la juge d'instruction Valérie Schoonwater – à qui devrait succéder un autre magistrat dans les jours qui viennent, du fait de sa nomination au parquet de Melun (Seine-et-Marne).

Les faits portent sur les créances que détient la CNAMTS sur la MNEF et qui ne lui ont jamais été remboursées. En vertu d'une convention signée le 18 mars 1996, afin de simplifier le système de remboursement des soins, la caisse de Sécurité sociale devait adresser à la MNEF les sommes dues aux étudiants adhérents à cette mutuelle, à charge pour cette dernière de faire parvenir à ses affiliés des lettres-chèques. Il est apparu que, chaque année, de nombreux chèques n'étaient pas encaissés : soit parce que les étudiants les égaraient, soit parce qu'ils étaient retournés à la MNEF avec la mention *« n'habite plus à l'adresse indiquée »*. Or une partie de ces chèques n'a jamais été remboursée par la MNEF à la CNAMTS, qui estime à environ 50 millions de francs le montant des sommes qui lui seraient dues. *« Ce n'est qu'une évaluation »*, explique Me Pierre Cycman, l'avocat de la CNAMTS. *« Pour être plus précis, il faudrait pouvoir identifier précisément ces fonds. Or, alors que la convention signée en 1996 prévoyait qu'ils devaient transiter sur un compte spécial, ils ont été mélangés aux comptes courants de la MNEF. »* Selon Me Cycman, *« au mieux, cela a constitué un moyen pour l'équipe Spithakis de faire de la trésorerie en jouant avec les comptes ; au pire, il s'agit d'un détournement »*.

CHÈQUES NON ENCAISSÉS

Interrogé par *Le Monde*, dimanche 9 décembre, Olivier Spithakis a contesté cette version des faits. L'ancien directeur général de la MNEF, qui observe qu'il n'a *« pas été mis en examen »*, s'est dit *« heureux que la justice se penche sur cette affaire »*. *« L'instruction va confirmer ce que je répète depuis des mois, à savoir qu'on a manipulé les comptes de la mutuelle après mon départ afin de la liquider »*, a-t-il déclaré. Selon M. Spithakis, qui a quitté la direction de la MNEF le 30 décembre 1998, *« jusqu'à la nomination des administrateurs provisoires, en novembre 1999, la MNEF a remboursé régulièrement à la CNAMTS les chèques non encaissés par les étudiants. A partir de cette date, cela n'a plus été le cas, et les fonds ont été versés sur les comptes courants de la MNEF. »*

M. Spithakis juge *« absurde »* qu'on l'accuse d'avoir lui-même dissimulé ces sommes : *« Dans mes bilans, il y avait d'ailleurs une ligne intitulée : "dû à la CNAM " »*, affirme-t-il. Olivier Spithakis dit avoir apporté à la juge d'instruction *« des éléments incontestables attestant que les administrateurs provisoires ont volontairement dévalué les actifs de la MNEF, avec la complicité du gouvernement : pour des raisons d'image, Lionel Jospin avait tout intérêt à voir la MNEF rayée de la carte »*. Au cours de son audition par Mme Schoonwater, l'ancien directeur général de la mutuelle, qui assure avoir laissé *« 88 millions de francs dans les caisses »* à son départ de la MNEF, a évoqué plusieurs opérations qu'il qualifie de *« tristement exemplaires »*. La principale concerne la vente en septembre 2000 de 1 102 actions que détenait la MNEF dans une société de services informatiques, Consult. L'acquéreur prit possession des actions au prix unitaire de 482 francs, avant de les revendre, trois mois plus tard, près de 18 fois plus cher, soit 8 505 francs l'action. Cette affaire fait l'objet d'une procédure civile diligentée par le liquidateur judiciaire de la MNEF.

Sollicité par *Le Monde* lundi 10 décembre, l'un des anciens administrateurs provisoires, l'actuel président de l'ARC, Georges Merlhe, a affirmé que *« les quelque 50 millions dûs à la Sécurité sociale n'ont en aucun cas été camouflés ou détournés »*. *« Lorsque nous avons présenté les comptes au tribunal, au terme de notre mission, cette dette était d'ailleurs bien actée »*, a-t-il ajouté. M. Merlhe juge *« dénuées de fondement »* les accusations d'Olivier Spithakis quant à une éventuelle sous-évaluation des actifs de la MNEF et assure n'avoir *« jamais reçu le moindre message de Matignon dans cette affaire »*.

Fabrice Lhomme

DÉPÊCHES

■ **FAMILLE : la Cour européenne des droits de l'homme a jugé recevable** une requête déposée contre la France par une jeune femme « née sous X », a indiqué, samedi 8 décembre, son avocat, Me Didier Mendelsohn. Abandonnée à l'âge de deux mois, Pascale Odièvre, une Parisienne âgée de 36 ans, avait jugé inadmissible, le 16 octobre devant la Cour, que ses recherches pour retrouver sa mère et accéder à ses trois frères soient rendues impossibles par la loi de l'accouchement sous X.

■ **JUSTICE : Francis Heaulme et Philippe Elivon ont été condamnés** respectivement à trente et quinze ans de réclusion criminelle, samedi 8 décembre, par la cour d'assises de la Moselle, pour le meurtre d'Annick Maurice, en 1986, près de Metz. Francis Heaulme, déjà condamné cinq fois pour meurtre dont deux fois à la réclusion à perpétuité, a décidé de faire appel.

■ **Bernard Bonnet fera appel du jugement** du tribunal correctionnel d'Ajaccio le 11 janvier s'il n'obtient pas *« la relaxe pure et simple »* dans l'affaire des paillotes, a-t-il expliqué dimanche 9 décembre sur France Inter. *« J'irai ensuite, s'il le faut, devant la Cour de cassation et devant la Cour européenne des droits de l'homme »*, a ajouté l'ancien préfet de Corse, contre qui trois ans de prison ferme ont été requis.

■ **ATTENTATS : trois cocktails Molotov ont été lancés** dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 décembre dans la cour de la maison d'un policier du commissariat de Saint-Jean-de-Luz, à Ascain (Pyrénées-Atlantiques). L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, n'a pas fait de victime.

■ **ÉPIDEMIE : quatre cas groupés de listériose ont été identifiés** chez des femmes enceintes et, chez l'une d'entre elles, cette infection bactérienne a été à l'origine d'une fausse couche. La direction générale de la santé a indiqué, vendredi 7 décembre, que ces diagnostics avaient été portés dans *« plusieurs départements »*, en octobre et novembre. L'Institut national de veille sanitaire mène une enquête pour tenter d'identifier l'origine alimentaire de ces cas.

Pour Noël, grâce au chéquier Orange disponible en points de vente, bénéficiez d'offres avantageuses pour découvrir ou faire découvrir les différents produits et services Orange. Forfait ajustable, compte mobile ou mobicarte, vous avez jusqu'au 15 janvier 2002 pour choisir l'offre qui vous convient. Conditions de l'offre au 0 800 830 800.

Le futur, vous l'aimez comment ?

Soit une valeur de 65,60 F - 131,19 F - 196,79 F et 983,94 F. Offres valables en France métropolitaine.

★ BETC EURO RSCG

DISPARITIONS

Hélène Riffault

Une pionnière des sondages

AVEC LA MORT d'Hélène Riffault, à l'âge de quatre-vingts ans, une page de l'histoire des sondages se tourne. Après avoir obtenu un diplôme de HEC, elle devint dès 1945 directrice générale de l'IFOP, Institut français d'opinion publique. Cette société était le seul institut français de sondages jusqu'à la création de la Sofres en 1962. A l'IFOP, Hélène Riffault fut la principale collaboratrice de Jean Stoetzel, éminent sociologue, qui avait fondé l'institut en 1938. Elle en fut président-directeur général de 1978 à 1979. De 1980 à 1987, elle a dirigé l'institut Faits et Opinions, société qui avait su garder l'esprit de l'IFOP des origines, avec beaucoup de sérieux méthodologique et une collaboration forte avec les milieux universitaires.

Au cours d'une longue carrière professionnelle, elle a largement contribué à former une partie des professionnels actuels du sondage, qui ont toujours admiré sa grande rigueur et son inlassable perfectionnisme. Elle a aussi inventé de nouvelles méthodes et créé des types d'enquêtes qui durent encore. Elle a ainsi participé activement, avec Jacques-René Rabier, au lancement en 1974 par la Commission européenne des enquêtes Eurobaromètres. Sur le plan international, elle a été pendant très longtemps fort active dans l'association Wapor (World Association for Public Opinion Research) et dans le réseau international des instituts Gallup. Elle a joué un rôle très important dans la mise au point de la première enquête européenne sur les valeurs en 1981. Au début des années 1990, elle a créé l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (Arval), regroupant des professionnels du sondage, des universitaires et des chercheurs. Elle voulait ainsi donner une pérennité à la réalisation et à l'exploitation de cette grande enquête internationale sur le territoire français.

Elle avait beaucoup publié, dont un ouvrage collectif avec Arval, *Les Valeurs des Français* (PUF, 1994) et un numéro spécial de *Futuribles* (1995). Par toute son activité, elle aura ainsi largement contribué au progrès des analyses comparatives sur les différentes sociétés européennes.

Pierre Bréchon,
président d'Arval

■ **MAURICE NILÈS**, ancien député (PCF) de la Seine-Saint-Denis et ancien maire de Drancy, est mort mercredi 5 décembre. Né le 12 août 1919 à Paris, ouvrier fraiseur, Maurice Nilès s'était engagé très tôt dans les rangs communistes ; pendant la guerre 1939-1945, il était parvenu à s'évader du camp de Voves (Eure-et-Loir), où il avait été interné pour faits de Résistance, avant de devenir commandant FTP dans la région de Bordeaux. Conseiller municipal de Drancy dès 1947, Maurice Nilès a été maire de cette commune de mars 1959 à janvier 1997 et député de la 42e circonscription de la Seine (Le Bourget, Drancy), devenue la 4e circonscription de la Seine-Saint-Denis, de novembre 1958 à mars 1986, date à laquelle il avait cédé son siège à Jean-Claude Gayssot.

NOMINATIONS

JUSTICE

Jean-Louis Gallet a été nommé directeur des affaires civiles et du sceau et **Gérard Loubens** procureur général à la cour d'appel de Fort-de-France, lors du conseil des ministres de mercredi 5 décembre. Jean-Louis Gallet succède à Danielle Raingeard de La Blétière, nommée en juillet premier président de la cour d'appel de Dijon, et Gérard Loubens remplace Robert Finielz, nommé en mars directeur des affaires criminelles et des grâces.

[Né le 19 octobre 1947 à Lyon, titulaire d'un diplôme d'études approfondies de droit privé, **Jean-Louis Gallet** a été nommé auditeur de justice en 1970. Substitut du procureur de la République au tribunal de grande instance de Marseille (1973-1977), il a ensuite été substitut (1977-1979), puis premier substitut du procureur de la République au tribunal de grande instance de Strasbourg (1979-1983), avant d'être substitut du procureur général (1983-1985), puis conseiller à la cour d'appel de Colmar (1985-1988), inspecteur des services judiciaires (1988-1995), président de chambre à la cour d'appel de Versailles (1995-2000). Depuis juillet 2000, Jean-Louis Gallet était président du tribunal de grande instance de Créteil.]

[Né le 28 novembre 1949 à Lyon, licencié en droit et diplômé d'études supérieures de sciences criminelles, **Gérard Loubens** a été nommé auditeur de justice en 1973. Substitut du procureur de la République au tribunal de grande instance de Castres (1975-1978), il a ensuite été substitut du procureur de la République au tribunal de grande instance de Paris (1978-1981), avant d'être adjoint du secrétaire général de ce parquet (1981-1982), magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice (1982-1986), procureur de la République au tribunal de grande instance d'Agen (1986-1993), puis d'Evreux (1993-1998). Depuis mars 1998, Gérard Loubens était procureur de la République au tribunal de grande instance du Havre.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 5 décembre sont publiés :

● **Vins :** trois décrets relatifs aux conditions de production de certains vins de pays.

Au *Journal officiel* du jeudi 6 décembre sont publiés :

● **Fonds spéciaux :** deux décrets instituant des indemnités pour sujétions particulières des personnels en service à la présidence de la République et dans les cabinets ministériels.

LE MONDE diplomatique

L'OMC relance la globalisation

Par Bernard Cassen

Egalement au sommaire :

Le nouveau visage du monde, par Ignacio Ramonet
Le grand écart des dirigeants du Golfe
Occasion perdue au Nicaragua
Retour de la mal-vie dans le monde du travail
Répression quotidienne en Palestine

NUMÉRO DE DÉCEMBRE 2001
En vente chez votre marchand de journaux 25 F - 3,81€

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Julien et Martine Ballada,
Lionel Esparza
ont le chagrin de faire part du décès de

Salvador BALLADA,

à l'âge de cinquante-six ans, le 6 décembre 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Médard, Paris-5e, le mardi 12 décembre, à 14 h 30.

– Le président du conseil de l'institut,
Le directeur,
L'équipe de direction,
Les enseignants, personnels et étudiants de l'institut universitaire de technologie de Villetaneuse,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Salvador BALLADA,
ancien élève de l'ENS Cachan,
professeur agrégé de l'Université,

survenu le 6 décembre 2001, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie aura lieu en l'église Saint-Médard, rue Mouffetard, Paris-5e, le mardi 12 décembre, à 14 h 30.

– M. Serge Dassault,
président d'honneur,
M. Charles Edelstenne,
président-directeur général,
Ainsi que les membres du conseil d'administration de Dassault Aviation,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

général
Pierre de BÉNOUVILLE,
compagnon de la Libération,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 7 décembre dans l'intimité.
(Le Monde *du 8 décembre.)*

– Eve Icole,
son épouse,
Anne et David Icole,
ses enfants,
Ses frères et sœurs,
Francis et Ariane Boissaye,
ses beaux-parents,
Toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques ICOLE,

survenu le 7 décembre 2001.

50 *bis*, rue André-Salel,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Mme Monique Le Toqueux,
son épouse,
Jean-Luc Le Toqueux
et Yvonne Bollmann,
Marie-Noëlle Le Toqueux
et Alain Dumont,
Annick Le Toqueux,
ses enfants,
Nadir Aberkane
et Emmanuel Dumont,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Georges Paré
et leurs enfants, ses cousins,
Les familles Cosnier, Ernou,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René LE TOQUEUX,

survenu le 2 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu le 7 décembre, au cimetière de Houilles.

– Mme Philippe Martel,
son épouse,
François et Marie-Claire Martel,
ses enfants,
Clémence et Flore,
ses petites-filles,
Dominique et Marc Carrega,
Florence Martel,
ses sœurs et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe MARTEL,

survenu brutalement en son domicile, le 7 décembre 2001.

1, square Raynouard,
78150 Rocquencourt.

Maïté SABA,
née **Marie-Thérèse Victoria Gabrielle FASSIÉ,**

nous a quittés le 5 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année, laissant dans son sillage amour, générosité et bonheur.

Elle a rejoint son époux,

Jacques SABA,

au cimetière parisien de Bagneux, accompagnée de tous ceux, parents et amis, qu'elle a tant chéris.

188 *bis*, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Robert Sautereau,
Anne Sautereau
et Jean-Jacques Schira,
Manuelle Sautereau
et Marc Garino,
Adrien et Clélia Garino,
ont le chagrin de faire part du décès de

Lise SAUTEREAU,

survenu le 6 décembre 2001.

On se réunira le mercredi 12 décembre, à 11 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

– Josseline Sidier-Strauz,
sa fille,
Raymond Sidier,
Nicolas, Benjamin, Eloïse et Chantal,
ses petits-enfants,
Victor et Anna,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Struzman, Sarmet et Allouche,
Les enfants unifiés de Lublin,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Liba SZTRUZMAN,

le 8 décembre 2001.

Les obsèques auront lieu le mardi 11 décembre, à 15 h 15, au cimetière israélite de Bagneux.

Nous rappelons le souvenir de son époux,

Symcha,

disparu le 18 juin 1996.

72, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
35, rue de la Gaîté,
75014 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, nous quittait

Charles MAGNIER.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Tendres pensées.

– Le 11 décembre 1942,

Shloma SAUBER,
résistant FTP-MOI,

arrêté par la police du gouvernement de Vichy et livré à l'occupant nazi, était fusillé au fort d'Ivry.

Il était né le 2 février 1914, à Jablonitza, Bukovine (Roumanie).

Hana,
son épouse,
Mariana,
sa fille,
Antonin Bénézet,
son petit-fils.

Colloques

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Colloque
« Du mode de production des énoncés techniques »
sous la responsabilité de M. Bonnafous-Boucher, R. Laufer et Y. Pesqueux.
20 décembre, 9 heures-18 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.
21 décembre, 9 h 30-12 h 30, salle auditorium, Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5e.

Samedi autour d'un livre
***Le Judaïsme dans la philosophie allemande : 1770-1850*, d'Andrée Lerousseau**
sous la responsabilité d'Alain David avec M. B. Delaunay, A. David, Jean Halperin, Jean-Marie Paul, A. Lerousseau.
15 décembre, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Consultation du site : www.ci-philo.asso.fr
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Conférences

CONFÉRENCES DE L'ÉTOILE
« Qu'est-ce que le protestantisme »
avec les pasteurs
Alain Houziaux et Louis Pernot,
le jeudi 13 décembre 2001, à 20 h 30,
à l'église protestante de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée,
Paris-17e.
Libre participation aux frais.

Rencontres

Mardi 11 décembre 2001, à 18 h 30,
ADAC-centre multimédia.
« La voix et les techniques du futur »,
quatre démonstrations en direct,
exposé de Latifa Taleb, société Telisma
11, place Nationale, Paris-13e.
Tél : 01-44-06-73-73.

Cours

Formations informatique à domicile
(prise en main matériel, Internet,
multimédia, bureautique),
dépannage micro.
Une équipe de formateurs
et de techniciens à votre service
en Ile-de-France.
ALDISA
Pour toute information, contactez le
01-46-67-18-90.

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris :** mardi 11 décembre 2001, 19 h 30 : **« De la mise en route d'Abraham, Jésus et Mahomet »,** avec Alain Didier Weil ; 21 heures : **« Les juifs ont-ils un avenir en France ? »,** avec Shmuel Trigano ; mercredi 12 décembre, 20 h 30 : **« Monde arabe et islam : la stratégie du refus d'Israël »,** avec Michel Gurfinkiel. 119, rue La Fayette, Paris-10e. Tél. : 01-53-20-52-52. (PAF.)

Soutenances de thèse

– **Michaël Deschamps** a soutenu sa thèse pour l'obtention du titre de docteur de l'université Pierre-et-Marie-Curie, intitulée **« Fluctuations d'interactions magnétiques en résonance nucléaire : interaction du xénon-131 avec une surface et corrélation croisée entre interactions dipolaires dans les biomolécules »,** à l'Ecole normale supérieure, le 4 décembre 2001, à 14 heures, devant le jury composé de MM. Daniel Canet et Jean-Louis Leroy, rapporteurs, Mme Miglena Angelova (présidente), MM. Pascal Man, Ludovic Jullien et Geoffrey Bodenhausen.

Le jury a attribué la mention Très Honorable et a tenu à féliciter le candidat.

Assemblées générales

– **L'ANCEF (Association nationale des centres de ski de fond)** informe ses adhérents de la tenue de son assemblée générale, le 13 décembre 2001, à partir de 14 heures, à l'hôtel Kyriad à Seyssins (Isère).

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail:carnet@mondepub.fr

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

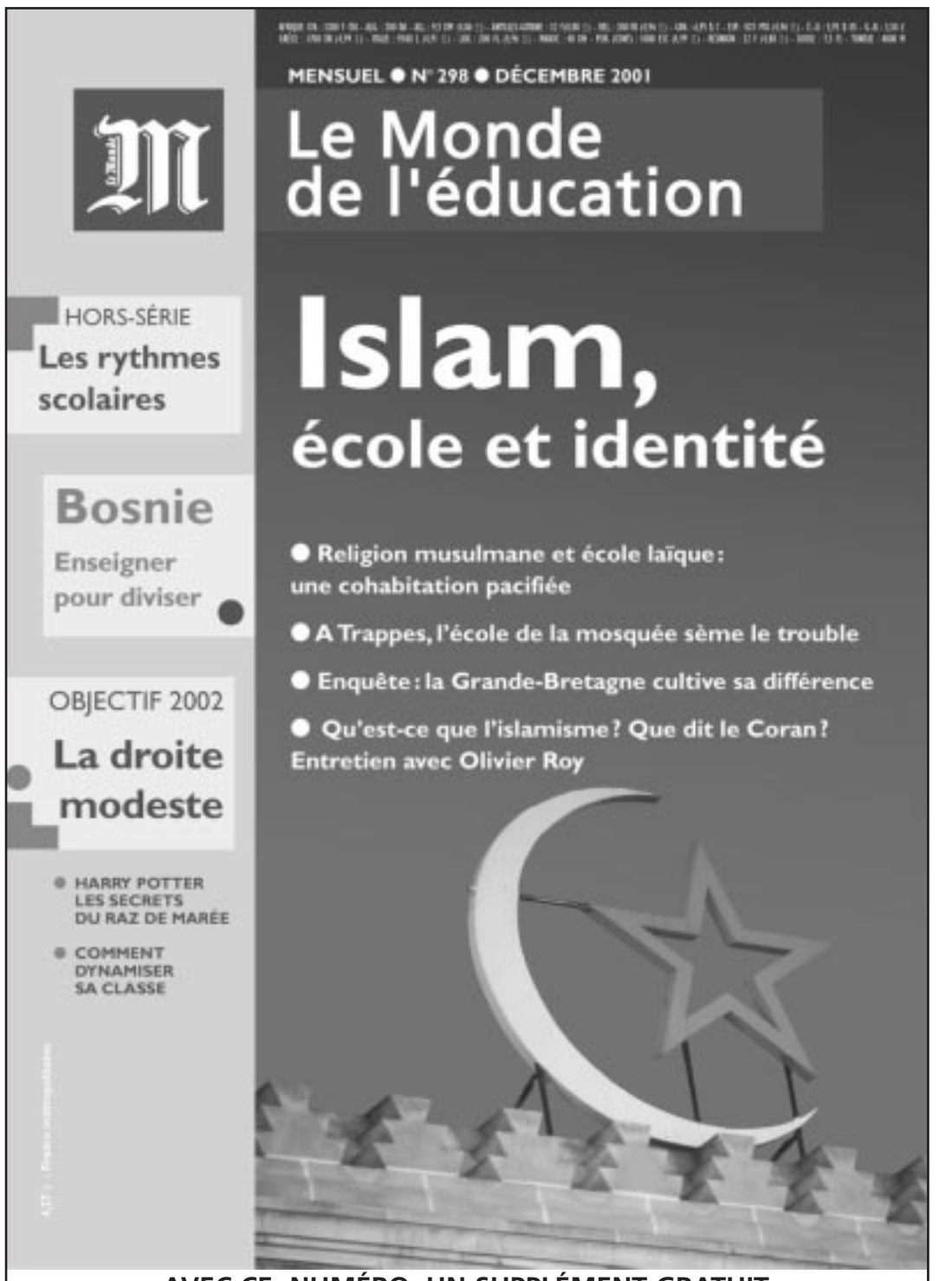

AVEC CE NUMÉRO, UN SUPPLÉMENT GRATUIT
Les rythmes scolaires
un débat au cœur de l'actualité

L'Europe avance lentement dans le renforcement de la sécurité maritime

Deux ans après le naufrage de l'« Erika », les instances européennes devraient entériner, le 12 décembre, plusieurs mesures qui prévoient la multiplication des contrôles sur les navires et les sociétés de classification. La question de l'indemnisation des victimes reste en suspens

LA FRANCE, l'Europe, les grands armateurs transocéaniques et les compagnies pétrolières ont-ils tiré les leçons de l'*Erika* deux ans après le naufrage du vieux tanker maltais au large de la Bretagne ? Pendant que la juge d'instruction Dominique de Talancé peaufinait ses investigations et multipliait les mises en examen, et que les hôteliers, élus locaux, pêcheurs et ostréiculteurs, associations de protection de la nature nourrissaient leurs dossiers d'indemnisation, les Quinze, la Commission européenne, les ministres et le Parlement européens travaillaient à l'élaboration de mesures de renforcement de la sécurité maritime.

Au deuxième anniversaire d'un naufrage qui restera, selon Mme Loyola de Palacio, commissaire chargée des transports et de l'énergie, comme *« l'une des catastrophes environnementales majeures de ces dernières années »*, on peut à la fois se réjouir que des décisions regroupées dans ce qu'on appelle le « Paquet Erika 1 » soient définitivement et conjointement adoptées, le 12 décembre, par les pouvoirs exécutif et législatif européens, et regretter qu'elles ne l'aient pas été dans des délais plus brefs, assortis de contraintes plus sévères vis-à-vis des Etats, des armateurs et des affréteurs de navires.

Le « la » avait été donné dès le 10 février 2000 par Jean-Claude Gayssot. Le ministre des transports avait réuni une table ronde avec tous les acteurs du transport maritime pétrolier en leur faisant signer une « charte », contenant des engagements précis de « bonne conduite ». En même temps, à Bruxelles, sous la présidence portugaise, plusieurs projets de directives en préparation étaient retravaillés. Mais il fut difficile d'obtenir rapidement l'aval d'Etats réputés non interventionnistes en droit maritime international comme la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou la Grèce. On assistait, parallèlement, à une sorte de « jeu de forces et contre-forces » ; ici pour durcir le dispositif (c'était la position du Parlement européen et de la France), là pour porter les discussions au niveau international dans l'enceinte de l'Organisation maritime internationale (OMI) à Londres.

Le « Paquet Erika 1 », qui entrera en application dans dix-huit mois, repose sur trois piliers. Le renforcement des contrôles dans les ports de l'Union, notamment sur les navires à risques (4 400 bâtiments tels que les pétroliers, gaziers et chimiquiers, au lieu de 700 actuellement), qui seront soumis à une inspection technique renforcée et obligatoire chaque année, débouchera sur une sanction ultime : la « liste noire » (avec une première énumération dès janvier 2002) des navires bannis des eaux européennes. Par ailleurs, sur l'insistance du Parlement de Strasbourg, les navires faisant escale dans l'Union devront être équipés de « boîtes noires », selon un calendrier échelonné de 2002 à 2007 selon leur vétusté. Faute de quoi ils pourront être immobilisés.

LA FIN DES SIMPLES COQUES

Le second pilier accentue les contrôles sur les sociétés privées de classification sur lesquelles se déchargent souvent les Etats pour établir la conformité des bateaux aux réglementations internationales. Certaines sont rigoureuses, d'autres beaucoup moins ; ces dernières pourront voir leur agrément officiel supprimé par Bruxelles. La société italienne Rina, qui contrôlait l'*Erika*, a d'ailleurs été mise en examen par Mme de Talencé. Enfin – c'est la troisième disposition – les pétroliers à simple coque, déjà interdits dans les eaux américaines, disparaîtront totalement de la flotte mondiale selon un calendrier échelonné, d'ici à 2015. Une disposition qui divise les experts, plusieurs ingénieurs estimant que les bâtiments à double coque peuvent être plus dangereux, puisque les cavités entre les parois peuvent devenir des poches de gaz de pétrole facilement explosives.

Avant même l'application, par chaque Etat, de ces directives, l'Union a mis en chantier ce qu'on nomme le « Paquet Erika 2 ». Il s'agit de la création d'une agence de sécurité maritime européenne, la France plaidant pour qu'elle siège à Nantes. D'autre part, les navires croisant au large de l'Europe seront suivis et contrôlés pendant leur route, à partir d'un quartier général opérationnel situé près de Cherbourg. Mais la partie la plus délicate des négociations internationales à venir concerne à la fois l'augmentation des plafonds d'indemnisation des victimes par le FIPOL, la création d'un fonds complémentaire et aussi des amendes pour toute personne négligente dans le transport d'hydrocarbures.

En première ligne, la France a pris depuis deux ans des mesures unilatérales que beaucoup jugent encore soit insuffisantes soit seulement incantatoires. On attend ainsi depuis plus de six mois que la Marine nationale lance un appel d'offres pour l'acquisition de deux nouveaux remorqueurs de haute mer et un navire dépollueur. Mais qu'en est-il des pouvoirs réels de réquisition des préfets maritimes à Cherbourg, Brest, Toulon, en cas d'accident grave ?

En revanche, l'équipement en matériels et en hommes des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross) s'améliore, comme la flotte d'aéronefs spécialisés et les stocks de barrages antipollution. Paul Roncière, secrétaire général de la mer, vient d'envoyer à Matignon trois projets d'instruction – nouveaux plans Polmar, dispositions financières d'urgence afférentes à ces plans, dispositif de secours aux naufragés – en bas desquels Lionel Jospin devrait apposer sa signature avant le 31 décembre...

François Grosrichard

La France mauvais élève

La France, qui se voulait, depuis deux ans, exemplaire, a reçu comme un affront, fin septembre, l'*« avis motivé »* de la Commission européenne lui signifiant que n'ayant pas contrôlé au moins 25 % des navires qui ont fait escale dans ses ports en 1999 et 2000, elle *« avait manqué à ses obligations résultant d'une directive du 19 juin 1995 »*.

Avec un taux de 12,5 %, elle était (avec l'Irlande) le plus mauvais élève, alors que la Finlande ou l'Italie étaient bien notées. Bruxelles demandait donc à Paris de prendre des mesures pour remédier à ces lacunes *« dans les deux mois »*. Les budgets de 2001 et 2002 devraient permettre de recruter une cinquantaine d'inspecteurs des affaires maritimes supplémentaires. Ceux-ci sont formés à l'Ecole de la marine marchande de Nantes et leur carrière a été revalorisée par l'attribution (qui sera rétroactive) de primes substantielles.

Marée noire : le Fipol défend la procédure d'indemnisation

LE COÛT de la marée noire de l'*Erika* fait l'objet d'une bataille d'experts. En octobre 2001, Bercy avait estimé les dommages à 850 millions de francs (130 millions d'euros), hors la note de l'Etat et de TotalFinaElf. L'audit de l'association Ouest littoral solidaire, qui regroupe les trois régions sinistrées, avance le chiffre de 6 milliards de francs (915 millions d'euros). Cette différence d'appréciation se retrouve forcément dans l'indemnisation des victimes, ces dernières en critiquant la lenteur et le montant.

Mans Jacobsson, l'administrateur du Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fipol), géré par les Etats et financé par les pétroliers, défend le travail des 50 experts mandatés. *« Les gens vivent forcément comme une injustice les conséquences d'une marée noire »*, admet ce magistrat suédois.

A un an de la date limite de dépôt des dossiers, 5 800 demandes sont parvenues, représentant environ 900 millions de francs (137 millions d'euros). La moitié est inférieure à 50 000 francs, 5 % sont supérieures à 500 000 francs. La plus grosse facture émane de Britany Ferries : 80 millions de francs. M. Jacobsson redoute un afflux de demandes de dernière minute, qui pourrait susciter des complications juridiques liées à la prescription.

Les trois quarts des demandes ont été évaluées. Ensuite, la comptabilité se complique, entre ce qui est demandé par la victime, approuvé par le Fipol et réellement payé par ce dernier. Actuellement, 180 millions de francs (27,5 millions d'euros) ont été versés. M. Jacobsson assure que les paiements vont s'accélérer. Ils atteignent actuellement 1 million de francs par jour.

Les dossiers subissent plusieurs abattements dus aux experts d'abord, puis au barème de 80 % fixé par le Fipol. Exemple sur une créance de 200 francs : si les experts acceptent une indemnisation de 85 % de cette somme, soit 170 francs, il ne sera payé que 80 % de ces 170 francs, soit 136 francs. De cette somme pourront encore être déduites les avances que la victime aurait obtenues des pouvoirs publics. D'où des chèques parfois maigrelets qui suscitent la colère.

M. Jacobsson sait que la grogne est essentiellement due au fait d'avoir arbitrairement fixé à 1,2 milliard de francs le maximum de l'indemnisation. Des négociations sont actuellement en cours pour le relever. Elles pourraient aboutir à un Fipol à deux vitesses. Un fonds classique serait doté de 1,8 milliard de francs à partir de 2003 ; par ailleurs, quelques Etats membres réfléchissent à un autre fonds crédité de 1 milliard d'euros environ (6,5 milliards de francs). Les armateurs seraient plus impliqués dans le remboursement, et des pondérations seraient apportées en fonction de la qualité du navire.

Benoît Hopquin

chèque compte mobile

★ BETC EURO RSCG

sur le cadeau Orange

Pour Noël, offrez le cadeau Orange ! c'est un coffret "prêt à offrir" avec un mobile et 1 heure de communications par mois pendant six mois, sans engagement au-delà de cette période. Et jusqu'au 15 janvier 2002, grâce au chéquier Orange disponible en points de vente, bénéficiez de 30 euros remboursés sur l'achat du cadeau Orange. Conditions de l'offre au 0 800 830 800.

Le futur, vous l'aimez comment ?

Soit une valeur de 196,79 F. Offre valable en France métropolitaine et réservée aux particuliers dans la limite d'un remboursement par numéro de téléphone et de 5 remboursements par foyer (même nom, même adresse).

Un bébé impérial pour le Japon

La naissance, samedi 1er décembre, d'une petite princesse, fille du prince héritier Naruhito, a plongé le Japon dans la liesse ou la perplexité. La famille impériale, gardienne des traditions, devra-t-elle s'adapter pour survivre et renoncer à la « phallocratie impériale » ?

AFP

HARUYOSHI YAMAGUCHI

La princesse Masako et son « bébé impérial »(ci-dessus), dont la naissance a été fêtée par la foule devant le palais impérial (à droite), à leur sortie de la maternité.

ALORS qu'en Europe la presse populaire se délecte des frasques des princes et des princesses, son homologue nippone se contente le plus souvent d'hagiographies. Et, ces temps-ci, elle « pouponne » : elle se complaît dans la layette et les poussettes, s'intéresse à la musique qu'écoutait la princesse Masako pendant sa grossesse et se félicite du bonheur du couple héritier du trône du Chrysanthème. La naissance du bébé impérial a confirmé l'image savamment construite de la maison impériale comme famille idéale : « bon chic bon genre », un peu huppée et entourée de componction, certes, mais avec de petits côtés « classe moyenne » qui rapprochent – mais sans trop –, du *vulgum pecus*. Mais, parce que le nouveau-né est une fille, cette naissance a aussi ouvert le débat sur l'accession au trône d'une femme, que bannissent pour l'instant les « tables de la loi » de la maison impériale. Et c'est peut-être le plus grand présent que pouvait faire la princesse Masako à son pays : le forcer à repenser la phallocratie d'une monarchie qui se veut le « symbole de la nation ».

Le mariage, en 1993, d'une jeune diplomate, Masako Owada, avec le prince héritier Naruhito a marqué une nouvelle phase dans la construction de l'image « intimiste » de la famille impériale. L'empereur actuel, Akihito, monté sur le trône en 1989, avait ouvert la voie aux « noces avec le peuple » en épousant, trente ans plus tôt, une roturière : Michiko Shoda, rencontrée dans un club de tennis. Masako apportait un plus : elle incarne la Japonaise moderne. Alors que Michiko se contentait d'être une fille de la grande bourgeoisie, Masako, petite-fille d'un proviseur de lycée de province dont le fils fait une carrière diplomatique brillante, est l'un des fleurons d'une nouvelle méritocratie au féminin : elle faisait partie de cette élite de jeunes femmes formées dans les meilleures universités étrangères (Harvard et Oxford dans son cas), autonomes, embrassant une carrière et retardant le plus possible l'âge du mariage.

Les féministes avaient nourri l'espoir que Masako « révolutionne » la maison impériale. Elles furent déçues : la princesse a eu jusqu'à présent un profil bas, au point que son image de *career woman* s'est estompée. Mère d'un futur empereur, sera-t-elle une figure moins transparente ? « *Il ne faut pas trop en attendre : après tout, avant d'être princesse, Masako a fait carrière dans la diplomatie de la manière la plus conventionnelle. Elle n'a jamais rué dans les brancards. Alors pourquoi aujourd'hui ?* », remarque Kenneth Ruoff, auteur d'une récente et stimulante analyse de la monarchie japonaise contemporaine, *The People's Emperor, Democracy and the Japanese Monarchy, 1945-1995*. « *Mais l'histoire moderne de la famille impériale est d'abord un roman familial, et la famille, ce sont les enfants* », poursuit-il.

En ayant donné naissance à une fille après de grandes difficultés à concevoir et une fausse couche en 2000, la princesse Masako vient, involontairement, de placer l'Agence impériale, organisme d'Etat qui gère les affaires du trône avec un culte inégalé du secret, devant un dilemme : risquer en s'entêtant dans son conservatisme de voir s'éteindre une dynastie qui remonte au temps des mythes, ou s'adapter. La première hypothèse est peu vraisemblable. En fait, derrière un immobilisme apparent, la maison impériale n'a jamais cessé depuis un siècle et demi de se réinventer en fonction des nécessités politiques.

Présentée comme la gardienne de la « tradition japonaise », la maison impériale serait un pôle intangible de valeurs et de références exprimant une inaltérable pérennité culturelle. Une tradition « immémoriale » dont serait garante une lignée supposée ininterrompue, faisant descendre les empereurs de la divinité du Soleil (Amaterasu Omikami), figure tutélaire du culte shinto (animisme, religion autochtone). En réalité, la figure de l'empereur actuel et l'image contemporaine de la maison impériale sont des « *produits de la modernité* », affirme l'historien Takashi Fujitani dans *Splendid Monarchy, Power and Pageantry in Modern Japan*.

Funérailles de Hirohito en 1989, accession au trône d'Akihito, mariage de son second fils, le prince Akishino (1990), puis du prince héritier Naruhito et, aujourd'hui, les rites qui entourent la naissance du « bébé impérial », les cérémonies impériales semblent remonter à la nuit des temps : elles cristallisent une indéfectible « japonité » en un culte romantique de la continuité, une sorte de passé à la Michelet toujours prêt à être ressuscité, nourrissant le présent de légende. En réalité, ces rituels « immémoriaux » ont été façonnés, remodelés ou tout bonnement inventés à l'époque Meiji (seconde partie du XIXe siècle), lorsque le Japon bascula dans l'ère moderne. Le Japon de Meiji fut une formidable « *machine à fabriquer de la mémoire* », poursuit Takashi Fujitani, qui voit dans le phénomène une illustration des thèses développées par son homologue anglais, Eric Hobsbawm, dans *Invention of Tradition*, à propos de l'Europe, où le remodelage de la tradition fut aussi un ingrédient de la construction des identités nationales.

LORSQUE l'empereur Meiji est porté au pouvoir en 1868 par les oligarques qui renversent le régime des shoguns (chefs militaires) et, affirmant « restaurer » son autorité usurpée par les guerriers, l'érigent en figure phare du sursaut nationaliste, le jeune monarque est un total inconnu. Comme l'ont été au demeurant ses prédécesseurs depuis des siècles. A l'exception de l'élite, les masses populaires ignoraient jusqu'à l'existence de ce personnage replié à Kyoto, au rôle confiné à des pratiques sacerdotales du culte shinto. Au point d'ailleurs que les jésuites, arrivés dans l'archipel au XVIe siècle, avaient vu en lui une sorte de « pape » plus qu'un souverain. Afin de construire une figure de monarque moderne, les détenteurs du pouvoir multiplièrent rites et cérémonies qui mêlent archaïsmes refaçonnés et pratiques empruntées aux cours occidentales. Dans la grande « mise en scène » de la nation qui commence alors, la maison impériale devient un modèle de famille.

L'empereur, autrefois figure extatique disparaissant dans les veloutés des soieries, est « virilisé » : on lui fait un visage à la Napoléon III et on le revêt d'un uniforme militaire bardé de médailles. Quant à l'impératrice, elle sera plus retirée mais visible et érigée en un parangon des vertus féminines. Victime de l'extension à l'ensemble de la société des normes de la classe guerrière, la femme de l'époque Meiji se voit cantonnée dans un rôle de « bonne épouse et mère avisée » dont l'impératrice sera l'exemple. Confirmant la « virilité » du monarque, le code de la maison impériale bannit l'accès au trône d'une femme qui, quoique rare, avait existé dans le passé.

> « L'histoire moderne de la famille impériale est d'abord un roman familial et la famille, ce sont les enfants »
>
> **Kenneth Ruoff**

A la primogéniture mâle, « inventée », de l'époque, s'ajoute la sacralisation des liens du mariage. Qu'importe que l'empereur Meiji ait une dizaine de concubines (dont l'une lui donnera le fils qui deviendra l'empereur Taisho en 1911), les liens du mariage à l'occidentale (mais selon des rites shinto) sont sacralisés par une cérémonie religieuse, sans racine dans le passé, souligne Takashi Fujitani. Et l'on célébrera en grande pompe en 1894 les « noces d'argent » de l'empereur Meiji et de l'impératrice, puis le mariage du prince héritier.

L'empereur Showa (Hirohito) innova dans cette construction de l'image de la famille en rejetant dans les années 1920-1930 le système des concubines. Comme ces dernières années, lorsque la grossesse de Masako se faisait attendre, s'était posée la question de la succession : Hirohito n'avait eu que des filles de l'impératrice et on lui conseilla de prendre une concubine. Ce qu'il refusa. Le couple eut finalement un fils : Akihito.

Descendu du cheval blanc sur lequel il passait en revue les troupes, sabre au côté, et ayant renoncé au caractère « divin » de sa fonction, Hirohito, dans ses « habits neufs » de « symbole de la nation » taillés par la Constitution de 1947, devint un gentil monsieur en complet et chapeau mou. L'hagiographie orchestrée par l'occupant américain en fait un monarque victime des militaires qui, dans un sursaut ultime, aurait sauvé le pays de l'anéantissement en acceptant la défaite. La figure impériale est « *émasculée* » (Takashi Fujitani) pour souligner sa facette pacifiste. Il appartiendra à Akihito, le fils « innocent » de toute implication dans la guerre, de mettre en relief la facette « intimiste » de la fonction.

Son mariage, qui coïncide avec le lancement de la télévision, consacre le mythe de la « classe moyenne » à laquelle la majorité des Japonais pensent appartenir et sur lequel sera fondé le consensus de la haute croissance des années 1960. Le choix d'une « roturière » est la réaffirmation de deux principes : la société nippone est désormais égalitaire, et le mariage est fondé sur le consentement mutuel. On voit les époux princiers faire du patin à glace, Michiko prépare la cuisine avec les mêmes équipements ménagers que tout le monde et élève elle-même ses enfants, alors que jusqu'à présent les princes étaient entièrement confiés à des tuteurs. L'impératrice dut, plus qu'à son tour, subir des brimades de la cour au point qu'elle eut à deux reprises des crises d'aphasie. Mais les conservateurs sont scandalisés de ce que la presse baptisa le « *boom impérial* ». Le romancier Yukio Mishima dénonce un « *un système impérial pour magazines* » et Yokoi, le soldat perdu de l'armée impériale surgi après vingt-sept ans après la défaite de la jungle des Philippines, s'insurge en retournant au Japon : « *Qui a permis de traiter l'empereur comme un jouet des médias ?* »

La longévité de Hirohito avait quelque peu obscurci l'avènement de cet « *empereur des masses* », selon l'expression du politologue Keiichi Matsushita, que va incarner Akihito. Mais, au cours des dix dernières années, le couple impérial a donné de la monarchie une image renouvelée : l'impératrice Michiko enlaçant une victime du séisme de Kobe en 1995 ou dansant, coiffée de son immanquable « bibi », les bras en l'air avec des enfants d'une crèche, étaient des images impensables auparavant. Sans aller jusqu'à la « monarchie de la bicyclette » des pays scandinaves, la maison impériale nippone se veut plus « ouverte ». Jusqu'à un certain point : lorsque Akihito visita récemment le Musée des sciences dans le parc de Ueno à Tokyo, la police fit déguerpir la foule de pauvres hères qui bivouaquent sous les arbres pour que leur présence ne choque pas l'auguste regard. En outre, alors que Akihito fut élevé avec pour modèle la famille royale britannique, la maison impériale a pris ses distances avec Buckingham : le couple Charles et Diana sentait le « soufre » et aucun membre de la famille impériale nippone n'assista aux funérailles de la princesse.

Masako n'a rien de Lady Diana. Son image n'est pas aussi *flashy*. Mais la princesse n'en est pas moins une « vedette » du grand « spectacle d'époque » que tend à devenir la maison impériale, dont les cérémonies sont désormais conçues pour l'audience télévisée plus que pour l'assistance. Sa romance avec le prince héritier a rivalisé en Audimat avec celle du champion de sumo Takanohana et la vedette du petit écran Rie Miyazawa.

Les mariages des deux princes nippons à des « roturières » (Kiko, épouse du prince cadet Akishino, fille d'un universitaire, apparaît plus encore que Masako comme une « Japonaise ordinaire ») sont l'expression du renouvellement périodique du « contrat » entre la maison impériale et la population inauguré par Akihito. La famille impériale entretient en outre une image de simplicité qu'illustre un train de vie en apparence modeste : point de voitures de sport, de « virées » dans les hauts lieux de la « jet-set » ni de garde-robe voyante.

CERTES, on ne voit pas les princes et les princesses nippons dans la rue en train de manger des glaces, mais la famille impériale n'en a pas moins à sa manière perdu une part de son « mystère ». L'Agence impériale s'efforce certes d'orchestrer son image en jouant de la menace latente d'exclure du club de presse du palais un média peu coopératif, qui perdrait ainsi son accès aux sources de l'information. Mais les médias nippons, marris d'avoir été devancés par la concurrence étrangère (c'est le *Washington Post* qui a annoncé le mariage du prince Naruhito et de Masako !) sont moins craintifs.

La démocratisation de la famille impériale est la garantie de sa survie, mais, en se banalisant, elle perd aussi de son aura et devient plus vulnérable à la critique : récemment une bande dessinée prônait l'abolition du système impérial. Aujourd'hui, la plupart des quotidiens pressent le gouvernement de mettre la monarchie en phase avec une époque où la Japonaise n'est plus en rien l'ombre de son époux, qu'elle est devenue à partir du XIXe siècle.

Philippe Pons

Jospin l'hédoniste

par Max Gallo

ON sait désormais que Lionel Jospin est un hédoniste heureux. Il nous l'a dit le 5 décembre sur tous les tons avec un sourire satisfait. Tout va bien pour lui.

On craignait de découvrir un premier ministre fatigué d'avoir gouverné la France durant plus de quatre années. On l'imaginait préoccupé. Et il y aurait de quoi ! Qu'on en juge. Deux millions de chômeurs et les plans sociaux qui se succèdent. Les chiffres du chômage qui sont à la hausse. Le problème des retraites en suspens. L'insécurité qui s'accroît. Des grèves ici et là. Les policiers mécontents, les gendarmes qui manifestent pour la première fois de notre histoire. Un préfet assassiné dont le tueur présumé court toujours. Des signes inquiétants de tension dans la communauté nationale (Corse, Pays basque). Lionel Jospin a entendu les sifflets qui ont accueilli *La Marseillaise*, et il connaît la multiplication préoccupante de gestes antisémites. Et que dire de la place évanescente de la France dans la crise internationale ?

Mais tout cela s'efface dans un grand et beau sourire : le bilan est bon. Le premier ministre est un *« bel oiseau »* (Allègre), mais il n'a pas *« les plumes ébouriffées »*. Matignon n'est pas une cage : *« C'est un lieu dans lequel je me suis personnellement épanoui. J'y ai pris du plaisir... C'est un endroit où je me suis d'une certaine façon densifié, l'occasion d'un accomplissement de moi-même. »* Dommage que tant de Français, dans leur vie quotidienne, n'aient pas éprouvé les mêmes sentiments. Et cependant Jospin compte sur leurs compliments.

Il est vrai qu'on peut applaudir son exercice narcissique d'autosatisfaction. Ceux qui s'y refusent ne sont, selon Jospin, que des *« nostalgiques »* qui ont une *« vision de la France un peu resserrée »*.

Quelle est celle du premier ministre ? Il place sa candidature présidentielle sous le signe du... désir ! Plaisir, désir : un bilan, un programme et un projet. Suggérons à Jacques Séguéla – cet homme nouveau, ce moderne –, qui, dit-on, est le maître d'images de Lionel Jospin, de nous fabriquer une belle affiche sur le modèle de celle d'il y a vingt ans : non plus « La force tranquille », mais « La force du plaisir » ou bien « La beauté du désir quand il est réciproque ». Voilà un thème de campagne pour la nation, n'est-ce pas ? Désirons Lionel Jospin pour qu'il puisse éprouver un plaisir plus intense à l'Elysée qu'à Matignon.

Mais Séguéla ne sait peut-être pas que les temps ont changé. Il ignore sans doute que des Français se souviennent en effet avec nostalgie d'une nation dont on écoutait la voix en Europe et dans le monde. Ils n'éliront pas quelqu'un pour qu'il éprouve du plaisir à les gouverner. Mais pour qu'il apporte des solutions aux problèmes qui se posent.

> Les Français n'éliront pas quelqu'un pour qu'il éprouve du plaisir à les gouverner

Lionel Jospin devrait, cessant de s'admirer, comprendre que certains Français placent, au-dessus de la recherche de leur plaisir ou de la satisfaction de leur désir, le destin de la République et de la nation. Et qu'ils sont capables, comme à chaque fois que la France a traversé une crise majeure – n'est-ce pas, Jean Moulin ? – de penser d'abord à l'intérêt national plutôt qu'à cette division gauche-droite qu'on exacerbe à dessein le temps d'une campagne électorale.

Ces Français-là se rassemblent autour d'un projet. Ce n'est ni plaisir ni désir, mais devoir national.

La nostalgie n'est plus ce qu'elle était.

***Max Gallo** est écrivain.*

Chevènement : ordre, autorité, nation

par Emmanuel Terray

AU-DELÀ d'une référence à la République dont l'insistance a surtout valeur d'incantation, le discours politique de Jean-Pierre Chevènement peut se résumer en trois mots qui expliquent largement son présent succès : ordre, autorité, nation.

Ordre : on se souvient des foudres de l'ancien ministre de l'intérieur contre les *« sauvageons »* et de sa volonté tenace de réformer l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs, c'est-à-dire en clair, de rouvrir les maisons de correction. Mais Jean-Pierre Chevènement ne veut pas seulement se présenter comme le champion le plus énergique de la lutte contre l'insécurité ; ses polémiques incessantes contre mai 1968 traduisent bien son ambition d'apparaître, contre toutes les dérives de la permissivité et de l'esprit libertaire, comme le plus sûr défenseur de l'ordre sous toutes ses formes.

Autorité : dans tous les postes ministériels qui lui ont été confiés, Jean-Pierre Chevènement s'est toujours fait le chantre de l'autorité : autorité des parents dans la famille, autorité des *« maîtres »* dans l'école, autorité de l'Etat et de ses représentants, avec ou sans uniforme, dans la vie sociale, face à une société civile toujours suspecte de turbulence ou d'irresponsabilité.

Nation : enfin, on connaît l'extrême méfiance de Jean-Pierre Chevènement à l'encontre de toutes les variantes de la construction européenne : seule la coopération policière contre l'immigration clandestine trouve grâce à ses yeux. Hostilité au traité de Maastricht et à l'euro, volonté que la France en tant que telle *« reste une grande puissance en matière de défense »* : reléguant au second plan Charles Pasqua et Philippe Seguin, Jean-Pierre Chevènement occupe aujourd'hui l'essentiel du terrain souverainiste.

N'en déplaise à tant de commentateurs émerveillés, rien de tout cela n'est inédit : seule leur inculture historique les empêche d'apercevoir que, avec Jean-Pierre Chevènement, nous avons affaire à un personnage récurrent du théâtre politique français : celui du socialiste autoritaire et nationaliste, qui, étouffant d'être enfermé dans les limites étroites de la gauche, entreprend un jour de *« dépasser les clivages morts »* et de bâtir un vaste rassemblement national pour *« apporter de véritables solutions aux problèmes qui se posent à notre pays »* (*Libération*, 26 novembre).

> Avec lui, nous avons affaire à un personnage récurrent du théâtre politique français : celui du socialiste autoritaire et nationaliste

Ordre, autorité, nation, c'était par exemple le titre même que les néo-socialistes de 1933 avaient donné à leur premier manifeste, après leur rupture avec le Parti socialiste de Léon Blum. On trouve dans ce manifeste les discours prononcés lors du congrès de scission par Barthélémy Montagnon, Adrien Marquet et Marcel Déat, ainsi que les commentaires de leur ami Max Bonnafous. Montagnon souligne *« la volonté, qui semble évidente partout, d'un Etat fort, d'un Etat puissant, d'un Etat d'ordre »* (p. 24). Marquet observe d'abord que *« la dominante dans l'opinion publique, c'est la sensation du désordre et de l'incohérence »*, puis il s'exclame : *« Si la grande force que représente le socialisme était capable d'apparaître dans le désordre actuel comme un îlot d'ordre et un pôle d'autorité, quelle influence serait la sienne... »* (p. 46). A son tour, Marcel Déat se réjouit de voir les classes moyennes *« se réclamer de la restauration de l'Etat et de la sauvegarde de la nation »* et il met en cause l'internationalisme de Blum : *« Croyez-vous que l'on peut s'abstenir de compter avec le fait nation ? »* (p. 76 et 90). Enfin, Max Bonnafous exprime un étrange repentir : *« L'ordre m'a toujours paru avoir dans les différentes sociétés une valeur objective, relativement indépendante de la fin que cet ordre poursuivait. J'ai depuis longtemps le sentiment que démocrates et socialistes ont sapé inconsidérément, au nom de la liberté, quelques-unes de ces valeurs fondamentales sans lesquelles aucune société n'est possible »* (p. 123). Décidément, on le voit, rien de bien nouveau sous le soleil...

Plus près de nous, je pourrais évoquer la figure de Robert Lacoste, adversaire irréductible de la Communauté européenne de défense et ministre « à poigne » de la « pacification » en Algérie entre 1956 et 1958. Qu'on me comprenne bien : je ne prédis nullement à Jean-Pierre Chevènement le destin de Marcel Déat ou celui de Robert Lacoste : ni l'un ni l'autre n'étaient à l'origine ce que l'histoire a fait d'eux, et les événements qui ont transformé Marcel Déat en extrémiste de la collaboration, ou Robert Lacoste en complice de la torture, ne se reproduiront pas. Mais je suis bien obligé de constater ce que ces diverses entreprises ont de commun : au moins au départ, elles se nourrissent des mêmes peurs – peur de l'autre, peur du nouveau, peur de la liberté – et elles développent les mêmes obsessions – obsession du dirigisme, de la réglementation et du contrôle.

Au surplus, elles surgissent dans des périodes comparables, dont elles sont à la fois l'indice et le fruit, et là se trouve le seul aspect vraiment inquiétant de l'épisode Chevènement : dans ce qu'il nous révèle de nous-mêmes et de notre situation. De telles équipées se produisent en effet dans des temps de crise intellectuelle et morale marqués par la perte des repères, et par la confusion des idées et des sentiments : alors les extrêmes opposés de la gauche et de la droite n'aperçoivent plus ce qui les sépare et s'assemblent autour de quelques mots magiques : République, ordre, autorité, patrie...

Le reste est affaire de circonstances : si les institutions demeurent solides, si une paix au moins relative se maintient au-dedans comme au-dehors, les aventures de ce genre restent sans lendemain et leurs héros sont bientôt aussi oubliés que l'est aujourd'hui le *« brave général »* Boulanger qui, en son temps, avait su lui aussi rallier autour de son képi un nombre égal d'hommes de gauche et d'hommes de droite. Pour que le phénomène prenne de l'importance, il faut une tragédie nationale.

***Emmanuel Terray**, anthropologue, est ancien directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

AU COURRIER DU « MONDE »

TÉMOIGNAGE COURAGEUX

Les faits répréhensibles auxquels le général Aussaresses a participé sont aujourd'hui amnistiés, pour lui comme pour les autres qui se taisent ou qui démentent. Il serait paradoxal qu'il fût le seul sanctionné, et ce pour avoir eu le courage de les reconnaître et d'en témoigner. *(...)*

Comment cette « gangrène » a-t-elle pu gagner un gouvernement de gauche élu sur la promesse électorale d'arrêter la guerre ? Comment un garçon de bonne famille destiné à la carrière universitaire a-t-il pu contracter de mauvaises manières au sein d'une Résistance jugée respectable, admirer celles du général de Bollardière, puis adopter celles du général Massu pour le malheur de beaucoup de monde, y compris le sien ?

Ce sont les questions importantes qu'on doit se poser, pour l'avenir plus que pour le passé.

Paul Vincent
Paris

chèque forfait ajustable

★ BETC EURO RSCG

sur le forfait ajustable Noël

Jusqu'au 15 janvier 2002, grâce au chéquier Orange disponible en points de vente, bénéficiez du forfait 2 heures pour seulement 30,5 euros par mois, avec : l'option optima gratuite, 1 heure par mois vers 3 numéros préférés, 30 SMS et 1 heure de WAP par mois, soit une économie de 150 euros par an. Conditions de l'offre au 0 800 830 800.

Le futur, vous l'aimez comment ?

Offre valable en France métropolitaine, pour toute souscription d'un abonnement de 24 mois minimum au forfait ajustable Noël. 30,5 euros (200,07 F) au lieu de 43 euros (282,06 F) soit une économie annuelle de 150 euros (983,94 F). Forfait de communications en France métropolitaine, hors numéros spéciaux dans la zone de couverture du service.

Patrick Lagadec, ingénieur de recherche à l'Ecole polytechnique

« La culture française des crises est fondamentalement dépassée »

Comment se préparer à l'imprévisible ? Les catastrophes de New York et de Toulouse ont montré que les Etats-Unis, en pareille circonstance, font plus confiance aux citoyens alors qu'en France on est porté spontanément à considérer qu'ils vont « paniquer »

« Vous participez, mardi 11 décembre, à la réunion nationale qui couronne à Paris une série de tables rondes consacrées, après l'accident de Toulouse, au risque industriel. Comment notre société est-elle préparée à ce genre de catastrophes ?

– Comme le dit le rapport Sanson *[qui a mis en évidence, après les tempêtes de décembre 1999, les insuffisances des systèmes de secours]*, on se contente d'exercices très convenus, ce qui nous rend vulnérables. Mais les résistances sont vives : quand vous essayez de mettre un facteur de surprise dans un scénario, on vous répond : "Surtout pas, vous allez démolir tout l'exercice !" Autre mutation indispensable : préparer avec les acteurs. Si une école peut être concernée, par exemple, il ne s'agit pas de dire au directeur : "Ne bougez pas, les cars militaires vont arriver." L'impératif est de travailler avec lui – avant, pendant, et encore après l'événement.

– En adhérant au rapport Sanson, vous laissez entendre que Toulouse a été un fiasco organisationnel ?

– Faisons d'abord un retour d'expérience avec tous les acteurs. Pour l'heure, quelques interrogations. Par exemple, il faudrait s'interroger pour savoir si, en situation aussi critique, il est impératif d'exiger d'un préfet que sa première mission soit la réception, à l'aéroport ou ailleurs, d'un nombre non défini de personnalités arrivant dans le désordre. Le problème est que la culture française des crises est fondamentalement dépassée. Nous baignons dans une sorte de culture royale bannissant le questionnement, l'imprévu, l'ouverture, la confiance envers le citoyen. On travaille à l'intérieur de champs solidement quadrillés, à l'abri de lignes de démarcation qui bloquent coopérations et initiatives transverses, mais qui font le lit des crises.

– Vous appelez à un bouleversement culturel ?

– Oui, mais il ne tombera pas du ciel. On doit apprendre à faire face, ensemble, à des situations inédites, avec plus d'intelligence que d'effroi. Cela va exiger de fortes implications des dirigeants, avec ouvertures innovantes à la société civile.

– Plaçons-nous du côté des victimes qui, semble-t-il, ne parviennent pas toujours à trouver les bons interlocuteurs.

– Il y a là encore bien des pièges : l'insuffisance de diagnostic et de soins ORL dans une explosion comme celle de Toulouse, qui peut laisser des traces sur une longue période ; le problème plus global de la prise en charge à moyen ou long terme, au-delà de l'appui post-traumatique immédiat ; la reconnaissance des difficultés à long terme, quand on risque de demander aux victimes de prouver le rapport de cause à effet entre l'explosion et les troubles auditifs ou psychologiques. En matière d'organisation, les victimes dans les situations graves ont souvent à vivre un parcours du combattant ; quand elles doivent par exemple réexpliquer leurs graves difficultés à une suite d'experts, de bureaux...

DESSIN SOPHIE DUTERTRE

– Il faut donc que les institutions rassemblent tous les problèmes autour d'un petit nombre d'interlocuteurs ?

– Evitons de compartimenter l'action d'urgence et de projeter nos frontières administratives, juridiques et autres ! Sinon, les victimes, après l'insupportable choc initial, vivent un second choc, encore plus terrible, qui prend le sens d'une trahison de la société à leur égard.

– Pensez-vous, notamment après Toulouse, que les dirigeants français prennent le temps de préparer l'imprévu ?

– Dans l'année écoulée, quels dirigeants des cinquante plus grandes entreprises françaises ont organisé, avec leurs comités exécutifs, des simulations de crise pour réfléchir sur ce qu'ils feraient en cas d'événement imprévu, les erreurs qu'ils ne commettraient pas, etc. ?

– Le résultat d'une telle enquête serait probablement désastreux. Vous savez très bien que les gens ne posent pas du tout ces questions et qu'il n'y a presque jamais de comité de direction sur les risques !

– Et pourtant, on est bien ici au cœur de la maîtrise des risques. Ce n'est pas seulement affaire de techniciens, ni même de spécialistes de la sécurité. L'attitude du sommet est capitale.

– Quittons maintenant Toulouse pour New York. N'avez-vous pas été désarçonné par la crise du 11 septembre ?

– J'ai bien sûr connu le choc de l'événement. On attendait des missiles, on a eu des cutters ; des avions de ligne ont été utilisés comme armes de destruction massive ; on a subi des kamikazes ayant noué un pacte avec la mort collective. Mais, dans le même temps, la grammaire m'était familière : en situation de rupture, les schémas mentaux, les référents sont pulvérisés. J'ai donc aussi vécu le 11 septembre comme un événement entrant tout à fait dans l'ordre des crises émergentes.

– Ce genre de crise est imprévisible. Or, selon vous, on ne sait pas se préparer à l'imprévisible.

– Il y a deux erreurs extrêmes à ne pas commettre : se dire qu'on ne peut rien faire "puisque c'est imprévisible" ; à l'inverse, vouloir construire des réponses pour "tous les scénarios". Le problème n'est pas de prévoir l'imprévisible, mais de s'entraîner à lui faire face. De s'entraîner à l'action en situation de forte incertitude. A Toulouse, on s'est longtemps demandé si c'était du terrorisme ; de même pour le crash de l'Airbus dans le Queens. Autre brouillage de sens : tout accident ne risque-t-il pas, désormais, d'être interprété comme un succès terroriste ?

– Pour vous, l'aspect pédagogique est très important. Il suppose tout à la fois une sensibilisation des équipes dirigeantes, des analyses critiques après les accidents – ce que vous appelez un retour d'expérience –, des exercices de simulation. Un retour d'expérience est-il possible après le 11 septembre ?

– On disposait dans les tours d'un centre de crise configuré pour recevoir soixante organisations. Premières questions à se poser : que fait-on quand un tel centre est anéanti ? Comment coordonne-t-on les actions de sauvetage, quel est le rapport du maire et des autorités avec les habitants, etc. ? Les Américains ont mis en place un nouveau centre de crise en deux jours, accueillant plus de 242 organisations ! Autre ligne d'examen : comment les gens ont-ils réagi (on parle toujours de "panique", c'est généralement faux) ; où sont-ils allés, comment ont-ils été informés, qui les a aidés ?

– Qui fait ces retours d'expérience : des spécialistes, le gouvernement ?

– En 1998, quand le réseau électrique québécois a été détruit par une tempête, le premier ministre a engagé un retour d'expérience très novateur par son ouverture à la société civile. Sur le dossier de la vache folle, Tony Blair a demandé à un grand juriste d'examiner dix ans de gestion du dossier. Après la tempête de neige sur l'autoroute A8 près de Saint-Maximin dans le Var en février 2001, la société Escota a organisé un retour d'expérience public, avec toutes les parties prenantes. Après Toulouse, des tables rondes ont été mises en place par le premier ministre pour qu'un débat soit engagé à l'échelle nationale sur les risques technologiques. Il n'y a pas de modèle donné.

> Dans la culture nord-américaine, le fond est la confiance portée aux citoyens – y compris en crise

– Dans vos diverses études, vous parlez de fiasco organisationnel, politique et systémique. Y a-t-il eu de tels fiascos aux Etats-Unis ?

– On a loué l'organisation des Américains, mais il faudra aller plus loin dans l'analyse. Politiquement, Rudolph Giuliani, le maire de New York, a été extrêmement fort : cela mérite examen précis ; probablement une leçon en matière de courage personnel du dirigeant. Des symboles ont été touchés et les conséquences peuvent être lourdes, sur l'identité de la ville, le capital humain, le tourisme, etc. Pourtant, le fiasco a été évité et il faut en saisir les raisons. Quelle a été la source de l'élan culturel et social des Américains, de leur vitalité ? Les pouvoirs publics n'ont pas dit : "Laissez-nous faire", mais : "Nous sommes ensemble". Cette attitude, très nord-américaine, a probablement beaucoup compté.

– Après New York et Toulouse, estimez-vous que la culture empirique américaine permet de mieux réagir à l'imprévisible que la culture bureaucratique française ?

– Je dirais que, dans la culture nord-américaine, le fond est la confiance portée aux citoyens – y compris en crise. En France, on est spontanément porté à considérer que les citoyens vont "paniquer", qu'on ne saurait leur faire confiance. Et l'on "rassure" sans savoir, ce qui accentue encore le désarroi et la défiance. On dit toujours que la crise est à la fois un danger et une opportunité. Dans la culture française, il est plus difficile d'assurer effectivement des prises de responsabilités plus ouvertes et plus fortes, des inventions collectives, une dynamique créatrice.

– Mais on n'a jamais préparé les populations à une dynamique créatrice.

– Il faut justement l'inventer. Dans le nucléaire, des comités locaux d'information (CLI) ont été mis en place, sorte de relais. Pour la chimie, les S3PI (secrétariats permanents pour la prévention des pollutions et des risques industriels) sont des lieux où élus, industriels, administrations, journalistes, associations, se rencontrent et agissent. Par ce type d'innovation, il s'agit de remettre la main sur l'univers du risque pour qu'il ne nous échappe pas. La logique est bien de travailler, non pas contre, ou sans, mais avec les populations et leurs médiateurs.

– Comment les médias doivent-ils se préparer à l'imprévisible ?

– Les journalistes doivent être au front de l'information. Mais ils doivent aussi, à chaud, savoir prendre du recul. Pendant une conférence de presse sur l'accident de l'Airbus, on vous passe les images de l'avion en flammes : vous recevez cet encart dans l'écran comme du direct, c'est faux. A Toulouse, trois heures après l'explosion, vous pensez que le drame continue car les gens sont encore montrés en sang : l'image vous trompe... Il y a beaucoup de pièges, qui appellent réflexion, à commencer par celle des professionnels. Il ne s'agit pas d'empêcher l'émotion, car elle participe aussi de la catharsis. Mais il ne faut pas tout réduire à l'image choc : un temps doit être alloué à l'analyse, à la recherche de sens – sans fuite constante dans l'émotionnel. En ces temps de terrorisme, qui ne prend pas de distance sera vite manipulable, et manipulé.

– Les médias américains ont choisi de ne pas montrer les cadavres de la tragédie du 11 septembre. Cela vous paraît-il être le fruit d'une bonne réflexion ?

– Il y a au moins eu une réflexion ! A Toulouse, quand j'ai appelé tel ou tel pour que l'on s'interroge sur la couverture médiatique, je me suis entendu répondre que ce n'était pas le moment de réfléchir : on était en crise. Eh bien, justement, c'est cette équation qu'il s'agit de dépasser, dans tous les secteurs de responsabilité. Mais j'irai bien au-delà : il devient impératif de mettre en place en France, et au plus haut niveau, des capacités de réflexion stratégique sur les nouvelles configurations de vulnérabilité et de ruptures qui se profilent et les capacités de gouvernance à inventer pour y faire face. Tony Blair a commencé à le faire à Londres. L'Europe pourrait aussi y songer. »

Propos recueillis par
Antoine Spire

Un spécialiste de la gestion des risques

PATRICK LAGADEC est directeur de recherche à l'Ecole polytechnique (laboratoire d'économétrie). Initiateur du concept de « risque technologique majeur » (1979), il est spécialiste de la prévention et de la conduite des crises – que les crises aient pour origine des problèmes de défaillance technique, de santé publique, de société, etc.

Ses recherches sont étroitement liées à des interventions-conseils auprès d'états-majors industriels, d'administrations publiques et d'organisations internationales, en France comme à l'étranger. Il a publié notamment : *Le Risque technologique majeur*, Pergamon, 1981 (sa thèse de doctorat d'Etat en sciences politiques) ; *La Civilisation du risque*, Seuil, 1981 ; *Etats d'urgence*, Seuil, 1988 (prix Roberval 1988) ; *Apprendre à gérer les crises* (Editions d'organisation, 1993) ; *Ruptures créatrices* (en coll., Editions d'organisation, 2000) ; *Un monde à repenser* (en coll., Economica, 2001).

D. R.

PATRICK LAGADEC

Il élargit aujourd'hui ses recherches à une problématique plus large : la gouvernance et le management des organisations et grands systèmes en univers de ruptures. Il a été lauréat 1999 du Prix du forum Engelberg.

Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, au « Grand jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Israël a besoin d'un interlocuteur pour faire la paix. Ce serait une erreur de se passer de l'Autorité palestinienne »

« Au Proche-Orient, est-on revenu dix ans en arrière, au moment de la conférence de Madrid de 1991 qui avait ouvert la voie au processus de paix entre Israël et les Palestiniens ?

– Oui, on est revenu au moins dix ans en arrière, mais en pire. A cette époque-là, en effet, on sortait d'une très longue période pendant laquelle il n'y avait pas de processus de dialogue. Aujourd'hui, c'est pire parce qu'il y a eu des années de « *processus de paix* ». On y a cru. Finalement, ça a échoué. Il y a donc, en plus, l'amertume, la frustration. Ce qui fait que, chez les Israéliens comme chez les Palestiniens, plus personne ne croit un mot de ce que disent les autres. Il n'y a plus aucune espèce de confiance ni même d'acceptation.

– Comment expliquer cette régression, cette déconstruction du processus ?

– Ils ont régressé ensemble. Côté palestinien, le fait de voir le Hamas, qui n'est pas une petite organisation marginale, être aussi soutenu que l'Autorité palestinienne d'Arafat, c'est évidemment une régression. Côté israélien, voir des gens de bonne foi – par un réflexe de sécurité que je peux comprendre, humainement et politiquement – mettre dans le même sac l'Autorité palestinienne et des mouvements terroristes qui combattent autant Arafat qu'Israël, c'est aussi une régression.

– Quel crédit portez-vous à la confidence que le premier ministre israélien, Ariel Sharon, aurait faite à son homologue turc selon laquelle il voudrait se débarrasser d'Arafat ?

– Je ne sais pas s'il l'a dit. Mais il est clair que, dans son gouvernement, dans sa majorité ou au sein de l'armée, il y a des gens qui sont tentés par ce vertige, comme l'a dit Lionel Jospin il y a quelques jours. Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, a lui-même répondu que ce serait une erreur tragique pour Israël d'aller dans cette logique consistant à renverser l'Autorité palestinienne, parce que, après, ce serait pire. Les Israéliens ont besoin de la paix, et ils ont besoin d'un interlocuteur pour faire la paix. Ce serait une erreur de vouloir se passer de l'Autorité palestinienne.

– Yasser Arafat peut-il encore être cet interlocuteurfl?

– La question est sans issue. Ce sont les Israéliens, ce sont les Palestiniens qui choisissent leurs dirigeants. C'est vrai que Yasser Arafat doit faire plus pour juguler les risques de terrorisme du côté palestinien, mais, à ce moment-là, il faut lui donner plus de moyens pour qu'il puisse le faire. Plus de moyens techniques : il ne faut donc pas détruire systématiquement ses forces de sécurité, ses commissariats de police. Plus de moyens politiques : s'il y avait un Etat palestinien en vue, il est évident que ça lui permettrait de reprendre l'initiative politique par rapport au Hamas, qui gagne du terrain en se nourrissant du désespoir et de la répression.

– Comment définiriez-vous la stratégie d'Ariel Sharon ?

– Il a été élu pour établir la sécurité. C'est ce qu'il dit. Mais je ne pense pas que la sécurité puisse être assurée uniquement par la répression militaire. On le voit malheureusement et tragiquement tout le temps.

– Une force d'interposition internationale permettrait-elle de sortir de cet engrenagefl?

– C'est une idée avancée par les Palestiniens. Mais il n'y a pas de force pour l'imposer. Au Conseil de sécurité, qui en aurait seul le pouvoir, les Etats-Unis y seraient hostiles. Mais le moment de la discussion politique reviendra inévitablement ; à ce moment-là, la question de la sécurité se reposera, et il faudra trouver, s'ils le veulent, des forces qu'ils acceptent, les uns et les autres.

– Comment l'Europe peut-elle y contribuer ?

– Nous allons redire, lundi à Bruxelles, de manière forte si possible, qu'il faut un engagement à fond pour la sécurité, mais aussi un processus politique. Les deux vont de pair.

– L'accord de Bonn sur la reconstruction politique de l'Afghanistan est-il viable ?

– Les Afghans présents à Bonn ont eu une attitude constructive et intelligente, ce qui n'était pas évident compte tenu de tout ce qui les a opposés pendant tant d'années. J'ajoute que la pression internationale a été judicieuse : nous avons eu raison de dire que l'aide mondiale à la reconstruction du pays – et qui pourrait être considérable – dépend aussi de la façon dont les choses vont se passer sur le plan politique.

– On a donc fait aussi bien que possible ?

– On a fait le mieux possible. Mais on ferait une grosse erreur si l'on se disait que l'on est tranquille avec cet accord. Une erreur comparable à celle qui a été commise en 1992, quand le monde entier a abandonné l'Afghanistan à ses luttes tribales.

– Une force internationale est-elle nécessaire en Afghanistan ?

– La vraie garantie, c'est l'engagement des Afghans. S'ils ne sont pas déterminés à s'en sortir et à construire un Afghanistan nouveau, à ce moment-là ça échouera, et les garanties ou les forces internationales ne changeront rien.

– Avant le 11 septembre, vous critiquiez l'attitude unilatérale des Etats-Unis sur la scène mondiale. Les choses ont-elles vraiment changé depuis ? N'est-on pas passé d'un unilatéralisme défensif à un unilatéralisme offensif ?

– Oui, on peut définir les choses comme ça. C'est la réalité de la puissance américaine, c'est leur psychologie. Tout ça est, en effet, assez différent de la conception qui s'est beaucoup renforcée ces dernières décennies en Europe sur la gestion multilatérale du monde. Nous continuons donc à dire aux Américains, en amitié, qu'un pays qui a des responsabilités aussi considérables doit accepter de s'inscrire dans une concertation internationale. »

Propos recueillis par
Patrick Cohen,
Gérard Courtois
et Pierre-Luc Séguillon

Dans un pays dévasté, le président haïtien attaque la presse

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, l'une des rares conquêtes démocratiques après la chute de la dictature des Duvalier, est de plus en plus menacée en Haïti. Dernière victime de l'intolérance, le journaliste Brignol Lindor a été assassiné à coups de machette le lundi 3 décembre par des partisans du président Jean-Bertrand Aristide qui lui reprochaient ses sympathies pour l'opposition.

Directeur d'Echo 2000, une station de radio de Petit-Goave, au sud-ouest de Port-au-Prince, Brignol Lindor avait reçu des menaces de mort après avoir invité des opposants à son émission « Dialogue ». Le maire adjoint de Petit-Goave, Dumay Bony, avait publiquement demandé que la *« formule zéro tolérance »* lui soit appliquée. Lancée en juin dernier par le président Aristide, la *« formule zéro tolérance »* est dénoncée par les organismes de défense des droits de l'homme, qui y voient une incitation aux exécutions sommaires et aux lynchages. Ces appels à la justice expéditive, officiellement destinés à lutter contre la criminalité galopante, sont de plus en plus souvent lancés contre des militants de l'opposition et des défenseurs des droits de l'homme.

A mesure que les manifestations de mécontentement s'amplifient et que la tension monte entre le pouvoir Lavalas (les partisans du président Aristide) et l'opposition, les attaques et les menaces contre les journalistes se multiplient. Les correspondants de Radio Métropole et de Vision 2000, Mayard Jean-Marie et Ernst Océan, ont été violemment pris à partie et menacés de mort par des partisans de M. Aristide à Saint-Marc, une ville située au nord de la capitale où un militant de l'opposition a été tué par balles lors d'une manifestation antigouvernementale le 29 novembre. Une quinzaine de journalistes ont été agressés cette année par des policiers ou par des membres d'organisations populaires se réclamant du président Aristide. La crise économique frappe durement les médias haïtiens – particulièrement les radios, qui demeurent le principal moyen d'information. L'effondrement des recettes publicitaires et l'absence chronique de courant électrique s'ajoutent aux pressions et aux menaces, et risquent de provoquer *« la mise à mort des médias »*, selon Ives-Marie Chanel, le directeur de Radio Sans-Souci.

LÉGITIMITÉ DE PLUS EN PLUS CONTESTÉE

Lors d'une récente visite en Haïti, le secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF), Robert Ménard a accusé les autorités de faire obstruction à l'enquête sur l'assassinat de Jean Dominique, le plus célèbre des journalistes haïtiens, tué de plusieurs balles le 3 avril 2000. Le crime avait provoqué une vive émotion en raison de la personnalité du directeur de Radio Haïti Inter, un proche du président de l'époque, René Préval, qui ne ménageait ses critiques à aucun secteur de pouvoir. Principal suspect dans cette affaire, le sénateur Dany Toussaint est un membre influent de l'entourage du président Aristide. Inculpé en mai dernier, il refuse de répondre aux convocations du juge d'instruction en invoquant sa condition de sénateur. M. Ménard a demandé au Sénat de lever l'immunité parlementaire de Dany Toussaint et menacé le président Aristide de figurer dans la prochaine liste des *« prédateurs de la liberté de la presse dans le monde »* dressée chaque année par RSF si l'enquête sur le meurtre de Jean Dominique n'aboutissait pas rapidement.

Dix ans après avoir incarné l'espoir de changement démocratique au sortir de la dictature duvaliériste, Jean-Bertrand Aristide voit sa légitimité de plus en plus contestée, tant par l'opposition que par la communauté internationale, qui a gelé ses programmes de coopération. Les scandales de corruption et les luttes intestines au sein du gouvernement et de son parti, la Famille Lavalas, ont accéléré l'effritement de sa popularité, y compris dans les bidonvilles naguère considérés comme des bastions de Lavalas. Réélu en novembre 2000 avec un très faible taux de participation lors d'élections boycottées par l'opposition, Jean-Bertrand Aristide n'est pas parvenu à ranimer l'économie haïtienne moribonde.

La dégradation des conditions de vie et l'insécurité ont atteint de telles proportions que même les trafiquants de cocaïne colombiens qui avaient transformé Haïti en entrepôt de transbordement abandonnent le pays. Le sida étend ses ravages : près de 5 % de la population sont séroposifs, un taux comparable à celui de l'Afrique subsaharienne. Les départs de boat-people en direction de la Floride s'accélèrent. Au moins deux voiliers de fortune ont fait naufrage en novembre, provoquant la mort par noyade de plus de deux cents émigrants clandestins. Les autorités américaines s'efforcent de démentir une rumeur circulant en Haïti selon laquelle les procédures d'immigration auraient été assouplies aux Etats-Unis après les attentats du 11 septembre.

Dans un récent discours, le président Aristide a accusé les bailleurs de fonds traditionnels de Haïti, parmi lesquels figurent les Etats-Unis, la France, l'Union européenne et le Canada, de *« terrorisme économique »* contre son pays. S'appuyant sur les membres noirs du Congrès américain réunis au sein du Black Caucus, il tente d'obtenir ce qu'il appelle *« la levée de l'embargo »*, c'est-à-dire le déblocage des quelque 500 millions de dollars de crédits de coopération gelés depuis près de deux ans en raison de la crise politique. Aux abois, M. Aristide se dit prêt à reprendre les négociations avec l'opposition sous l'égide de l'Organisation des Etats américains (OEA) et à organiser de nouvelles élections législatives pour remplacer les parlementaires élus en mai 2000 dans des conditions contestées. Tout en acceptant une reprise du dialogue, l'opposition regroupée au sein de la Convergence démocratique appelle la population à poursuivre sa *« mobilisation contre le pouvoir illégitime »*. Selon Gérard Pierre-Charles, l'une des principales figures de l'opposition, la recrudescence des attaques contre les journalistes témoigne de *« la décomposition du pouvoir »* et ne peut qu'accélérer la chute du régime Lavalas.

Jean-Michel Caroit

Les gens *par Kerleroux*

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-825-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

L'Etat sans qualité

LE gouvernement fait face à une éclosion de revendications catégorielles de ses « agents ». Il a cédé aux personnels des hôpitaux, aux policiers et maintenant aux gendarmes. Comme la satisfaction des revendications en provoque d'autres, ce sont à leur tour les autres professions médicales qui réclament, puis les enseignants qui se mettent en grève. Sans compter les policiers qui reviennent en comparant leurs gains avec ceux des gendarmes et, entend-on, les militaires des autres armes. Cette spirale, que le gouvernement semble incapable d'arrêter à cinq mois des élections, donne une image pitoyable de l'Etat gestionnaire et creuse dangereusement le déficit de ses caisses.

Il est logique de voir, depuis les attentats du 11 septembre, une demande sociale d'un « retour de l'Etat- protecteur ». Elle ne devait pas automatiquement s'accompagner d' une cascade de revendications sociales de la part de chacun des agents de cet Etat. L'Etat est indispensable dans les sociétés modernes mondialisées et son utilité fait désormais l'objet d'un consensus. Personne, dans la classe politique, ne propose plus de le réduire à la proportion « minimale », comme la droite dans les années 1980. Mais, en échange, les Français veulent un « meilleur » Etat, c'est-à-dire, tout simplement, un Etat qui offre, dans la transparence, de meilleurs services de protection, de formation, de gestion. Or cette réforme de la « qualité de l'Etat », qui imposerait une négociation globale avec les fonctionnaires, n'a jamais été engagée ou , quand elle l'a étédans l'éducation nationale par exemple avant Jack Lang, ce fut sans habileté à et/ou sans volonté ferme. François Hollande, premier secrétaire du PS, admet seulement maintenant que la réforme de l'Etat est une priorité pour le pays.

La France dispose d'un Etat qui gère un espace très vaste et redistribue des sommes énormes avec 6,7 millions de salariés directs et indirects. Ce système, d'une rare complexité, voit ses effectifs s'étendre année après année et doit, pour se nourrir, prélever des impôts et des taxes qui représentent 45 % de la richesse nationale. Même à gauche, il est admis que ce poids ne doit plus augmenter et que l'heure est aux économies, du moins en théorie. D'où le dilemme : l'Etat continue de croître mais il n'a plus de moyens. Les fonctionnaires n'ont donc pas tort de se plaindre de manquer d'ordinateurs et les gendarmes de gilets pare-balles.

Les 35 heures ont mis à nu cet Etat trop gros et trop pauvre. L'occasion devait être celle d'une remise à plat, mais les négociations engagées avec des syndicats souvent ultraconservateurs ont, à l'inverse, ouvert la porte aux revendications sur le thème classique de la quantité : plus d'effectifs, plus de moyens, plus de primes. Le secteur privé a su utiliser les 35 heures pour « *travailler autrement* » et en minorer, autant que faire se peut, les coûts. L'Etat récolte dans la surenchère le prix de son immobilisme.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ;
Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ;
Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

La Russie, dernière chance de l'OTAN

Suite de la première page

Depuis quelques mois, les dirigeants occidentaux sont donc à la recherche d'idées qui feraient passer le prochain élargissement, peut-être un « big bang », qui concernerait les sept pays laissés pour compte de 1999 (en plus des trois Baltes, la Slovénie, la Slovaquie ainsi que la Bulgarie et la Roumanie, objets de toutes les sollicitudes françaises). En accord avec les Américains, le gouvernement britannique a proposé récemment (*Le Monde* du 19 novembre) la création d'un nouveau forum, remplaçant le Conseil conjoint OTAN-Russie. Le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, ancien ministre britannique de la défense, est allé présenter cette proposition à Moscou. Dans cette nouvelle instance où la Russie serait sur un pied d'égalité avec les membres de l'OTAN, on discuterait et déciderait de sujets d'intérêt commun : lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, modernisation des politiques de défense, etc. Lord Robertson a précisé que Moscou n'aurait pas un droit de veto sur les décisions de l'Alliance atlantique, qui pourrait toujours revenir à des réunions purement OTAN en cas de désaccord avec les Russes. La création d'un tel forum n'en représenterait pas moins un saut qualitatif dans les relations entre l'Occident et la Russie.

C'est que la situation internationale n'est plus la même qu'à la fin des années 1990. Il ne s'agit plus seulement d'amadouer la Russie. Il s'agit de redéfinir le cadre de la sécurité européenne alors que les attentats de New York et de Washington ont doublement changé la donne. D'une part, Vladimir Poutine a rejoint sans barguigner la coalition antiterroriste ; d'autre part, l'OTAN a montré son inadaptation face à des menaces nouvelles. Les perspectives de rapprochement entre la Russie et l'OTAN, voire l'hypothèse d'une adhésion, sont certes antérieures au 11 septembre. George W. Bush et son collègue russe ont joué avec ces idées dès leur première rencontre, au printemps, à Ljubljana. Mais depuis le 11 septembre, ils se sont découvert un ennemi commun, le terrorisme international.

L'OTAN, de son côté, a essayé d'exister dans la crise internationale provoquée par la destruction du World Trade Center. Elle a même, pour la première fois de son histoire, invoqué l'article 5 de la Charte atlantique, qui fait obligation à chacun de ses membres de porter assistance à un allié agressé. Or, paradoxalement, cette invocation inédite a peut-être été son chant du cygne. Car elle n'a pratiquement pas été suivie d'effets. Les Etats-Unis ont engrangé les déclarations de solidarité mais se sont bien gardés de passer par l'OTAN pour mener leurs attaques contre Ben Laden et le réseau Al-Qaida, en partie pour éviter de devoir discuter avec des alliés parfois incommodes. L'expérience du Kosovo leur a servi de leçon. Lord Robertson a dépensé une énergie digne d'un meilleur sort pour tenter de trouver un rôle pour l'OTAN. Il n'a pas réussi. A l'heure du danger, les Américains ont préféré des coalitions ad hoc, changeantes selon les objectifs, à une alliance permanente, au fonctionnement rigide.

SE TRANSFORMER POUR SURVIVRE

L'OTAN doit se trouver une autre raison d'être. Dans les années 1990, elle avait ajouté à la défense collective contre l'ennemi de l'Est, qui avait disparu avec la fin de la guerre froide, des missions de rétablissement de la paix. Ce sont ces missions que l'Union européenne se propose de prendre en charge – au moins en partie – à partir de 2003 avec son projet de sécurité et de défense commune. Que reste-t-il à l'OTAN, sinon se tourner vers la Russie, l'intégrer dans de nouvelles institutions, se transformer pour survivre ? Si la sécurité européenne ne peut plus être assurée contre le grand voisin de l'Est mais avec lui, il n'est plus nécessaire d'avoir un instrument proprement occidental, héritier obsolète de la guerre froide. Le paradoxe, c'est que l'inclusion de la Russie dans la nébuleuse OTAN a lieu, en partie au moins, pour compenser l'adhésion à l'OTAN de pays qui voient dans cette organisation une garantie contre... la Russie.

Vladimir Poutine joue les coquettes. Il ne se précipite pas pour accepter les offres de Lord Robertson. La Russie, a-t-il dit, ne veut pas faire la queue pour entrer dans l'OTAN. Cette phrase peut être interprétée de deux manières : ou bien la Russie ne veut pas adhérer à l'OTAN ou bien elle ne veut pas devoir faire antichambre, comme n'importe quel Etat « normal » d'Europe orientale. Le Kremlin attend, demande des précisions et des assurances, pour ne pas se retrouver dans une position d'infériorité par rapport aux membres de l'OTAN. Mais il sait bien que les propositions britanniques vont dans le sens de ce qu'il a toujours souhaité : construire un système paneuropéen de sécurité dans lequel il sera associé à part entière. L'OSCE était un premier pas dans cette direction, mais la Russie s'y est retrouvée au même niveau que n'importe quel petit pays. L'OTAN peut devenir soit une organisation purement politique, soit le bras armé d'une OSCE où les « grands » auraient le dernier mot.

La Russie n'a aucune raison de bouder durablement cette promotion. Et l'OTAN n'aura, à brève échéance, pas d'autre choix que de s'ouvrir à son ennemi d'hier pour assurer sa pérennité.

Daniel Vernet

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Piaget et la connaissance humaine

JEAN PIAGET, auquel vient d'être attribué le prix Paul-Pelliot senior, est surtout connu pour ses admirables travaux sur la psychologie de l'enfance : *Le Langage et la pensée chez l'enfant, La Représentation du monde chez l'enfant,* etc. Mais on ignore trop que ce psychologue est professeur à la faculté des sciences de l'université de Genève, où il occupe la chaire d'histoire de la pensée scientifique. Ainsi s'explique qu'il se soit intéressé aux problèmes de méthode et ait publié en 1949 un remarquable *Traité de logique*. Ainsi s'explique surtout qu'il vienne d'écrire son chef-d'œuvre, *Introduction à l'épistémologie génétique*, une véritable somme qui analyse avec clarté et profondeur les diverses formes de la connaissance humaine, de la pensée mathématique à la pensée sociologique, en passant par la pensée physique, la pensée biologique et la pensée psychologique.

C'est que Piaget, par sa formation, ses études, ses intérêts, se trouve précisément au confluent de toutes les connaissances humaines. Continuateur des fondateurs de la psychologie moderne – Binet, Claparède, Bovet –, il synthétise les travaux et les méthodes aussi bien des psychologues de la vie sociale, à la manière de Baldwin ou de Ch. Blondel, que de ceux de la conduite comme Pierre Janet. Il utilise autant la psychanalyse de Freud que la sociologie de Lévy-Bruhl. Et peut-être les influences les plus profondes qu'il a subies sont-elles celles de philosophes et d'historiens des sciences comme Arnold Reymond, Meyerson, Lalande, et surtout Brunschvicg.

Jean Lacroix
(11 décembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

INDUSTRIE **Le conglomérat québécois Bombardier a depuis longtemps choisi la diversification comme axe de sa stratégie industrielle. ● NUMÉRO UN mondial des équipements ferroviaires, numéro trois de l'aéronautique civile, il est aussi numéro un des scooters de mer et numéro deux des motoneiges, aussi appelées Skidoo. ● CET ÉCLECTISME lui permet d'être moins frappé que ses concurrents par les effets de la crise économique, qui s'est accentuée au lendemain des attentats aux Etats-Unis. La firme canadienne réembauche actuellement certains des salariés qu'elle avait licenciés après les événements du 11 septembre. ● LE PDG DU GROUPE, Robert Brown, doit signer, jeudi 13 décembre, avec le PDG de la SNCF, Louis Gallois, un contrat définitif portant sur l'acquisition de 500 trains régionaux de type autorail de grande capacité.**

L'habile stratégie du canadien Bombardier pour traverser les turbulences

De l'aéronautique au ferroviaire, en passant par les motoneiges et les scooters des mers, le conglomérat québécois joue depuis longtemps la carte de la diversification. La dépression économique l'affecte moins que ses concurrents : il réembauche, alors qu'après les attentats il avait licencié

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

S'agit-il d'une start-up ou d'un conglomérat industriel ? Le groupe canadien Bombardier pourrait entrer paradoxalement dans chacune de ces catégories. Numéro un mondial des équipements ferroviaires, numéro trois mondial de l'aéronautique civile, numéro un des scooters des mers, numéro deux des motoneiges, la société a tous les airs d'un General Electric canadien. Pourtant, avec un siège de 130 personnes, une âme encore ancrée dans les profondeurs de la campagne québécoise, à Valcourt, et un actionnariat majoritairement familial (en droits de vote), elle revendique toujours l'esprit pionnier et entrepreneurial.

De fait, quand on visite les ateliers de fabrication du métro de New York, les usines d'assemblage de ses avions de 10 à 90 places, en passant par les unités de ses produits récréatifs, on est frappé par l'homogénéité des valeurs de l'entreprise. « *Nous appliquons les mêmes règles à toutes nos activités : un doublement du chiffre d'affaires tous les cinq ans, une rentabilité minimale de 12 % et la nécessité de contrôler nos activités pour en être le leader mondial* », dit Robert Brown, PDG de l'entreprise depuis 1999, alors choisi par Laurent Beaudoin pour lui succéder.

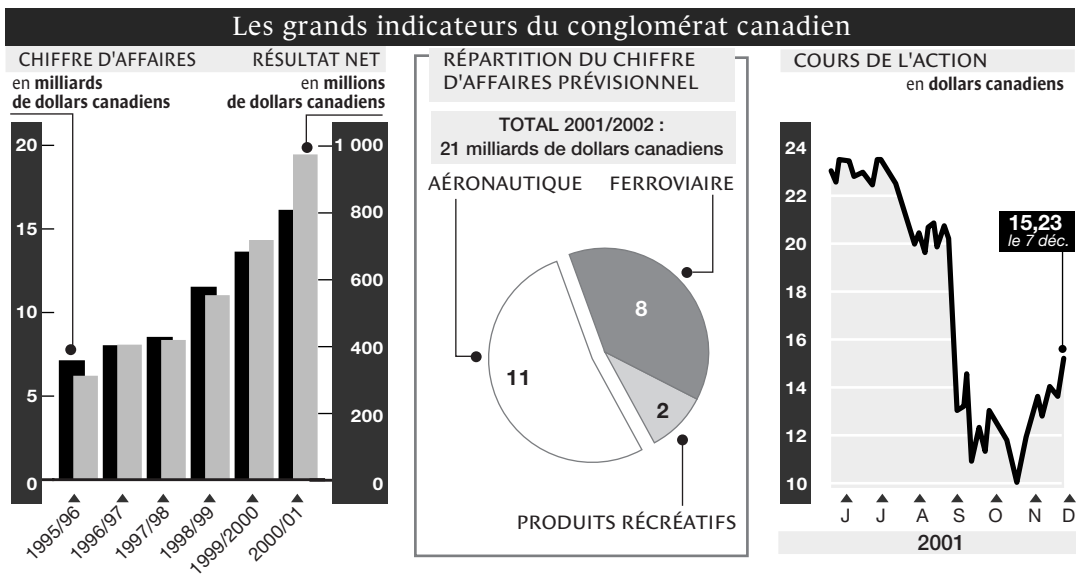

Après avoir plongé au lendemain des attentats du 11 septembre, le cours de Bourse s'est repris. Diversifié, le groupe a, au total, moins souffert que ses concurrents spécialisés dans la seule industrie aéronautique.

80 000 PERSONNES

En appliquant ces recettes aux nombreuses acquisitions qu'il a effectuées depuis trente ans, le groupe a réussi à réaliser ses objectifs. Le petit garage où Joseph-Armand Bombardier invente la première voiture des neiges (autoneige) et le scooter des neiges (Skidoo) est devenu un groupe de 80 000 personnes et de 20 milliards de dollars canadiens (14,3 milliards d'euros) de chiffre d'affaires. C'est son gendre, Laurent Beaudoin, qui a transformé l'entreprise monoproduit en un groupe diversifié. « *Nos activités aéronautiques dépendent de la conjoncture, les produits ferroviaires et de transport public de l'évolution des prix du pétrole et des investissements publics et les produits récréatifs de la météo !* », explique M. Brown.

Pourtant, depuis plusieurs semaines, l'entreprise traverse une zone de turbulences. Sa principale activité, l'aéronautique, est victime de l'incertitude économique et des conséquences des attentats du 11 septembre. Son cours de Bourse a reculé de 30 %, notamment parce que l'entreprise a dû admettre que la croissance de ses résultats ne serait pas de 15 % mais de 10 % cette année. Mais M. Brown est convaincu que le modèle Bombardier est conçu pour traverser ces turbulences. Pour le moment, la division aéronautique du groupe doit encore convaincre les investisseurs qu'elle traversera sans dommage la crise actuelle.

Depuis le rachat de Canadair en 1986 (qui fabrique les célèbres avions spécialisés dans la lutte contre les incendies de forêt), le groupe a réalisé une série d'acquisitions qui lui ont permis de se hisser au troisième rang mondial, derrière Boeing et Airbus.

Après avoir repris l'aviation d'affaires de l'américain Learjet et les avions régionaux de Boeing, le groupe a l'intuition géniale, au début des années 1990, d'allonger l'avion d'affaires Challenger pour en faire une famille de jets régionaux à réacteurs (de 50 à 90 places), alors que ses concurrents parient sur les avions à hélices turbopropulseurs pour ces liaisons courtes. Le marché de l'aviation régionale est aujourd'hui dominé à plus de 80 % par les avions à réaction de Bombardier et de son rival brésilien Embraer.

La crise du transport aérien ne pouvait donc l'épargner. « *Mais pas comme prévu* », corrige M. Brown. « *On a d'abord cru que les avions d'affaires bénéficieraient de la crise que subissaient les grandes compagnies aériennes. Mais la dégradation de la situation économique a freiné les investissements. A l'inverse, on pensait que les compagnies réduiraient la flotte de leurs filiales régionales. C'est le contraire qui s'est produit : elles ont mis au garage des avions plus anciens et plus gros pour mettre en service des avions régionaux qu'il est plus facile de remplir et de rentabiliser* », constate M. Brown.

L'entreprise va donc annoncer une hausse de sa production dans l'aviation régionale (145 avions par an), alors qu'elle l'a réduite à 120 après le 11 septembre. Quelques centaines des 3 800 salariés licenciés après les attentats seront rappelés.

DEUX NOUVEAUX APPAREILS

A l'inverse, les prévisions de production pour les jets d'affaires ne sont plus que de 135 en 2002, contre 203 ventes en 2000. Pour soutenir la croissance de cette branche, Bombardier a déjà dans ses cartons le lancement de deux nouveaux appareils : l'avion d'affaires moyen Continental, qui volera fin 2003 et qui est déjà commandé à 115 exemplaires ; et le Global long-courrier 5 000, dont le lancement pourrait être annoncé début 2002. Bombardier songe aussi à un avion de 19 à 25 places, baptisé Global Connector, qui, dérivé de son très long courrier Global Express, pourrait permettre aux grandes compagnies de choyer leur clientèle d'affaires. En revanche, contrairement à Embraer, le groupe a décidé de geler son avion de plus de 100 places et de ne pas venir mordre sur les chasses gardées de Boeing et Airbus.

Pour traverser ce trou d'air, le groupe compte s'appuyer sur son activité ferroviaire. Sa dernière acquisition, le rachat, en 2001, d'Adtranz à l'allemand DaimlerChrysler, vient de le propulser au premier rang mondial des équipementiers ferroviaires, devant Alstom. Cette activité, qui représente désormais 40 % de son chiffre d'affaires, doit lui permettre de lisser les aléas de la conjoncture.

« *Nos ventes ne sont pas affectées par la conjoncture. Au contraire, les pouvoirs publics ont tendance à surinvestir en période de crise pour jouer les stabilisateurs* », constate Pierre Lortie, président de la branche transports de Bombardier. Le groupe a l'intention de faire la preuve que cette activité traditionnelle est capable de satisfaire tous les critères de croissance et de profitabilité, « *notamment en Europe, où le rachat d'Adtranz va permettre d'être maître d'œuvre de systèmes ferroviaires complets* », dit M. Lortie.

Autre preuve, selon la société Bombardier, que la diversification fonctionne : les produits récréatifs ont enregistré un bond de 30 % de leurs ventes cet automne. « *Les gens ne veulent plus voyager en avion, alors ils se replient chez eux et ils achètent des motoneiges pour cet hiver* », constate Michel Baril, président des produits récréatifs. Pourquoi donc Bombardier changerait-il de stratégie ? C'est bien connu : les Skidoo ne sont pas conçus pour fonctionner en marche arrière.

Christophe Jakubyszyn

500 trains régionaux commandés par la SNCF

Louis Gallois, président de la SNCF, et Robert Brown, PDG de Bombardier, devraient signer, jeudi 13 décembre, le contrat définitif portant sur l'acquisition de 500 trains régionaux de type autorail de grande capacité. Ce contrat doit permettre de moderniser le réseau de TER en le dotant de véhicules articulés d'une capacité de 160 à 220 places en versions Diesel, électrique et bimode. Les premiers autorails devraient entrer en service au premier trimestre 2004.

Le groupe canadien Bombardier a remporté cette commande grâce notamment à sa filiale ANF Industrie, basée à Crespin, dans le Valenciennois, et qui emploie 1 200 personnes. En France, Bombardier participe déjà à l'ensemble des programmes TGV, au métro parisien, au RER et aux tramways de Strasbourg, Nantes et Saint-Etienne.

Pierre Beaudoin, petit-fils du créateur et « stagiaire dynastique »

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Depuis que Pierre Beaudoin, petit-fils du fondateur Joseph-Armand Bombardier et fils de l'ex-PDG Laurent Beaudoin, a pris la présidence de la branche aéronautique de Bombardier, en octobre, aucun de ses interlocuteurs ne lui épargne la question : « *En serez-vous le prochain PDG ?* » L'intéressé qui, à trente-neuf ans, a encore une allure juvénile, se contente de répondre qu'il mène sa carrière « *étape par étape* » et réfute une quelconque préférence dynastique. Certes, la famille Bombardier – représentée par Claire, Huguette et Janine, les trois filles du fondateur, André, le fils, et les treize petits-enfants – détient toujours plus de 20 % du capital et plus de la moitié des droits de vote. Mais Laurent Beaudoin, le mari de Claire, a choisi pour lui succéder, en 1999, un anglophone extérieur au cercle familial, Robert Brown. Et, à cinquante-six ans, ce dernier estime « *avoir encore du temps devant lui avant la retraite* ».

PORTRAIT

A trente-neuf ans, arraché à ses scooters des mers et des neiges, il est mis à la tête de la branche aéronautique

Pourtant, dans les années 1970, la famille avait déjà choisi un PDG extérieur en attendant que Laurent se sente prêt à prendre les rênes de la société. Nul ne doute que cette fois-ci encore, si Pierre fait ses preuves à la tête de la branche aéronautique, confrontée à la crise du transport aérien, il reprendra le flambeau d'une entreprise encore largement emprunte des valeurs familiales.

« *Un stage pour l'été, et après je me débrouille tout seul* », avait pourtant prévenu Pierre lorsque son père, alors PDG, lui avait proposé, il y a dix-sept ans, de travailler dans l'entreprise familiale pour y développer un nouveau concept : un scooter des mers (moto-marine). « *En tant que gendre du fondateur, mon père avait dû prouver toute sa carrière qu'il méritait vraiment sa place. Je n'avais pas envie de subir la même pression* », explique Pierre, qui a effectué les deux premières années de sa carrière chez Bic à Toronto, où son nom passe un peu plus inaperçu. Rentré à Montréal pour « *créer sa propre entreprise* », il est happé par le clan Bombardier. « *Né sur une moto-neige* », Pierre a du mal à quitter le groupe après son pseudo stage. D'autant que son père lui a trouvé pour ses premiers pas dans l'entreprise familiale « *une petite équipe de développement où on était protégé de la pression du groupe* » et que la nouvelle machine de Bombardier connaît rapidement un succès phénoménal : jusqu'à mille scooters des mers sortiront des chaînes chaque jour. « *J'ai été vraiment chanceux* », relativise-t-il.

POUR PARFAIRE SON ÉDUCATION

Ce succès le propulse en effet à la tête de l'ensemble des activités récréatives, dont il collectionne les modèles pour ses loisirs : Skidoo, moto-marine, bateaux à moteurs et véhicules tout-terrain. A l'aise sur la neige (où il pratique notamment la « planche à neige », déclinaison québécoise du « snowboard ») et la mer (où il admet n'avoir pas trouvé d'équivalent français pour le « wakeboard », surf des mers tracté par bateau comme en ski nautique), ces responsabilités à la tête des produits ludiques de la société de son grand-père l'enchantent.

Mais pour parfaire l'éducation du « prince régent », il faut l'arracher à ses passions de jeunesse. « *Je suis un éternel stagiaire* », s'amuse-t-il. Il est parachuté, en février, à la tête des avions d'affaires du groupe. « *C'est un peu le même type de travail. Les Skidoo et les avions privés sont des achats où l'émotion rentre beaucoup en ligne de compte* », explique-t-il. Mais depuis trois mois, alors qu'il coiffe aussi les avions de ligne régionaux, la crise du transport aérien rend sa mission beaucoup plus complexe. « *D'autant que vendre un avion d'affaires et un avion régional est très différent. Un jet privé, c'est un achat coup de cœur payé cash ; un avion régional, c'est un montage financier volant qui inclut des garanties sur le coût d'exploitation par siège pour des trajets donnés et pour l'ensemble d'une flotte et le financement d'un bloc d'avions* », souligne-t-il. Sous l'œil vigilant du PDG qui a dirigé l'activité avant lui, il va devoir faire ses preuves au cours de sa mission la plus difficile mais aussi la plus décisive.

C. Ja

Les « sang-jaune » entretiennent le mythe du grand-père fondateur

VALCOURT
de notre envoyé spécial

Bienvenue à Valcourt – prononcez Bombardierville ! –, son Musée Joseph-Armand Bombardier, entièrement dédié à l'inventivité du fondateur de l'entreprise, ses usines de fabrication de motos des neiges et des mers (l'activité historique d'une société aujourd'hui diversifiée dans l'aéronautique et le ferroviaire) et ses équipements sportifs et culturels – surdimensionnés pour ses 3 000 habitants.

REPORTAGE

3 800 salariés travaillent toujours à Valcourt, là où tout a commencé

Cette petite ville de la campagne québécoise n'est pourtant pas seulement un musée ou un vestige de l'histoire industrielle canadienne. Les usines tournent toujours à plein, avec environ 500 unités fabriquées chaque jour, et emploient 3 800 salariés, baptisés les « sang-jaune » par référence à la couleur dont Joseph-Armand Bombardier badigeonnait généreusement les produits qui sortaient de ses ateliers – afin d'écouler, dit-on, un immense stock de peinture qu'il avait achetée à bas prix.

« *C'est un sang-jaune* », peut-on encore entendre dans les différentes branches du groupe lorsqu'un salarié originaire de Valcourt se retrouve employé dans les autres branches du conglomérat francophone. Par leur simple passage sur le lieu où tout a commencé, ils sont censés avoir été « marqués », comme irradiés, par l'esprit du fondateur.

C'est là que, du fond de son garage de réparateur-mécanicien, Joseph-Armand a inventé, dans les années 1930, la première autoneige, montée sur des chenilles en caoutchouc, qui permit à des dizaines de milliers de Canadiens de défier l'hiver et de se déplacer par tous les temps. Le musée de la ville de Valcourt, qui lui est consacré, a religieusement conservé le garage en bois et les multiples prototypes du touche-à-tout bricoleur. Le parcours initiatique illustre ses multiples tentatives, sa persévérance, son inventivité et ses succès. Aujourd'hui, pour tous les Québécois, l'entreprise, l'une des premières au Canada, est un motif de fierté.

Le gouvernement canadien avait pourtant failli lui jouer un mauvais tour en 1949 en votant des crédits pour déneiger les routes afin de désenclaver le pays. La motoneige, première invention de Joseph-Armand, n'y a pas survécu. Reconvertissant d'abord sa production vers les engins industriels et utilitaires, Joseph-Armand eut l'idée de développer un scooter des neiges, baptisé Skidoo, qui devint rapidement un engin de loisirs de grande consommation dans tous les pays nordiques à travers le monde. Plus de 2 millions d'exemplaires ont été fabriqués depuis par les usines du groupe. Mais alors que la fortune de la famille était faite lorsque le grand-père mourut en 1964, elle faillit être emportée, dix ans plus tard, par la crise pétrolière, qui, en multipliant par dix les prix de l'or noir, fit du Skidoo un objet de luxe.

GESTIONNAIRES EFFICACES

Il faudra donc peut-être un jour consacrer un autre musée à son gendre, Laurent Beaudoin, l'artisan de la physionomie actuelle du groupe Bombardier, qui, à coups de paris financiers et d'aides publiques, a réussi à devenir un conglomérat mondial. Pour sortir l'entreprise familiale mono-produit du bourbier de la crise pétrolière, Laurent Beaudoin, entré dans l'entreprise de son beau-père comme comptable, prend appui sur la filiale autrichienne Rotax, rachetée en 1969 pour fournir les moteurs des motoneiges. Puisqu'elle fabrique aussi du matériel ferroviaire, il s'en sert pour répondre à l'appel d'offres sur la modernisation du métro de Montréal, et quelques années plus tard sur celle du métro de New York.

S'il existait, le « musée Beaudoin » révélerait un tout autre visage de l'entreprise Bombardier : celle d'une société de gestionnaires efficaces, davantage que d'une pépinière d'inventeurs. C'est en effet en rachetant des entreprises en grave difficulté financière, mais riches en technologie, que « Bombardier version Beaudoin » acquiert sa physionomie. Dans l'aéronautique, sa principale activité aujourd'hui, la société n'a inventé ni les bombardiers d'eau Canadair ni même les avions régionaux qui l'ont propulsée au troisième rang mondial de l'aéronautique : c'est en allongeant un avion d'affaires récupéré dans le portefeuille de Canadair qu'est née sa famille à succès de jets de 45 à 90 places. Cette pépite lui avait été cédée en 1986 pour 140 millions de dollars par le gouvernement canadien, alors que ce dernier avait repris 1,35 milliard de dettes à long terme.

Dans le ferroviaire, Bombardier compte renouveler la même opération en faisant d'Adtranz, rachetée à bon compte à l'allemand DaimlerChrysler, qui voulait s'en débarrasser, une vache à lait. Quelle que soit la réalité du groupe, le mythe du génial inventeur des origines continue de constituer un puissant facteur d'intégration et d'identité.

Plutôt qu'un autre musée, le village de Valcourt serait mieux avisé d'envisager la construction d'une école de management pour apprentis gestionnaires de conglomérat mondial !

C. Ja.

La France et les Etats-Unis ébauchent un accord pour régler « l'affaire Executive Life »

Le compromis prévoit une suspension d'agrément avec sursis pour le Crédit lyonnais outre-Atlantique

Retardé en septembre, en raison des attentats aux Etats-Unis, un pré-accord a été ébauché entre les autorités américaines, dont la Réserve fédérale, et l'Etat français pour clore le dossier du rachat contesté de la compagnie d'assurances californienne Executive Life par une ancienne filiale du Crédit lyonnais. Cet accord prévoit une suspension avec sursis de l'agrément de la banque française aux Etats-Unis et une amende.

L'AFFAIRE aurait dû être conclue à la fin de l'été, si les attentats terroristes du 11 septembre, aux Etats-Unis, n'étaient venus tout bouleverser. Mais, finalement, le différend qui oppose les autorités américaines à la France au sujet de « l'affaire Executive Life » n'aura pris que quelques mois de retard : début décembre, les contacts ont repris entre les autorités françaises, dont le ministère de l'économie et des finances, et américaines, représentées par la Réserve fédérale (Fed) et le ministère fédéral de la justice. Ils doivent permettre de finaliser les termes d'un accord transactionnel dont les grandes lignes sont d'ores et déjà connues, et dont *Le Monde* a pu avoir confirmation auprès d'une source partie prenante de la négociation.

En septembre, l'un des principaux responsables du ministère fédéral de la justice américaine, chargé de suivre l'affaire du rachat contesté de la compagnie d'assurances californienne Executive Life par une filiale du Crédit lyonnais, et interlocuteur attitré des représentants du gouvernement français, a été appelé, par sa hiérarchie, à centraliser la lutte anti-terroriste. Ce retard a donc laissé perdurer les soupçons qui pèsent sur une des anciennes filiales du Crédit lyonnais, Altus, et ses alliés dans cette opération, d'avoir violé la législation américaine afin de mettre la main, à la fin de l'année 1991 et en 1993, sur les actifs d'Executive Life. L'acquisition de la compagnie et, surtout, de son portefeuille d'obligations à haut risque et à haut rendement (*junk bonds*), a permis aux Français, et plus particulièrement à François Pinault et à sa holding patrimoniale Artémis, repreneur final d'Executive Life et des *junk bonds,* de réaliser des plus-values estimées à près de 10 milliards de dollars (77 milliards de francs).

Avec quelque retard, un pré-accord a cependant fini par voir le jour. Il prévoit la suspension avec sursis de l'agrément de la banque française aux Etats-Unis. Cette mesure devrait permettre au Crédit lyonnais de poursuivre ses activités sur le sol américain tout en étant placée sous surveillance par la Fed, pendant une période de six mois à un an.

50 À 100 MILLIONS DE DOLLARS

Une amende devrait en outre être infligée à la banque au terme de cette transaction. Estimée entre 50 et 100 millions de dollars, elle doit encore être l'objet de discussions entre les différentes parties. Cette somme devrait être répartie entre le commissaire aux assurances californien et les autorités judiciaires américaines. Elle sera supportée par le Consortium de réalisation (CDR), structure, dépendante de l'Etat, chargée de liquider les actifs les plus douteux de l'ancienne banque publique. Le préjudice financier supporté par le contribuable français par le scandale du Crédit lyonnais et ses avatars devrait donc encore s'alourdir. Interrogé lundi matin par *Le Monde*, le Crédit lyonnais s'est refusé à tout commentaire.

La signature d'une transaction entre la Fed et les parties françaises, entérinée par le ministère de la justice fédérale américaine, signifierait la fin de l'enquête du procureur adjoint de Californie, Jeffrey Isaacs, qui dépend hiérarchiquement du ministère fédéral de la justice. Principal accusateur, dans cette affaire, M. Isaacs ne pourrait plus soutenir ce dossier devant le tribunal.

Les termes de cet accord devaient être évoqués lors de la rencontre, lundi 10 décembre, entre l'avocat américain de l'Etat français, Benjamin Civiletti, et l'adjoint du conseiller général de la Fed, J. Virgil Mattingly. Au regard des éléments réunis par la Fed et les autorités judiciaires américaines, qui travaillent de concert dans ce dossier, il paraît exclu, dorénavant, de nier la réalité de l'opération de portage imaginé par Altus et ses anciens dirigeants.

DÉLIT VIRTUEL

Le Crédit lyonnais, accusé de complicité avec sa filiale, connaissait, en 1991 et en 1993, le caractère frauduleux du montage puisque son président de l'époque, Jean-Yves Haberer, apportait, lui-même, par écrit, sa garantie financière à l'opération. Son successeur, Jean Peyrelevade, a été tenu, en février, de s'expliquer devant la Réserve fédérale. La partie française a fait valoir ses arguments, le 26 juin, devant la Fed. Quand Altus a repris Executive Life, la banque française était la mieux-disante d'une procédure publique. De plus, le délit, s'il y en a un, est resté virtuel. Altus, qui n'avait pas le droit de contrôler une compagnie d'assurance, ne l'aurait jamais gérée directement. Les conditions de la reprise en 1993 étaient assez différentes de celles prévues à la fin 1991. L'assureur américain Sun America s'est joint au tour de table à la demande des autorités californiennes. Il était prévu, dès le début de 1993, qu'Artémis reprendrait la compagnie, ce que la holding a fait en deux étapes, en 1994 et 1995. Enfin, selon l'Etat français, les autorités américaines ont, elles-mêmes, enfreint la réglementation bancaire lors du sauvetage des caisses d'épargne américaines grâce à des opérations similaires à celles reprochées à Altus. Et la législation invoquée contre Altus n'existe plus depuis 1998.

Si les grandes lignes de cet accord sont déjà arrêtées, il reste à négocier des détails juridiques dont les conséquences financières ne sont pas mineures. En effet, les avocats de l'Etat français entendent clore non seulement la procédure pénale de cette affaire mais également le contentieux civil. Pour ce faire, il faudrait que la transaction stipule, sans ambiguïté, que le Crédit lyonnais reconnaît l'existence d'une infraction technique mais en aucun cas d'une faute pénale.

A défaut, la partie française serait la proie de procédures civiles, dont certaines sont déjà en cours, qui pourraient se fonder sur un aveu de culpabilité ouvrant la voie à des demandes de réparations coûteuses. De plus, tant que l'accord n'est pas signé, il peut être l'objet d'attaques politiques. Cette affaire peut être perçue, aux Etats-Unis, comme le fruit d'une concession à un capitalisme d'Etat plutôt décrié dans les milieux d'affaires.

Jacques Follorou

Les activités américaines de la banque française

Le Crédit lyonnais est implanté aux Etats-Unis depuis 1971. Regroupées sous la structure Crédit lyonnais Americas, dotées du statut de succursale, ces activités représentent de 15 % à 20 % du chiffre d'affaires et du résultat du pôle Grande clientèle internationale (GCI) de la banque – ce pôle ayant affiché 180 millions d'euros de profits sur les neuf premiers mois de l'année. Crédit lyonnais Americas, dont la tête de pont est à New York, exerce tous les métiers de banque de gros, pour une clientèle de grandes entreprises (banque d'investissement, de financement, activités de marchés, etc.). La banque française n'est pas présente en tant que banque de détail outre-Atlantique.

Les activités aux Etats-Unis devraient souffrir en 2001, du fait de la montée des risques. La banque a constitué dans cette perspective une provision générale non affectée, de 265 millions d'euros, au 30 septembre 2001. Elle est exposée à hauteur de 250 millions de dollars à la faillite d'Enron, dont 125 millions ne sont pas garantis.

BNP Paribas achète United California Bank au japonais UFJ Holdings

La transaction est de 2,4 milliards de dollars

NEW YORK
de notre correspondant

La Californie et l'Ouest américain attirent irrésistiblement BNP Paribas. La banque française a annoncé, lundi 10 décembre, l'acquisition pour 2,4 milliards de dollars (2,65 milliards d'euros) de United California Bank (UCB) auprès de sa maison mère japonaise UFJ Holdings. Cette acquisition va permettre à BancWest, la filiale américaine de banque de détail de BNP Paribas, de doubler sa présence en Californie, et « *au groupe BNP Paribas de devenir un acteur important de la banque de détail dans l'ouest des Etats-Unis, avec 1,5 million de clients, 370 agences et 8 000 collaborateurs* », déclare le groupe français dans un communiqué. UCB, la plus importante banque ayant son siège à Los Angeles, dispose de 117 agences et de 11 milliards de dollars d'actifs.

BNP Paribas, qui détient 45 % du capital de BancWest, devrait le 20 décembre en contrôler la totalité, après une opération, lancée en mai, de rachat des titres pour 2,45 milliards de dollars. BancWest est une holding installée à Hawaï, dont les deux principales filiales sont Bank of the West, présente en Californie, dans l'Oregon, le Nouveau-Mexique, le Nevada, l'Etat de Washington et l'Idaho, et la First Hawaiian Bank, installée, comme son nom l'indique, à Hawaï, mais aussi à Guam et à Saipan.

United California est née cette année de la fusion entre la Sanwa Bank California et la Tokai Bank of California. UFJ Holdings espère que la vente sera achevée d'ici au 31 mars 2002 (fin de l'année fiscale japonaise). La plus petite des quatre grandes banques nippones, issue du mariage entre Sanwa Bank, TokaiBank et Toyo Trust, se trouve contrainte de vendre des actifs à l'étranger pour assainir son bilan. UFJ a annoncé une perte de 600 milliards de yens (5,3 milliards d'euros) pour l'exercice en cours après avoir dû provisionner 2 000 milliards de yens pour créances douteuses. UFJ va dégager sur l'opération un gain de 170 milliards de yens (1,5 milliard d'euros).

DÉVELOPPEMENTS AMÉRICAINS

La BNP peut aujourd'hui se féliciter de s'être retrouvée un peu par hasard en 1980 à la tête d'un petit établissement appelé Bank of the West. Depuis dix ans, celui-ci n'a cessé de grandir, multipliant les fusions et acquisitions. « *Nous avons réalisé douze acquisitions depuis 1990 et prouvé notre capacité à intégrer sans cesse de nouvelles équipes* », explique Walter A. Dods, PDG de BancWest.

Après avoir acquis une taille jugée suffisante en Europe, BNP Paribas cherche à se développer aux Etats-Unis, dans les activités de détail mais aussi dans la banque d'investissement. Le groupe français se trouvait en négociation avancée cet été avec Keefe, Bruyette, Woods, un établissement new-yorkais qui a perdu le quart de son personnel dans les attentats du 11 septembre.

Eric Leser

France Télécom va se désengager de STMicroelectronics

FRANCE TÉLÉCOM et le groupe italien Finmeccanica ont convenu de céder conjointement 60 millions d'actions ordinaires du fabricant de semi-conducteurs franco-italien STMicroelectronics (STM). Cette cession se fera dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels. Son produit sera réparti à égalité entre France Télécom et Finmeccanica jusqu'à concurrence de 50 millions d'actions et, au-delà, dans une proportion de respectivement 74 % et 26 %. France Télécom va par ailleurs émettre pour 1,1 à 1,5 milliard d'euros d'obligations, échangeables en actions ordinaires STM à partir du 2 janvier 2004. Ce double placement va permettre de désendetter France Télécom à hauteur *« d'environ 3 milliards d'euros »,* précise l'opérateur, qui avait tenté de céder ses parts de STM au groupe nucléaire Areva.

Pfizer menace de ne pas vendre ses nouveaux médicaments en France

L'INVENTEUR DU VIAGRA, le groupe pharmaceutique américain Pfizer, menace de ne pas vendre ses nouveaux traitements en France tant que le gouvernement n'augmentera pas les prix des médicaments, rapporte, lundi 10 décembre, le *Financial Times.* Depuis des mois déjà, les laboratoires, principalement américains, dénoncent la politique de prix bas qui a cours en France. Une délégation rencontrera Lionel Jospin début 2002, pour demander une réforme du système des prix des médicaments. Pfizer avait déjà indiqué au *Monde* (le 4 juin) que la politique française du médicament limiterait, à terme, l'accès des Français aux molécules les plus innovantes. Il essaie désormais de rallier à sa cause les principaux groupes mondiaux et pourrait étendre sa menace à d'autres pays, précise le *FT.*

Les primes d'assurance des médecins flambent après l'arrêt Perruche

LES MÉDECINS vont avoir de plus en plus de difficultés à trouver un assureur, après la confirmation par la Cour de cassation, mercredi 28 novembre, de l'arrêt Perruche du 17 novembre 2000, accordant une indemnisation financière à Nicolas Perruche, un adolescent, né gravement handicapé des suites d'une rubéole qui n'avait pas été diagnostiquée pendant la grossesse de sa mère. *« Le médecin est alors responsable de la maladie comme le serait le météorologiste de la tempête ou le juge du forfait de son prévenu »,* s'inquiète Yves Dumez, coordinateur du centre multidisciplinaire de diagnostic prénatal à Necker (Paris).

« La confirmation de la jurisprudence Perruche pose la question, à terme, de l'assurabilité des praticiens échographistes, et, d'une façon générale, de ceux qui pratiquent le diagnostic anténatal, et à terme, de tous ceux qui suivent les grossesses », prévient Nicolas Gombault, directeur général adjoint du Sou médical, qui assure, avec la Mutuelle d'assurance du corps de santé français (MACSF), les deux tiers des médecins libéraux. *« Plus personne ne peut assurer ce risque pour un échographiste-radiologue »,* lance un assureur. *« Certains services d'échographie hospitaliers vont arrêter »,* remarque François Wolff, du Syndicat des gynécologues obstétriciens (Syngof). Car *« le risque zéro n'existe pas en médecine, surtout en médecine prénatale »,* rappelle un interne en gynécologie obstétrique.

OBSTÉTRICIENS, ÉCHOGRAPHISTES...

Dans ce contexte, nombre d'assureurs ont résilié des portefeuilles, ou, pis, se sont retirés de ce marché. Les spécialités *« à hauts risques »* sont l'obstétrique, la chirurgie, l'échographie et, dans une moindre mesure, l'anesthésie. Aujourd'hui, il ne reste que les assureurs spécialisés et des filiales d'assureurs américains, ACE Europe, qui assurent plus de 750 établissements de soins, et Saint-Paul. La Société hospitalière d'assurances mutuelles (SHAM) est spécialisée sur les hôpitaux.

Les assureurs annoncent la couleur : ils vont être de plus en plus sélectifs sur les risques et accroître leurs prix, avertit Nicolas Aubert, directeur pour l'assurance-dommages chez ACE Europe. Un échographiste pourrait voir sa prime d'assurance multipliée par huit ou dix pour 2002, à comparer à 3 000 francs environ en 2001. Celle d'un obstétricien est déjà au minimum de 50 000 francs : elle pourrait augmenter de 30 %, 60 %, voire 80 %. Un nouvel assuré obstétricien se verra proposer une prime de 100 000 à 120 000 francs. Le risque est de voir se développer une médecine à deux vitesses.

Assureurs et médecins en appellent aux pouvoirs publics. Vendredi 7 décembre, une dizaine d'organisations représentatives des professions impliquées (gynécologues, radiologues, etc.) ont réclamé *« une loi urgente garantissant la prise en charge digne, effective et sans discrimination des personnes handicapées ».*

Pascale Santi

Les Abeilles-Bordeaux, en dépôt de bilan, recherchent un repreneur

REPORTAGE

Les trois remorqueurs travaillent encore. Mais les 37 marins n'ont plus le moral

BORDEAUX
de notre correspondante

Amarrés à quelques centaines de mètres en aval du Pont d'Aquitaine, les trois remorqueurs du port de Bordeaux – *Abeille-Médoc, Abeille-Ouessant* et *Abeille-Groix* – attendent leur prochaine commande. En apparence, rien n'a changé : tous les jours, 24 heures sur 24, les marins, par équipe de six, vont aider à accoster ou repartir des navires qui doivent s'arrêter au Verdon, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, à Pauillac ou au Bec d'Ambès et à Bassens, les deux principales zones industrielles proches de Bordeaux. Depuis le 19 octobre, les 37 marins des Abeilles-Bordeaux, qui dépend des Abeilles, filiale remorquage de Bourbon Maritime, une branche du groupe international Bourbon, n'ont plus le moral.

Ce jour-là, la direction a déposé le bilan de la société au tribunal de commerce de Bordeaux. Une première dans le milieu du remorquage français. Bourbon Maritime, qui a racheté en 1996 l'activité bordelaise de remorquage, n'a pas de concurrent sur place. Pourtant, *« nous avons des difficultés financières depuis des années,* explique Vincent Launay, président du conseil d'administration des Abeilles-Bordeaux et directeur général adjoint de Bourbon Maritime. *Les mesures de productivité, de réduction des coûts ont été prises et, parallèlement, les recettes ont chuté sans cesse. »* Certaines activités ont fortement diminué, comme le transport maritime de céréales à Blaye, et, comme dans d'autres ports, les cargos, de plus en plus manœuvrants, assurent eux-mêmes leur accostage. Selon la direction, les pertes, cumulées sur cinq ans, s'élèveraient à 2,74 millions d'euros et le chiffre d'affaires aurait baissé de 30 % sur cette période. Un plan social, en juillet 2000, avait entraîné le départ de sept marins. *« Des efforts ont été faits mais ils sont jugés insuffisants par la direction des Abeilles, qui subit elle-même la pression du port autonome, pour qui le poste de remorquage reste trop cher »,* estime un spécialiste.

LE DOSSIER DES EMPLOYÉS

Le tribunal de commerce a décidé, le 24 octobre, une période d'observation de trois mois. Déjà, plusieurs candidats ont fait part de leur intérêt. Les employés ont déposé un dossier de rachat : *« On connaît la technique et l'exploitation,* affirme Jean-Pierre Pascalet, capitaine des remorqueurs. *Contrairement à ce que disent certains, on ne perd plus de trafic depuis trois ans et c'est possible de redevenir bénéficiaire. »* D'aucuns s'interrogent sur la stratégie du groupe dans le remorquage portuaire – Bourbon Maritime contrôle 85 % du remorquage portuaire en France : *« Il fait un jackpot avec ses services maritimes offshore en eaux profondes tandis que le remorquage n'est plus une priorité »,* lâche un capitaine. D'autres Abeilles sont dans la tourmente : Bayonne, Boulogne, Dunkerque. *« Hormis Bordeaux, nous ne renonçons à rien et nous cherchons une issue,* tempère le directeur général adjoint. *Mais dès lors que nous ne sommes plus en mesure d'équilibrer les comptes et qu'il n'y a plus de perspective d'amélioration de productivité, une des solutions peut passer par d'autres opérateurs que les Abeilles. »*

Le groupe compte cependant répondre à l'appel européen à candidatures lancé les 6 et 7 décembre par le Port autonome de Bordeaux (PAB). En attendant, *« on continue à travailler,* confie Yves Lepennec, capitaine de L'Abeille-Médoc. *On veut se battre, même si c'est dur moralement, car on n'a pas envie que ça se termine comme ça. »*

Claudia Courtois

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

DEMANDES

PRESSE - EDITION

Secrétaire de rédaction, 45 ans, 20 ans d'expérience dans presse quotidienne et magazine, connaissant parfaitement rédaction, PAO et gestion équipe rédactionnelle,

recherche poste à responsabilités.
Tél. : 01.42.74.46.88

Maquettiste (meilleur ouvrier de France, architecture), serait heureux de mettre ses compétences au service d'un collectionneur pour réaliser un projet, des objets, etc.
Tél. : 01-43-37-55-41.

LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

Les journaux du monde entier rivalisent d'invention pour séduire leurs lecteurs

Pour tenter d'endiguer une chute du lectorat des quotidiens, les groupes de presse multiplient les offensives. En Equateur, le marketing est poussé à l'extrême. En Suède, un journal régional a installé des bureaux dans une banlieue défavorisée, pour comprendre et séduire un autre public

LISBONNE
de notre envoyée spéciale

Quelle est la différence entre une photo prise en 1954, publiée dans *Fortune,* montrant une foule sur un quai de gare à New York un jour de semaine à 7 heures 30 le matin, et un cliché similaire pris au même endroit en 2000 ? La photo est en couleurs, les hommes ne portent plus de chapeau, on compte proportionnellement davantage de femmes... et plus personne ne lit de journal. Juan Antonio Giner, d'Innovation Media Consulting Group, une société américaine qui conseille vingt-cinq journaux dans seize pays, a bien été obligé de constater, lors de la conférence organisée par l'Association mondiale des journaux sur le thème « Le lectorat : nouveaux défis et stratégies gagnantes », à Lisbonne, les 29 et 30 novembre, que, si *« 51 % des Américains déclarent encore lire un quotidien, en fait ils ne le lisent bien souvent qu'une fois par semaine »* ; et que la relève n'est pas assurée, puisque *« entre dix-huit et trente ans, plus personne ne lit régulièrement un journal »*.

Selon lui, les Américains passent désormais trois fois plus de temps à surfer sur Internet (neuf heures par semaine) qu'à lire des journaux ou des quotidiens. Tout comme James Reston, une des figures du *New York Times,* qui indiquait dans ses mémoires, à quatre-vingt-quatorze ans, que *« les journaux devront opérer des changements majeurs s'ils ne veulent pas mourir »*, M. Giner plaide pour une *« réinvention des contenus »* et de *« la façon de travailler des journalistes »,* essentiellement parce que la presse n'a plus, face à la télévision, le monopole de l'information « chaude ».

Sa démonstration est sans appel : au lendemain de l'accident de la gare de Paddington à Londres, qui avait eu lieu un lundi matin à 8 heures, tous les quotidiens anglais ont titré sur le nombre de victimes – qui variait, selon *The Sun, The Daily Mirror, The Daily Mail, The Star, The Express* ou *The Independent* entre vingt-six et cent soixante-dix morts. Seul *The Guardian* titrait sur les raisons de l'accident. *The Times* publiait, deux jours plus tard, une photographie des voitures abandonnées sur le parking de la gare depuis que leurs propriétaires avaient péri. Or c'est uniquement *« la prospective, l'explication, les angles des informations, qui peuvent permettre aux quotidiens de trouver,* selon lui, *une justification auprès de leurs lecteurs »*.

LISIBLE EN DEUX MINUTES

Cette remise en question est d'autant plus urgente, dit-il, que le temps de lecture réel des journaux, notamment américains, est très faible (dix à quinze minutes), bien plus que celui du modèle européen (trente à quarante-cinq minutes). Précisément pour encourager ceux qui disent n'avoir jamais assez de temps pour lire un journal entier, Ally Palmer, du cabinet britannique International Newspaper Design, préconise, grâce au design de la maquette, des aides à la lecture – comme le résumé d'informations lisible en deux minutes que délivre chaque jour *The Guardian*, ou encore les « unes » à entrées multiples, comme celle du *Wall Street Journal,* par exemple, qui permet de connaître l'essentiel de l'actualité sur une seule page...

En matière de fidélisation des lecteurs, le marketing est souvent utilisé. Quitte à penser à des petits cadeaux aux lecteurs. Le tout nouvel hebdomadaire écossais *Sunday Herald* offre des bouteilles de vin à ses fidèles acheteurs. La presse équatorienne reste un modèle en la matière. Graficos Nacionales, l'éditeur de deux quotidiens, *Expreso* et *Extra*, a fait appel pendant deux mois à une équipe de télémarketing pour rassembler le maximum d'informations sur ses abonnés. Ceux-ci reçoivent un cadeau le jour de leur anniversaire, des places de cinéma pour leurs enfants, deux invitations au théâtre ou encore une lettre de félicitations pour leur anniversaire de mariage... *« C'est plus économique de fidéliser que de trouver de nouveaux abonnés »*, affirme Andrès Manrique Pareja, directeur du marketing du groupe. La méthode des promotions – donner une cassette vidéo avec le quotidien par exemple – était tellement répandue en Espagne que *El Pais* a préféré arrêter ce système pendant six mois, afin de connaître ses ventes réelles, parce que *« la promotion, comme l'offre gratuite de cassettes des Simpson's ou d'Harry Potter, ne fidélise pas les lecteurs »*, affirme Miguel Pereira, directeur marketing du quotidien espagnol.

« DES JEUNES SONT VENUS »

Elargir son lectorat peut prendre des formes pour les moins inattendues. L'exemple du petit quotidien suédois *Västmanlands Läns Tidning* (*VLT*) est pour le moins étonnant : *« Pour enrayer une baisse de notre diffusion sur notre ville de Bäcky, nous avons d'abord établi un constat géographique de la pénétration du quotidien : nous n'étions quasiment pas présents en banlieue »*, souligne Ann Christine Kihl, rédactrice en chef adjointe. *« Afin d'être plus proche du lectorat que nous souhaitions conquérir, une partie de l'équipe a quitté les magnifiques locaux du journal dans le centre-ville pour ouvrir des bureaux et une sorte de café-journal dans une banlieue pauvre. Très vite, des jeunes sont venus nous voir, discuter, ouvrir le journal, se familiariser avec nous. Nous avons également commencé à écrire sur leur vie quotidienne »*, explique Mme Kihl.

Cet engagement du journal s'est manifesté aussi à travers des actions militantes. Le *VLT* a ainsi décrit les beuveries des jeunes le samedi soir en banlieue, mais a également joué les juges de paix en organisant un armistice entre les mères de famille inquiètes de voir leurs enfants rentrer ivres à la maison et les tenanciers des bars. Un terrain d'entente a pu être trouvé entre les deux parties, qui se sont engagées à faire des efforts, et *« les mères de famille vont maintenant aussi dans les pubs »*, raconte la rédactrice en chef. Le seul échec de cette *pasionaria* a été de ne pas pouvoir imposer son journal dans les bureaux de l'ANPE. En tout cas, la diffusion de *VLT* a légèrement augmenté depuis ces opérations menées loin du centre-ville.

Nicole Vulser

Le médiateur du « Guardian » pour la paix des ménages

Ian Myes, médiateur du *Guardian,* publie chaque jour une colonne réservée aux *« corrections et clarifications »* et une rubrique hebdomadaire. *« En éditant chaque semaine plus de 650 000 mots, trois fois l'équivalent de* Guerre et paix, *il est évident que nous publions des erreurs,* dit-il. *Il est important qu'un journal les reconnaisse et assume le fait qu'il n'est pas infaillible. Les lecteurs ne peuvent avoir de la considération pour leur journal que s'il rend des comptes, de façon indépendante. »* Depuis la mise en place au *Guardian,* en 1997, de cette fonction de médiateur – un poste indépendant de la rédaction –, le nombre de litiges et de contentieux juridiques a chuté d'un tiers.

Un couple de personnes âgées de quatre-vingt-dix ans s'est amèrement plaint auprès du médiateur d'un changement de maquette qui intégrait les deux grilles de mots croisés dans un même cahier. *« Nous prenions chaque matin une partie du journal avant de retourner chacun dans notre lit. Maintenant, nous nous querellons tous les jours »,* ont-ils écrit. Ils ont fini par obtenir gain de cause.

Le groupe Kirch prend très au sérieux la menace de Rupert Murdoch

FRANCFORT
de notre correspondant

Leo Kirch se prépare à contrer une éventuelle attaque de Rupert Murdoch. Le groupe de médias allemand prend *« très au sérieux »* les rumeurs d'offre publique d'achat qui circulent depuis quelques jours à son encontre. Rupert Murdoch profiterait des grandes difficultés de la chaîne à péage Premiere World, dont il détient 22 % du capital au côté de Kirch, pour prendre le contrôle du groupe de Munich.

Le magnat australo-américain dispose d'une clause de sortie de Premiere, qui pourrait devenir un véritable piège : à l'automne 2002, il peut revendre ses parts à Kirch contre une somme évaluée à quelque 3 milliards de deutschemarks (1,6 milliard d'euros). Un pactole que celui-ci pourrait avoir du mal à trouver, en raison de ses problèmes chroniques de trésorerie. Une prise de contrôle hostile semble difficile, car la famille Kirch a la haute main sur le capital de son protégé. Toutefois, Rupert Murdoch chercherait actuellement à convaincre les banques créancières de durcir leur position envers le groupe, afin de le contraindre à une alliance.

Depuis son entrée au capital de Premiere, à la fin de 1999, le magnat australo-américain dispose d'ores et déjà d'une participation de 2,48 % au tour de table de KirchMedia, la filiale qui regroupe les activités stratégiques (le négoce de droits et les chaînes de télévision ProSiebenSat1). En face, la fondation Kirch détient plus de 72 % de KirchMedia, son fils Thomas 6,5 %. Le reste du capital est réparti entre différents partenaires appelés à la rescousse ces dernières années, dont la Fininvest du premier ministre italien Berlusconi, le financier saoudien Al Walid ou la banque Lehman Brothers.

DANS L'ATTENTE DE LIBERTY MEDIA

Les intentions prêtées à Murdoch coïncident avec l'arrivée sur le marché allemand de la télévision d'un homme qu'il connaît bien, John Malone, le patron de Liberty Media. Ce dernier doit en principe racheter 60 % du réseau câblé de Deutsche Telekom, ce qui suscite de fortes réserves en Allemagne, notamment chez Kirch, où l'on craint la constitution d'un nouveau monopole. L'office anti-cartel allemand a repoussé, jeudi 6 décembre, au 28 février la date de sa décision concernant ce dossier.

Liberty Media n'a néanmoins pas caché son intérêt pour Premiere World. Or John Malone et Rupert Murdoch pourraient devenir des partenaires naturels pour passer à l'offensive : le premier fait partie des actionnaires de News Corporation, l'empire bâti par le second.

Philippe Ricard

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Marc Norguez, secrétaire général du Comité intersyndical du livre parisien (CILP), a appelé,** samedi 8 décembre, lors du 13e congrès du Syndicat général du livre CGT, à la création d'un *« syndicat régional de la communication »*. Ce congrès a ouvert la voie au dialogue pour une réunification des différentes composantes, notamment des rotativistes. Ces derniers n'ont pas assisté au congrès. Gérard Letréguilly doit succéder à Roland Bingler comme secrétaire général de la section des imprimeurs rotativistes de la presse parisienne.

■ **Le Syndicat de la presse magazine et d'information (SPMI) a déposé un recours en manquement à l'encontre du gouvernement français** auprès de la Commission européenne, au sujet de l'interdiction à la presse de la publicité télévisée.

■ **Certains journalistes ukrainiens pourront porter des armes de poing** tirant des balles en caoutchouc pour assurer leur défense, a indiqué, vendredi, le ministère de l'intérieur de l'Ukraine. En juillet, le directeur d'une télévision régionale, Igor Alexandrov, avait été battu à mort, ce qui avait provoqué une vague d'émotion dans le pays. – (*AFP.*)

■ **TÉLÉVISION : une mission sur l'évolution des programmes a été confiée à David Kessler,** directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC), vendredi, par Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication. Cette mission fait suite aux remous provoqués par la qualification d'*« œuvre »* délivrée par le CNC à l'émission « Popstars » de M6.

Dell | Portables

Le meilleur moyen
de ne pas vous faire payer
la gestion de nos stocks,
c'est de ne pas en avoir*.

DELL™ INSPIRON™ 8100 1 GHzUT
Processeur Intel® Pentium® III - M 1 GHz avec technologie Intel® SpeedStep™
• Chipset Intel® 815ep
• 512 Ko de mémoire cache "full speed"
• 128 Mo de mémoire SDRAM
• Disque dur 20 Go
• Ecran à matrice active 15" UXGA + (1600x1200)
• Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go Graphics AGP 4x avec 16 Mo de SDRAM (DDR)
• Lecteur DVD ROM 8x et lecteur de disquettes intégrés
• Contrôleur audio compatible SoundBlaster® et enceintes stéréo intégrés
• Modem 56K V90 intégré
• Batterie Lithium Ion 8 Cellules avec fonction Express Charge
• 2 ports USB, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394a
• Double système de pointage Touchpad central & stick point
• AOL pré-installé : NOUVEAU ! 50 Heures d'essai TOUT COMPRIS (Internet et télécommunications inclus(a))
• Microsoft® Works Suite 2001
• Microsoft® Windows® Edition Familiale
• 1 an de garantie aller et retour atelier

*En fabriquant nos ordinateurs à la commande, nous n'avons quasiment pas de stock à gérer. Ainsi, une partie des **économies réalisées est répercutée sur nos prix** de vente, et c'est vous qui en bénéficiez directement.
Par exemple, le nouveau portable **Dell Inspiron 8100** équipé du processeur mobile **Intel® Pentium® III-M à 1 GHz**, de 128 Mo de mémoire SDRAM, d'un modem et d'un écran 15'' vous est proposé à **2 271,20 €TTC seulement** !

Commandez cette configuration sur le web et recevez pour seulement 1 FHT de plus une imprimante jet d'encre couleur Lexmark Z33(b).
Pour cela, mentionnez votre code Noël : Réf 170-i1218

Pour 1 FHT de plus

2 271,20 €TTC
14 898,12 FTTC
1 899 €HT - Réf. 170-i1218
Possibilité de financement : contactez-nous

Les portables Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

intel inside pentium III

TOUS LES AVANTAGES DE LA RELATION DIRECTE

FINANCEMENT	ASSISTANCE	INTERNET
Dell propose des offres de financement multiples et adaptées à tous les budgets. Pour plus d'informations, nous contacter.	Vous en bénéficiez avant, pendant et après votre achat. Votre conseiller Dell possède toutes les compétences pour vous guider.	**20 €HT + 20 €HT offerts** en décembre pour tout système commandé sur le web(c). Offre cumulable avec les autres promotions en cours.

DELL™

Offre valable jusqu'au 31/12/01, dans la limite des stocks disponibles. Prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offre soumise aux conditions générales de ventes et de services de Dell. Malgré notre vigilance des erreurs de prix et/ou de spécifications peuvent s'être glissées dans ce document. Dell vous prie de l'en excuser et vous en préviendra le plus tôt possible. (a) Accès Internet AOL : offre d'essai comprenant 50 Heures gratuites (accès Internet + télécommunications) à utiliser dans les 30 jours suivant la première connexion. Offre réservée aux personnes majeures disposant d'une CB et d'un compte bancaire, réservée à une par foyer en France métropolitaine. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle AOL, valable jusqu'au 31/12/01. (b) 9 pages/mn, 5 pages/mn couleur 2400x1200 ppp, garantie un an sur site. (c) Cette réduction est applicable à chaque système Dell commandé sur le web. Dell se réserve le droit de mettre fin à cette offre sans avis préalable.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
0 825 387 365
N° indigo (0,98 FTTC/mn) Fax : 0 825 004 701

Choisissez et achetez directement sur le site :
www.dell.fr
24h sur 24h, 7J sur 7

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 11 DÉCEMBRE

■ **FRANCE :** prix à la consommation, indice provisoire de novembre publié par l'Insee. Projet d'avis du Conseil économique et social sur la conjoncture au second semestre.
■ **GRANDE-BRETAGNE :** publication de l'inflation en novembre.
■ **ÉTATS-UNIS :** réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale.

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

■ **ALLEMAGNE** : balance commerciale du mois d'octobre.
■ **ÉTATS-UNIS** : balance des comptes courants au troisième trimestre.

JEUDI 13 DÉCEMBRE

■ **JAPON :** balance des transactions courantes d'octobre.
■ **UNION EUROPÉENNE :** réunion à Bruxelles des ministres de l'économie. La Cour européenne de justice rend son arrêt sur l'embargo imposé à la viande bovine britannique par la France.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

■ **UNION EUROPÉENNE :** réunion des ministres des finances de la zone euro à Laeken (Belgique) et début du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement européens (jusqu'au 15 décembre).
■ **FRANCE :** commerce extérieur, statistiques d'octobre.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ROCHE : le laboratoire pharmaceutique suisse va acquérir,** pour 1,38 milliard d'euros, une part majoritaire du laboratoire japonais Chugai Pharmaceutical, pour renforcer sa présence sur le deuxième marché pharmaceutique mondial, a-t-il annoncé lundi 10 décembre. Roche fusionnera, d'ici à fin 2002, sa filiale au Japon avec Chugai Pharmaceutical, créant le cinquième laboratoire nippon.

● **US STEEL : le premier groupe sidérurgiste américain a annoncé, dimanche 9 décembre**, qu'il discutait avec son concurrent japonais NKK Corporation en vue d'acquérir sa filiale aux Etats-Unis, National Steel Corporation.

● **CONTINENTAL : l'équipementier automobile allemand compte fermer deux usines d'ici un an** pour faire face au ralentissement de la demande, a annoncé son patron, Manfred Wennemer, au quotidien *Die Welt* de dimanche. La firme a déjà annoncé la fermeture en 2002 d'une unité en Autriche.

● **SHELL : le géant pétrolier anglo-néerlandais est prêt à céder des stations-service** pour permettre sa fusion avec l'allemand DEA (RWE), que l'Office allemand anti-cartels veut interdire en l'état, a indiqué un porte-parole de Shell au *Berliner Zeitung* de samedi.

● **BRANDT : le groupe industriel israélien Elco, candidat à une reprise partielle** du fabricant français d'électroménager, devait annoncer, mardi 11 décembre, s'il choisit de présenter une offre de reprise par continuation ou bien une offre par cession, a-t-on appris samedi auprès d'Elco.

SERVICES

● **MCDONALD'S : des salariés en grève de restaurants parisiens** de la chaîne américaine de fast-foods ont bloqué, pendant une partie de l'après-midi de samedi, les entrées des établissements des boulevards Saint-Germain et Bonne-Nouvelle, pour dénoncer des licenciements qu'ils jugent injustifiés.

● **AIR LIB : la compagnie française, dont Swissair était l'ancien actionnaire à 49,5 %** et qui réclame 600 millions d'euros à la compagnie suisse en faillite, s'est vu opposer une fin de non-recevoir par Crossair, continuateur de l'activité de Swissair, a indiqué André Dosé, patron de Crossair.

FINANCES

● **CLEARSTREAM : la société de règlement-compensation européenne s'est prononcée**, vendredi 7 décembre, pour la cession de la participation de 50 % de Cedel International dans son capital à la société des Bourses allemandes Deutsche Börse, qui détient les 50 % restants.

● **BANQUES ALLEMANDES : la Commission européenne** devrait infliger à quatre banques allemandes, dont la Commerzbank et la Dresdner Bank, des amendes d'un montant total qui pourrait atteindre 100 millions d'euros, pour cause d'entente illicite sur les commissions de change, a affirmé lundi le *Financial Times*.

EUROPE

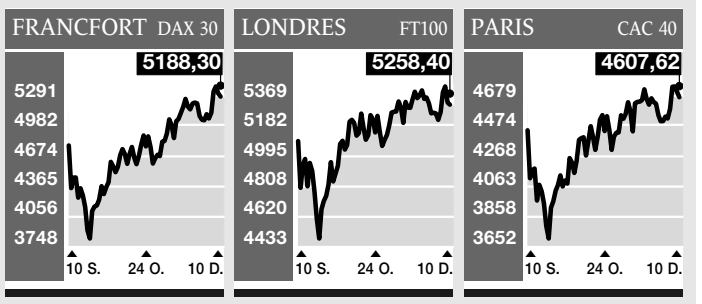

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 10/12	Var. % 07/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3763,39	– 0,78	– 21,14
EUROPE	STOXX 50	3666,10	– 0,42	– 19,55
EUROPE	EURO STOXX 324	313,14	– 0,70	– 20,08
EUROPE	STOXX 653	296,74	– 0,45	– 17,52
PARIS	CAC 40	4607,62	– 0,76	– 22,25
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3171,53	– 0,73	– 21,16
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	501,49	– 0,65	– 21,35
BRUXELLES	BEL 20	2636,42	0,02	....
FRANCFORT	DAX 30	5188,30	– 0,21	....
LONDRES	FTSE 100	5258,40	– 0,12	– 15,49
MADRID	STOCK EXCHANGE	8620,30	– 0,95	– 5,37
MILAN	MIBTEL 30	32805,00	– 0,70	– 24,96
ZURICH	SPI	6435,90	– 0,12	....

AMÉRIQUES

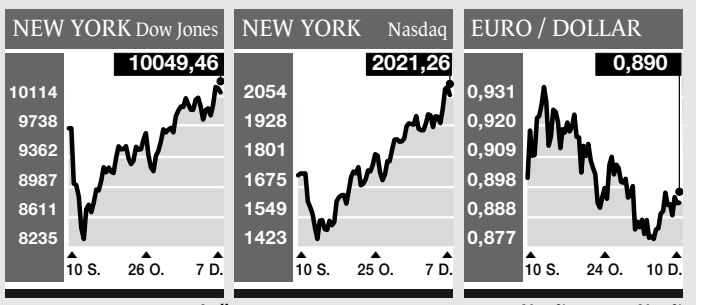

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 07/12	Var. % 06/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10049,46	– 0,49	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1158,31	– 0,75	– 12,27
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2021,26	– 1,61	– 18,18
TORONTO	TSE INDEX	7616,80	0,04	– 14,74
SAO PAULO	BOVESPA	13298,72	....	– 12,85
MEXICO	BOLSA	347,12	0,72	9,85
BUENOS AIRES	MERVAL	254,42	0,38	– 38,95
SANTIAGO	IPSA GENERAL	110,26	0,30	14,85
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6290,77	1,32	– 7,83

ASIE - PACIFIQUE

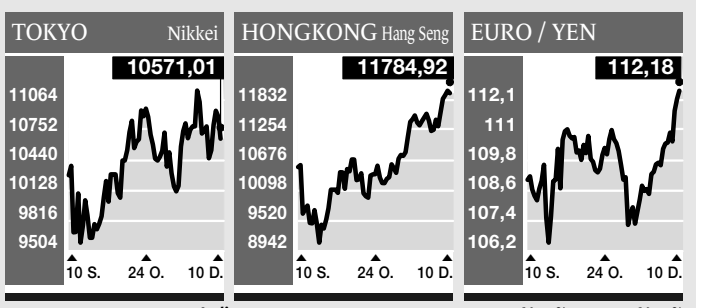

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 10/12	Var. % 07/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10571,01	– 2,09	– 23,32
HONGKONG	HANG SENG	11784,92	– 0,40	– 21,93
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1610,78	– 1,11	– 16,40
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	83,41	– 5,48	31,67
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3301,60	– 0,34	4,66
BANGKOK	SET	19,95	– 0,40	7,09
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3440,26	0,11	– 13,39
WELLINGTON	NZSE-40	2052,56	– 0,99	7,94

ÉCONOMIE

Le Japon en croissance négative

LES COMMANDES de biens d'équipement, considérées comme un indicateur clé de l'évolution des investissements des entreprises, sont en baisse de 10,1 % en octobre par rapport à septembre. Sur un an, le recul atteint 26,6 %. En septembre, elles avaient baissé de 11,8 % sur douze mois.
Des conseillers économiques du gouvernement japonais ont déclaré, lundi 10 décembre, que l'économie nippone connaîtrait probablement une croissance négative de 1 % environ sur l'exercice qui court du premier avril 2001 au 31 mars 2002, avant de se redresser au second semestre 2002/2003. Les conseillers, des représentants du secteur privé, ont fait part de leurs prévisions juste avant de prendre part à une réunion du Conseil de politique économique et budgétaire, à laquelle assistait le premier ministre Junichiro Koizumi. Afin de réduire le poids des entreprises publiques, le gouvernement aurait l'intention de refondre neuf établissements publics de crédit dans trois entités, selon le *Nihon Keizai Shimbun* de samedi 8 décembre.

■ **COMMISSION EUROPÉENNE : Bruxelles a *« condamné avec force »*** les propositions faites, vendredi 7 décembre, par la Commission américaine du commerce international (USITC) pour limiter les importations de certains aciers aux Etats-Unis, estimant que *« le marché américain serait virtuellement fermé aux importations d'acier »*.

■ **SUISSE : la Banque nationale suisse** a annoncé, vendredi, un nouvel assouplissement de sa politique monétaire en baissant d'un demi-point la marge de fluctuation du taux libor, qui passe de 1,75 %-2,75 % à 1,25 %-2,25 %. Il s'agit de la quatrième baisse depuis le début de l'année.

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation ont reculé** de 0,2 % au mois de novembre comparé à celui d'octobre, et ont augmenté de 1,7 % sur un an.
■ **Le président de la Banque centrale allemande,** la Bundesbank, Ernst Welteke, a appelé les partenaires sociaux à des hausses de salaires modérées en 2002 pour *« ne pas provoquer de hausse de l'inflation »* et préserver l'emploi. Lundi, le syndicat de la métallurgie IG Metall devait publier ses revendications d'augmentations salariales pour 2002.

■ **ÉTATS-UNIS : les crédits à la consommation** ont progressé de 7 milliards de dollars en octobre par rapport à septembre où ils avaient affiché une hausse de 2 milliards de dollars.
■ **La plupart des analystes prévoient que la Banque centrale américaine** va à nouveau baisser ses taux d'intérêt mardi, sans doute d'un quart de point, à 1,75 %. Ce serait le quatrième assouplissement de la politique de crédit depuis le 11 septembre.

■ **ARGENTINE : le président Fernando de la Rua** a déclaré, dimanche à Buenos Aires, que le *« dialogue a été rétabli »* avec le Fonds monétaire international (FMI), à la suite des négociations menées jusque samedi à Washington par le ministre argentin de l'économie Domingo Cavallo *(lire page 6)*. M. Cavallo a déclaré, dimanche, vouloir adopter une fiscalité moins favorable aux entreprises plutôt que de pratiquer d'impopulaires coupes budgétaires.

■ **CHINE : la Banque centrale chinoise vient d'annoncer** que, dans le cadre de l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce, mardi 11 décembre, elle allait autoriser les banques étrangères à proposer des produits financiers en monnaie locale, aussi bien auprès des particuliers que des entreprises.

■ **LIBAN : le premier ministre libanais Rafic Hariri** a déclaré, dimanche à Paris, qu'il espérait signer l'accord d'association entre l'Union européenne et le Liban *« avant Noël »*, à l'issue d'un entretien avec le président français Jacques Chirac. L'Union européenne a demandé, vendredi, qu'une clause de coopération anti-terroriste, *« identique à celle déjà demandée à l'Algérie et à l'Egypte »*, soit incluse dans cet accord.

■ **ARABIE SAOUDITE: le ministre saoudien des finances** a exclu, dimanche, tout recours à l'endettement extérieur pour combler le déficit budgétaire de 12 milliards de dollars prévu pour l'exercice 2002. Ce déficit serait le plus lourd depuis 1998, lorsque le brut saoudien était à 12 dollars le baril.

■ **RUSSIE : un nouveau port destiné aux supertankers pétroliers** va ouvrir le 25 décembre près de Saint Pétersbourg. Ce port va permettre au pays d'exporter 240 000 barils de pétrole supplémentaires par jour, accroissant la capacité d'export russe de 8 %.
■ **Le rouble était en net recul** à 30,09 roubles pour 1 dollar lundi sur le marché des changes interbancaires de Moscou. La monnaie russe s'est établie à 26,82 roubles pour un euro.

VALEUR DU JOUR

La fusion compromise de Hewlett-Packard avec Compaq

LA FUSION entre Hewlett-Packard et Compaq semble compromise. Alors que la famille Hewlett avait dès novembre annoncé son opposition au projet, la Fondation Packard a décidé, vendredi 7 décembre, de voter à son tour contre le projet de mariage. *« Après une analyse détaillée, il a semblé que* [ses] *intérêts seraient mieux préservés si Hewlett-Packard ne réalisait pas la transaction »*, a indiqué la Fondation.
Le management de Hewlett-Packard fait face dorénavant à l'opposition des deux familles héritières du groupe. Principales actionnaires, avec 17 % environ du capital du groupe, elles incarnent aussi la culture du groupe, référence de la Silicon Valley, et pourraient rallier à elles d'autres investisseurs. Toutes les deux pensent que le projet de créer avec Compaq le premier fabricant mondial d'ordinateurs personnels, devant l'américain Dell, entraîne trop Hewlett-Packard sur le marché stagnant des PC au lieu de le maintenir sur celui, en croissance, des serveurs et imprimantes, où le groupe a une vraie supériorité. Elles s'inquiètent aussi des conséquences sociales du mariage : la fusion devrait se traduire par la suppression d'au moins 15 000 emplois.
Face à une telle opposition, *« il sera difficile de mener la fusion à bien »*, a constaté Jeff Bezos, PDG d'Amazon.com, le numéro un mondial du commerce en ligne. Wall Street, qui avait sanctionné, en septembre, le projet de mariage des deux groupes, a tiré les mêmes conclusions. A l'annonce du refus de la Fondation, vendredi, l'action Hewlett-Packard gagnait 8,4 %, tandis que Compaq perdait 12 %.
Malgré cela, la direction de Hewlett-Packard continue à défendre son projet. *« Nous sommes déçus par la décision de la Fondation Packard »*, a-t-elle simplement répliqué. De l'avis de nombreux observateurs, cependant, le management du groupe informatique aura du mal à poursuivre son projet et les jours de Carly Fiorina, censée incarner une nouvelle ère lors de son arrivée à la présidence de Hewlett-Packard, semblent désormais comptés.

Martine Orange

Action Hewlett-Packard
en **dollars** à New York

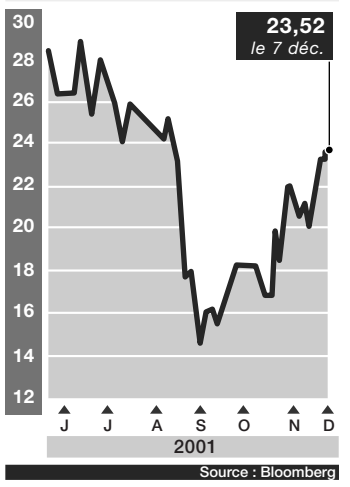

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 perdait 0,63 % dans les premiers échanges, lundi 10 décembre, à 4 613,64 points, dans l'attente de la réunion du comité de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, mardi. L'indice vedette de la Bourse de Paris avait déjà terminé en baisse la séance du vendredi 7 décembre, de 0,78 %, à 4 642,94 points, affecté par les mauvais chiffres de l'emploi aux Etats-Unis.

FRANCFORT

L'INDICE de référence de la Bourse allemande progressait de 0,15 %, lundi, en début de séance, s'affichant à 5 206,78 points. Le DAX 30 avait cédé 1,37 %, vendredi, à 5 199,03 points.

LONDRES

LE FOOTSIE démarrait en légère hausse la séance de lundi, s'appréciant de 0,16 %, à 5 273,30 points. L'indice de référence des cent principales valeurs britanniques avait reculé de 1,96 %, vendredi, pour s'établir à 5 264,70 points.

TOKYO

LA BOURSE nippone a terminé la séance de lundi en baisse de 2,09 %, entraînée par les valeurs bancaires, dont UFJ Holdings, la plus vulnérable des banques japonaises. L'indice Nikkei de référence s'est établi à 10 571,01 points. Les investisseurs craignent que les récentes faillites d'entreprises ne pèsent sur les résultats des banques.

NEW YORK

LA PROGRESSION du taux de chômage à son plus haut niveau depuis six mois a pesé sur les indices boursiers, vendredi 7 décembre à la Bourse de New York, rendant caducs les espoirs d'une reprise rapide de l'économie en 2002. L'indice Dow Jones a perdu 0,49 %, à 10 049,46 points, tandis que le Nasdaq a reculé de 1,61 %, à 2 021,26 points. Ces deux indices ont néanmoins réussi à se maintenir au-dessus de leurs seuils symboliques respectifs de 10 000 et 2 000 points, atteints deux jours plus tôt. De son côté, l'indice Standard & Poor's 500 a abandonné 0,75 %, à 1 158,31 points. L'économie américaine ayant perdu des emplois à un rythme soutenu durant les mois d'octobre et de novembre, les investisseurs n'ont pas tenu compte du regain de confiance des consommateurs en décembre.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES en Europe étaient en baisse, lundi 10 au matin, offrant un rendement de 4,93 %, pour l'obligation du Trésor français (OAT) à dix ans. Le taux du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,82 %.

MONNAIES

L'EURO se repliait face au billet vert, lundi dans les premiers échanges, cotant 0,8906 dollar. Le yen connaissait un nouvel accès de faiblesse face à la devise américaine, son cours s'inscrivant à 125,99 yens pour 1 dollar.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	07/12
COURONNE DANOISE	7,4459
COUR. NORVÉGIENNE	7,9770
COUR. SUÉDOISE	9,3573
COURONNE TCHÈQUE	33
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7245
DOLLAR CANADIEN	1,4050
DOLLAR HONGKONG	6,9499
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1422
FORINT HONGROIS	249,6000
LEU ROUMAIN	28260
ZLOTY POLONAIS	3,6477

Cours de change croisés

10/12 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,79359	0,89035	0,13573	1,43300	0,60281
YEN	126,01000	.....	112,18500	17,10000	180,50000	75,92500
EURO	1,12315	0,89138	.....	0,15245	1,60990	0,67675
FRANC	7,36740	5,84705	6,55957	.....	10,55420	4,43955
LIVRE	0,69784	0,55400	0,62115	0,09475	.....	0,42060
FRANC SUISSE	1,65890	1,31720	1,47770	0,22520	2,37745	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,26	3,19	4,95	5,38
ALLEMAGNE	3,24	3,37	4,85	5,30
GDE-BRETAG.	4,07	3,89	4,96	4,65
ITALIE	3,24	3,34	5,15	5,61
JAPON	0,01	0,03	1,37	2,51
ÉTATS-UNIS	1,84	1,69	5,13	....
SUISSE	1,73	1,77	3,38	3,99
PAYS-BAS	3,19	3,34	5	5,37

Matières premières

En dollars	Cours 07/12	Var. % 06/12
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1492,50	– 1,62
ALUMINIUM 3 MOIS	1361	– 1,87
PLOMB 3 MOIS	474,50	– 1,15
ETAIN 3 MOIS	4100	– 0,49
ZINC 3 MOIS	777	– 1,40
NICKEL 3 MOIS	5120	– 2,29
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,29	+ 1,06
PLATINE A TERME	60887,50	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	280	+ 1,63
MAIS (CHICAGO)	211,25	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	153,10	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1269	– 2,38
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 10/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	198	89,45	89,18
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 07/12	Var. % 06/12
BRENT (LONDRES)	18,57	– 2,42
WTI (NEW YORK)	18,88	– 0,84
LIGHT SWEET CRUDE	19,08	+ 2,20

Or

En euros	Cours 07/12	Var % 06/12
OR FIN KILO BARRE	9880	– 0,20
OR FIN LINGOT	9950	+ 0,10
ONCE D'OR (LO) $	274,55	....
PIÈCE FRANCE 20 F	57,70	+ 1,76
PIÈCE SUISSE 20 F	56,70	....
PIÈCE UNION LAT. 20	57,50	+ 1,41
PIÈCE 10 DOLLARS US	200	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	425	....
PIÈCE 50 PESOS MEX.	369,25	– 0,61

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● A Milan, l'action **Fiat** a cédé 0,28 %, vendredi 7 décembre, à 1,045 euro. Le constructeur automobile a annoncé pour janvier quelques jours de chômage temporaire, dans ses usines, mais il a indiqué que les réductions de production seront moins élevées que prévu au second semestre 2001.
L'action **Telecom Italia** a perdu 1,25 %, vendredi, à 9,83 euros. L'opérateur de télécommunications détient, à parité avec News Corp., la moitié de Stream, le bouquet déficitaire de chaînes de télévision par satellite dont Canal+ a annoncé qu'il négociait le rachat.
● A Londres, vendredi, l'action **EasyJet** a gagné 1,54 %, pour atteindre 495,5 pence. La compagnie aérienne à prix réduit a annoncé une hausse de près de 40 % de son trafic de passagers en novembre.
● L'action **British Airways** a reculé de 1,86 %, vendredi, à 223,75 pence en clôture. La compagnie aérienne a accusé un repli de 17,8 % de son trafic de passagers pour le mois de novembre.
● A Amsterdam, l'action **KPN** a bondi de 11,35 %, vendredi, à 5,69 euros. L'opérateur de télécommunications a annoncé que son augmentation de capital de 5 milliards d'euros avait été sursouscrite près de quatre fois, le prix finalement retenu étant de 4,90 euros par action.

STOXX 653 — sur 1 an — sur 5 jours

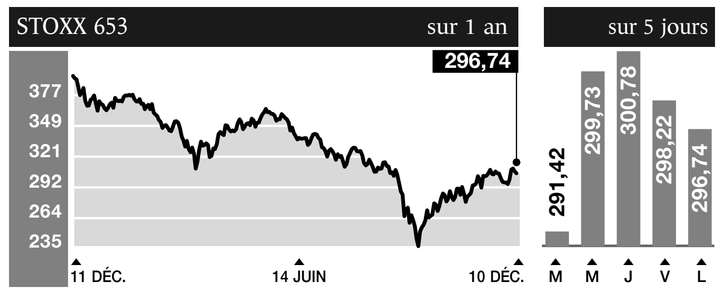

EURO STOXX50 — sur 1an — sur 5 jours

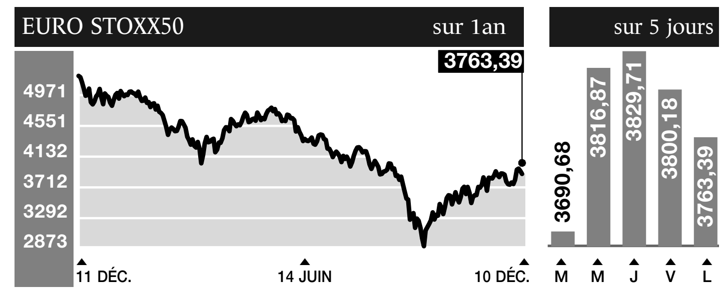

10/12 9 h 59 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
AUTOLIV SDR	SE	21,64	....
BASF AG	BE ★	43,15	+ 0,35
BMW	DE ★	38,25	....
CONTINENTAL AG	DE ★	14,65	+ 0,34
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	48,50	- 0,72
FIAT	IT ★	19,10	....
FIAT PRIV.	IT ★	14,10	....
MICHELIN	FR ★	37,20	- 2,41
PEUGEOT	FR ★	46,76	- 1,04
PIRELLI SPA	IT ★	2	....
DR ING PORSCHE	DE ★	439,50	+ 0,23
RENAULT	FR ★	38,80	- 1,50
VALEO	FR ★	42,47	- 0,14
VOLKSWAGEN VZ	DE ★	35	+ 0,29
▶ DJ E STOXX AUTO P		212,68	- 0,28

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
ABBEY NATIONAL	GB	15,70	+ 1,03
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	18,86	- 0,21
ALL & LEICS	GB	12,71	- 0,75
ALLIED IRISH BA	GB	20,19	- 1,18
ALMANIJ	BE ★	36,50	+ 0,41
ALPHA BANK	GR	21,20	....
B.P.C.INDUSTRIA	IT ★	10,20	....
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	30	....
B.P.LODI	IT ★	9,19	....
B.P.NOVARA	IT ★	6,24	....
B.P.SONDRIO	IT ★	10,50	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	10,80	....
BANCA ROMA	IT ★	2,58	....
BANCO SABADELL	ES ★	15,20	- 0,33
BANK OF IRELAND	GB	16,79	....
BANK OF PIRAEUS	GR	10,22	....
BANKINTER R	ES ★	32,14	+ 0,44
BARCLAYS PLC	GB	34,48	- 0,55
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	36,20	- 0,55
BBVA R	ES ★	14,37	- 1,30
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,39	....
BCA FIDEURAM	IT ★	9,30	....
BCA LOMBARDA	IT ★	9,24	....
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	18,33	....
BCA P.MILANO	IT ★	4,03	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	36,30	+ 0,06
BCP R	PT ★	4,53	....
BIPOP CARIRE	IT ★	2,08	....
BK OF SCOTLAND	GB	13,25	....
BNL	IT ★	2,47	....
BNP PARIBAS	FR ★	99,50	- 0,70
BSCH R	ES ★	9,86	- 1,69
COMM.BANK OF GR	GR	39,58	....
COMMERZBANK	DE ★	19,10	- 0,52
CREDIT LYONNAIS	FR ★	37,30	- 0,69
CS GROUP N	CH	46,46	- 0,22
DANSKE BANK	DK	17,06	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	76,55	- 0,71
DEXIA	BE ★	15,38	+ 0,20
DNB HOLDING	NO	4,79	....
DRESDNER BANK N	DE ★	41,20	- 0,72
EFG EUROBK ERGA	GR	16,08	....
ERSTE BANK	AT ★	57,86	....
ESPIRITO SANTO	PT ★	14,16	....
FOERENINGSSB A	SE	13,41	....
HALIFAX GROUP	GB	13,33	....
HSBC HLDG	GB	13,88	- 0,57
IKB	DE ★	13,88	- 0,14
INTESABCI	IT ★	2,74	....
JULIUS BAER HLD	CH	396,29	- 1,18
KBC BANCASSURAN	BE ★	35,97	- 0,08
LLOYDS TSB	GB	11,50	- 0,69
MONTE PASCHI SI	IT ★	2,92	....
NAT BANK GREECE	GR	27,90	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	96,90	- 0,10
NORDEA	SE	5,82	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	17,45	....
ROYAL BK SCOTL	GB	25,88	- 0,19
S-E-BANKEN -A-	SE	10,47	....
SAN PAOLO IMI	IT ★	13,30	....
STANDARD CHARTE	GB	13,62	- 2,97
STE GENERAL-A-	FR ★	63,50	- 1,40
SVENSKA HANDELS	SE	15,60	....
SWEDISH MATCH	SE	5,82	....
UBS N	CH	58,56	- 0,17
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,48	....
▶ DJ E STOXX BANK P		275,34	- 0,45

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
ACERALIA	ES ★	17,91	- 0,61
ACERINOX R	ES ★	36,95	+ 1,93
ALUMINIUM GREEC	GR	35,88	....
ANGLO AMERICAN	GB	17,71	+ 0,45
ASSIDOMAEN AB	SE	27,52	....
BEKAERT	BE ★	39,05	+ 0,10
BHP BILLITON	GB	5,59	- 0,57
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	44,99	....
BUNZL PLC	GB	6,79	....
CORUS GROUP	GB	1,12	- 1,41
ELVAL	GR	4,08	....
HOLMEN -B-	SE	25,11	....
ISPAT INTERNATI	NL ★	1,87	....
JOHNSON MATTHEY	GB	15,72	....
M-REAL -B-	FI ★	6,71	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	52,70	....
OUTOKUMPU	FI ★	11,70	....
PECHINEY-A-	FR ★	56,30	- 2,09
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,24	....
RIO TINTO	GB	21,18	- 0,30
SIDENOR	GR	4,96	....
SILVER & BARYTE	GR	8,80	....
SMURFIT JEFFERS	GB	0,03	....
STORA ENSO -A-	FI ★	14,23	....
STORA ENSO -R-	FI ★	14,25	- 1,25
SVENSKA CELLULO	SE	29,71	....
THYSSENKRUPP	DE ★	16,95	+ 0,30
UMICORE	BE ★	43,60	- 0,05
UPM-KYMMENE COR	FI ★	37,75	- 0,40
USINOR	FR ★	14,30	- 0,97
VIOHALCO	GR	9,54	....
VOEST-ALPINE AG	AT ★	31,99	....
WORMS N	FR ★	19	....
▶ DJ E STOXX BASI P		197,10	- 0,60

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
AIR LIQUIDE	FR ★	155,70	- 0,57
AKZO NOBEL NV	NL ★	51,15	+ 0,69
BASF AG	DE ★	43,15	+ 0,35
BAYER AG	DE ★	37,20	- 0,27
BOC GROUP PLC	GB	17,50	+ 0,37
CELANESE N	DE ★	20,25	+ 1,35
CIBA SPEC CHIMI	CH	70,84	....
CLARIANT N	CH	21,51	+ 0,16
COLOPLAST -B-	DK	72,52	- 0,74
DEGUSSA (NEU)	DE ★	30,40	+ 0,66
DSM	NL ★	40,74	+ 0,15
EMS-CHEM HOLD A	CH	4260,50	....
ICI	GB	6,44	- 5,19
KEMIRA	FI ★	6,27	....
KON. VOPAK NV	NL ★	18,10	+ 0,56
LONZA GRP N	CH	707,38	+ 0,19
NORSK HYDRO	NO	45,13	....
RHODIA	FR ★	10,56	- 1,31
SOLVAY	BE ★	64,40	....
SYNGENTA N	CH	55,45	....
TESSENDERLO CHE	BE ★	26	- 1,89
▶ DJ E STOXX CHEM P		343,38	+ 0,32

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
D'IETEREN SA	BE ★	168,50	+ 0,30
GBL	BE ★	300,10	....
GEVAERT	BE ★	28,20	+ 0,53
INCHCAPE	GB	8,94	....
KVAERNER -A-	NO	1,58	....
MYTILINEOS	GR	5,72	....
UNAXIS HLDG N	CH	121,05	....
ORKLA	NO	18,18	....
SONAE SGPS	PT ★	0,81	....
▶ DJ E STOXX RETL P		309,98	- 0,01

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
EQUANT NV	NL ★	15,26	- 1,80
ATLANTIC TELECO	GB	0,08	....
BRITISH TELECOM	GB	5,70	....
CABLE & WIRELES	GB	5,64	- 0,56
COLT TELECOM NE	GB	2,52	- 1,26
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	19,82	- 0,40
E.BISCOM	IT ★	57,40	....
EIRCOM	IR ★	1,30	....
ELISA COMMUNICA	FI ★	14,55	- 3,32
ENERGIS	GB	1,17	- 3,95
EUROPOLITAN HLD	SE	7,75	....
FRANCE TELECOM	FR ★	47,36	- 0,50
HELLENIC TELE (	GR	18,86	....
KINGSTON COM	GB	2,15	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	5,57	- 2,11
KPNQWEST NV -C-	NL ★	8,40	- 1,18
LIBERTEL NV	NL ★	9,98	+ 0,30
VODAFONE N	DE ★	211,10	....
MOBILCOM	DE ★	26,85	+ 0,60
OLD MUTUAL	GB	1,49	....
OLIVETTI	IT ★	1,44	....
PANAFON HELLENI	GR	5,90	....
PT TELECOM SGPS	PT ★	9,04	....
SONERA	FI ★	5,95	- 3,25
SONG NETWORKS	SE	1,41	....
SWISSCOM N	CH	305,67	+ 0,11
T.I.M.	IT ★	6,60	....
TDC	DK	40,29	+ 0,33
TELE2 -B-	SE	39,81	....
VODAFONE	PT ★	8,49	....
TELECOM ITALIA	IT ★	9,84	....
TELECOM ITALIA	IT ★	5,96	....
TELEFONICA	ES ★	15,85	- 1,06
TELEF.MOVILES	ES ★	8,80	- 1,46
TELENOR	NO	5	....
TELIA	SE	5,07	....
TISCALI	IT ★	11,05	....
VERSATEL TELECO	NL ★	1,28	- 1,54
VODAFONE GROUP	GB	3,01	- 1,05
▶ DJ E STOXX TCOM P		496,51	- 0,58

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
ACCIONA	ES ★	41,49	+ 0,92
ACESA R	ES ★	10,82	- 0,73
ACS	ES ★	29,40	- 1,41
AGGREGATE IND	GB	1,39	- 1,14
AKTOR SA	GR	8,72	....
AMEY	GB	6,43	....
AUREA R	ES ★	22,86	+ 0,13
BOUYGUES	FR ★	39,70	- 1,98
BPB	GB	5,05	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	9,58	....
BUZZI UNICEM	IT ★	7,70	....
CIMPOR R	PT ★	19,67	....
COLAS	FR ★	62	....
CRH PLC	GB	29,75	- 1,22
FCC	ES ★	25	+ 0,81
GRUPO DRAGADOS	ES ★	14,40	....
GRUPO FERROVIAL	ES ★	21,50	- 0,32
HANSON PLC	GB	7,74	....
HEIDELBERGER ZE	DE ★	56	....
HELL.TECHNODO.R	GR	6,54	....
HERACLES GENL R	GR	12,52	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	15,50	+ 1,64
HOLCIM	CH	241,77	+ 0,42
IMERYS	FR ★	110,50	....
ITALCEMENTI	IT ★	8,95	....
LAFARGE	FR ★	104,70	- 1,23
MICHANIKI REG.	GR	2,54	....
NOVAR	GB	2	....
PILKINGTON PLC	GB	1,68	- 5,41
RMC GROUP PLC	GB	10,17	....
SAINT GOBAIN	FR ★	166,50	- 1,30
SKANSKA -B-	SE	7,59	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,74	....
TECHNIP-COFLEXI	FR ★	132	- 2,08
TITAN CEMENT RE	GR	40,20	....
UPONOR -A-	FI ★	18,02	....
CIMENTS VICAT /	FR ★	66	- 1,35
VINCI	FR ★	63,50	+ 0,08
WIENERBERGER AG	AT ★	15,33	....
▶ DJ E STOXX CNST P		230,14	- 0,84

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
ACCOR	FR ★	39,32	- 1,45
ADIDAS-SALOMON	DE ★	80,90	+ 1,13
AGFA-GEVAERT	BE ★	14,95	- 0,33
AIR FRANCE	FR ★	16,26	- 1,45
AIRTOURS PLC	GB	4,09	+ 2
ALITALIA	IT ★	1,08	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	7,40	....
AUTOGRILL	IT ★	10,28	....
BANG & OLUFSEN	DK	24,17	....
BENETTON	IT ★	12,99	....
BERKELEY GROUP	GB	10,51	- 0,15
BRITISH AIRWAYS	GB	3,56	- 0,89
BULGARI	IT ★	10,48	....
CHRISTIAN DIOR	FR ★	37,02	- 2,58
CLUB MED.	FR ★	49,70	+ 1,06
COMPASS GROUP	GB	7,92	+ 1,86
DT.LUFTHANSA N	DE ★	15,80	....
ELECTROLUX -B-	SE	17,37	....
EM.TV & MERCHAN	DE ★	1,70	- 3,95
EMI GROUP	GB	5,90	+ 2,22
EURO DISNEY	FR ★	0,95	+ 1,06
HDP	IT ★	3,60	....
HERMES INTL	FR ★	176	- 1,01
HILTON GROUP	GB	3,48	+ 0,93
HUGO BOSS AG VZ	DE ★	22,75	+ 0,89
HUNTER DOUGLAS	NL ★	28,15	- 0,95
INDITEX R	ES ★	23,17	- 1,53
J D WETHERSPOON	GB	6,38	+ 1,53
KLM	NL ★	14	+ 0,14
LVMH	FR ★	48,43	- 2,46
MEDION	DE ★	48,32	+ 0,15
MOULINEX	FR ★	0,01	....
NH HOTELES	ES ★	11,69	+ 2,81
NXT	GB	2,74	- 3,93
P & O PRINCESS	GB	5,94	- 1,07
PERSIMMON PLC	GB	4,90	- 0,33
PREUSSAG AG	DE ★	28,30	- 0,70
RANK GROUP	GB	3,48	- 3,13
RICHEMONT UNITS	CH	22,66	- 0,30
RYANAIR HLDGS	IR ★	13,42	....
SAIRGROUP N	CH	2,24	- 5,43
SAS DANMARK A/S	DK	9,80	....
SEB	FR ★	61,10	- 1,13
SIX CONTINENTS	GB	11,42	- 2,86
SODEXHO ALLIANC	FR ★	45,65	- 2,23
THE SWATCH GRP	CH	108,20	+ 0,16
THE SWATCH GRP	CH	23,30	+ 0,73
TELE PIZZA	ES ★	1,82	+ 0,55
THOMSON MULTIME	PA	33,70	- 2,15
WILSON BOWDEN	GB	12,39	....
WM-DATA -B-	SE	2,95	....
WOLFORD AG	AT ★	10,41	....
WW/WW UK UNITS	IR ★	0,81	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		127,09	- 1,39

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
ACTELION N	CH	43,79	- 0,38
ALTANA AG	DE ★	54,25	+ 0,65
AMERSHAM	GB	10,45	+ 0,31
ASTRAZENECA	GB	50,47	- 0,32
AVENTIS	FR ★	76,35	- 0,72
BB BIOTECH	CH	84,20	+ 0,40
CELLTECH GROUP	GB	14,66	- 3,28
DISETRONIC HLDG	CH	855,48	+ 1,20
ELAN CORP	IR ★	51,25	+ 1,79
ESSILOR INTL	FR ★	33	+ 0,95
FRESENIUS MED C	DE ★	71,30	+ 0,28
H. LUNDBECK	DK	31,96	+ 5,78
GALEN HOLDINGS	GB	11,41	- 0,42
GAMBRO -A-	SE	7,21	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	27,80	- 0,34
H. LUNDBECK	DK	31,96	+ 5,78
NOVARTIS N	CH	39,49	+ 0,17
NOVO-NORDISK -B	DK	44,19	+ 0,92
NOVOZYMES -B-	DK	22,29	....
ORION B	FI ★	19,45	+ 0,73
OXFORD GLYCOSCI	GB	10,01	+ 0,81
PHONAK HLDG N	CH	27,56	....
QIAGEN NV	NL ★	22,50	- 0,57
ROCHE HLDG G	CH	79,29	+ 0,86
SANOFI SYNTHELA	FR ★	78,35	+ 0,38
SCHERING AG	DE ★	60,55	- 0,41
SERONO -B-	CH	937,31	+ 0,07
SHIRE PHARMA GR	GB	14,87	+ 0,43
SMITH & NEPHEW	GB	5,88	....
SSL INTL	GB	8,68	....
SULZER AG 100N	CH	174,48	- 1,15
SYNTHES-STRATEC	CH	769,59	....
UCB	BE ★	45,20	+ 0,44
WILLIAM DEMANT	DK	30,22	....
WS ATKINS	GB	9,98	- 1,11
ZELTIA	ES ★	9,11	- 0,98
▶ DJ E STOXX HEAL		525,71	+ 0,31

(Publicité)

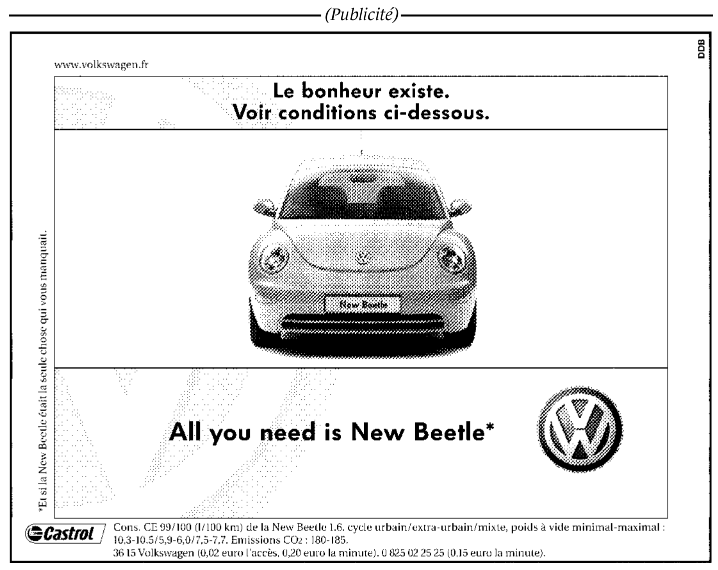

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
BG GROUP	GB	4,13	....
BP	GB	8,28	+ 0,78
CEPSA	ES ★	12,70	+ 1,44
COFLEXIP	FR ★	139	- 6,71
DORDTSCHE PETRO	NL ★	2,80	....
GBL	BE ★	57,25	- 0,87
ENI	IT ★	13,47	....
ENTERPRISE OIL	GB	7,37	....
HELLENIC PETROL	GR	7,40	....
LATTICE GROUP	GB	2,40	....
OMV AG	AT ★	96,75	....
PETROLEUM GEO-S	NO	7,21	....
REPSOL YPF	ES ★	16,05	- 1,05
ROYAL DUTCH CO	NL ★	54,40	+ 0,28
SAIPEM	IT ★	5,29	....
SHELL TRANSP	GB	7,56	+ 0,43
STATOIL	NO	7,46	....
TOTAL FINA ELF	FR ★	150,60	- 0,13
IHC CALAND	NL ★	48,05	+ 1,16
▶ DJ E STOXX ENGY P		312,81	+ 0,11

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
3I GROUP	GB	14,24	....
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	17,10	....
BHW HOLDING AG	DE ★	26,25	+ 0,96
BPI R	PT ★	2,37	....
BRITISH LAND CO	GB	7,24	....
CALEDONIA INV.S	GB	13,25	....
CANARY WHARF GR	GB	7,34	....
CATTLES ORD.	GB	4,81	....
CLOSE BROS GRP	GB	13,19	- 1,67
COBEPA	BE ★	60,10	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	11,20	+ 3,61
CORIO NV	NL ★	24,50	- 0,41
CORP FIN ALBA	ES ★	24,05	- 0,91
DAB BANK AG	DE ★	14,77	+ 1,51
DEPFA-BANK	DE ★	61	- 0,16
DROTT -B-	SE	11,54	....
EURAZEO	FR ★	64	+ 0,95
EURONEXT	NL ★	20	- 4,76
FINAXA	FR ★	90	....
FORTIS (B)	BE ★	26,25	+ 0,08
FORTIS (NL)	NL ★	26,26	- 0,19
GECINA	FR ★	88,75	+ 0,74
GIMV	BE ★	29,20	+ 1,57
GREAT PORTLAND	GB	3,97	- 0,40
HAMMERSON	GB	7,23	....
ING GROEP	NL ★	29,31	- 0,37
LAND SECURITIES	GB	12,75	....
LIBERTY INTL	GB	7,88	....
LONDON STOCK EX	GB	6,41	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	58,60	....
MEDIOBANCA	IT ★	12,76	....
METROVACESA	ES ★	15	+ 0,67
MONTEDISON	IT ★	2,75	....
PROVIDENT FIN	GB	10,25	....
RODAMCO EUROPE	NL ★	38,75	- 0,97
RODAMCO NORTH A	NL ★	45,35	- 0,98
ROLINCO NV	NL ★	24,80	....
SCHRODERS	GB	14,31	....
SIMCO N	FR ★	76	- 0,20
SLOUGH ESTATES	GB	5,10	....
TECAN GRP N	CH	73,71	- 0,91
UNIBAIL	FR ★	56,40	- 0,18
VALLEHERMOSO	ES ★	7,60	+ 1,33
WCM BETEILIGUNG	DE ★	12,55	+ 0,40
▶ DJ E STOXX FINS P		237,95	+ 0,08

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
ALLIED DOMECQ	GB	6,09	- 0,52
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,21	- 6,83
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	38,75	....
BRAU UNION	AT ★	38,95	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,86	+ 1,18
CARLSBERG -B-	DK	44,99	+ 0,75
CARLSBERG AS -A	DK	40,42	....
COCA COLA HBC	GR	16	....
DANISCO	DK	40,16	+ 1,36
DANONE	FR ★	127,30	+ 0,24
DELTA HOLDINGS	GR	9,22	....
DIAGEO	GB	11,87	+ 0,95
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,80	....
HEINEKEN HOLDIN	NL ★	30	- 0,27
HELLENIC SUGAR	GR	10,72	....
KAMPS	DE ★	9,26	+ 0,11
KERRY GRP-A-	GB	22,43	....
KINGFISHER	GB	6,63	+ 4,81
KONINKLIJKE NUM	NL ★	25,44	+ 0,87
MONTEDISON	IT ★	2,75	....
NESTLE N	CH	231,28	+ 0,15
NORTHERN FOODS	GB	2,45	....
PARMALAT	IT ★	3	....
PERNOD RICARD	FR ★	83	+ 1,16
RAISIO GRP -V-	FI ★	0,97	+ 2,11
SCOTT & NEWCAST	GB	8,52	+ 2,50
SOUTH AFRICAN B	GB	7,50	....
TATE & LYLE	GB	5,26	- 1,50
TOMKINS	GB	3,48	....
UNILEVER	NL ★	62	- 1,74
WHITBREAD PLC	GB	8,57	- 1,29
▶ DJ E STOXX F & BV P		217,04	+ 0,34

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
ABB N	CH	11,56	- 9,28
ADECCO N	CH	65,06	- 0,82
AGGREKO	GB	5,93	- 7,73
ALSTOM	FR ★	13,94	- 0,07
ALTRAN TECHNO	FR ★	55	- 2,83
ALUSUISSE GRP N	CH	852,10	....
ARRIVA	GB	5,13	....
ASSA ABLOY-B-	SE	17,15	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,49	....
ATLAS COPCO -A-	SE	25,86	....
ATLAS COPCO -B-	SE	24,31	....
ATTICA ENTR SA	GR	5,20	....
BAA	GB	9,15	- 1,21
BBA GROUP PLC	GB	4,65	....
BODYCOTE INTL	GB	3,62	....
BRAMBLES INDUST	GB	5,48	....
BUDERUS AG	DE ★	28,10	- 0,53
CAPITA GRP	GB	7,85	....
CDB WEB TECH IN	IT ★	3,93	....
CGIP	FR ★	37	+ 0,19
CHUBB	GB	2,55	....
CIR	IT ★	1,07	....
COBHAM	GB	18,43	....
COOKSON GROUP P	GB	1,51	....
COPENHAGEN AIRP	DK	69,84	....
DAMPSKIBS -A-	DK	6715,10	+ 1,01
DAMPSKIBS -B-	DK	7467,20	....
DAMSKIBS SVEND	DK	10072,66	....
DE LA RUE	GB	8	+ 1,01
E.ON AG	DE ★	54	....
ELECTROCOMPONEN	GB	8,73	....
ENIRO	SE	8,44	....
EPCOS	DE ★	57	- 1,55
EUR AERO DEFENC	FR ★	14,21	+ 2,60
EUROTUNNEL	FR ★	1	- 0,99
EXEL	GB	13,78	....
FINMECCANICA	IT ★	1,05	....
FINNLINES	FI ★	21,50	....
FKI	GB	3,20	....
FLS IND.B	DK	8,39	+ 0,81
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	30,30	....
GAMESA	ES ★	15,91	+ 1,34
GKN	GB	4,77	+ 1,02
GROUP 4 FALCK	DK	127,45	+ 0,64
GROUP 4 FALCK	DK	127,45	+ 0,64
GUARDIAN IT	GB	7,45	....
HAGEMEYER NV	NL ★	19,59	- 0,05
HALKOR	GR	4,64	....
HAYS	GB	3,48	....
HEIDELBERGER DR	DE ★	43	- 0,56
HUHTAMAKI	FI ★	34,20	....
IFIL	IT ★	5,69	....
IMI PLC	GB	4,41	....
IND.VAERDEN -A-	SE	17,69	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	10,09	+ 0,90
INVENSYS	GB	2,05	- 0,78
INVESTOR -A-	SE	12,72	....
INVESTOR -B-	SE	12,66	....
ISS	DK	56,14	+ 0,48
JOT AUTOMATION	FI ★	0,58	- 3,33
KINNEVIK -B-	SE	18,22	....
KONE B	FI ★	78,25	....
LEGRAND	FR ★	161,10	+ 0,06
LINDE AG	DE ★	48,30	- 0,62
MAN AG	DE ★	22,95	+ 0,22
MEGGITT	GB	3,01	+ 0,53
METSO	FI ★	11,10	+ 0,18
MG TECHNOLOGIES	DE ★	9,50	- 0,11
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,22	- 1,95
EXEL	GB	13,78	....
PACE MICRO TECH	GB	6,59	....
PARTEK	FI ★	8,78	....
PENINS.ORIENT.S	GB	3,93	+ 0,41
PERLOS	FI ★	12,80	....
PREMIER FARNELL	GB	4,87	....
RAILTRACK	GB	4,49	....
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	14,55	- 1,36
RENTOKIL INITIA	GB	4,26	+ 2,31
REXAM	GB	6,14	....
REXEL	FR ★	64	- 2,59
RHI AG	AT ★	7,25	....
RIETER HLDG N	CH	251,23	....
ROLLS ROYCE	GB	2,87	+ 1,13
SANDVIK	SE	25,01	....
SAURER N	CH	22,99	+ 1,49
SCHNEIDER ELECT	FR ★	54	- 2,70
SEAT PAGINE GIA	IT ★	1,04	....
SEAT PAGINE GIA	IT ★	1,04	....
SECURICOR	GB	1,73	....
SECURITAS -B-	SE	21,48	....
SERCO GROUP	GB	6,49	....
SGL CARBON	DE ★	27,60	- 0,72
SHANKS GROUP	GB	2,72	....
SIDEL	FR ★	50	....
SINGULUS TECHNO	DE ★	32,74	+ 2,09
SKF -B-	SE	21,85	....
SMITHS GROUP	GB	11,31	+ 1,44
SOPHUS BEREND -	DK	22,83	+ 0,89
SPIRENT	GB	3,12	- 1,52
STOLT NIELSEN	LU ★	126	....
TELE2 -B-	SE	39,81	....
THALES	FR ★	39,82	- 0,45
TOMRA SYSTEMS	NO	10,59	....
TPI	ES ★	4,62	+ 1,32
TRAFFICMASTER	GB	0,87	- 6,90
UNAXIS HLDG N	CH	121,05	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	22,41	....
VEDIOR NV	NL ★	13,15	+ 0,31
VESTAS WIND SYS	DK	31,56	- 0,84
VINCI	FR ★	63,50	+ 0,08
VIVENDI ENVIRON	FR ★	37,95	+ 1,20
VOLVO -A-	SE	18,06	....
VOLVO -B-	SE	18,81	....
WARTSILA CORP A	FI ★	19,81	....
XANSA	GB	6,06	....
ZARDOYA OTIS	ES ★	10,59	- 0,56
▶ DJ E STOXX IND GO P		358,04	- 0,61

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
AEGIS GROUP	GB	1,52	....
AEGON NV	NL ★	30,71	+ 0,03
AGF	FR ★	54,75	- 0,27
ALLEANZA ASS	IT ★	12,30	....
ALLIANZ N	DE ★	277	+ 0,36
ASR VERZEKERING	NL ★	81,10	....
AXA	FR ★	25,26	- 1,71
BALOISE HLDG N	CH	103,47	+ 0,66
BRITANNIC	GB	12,87	....
CATTOLICA ASS	IT ★	24,23	....
CGNU	GB	13,46	- 1,29
CNP ASSURANCES	FR ★	36,10	- 0,69
CODAN	DK	16,45	....
CORP MAPFRE R	ES ★	18,50	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	172	+ 1,18
ETHNIKI GEN INS	GR	10,98	....
EULER	FR ★	42,50	- 1,16
FONDIARIA ASS	IT ★	6,12	....
FORTIS (B)	BE ★	26,25	+ 0,08
FRIENDS PROVIDE	GB	3,25	....
GENERALI ASS	IT ★	31,50	....
GENERALI HLD VI	AT ★	153,99	....
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	4,98	....
IRISH LIFE & PE	GB	12,75	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,56	....
MEDIOLANUM	IT ★	10,98	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	306	- 0,23
POHJOLA GRP.B	FI ★	20,50	....
PRUDENTIAL	GB	12,82	....
RAS	IT ★	13,69	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,55	- 0,24
SAI	IT ★	15,35	....
SAMPO-LEONIA -A	FI ★	8,62	+ 0,23
SCHW NATL VERS	CH	569,42	- 0,94
SCOR	FR ★	39,40	+ 1,81
SKANDIA INSURAN	SE	9,30	....
ST JAMES'S PLAC	GB	5,74	....
STOREBRAND	NO	6,39	....
SWISS LIFE REG	CH	544,40	+ 0,37
SWISS RE N	CH	115,98	- 0,15
TOPDANMARK	DK	26,19	....
ZURICH FINL SVC	CH	307,70	- 0,22
▶ DJ E STOXX INSU P		345,36	- 0,05

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
B SKY B GROUP	GB	13,72	+ 0,94
CANAL PLUS	FR ★	3,58	+ 0,85
CAPITAL RADIO	GB	13,43	....
CARLTON COMMUNI	GB	4,05	+ 3,27
DLY MAIL & GEN	GB	11,34	....
ELSEVIER	NL ★	13,48	- 0,15
EMAP PLC	GB	12,63	....
FOX KIDS EUROPE	NL ★	11,80	....
FUTURE NETWORK	GB	0,83	....
GRANADA	GB	2,39	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	3,69	....
GWR GROUP	GB	4,20	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	9,05	- 0,66
INDP NEWS AND M	IR ★	2	....
INFORMA GROUP	GB	3,97	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	48,90	- 0,81
LAMBRAKIS PRESS	GR	5,12	....
M6 METROPOLE TV	FR ★	30,75	- 0,03
MEDIASET	IT ★	9,14	....
MODERN TIMES GR	SE	25,81	....
MONDADORI	IT ★	7,70	....
NRJ GROUP	FR ★	19,75	- 0,75
PEARSON	GB	13,67	- 4,48
PRISA	ES ★	11,03	- 1,52
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	7,20	- 2,70
PT MULTIMEDIA R	PT ★	8,22	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	30,50	+ 0,16
PUBLIGROUPE N	CH	244,81	....
REED INTERNATIO	GB	9,50	- 0,67
REUTERS GROUP	GB	12,23	- 0,65
RTL GROUP	LU ★	39,50	....
SMG	GB	2,63	+ 5,13
SOGECABLE R	ES ★	27,47	....
TAYLOR NELSON S	GB	3,17	....
TELEWEST COMM.	GB	1,15	- 2,70
TF1	FR ★	29,52	- 2,57
TRINITY MIRROR	GB	6,52	- 4,91
UNITED PAN-EURO	NL ★	0,59	+ 1,72
UTD BUSINESS ME	GB	11,42	....
VIVENDI UNIVERS	FR ★	59,70	- 0,50
VNU	NL ★	36,85	- 0,27
WOLTERS KLUWER	NL ★	25,90	- 0,73
WPP GROUP	GB	11,99	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		319,74	- 0,26

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
AHOLD	NL ★	32,80	- 0,61
ALTADIS	ES ★	18,61	+ 0,87
AMADEUS GLOBAL	ES ★	6,90	+ 1,47
ATHENS MEDICAL	GR	4,16	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	83	....
AVIS EUROPE	GB	2,68	....
BEIERSDORF AG	DE ★	129,95	+ 0,74
BIC	FR ★	36,20	- 2,82
BRIT AMER TOBAC	GB	8,81	+ 0,73
CASINO GP	FR ★	87,85	- 0,51
CLARINS	FR ★	64,15	....
COLRUYT	BE ★	48	- 1,03
DELHAIZE	BE ★	59,80	- 0,25
FIRSTGROUP	GB	4,21	+ 1,54
GALLAHER GRP	GB	6,92	- 2,26
GIB	BE ★	44,95	+ 0,40
GIVAUDAN N	CH	338,13	- 0,60
HENKEL KGAA VZ	DE ★	63,70	+ 0,31
ICELAND GROUP	GB	2,96	....
IMPERIAL TOBACC	GB	13,38	- 2,22
JERONIMO MARTIN	PT ★	8,84	....
KESKO -B-	FI ★	9,26	....
L'OREAL	FR ★	78,65	- 1,38
LAURUS NV	NL ★	5,10	+ 0,99
MORRISON SUPERM	GB	3,19	....
RECKITT BENCKIS	GB	14,85	+ 0,76
SAFEWAY	GB	4,84	+ 0,67
SAINSBURY J. PL	GB	5,62	- 0,57
STAGECOACH GROU	GB	1,17	- 1,35
TERRA NETWORKS	ES ★	9,77	- 0,91
TESCO PLC	GB	3,70	....
TPG	NL ★	24,30	- 0,61
WANADOO	FR ★	6,10	- 1,61
WELLA AG VZ	DE ★	50,50	+ 0,20
▶ DJ E STOXX N CY G P		394,95	- 0,61

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
ALLIANCE UNICHE	GB	8,72	....
AVA ALLG HAND.G	DE ★	41	....
BOOTS CO PLC	GB	10,38	+ 9,27
BUHRMANN NV	NL ★	12,22	....
CARREFOUR	FR ★	59,65	- 0,17
CASTO.DUBOIS	FR ★	56,50	+ 2,63
CC CARREFOUR	ES ★	15	+ 0,67
CHARLES VOEGELE	CH	46,12	+ 1,04
D'IETEREN SA	BE ★	168,50	+ 0,30
DEBENHAMS	GB	6,09	....
DIXONS GROUP	GB	4,05	+ 0,40
GAL LAFAYETTE	FR ★	159	+ 0,51
GEHE AG	DE ★	42,95	+ 0,59
GUCCI GROUP	NL ★	102,30	....
GUS	GB	10,62	....
HENNES & MAURIT	SE	23,72	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	43,50	....
KINGFISHER	GB	5,88	....
MARKS & SPENCER	GB	5,74	- 0,56
MATALAN	GB	5,34	....
METRO	DE ★	40,05	+ 0,12
MFI FURNITURE G	GB	2,29	....
NEXT PLC	GB	14,71	....
PINAULT PRINT.	FR ★	153,60	- 0,84
SIGNET GROUP	GB	1,49	....
VALORA HLDG N	CH	175,83	- 0,38
VENDEX KBB NV	NL ★	11,90	- 3,02
W.H SMITH	GB	7,88	....
WOLSELEY PLC	GB	8,36	....
▶ DJ E STOXX RETL P		309,98	- 0,01

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
AIXTRON	DE ★	28,60	+ 0,35
ALCATEL-A-	FR ★	21,56	- 2,66
ALTEC	GR	3,04	....
ARC INTERNATION	GB	0,80	- 3,85
ARM HOLDINGS	GB	6,30	- 1,26
ASML HOLDING	NL ★	21,20	- 2,03
BAAN COMPANY	NL ★	2,63	- 0,75
BAE SYSTEMS	GB	5	+ 0,32
BALTIMORE TECH	GB	0,30	....
BROKAT TECHNOLO	DE ★	0,36	....
BULL	FR ★	1,25	+ 1,63
BUSINESS OBJECT	FR ★	38,90	- 0,64
CAP GEMINI	FR ★	82,90	- 2,01
COMPTEL	FI ★	3,95	- 1,25
DASSAULT SYST.	FR ★	55	- 1,96
ERICSSON -B-	SE	6,73	....
F-SECURE	FI ★	1,32	- 1,49
FILTRONIC	GB	7,03	- 3,52
FINMATICA	IT ★	20,82	....
GETRONICS	NL ★	4,55	- 2,15
GN GREAT NORDIC	DK	6,78	- 1,94
INFINEON TECHNO	DE ★	26,10	- 5,78
INFOGRAMES ENTE	FR ★	16,10	- 0,49
INTRACOM R	GR	14,32	....
KEWILL SYSTEMS	GB	0,99	- 1,59
LEICA GEOSYSTEM	CH	110,23	....
LOGICA	GB	13,36	+ 2,21
LOGITECH INTL N	CH	41,15	- 3,57
MARCONI	GB	0,74	+ 2,22
MB SOFTWARE	DE ★	0,20	....
NOKIA	FI ★	27,60	- 3,33
OCE	NL ★	11,08	....
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	32,94	- 2,28
PSION	GB	1,60	- 0,99
SAGE GRP	GB	4,12	....
SAGEM	FR ★	70,50	- 0,42
SAP AG	DE ★	147,50	- 2,19
SAP VZ	DE ★	153,99	....
SEZ HLDG N	CH	58,16	- 0,58
SIEMENS AG N	DE ★	71,50	- 1,52
SPIRENT	GB	3,12	- 1,52
STMICROELECTRON	FR ★	37,60	- 4,93
THINK TOOLS	CH	20,22	- 0,33
THUS	GB	0,95	....
TIETOENATOR	FI ★	30,80	- 0,65
▶ DJ E STOXX TECH P		505,13	- 2,42

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/12
ACEA	IT ★	7,99	....
AEM	IT ★	2,38	....
BRITISH ENERGY	GB	5,13	+ 32,78
CENTRICA	GB	3,36	....
EDISON	IT ★	9,19	....
ELECTRABEL	BE ★	227	+ 0,89
ELECTRIC PORTUG	PT ★	2,52	....
ENDESA	ES ★	17,76	+ 0,17
ENEL	IT ★	6,33	....
EVN	AT ★	44,42	....
FORTUM	FI ★	4,75	- 0,63
GAS NATURAL SDG	ES ★	18,65	+ 0,27
HIDRO CANTABRIC	ES ★	26,21	....
IBERDROLA	ES ★	13,96	+ 0,58
INNOGY HOLDINGS	GB	2,92	- 6,67
ITALGAS	IT ★	10,43	....
KELDA	GB	5,46	....
NATIONAL GRID G	GB	6,99	....
INTERNATIONAL P	GB	3,22	....
OESTERR ELEKTR	AT ★	86,97	....
PENNON GROUP	GB	9,85	+ 3,36
POWERGEN	GB	11,91	....
SCOTTISH POWER	GB	6,14	+ 2,13
SEVERN TRENT	GB	11,02	+ 1,93
SUEZ	FR ★	32,40	+ 0,43
UNION FENOSA	ES ★	16,63	+ 0,73
UNITED UTILITIE	GB	9,58	+ 1,36
VIRIDIAN GROUP	GB	8,35	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		285,23	+ 0,44

EURO NOUVEAU MARCHÉ

10/12 9 h 59 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. 07/12
AIRSPRAY NV	17,55	....
ANTONOV	0,62	+ 3,33
C/TAC	2,60	....
CARDIO CONTROL	3,45	- 1,99
CSS	23,90	....
HITT NV	6,50	....
AMERICA SUL PREF-B	....	....
NEDGRAPHICS HOLD	4	....
SOPHEON	0,48	+ 2,13
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. 07/12
ARTHUR	2,45	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède
GB : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **Canal+** gagnait 0,85 %, pour atteindre 3,55 euros, lundi 10 décembre dans les premiers échanges, après l'annonce par Canal+ Group et United Pan-Europe Communications N.V. de la fusion de deux plates-formes polonaises de télévision par satellite, Cyfra + et Wizja TV, ainsi que de la chaîne Premium Canal+ Polska. Canal+ a par ailleurs confirmé, vendredi 7, qu'elle était en discussions « *avancées* » avec Newscorp en vue d'aboutir à de nouvelles modalités de fusion entre leurs deux services de télévision à péage italiens, Telepiu et Stream.

● Le titre **Sanofi Synthélabo** gagnait 0,26 %, lundi, à 78,25 euros. Le laboratoire français et Organon (groupe Akzo Nobel) ont annoncé que leur médicament Arixtra avait reçu le feu vert des autorités américaines. La commercialisation de ce produit destiné à la prévention des thromboses veineuses profondes aux Etats-Unis doit débuter au premier trimestre 2002.

● L'action **Nexans** cédait 0,29 % à l'ouverture, lundi, à 17,2 euros. L'ancienne filiale d'Alcatel spécialisée dans les câbles n'attend pas de rebond de ses activités câbles pour télécommunications et fils émaillés, qui représentent à elles deux près de la moitié de son chiffre d'affaires, avant le troisième trimestre 2002.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 10 DÉCEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 20 décembre

France ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ACCOR ❯	39,39	258,38	−1,28	−12,46
AFFINE	36,81	241,46	+0,03	+2,25
AGF ❯	55,50	364,06	+1,09	−25
AIR FRANCE G ❯	16,25	106,59	−1,52	−35
AIR LIQUIDE ❯	156,50	1026,57	−0,06	−1,51
ALCATEL A ❯	21,75	142,67	−1,81	−64,04
ALCATEL O	9,60	62,97	−2,54	−79,57
ALSTOM ❯	13,89	91,11	−0,43	−49,49
ALTRAN TECHN ❯	55,20	362,09	−2,47	−31,28
ARBEL	3,29	21,58	−4,64	−67,10
AREVA CIP	164	1075,77	+0,92	−10,86
ATOS ORIGIN ❯	81,20	532,64	−1,81	+8,26
AVENTIS ❯	75,90	497,87	−1,30	−18,82
AXA ❯	25,40	166,61	−1,17	−34,02
BACOU DALLOZ	84,70	555,60	+2,05	+9,57
BAIL INVESTI	121,90	799,61	+1,58	+3,39
BAZAR HOT. V	119,80	785,84	−4,16	−5,37
BEGHIN SAY ❯	41	268,94	+1,36	...
BIC ❯	36,26	237,85	−2,66	−13,43
BNP PARIBAS ❯	99,35	651,69	−0,85	+6,25
BOLLORE ❯	249,50	1636,61	+1,84	+18,92
BOLLORE INV	49,55	325,03	−0,90	+21,80
BONGRAIN	42,16	276,55	−0,19	+20,45
BOUYGUES ❯	40,09	262,97	−1,01	−16,91
BOUYGUES OFF ❯	37,28	244,54	−0,85	−23,13
B T P (LA CI	...	...	...	...
BULL# ❯	1,25	8,20	+1,63	−74,38
BURELLE (LY)	47,42	311,05	−4,01	−39,20
BUSINESS OBJ ❯	38,65	253,53	−1,28	−7,66
CANAL + ❯	3,55	23,29	...	−7,06
CAP GEMINI ❯	83,75	549,36	−1	−51,25
CARBONE-LORR ❯	35,13	230,44	−0,57	−33,71
CARREFOUR ❯	59,65	391,28	−0,17	−10,83
CASINO GUICH	62,90	412,60	...	−7,03
CASINO GUICH ❯	88	577,24	−0,34	−16,57
CASTORAMA DU ❯	56,35	369,63	+2,36	−18,33
CEGID (LY)	89,80	589,05	−0,11	+27,10
CEREOL ❯	29,37	192,65	+0,24	...
CERESTAR ❯	31,07	203,81	−0,45	...
CFF.RECYCLIN	42,65	279,77	+0,24	+7,70
CGIP ❯	36	236,14	−2,52	−28,71
CHARGEURS	63,05	413,58	−0,79	...
CHRISTIAN DI ❯	37,05	243,03	−2,50	−27,42
CIC -ACTIONS	120	787,15	...	+2,12
CIMENTS FRAN ❯	47,50	311,58	−1,60	−13,63
CLARINS ❯	64,10	420,47	−0,08	−17,10
CLUB MEDITER ❯	49,70	326,01	+1,06	−45,32
CNP ASSURANC ❯	36	236,14	−0,96	−15,67
COFACE ❯	51,35	336,83	−3,11	−52,88
COFLEXIP	139	911,78	−6,71	...
COLAS	62	406,69	...	+13,65
CONTIN.ENTRE	45,40	297,80	−0,22	+8,09
CREDIT AGRIC	...	...	...	...
CRED.FON.FRA	14,85	97,41	+0,75	+17,48
CREDIT LYONN ❯	37,71	247,36	+0,40	+1,37
CS COM.ET SY	8,94	58,64	+1,02	...
DAMART	83,50	547,72	−0,54	+3,08
DANONE ❯	128,40	842,25	+1,10	−20,04
DASSAULT-AVI	312	2046,59	−0,95	+41,81
DASSAULT SYS ❯	55,45	363,73	−1,16	−24,04
DEV.R.N-P.CA	14,50	95,11	+1,75	+3,57
DEVEAUX(LY)#	65,30	428,34	−0,08	−22,26
DMC (DOLLFUS	7,41	48,61	+0,68	−30,35
DYNACTION	26	170,55	+1,96	−12,75
EIFFAGE ❯	68,80	451,30	−0,86	+7,97
ELECT.MADAGA	22,50	147,59	...	+3,35
ELIOR ❯	8,49	55,69	+1,07	−37,38
ENTENIAL(EX	25,25	165,63	−2,32	−15,24
ERAMET	35,70	234,18	−0,86	−18,02
ESSILOR INTL ❯	33,09	217,06	+1,22	−4,77
ESSO	79,50	521,49	...	+23,25
EULER ❯	42,50	278,78	−1,16	−22,08
EURAZEO ❯	63,65	417,52	+0,39	−17,76
EURO DISNEY ❯	0,95	6,23	+1,06	+75,92
EUROTUNNEL ❯	1,01	6,63	...	−4,71
FAURECIA ❯	59,70	391,61	−0,33	+42,14
F.F.P. (NY) ❯	99,30	651,37	−0,70	+32,57
FIMALAC ❯	39,90	261,73	+0,38	+11,20
FINAXA	90	590,36	...	−30,76
FONC.LYON.#	26,80	175,80	+2,13	−7
FRANCE TELEC ❯	47,50	311,58	−0,21	−48,34
FROMAGERIES	90,15	591,35	−0,06	+17,99
GALERIES LAF ❯	159,70	1047,56	+0,95	−21,71
GAUMONT #	39,45	258,78	+1,15	−5,62
GECINA ❯	89,30	585,77	+1,36	−12,45
GENERALE DE	15,53	101,87	+0,13	...
GEOPHYSIQUE ❯	35,53	233,06	−1,31	−50,37
GFI INFORMAT ❯	12,20	80,03	−2,01	−51,52
GRANDVISION ❯	16,90	110,86	−0,59	−12,11
GROUPE GASCO	68,25	447,69	−1,94	−18,94
GROUPE PARTO	67	439,49	...	+16,52
GR.ZANNIER (	80,20	526,08	+1,52	+30,40
GUYENNE GASC ❯	86,75	569,04	−0,74	+4,51
HAVAS ADVERT ❯	8,98	58,90	−1,43	−41,68
IMERYS ❯	110,50	724,83	...	−8,67
IMMEUBLES DE	21,92	143,79	+0,09	+14,16
IMMOBANQUE	...	...	...	−1,12
IM.MARSEILLA	...	...	...	+1,26
INFOGRAMES E ❯	16,10	105,61	−0,49	−16,14
INGENICO ❯	27,10	177,76	+0,11	−3,83
ISIS	140,30	920,31	+0,43	...
JC DECAUX ❯	11,60	76,09	+1,75	...
KAUFMAN ET B	15,90	104,30	+1,86	−16,31
KLEPIERRE ❯	106,50	698,59	...	+6,39
L'OREAL ❯	78,15	512,63	−2,01	−14,40
LAFARGE ❯	104,60	686,13	−1,32	+19,67
LAGARDERE ❯	49,43	324,24	+0,26	−20,01
LAPEYRE ❯	46,34	303,97	+0,74	−28,70
LEBON (CIE)	49	321,42	−0,06	−12,42
LEGRAND ORD.	162	1062,65	+0,62	...
LEGRAND ADP	...	...	...	...
LEGRIS INDUS ❯	20	131,19	...	−58,33
LIBERTY SURF	3,85	25,25	...	...
LOCINDUS	122,70	804,86	−0,16	+8,39
LOUVRE #	61,65	404,40	−0,56	−4,04
LVMH MOET HE ❯	48,68	319,32	−1,95	−30,95
MARINE WENDE ❯	69,90	458,51	−2,24	−22,33
MARIONNAUD P ❯	52	341,10	+0,78	−22,54
MATUSSIERE F	7,51	49,26	−1,18	+15,53
MAUREL ET PR	15,61	102,39	−0,89	+56,25
METALEUROP	3,17	20,79	...	−37,72
MICHELIN ❯	37,75	247,62	−0,97	−2,07
MONTUPET SA	10,53	69,07	−0,66	−46,05
NATEXIS BQ P ❯	96,50	633	−0,52	+2,17
NEOPOST ❯	34,97	229,39	+0,09	+39,88
NEXANS ❯	17,20	112,82	−0,29	...
NORBERT DENT	21,60	141,69	...	+20
NORD-EST	26,50	173,83	−3,11	+1,33
NRJ GROUP ❯	19,75	129,55	−0,75	−35,11
OBERTHUR CAR ❯	9,50	62,32	+1,06	−44,44
OLIPAR	7,05	46,24	−3,95	+2,47
ORANGE ❯	10,07	66,05	+0,20	...
OXYG.EXT-ORI	365	2394,24	−0,27	+0,27
PECHINEY ACT ❯	56,50	370,62	−1,74	+16,04
PECHINEY B P	51,55	338,15	−5,24	+7,39
PENAUILLE PO ❯	42,40	278,13	+0,38	−36,81
PERNOD-RICAR ❯	83,55	548,05	+1,83	+13,67
PEUGEOT ❯	46,59	305,61	−1,40	+15,37
PINAULT-PRIN ❯	153,50	1006,89	−0,90	−32,94
PLASTIC OMN	62,70	411,29	+0,88	−42,21
PROVIMI ❯	19,60	128,57	+8,89	...
PSB INDUSTRI	78,55	515,25	+1,29	+9,40
PUBLICIS GR. ❯	30,16	197,84	−0,95	−16,19
REMY COINTRE ❯	26,30	172,52	+0,73	−41,55
RENAULT ❯	39,01	255,89	−0,96	−29,71
REXEL ❯	64,10	420,47	−2,44	−28,77
RHODIA ❯	10,41	68,29	−2,71	−36,90
ROCHETTE (LA	6,18	40,54	−0,96	+0,48
ROUGIER #	57,80	379,14	−0,34	−5,24
ROYAL CANIN ❯	133,60	876,36	−0,67	+17,19
RUE IMPERIAL	1643	10777,37	−0,42	−16,17
SADE (NY)	...	...	...	+4,48
SAGEM ADP	53,05	347,99	−3,19	−38,31
SAGEM S.A. ❯	70,50	462,45	−0,42	−50,49
SAINT-GOBAIN ❯	166,50	1092,17	−1,30	−0,47
SALVEPAR (NY	49,51	324,76	−0,02	−20,52
SANOFI SYNTH ❯	78	511,65	−0,06	+9,85
SCHNEIDER EL ❯	53,75	352,58	−3,15	−30,82
SCOR SVN ❯	39,19	257,07	+1,27	−29,13
S.E.B. ❯	61	400,13	−1,29	+5,26
SEITA	45,21	296,56	...	+4,36
SELECTIBAIL(	15,90	104,30	+1,79	+7,43
SIDEL	50,05	328,31	+0,10	...
SILIC	156	1023,29	+0,84	−4,52
SIMCO ❯	75,95	498,20	−0,26	+3,19
SKIS ROSSIGN	14,40	94,46	−0,69	−15,29
SOCIETE GENE ❯	63,35	415,55	−1,63	−4,30
SODEXHO ALLI ❯	46,50	305,02	−0,41	−3,72
SOGEPARC (FI	...	...	...	+11,20
SOPHIA ❯	29,70	194,82	−1	−1
SOPRA GROUP ❯	43	282,06	−1,15	−31,20
SPIR COMMUNI ❯	72,05	472,62	−1,30	+0,13
SR TELEPERFO ❯	24,08	157,95	−1,31	−42,46
STERIA GROUP	31,70	207,94	−1,40	−9,68
SUCR.PITHIVI	370	2427,04	+0,27	+26,92
SUEZ ❯	32,61	213,91	+1,08	−16,16
TAITTINGER	130,40	855,37	+4,32	−19,50
TECHNIP-COFL ❯	133	872,42	−1,34	−13,97
TF1 ❯	29,55	193,84	−2,48	−48,60
THALES ❯	40	262,38	...	−21,64
THOMSON MULT ❯	33,95	222,70	−1,42	−31,88
TOTAL FINA E ❯	150,70	988,53	−0,07	−4,86
TRANSICIEL # ❯	40,94	268,55	−2,06	+7,45
UBI SOFT ENT ❯	41,19	270,19	−0,10	−0,74
UNIBAIL (POR ❯	56	367,34	−0,88	−0,99
UNILOG ❯	72	472,29	−1,77	−15,29
USINOR ❯	14,28	93,67	−1,11	+1,56
VALEO ❯	42,81	280,82	+0,66	−9,98
VALLOUREC ❯	52,80	346,35	+0,19	−7,20
VICAT	66	432,93	−1,35	+17,43
VINCI ❯	63,80	418,50	+0,55	−2,59
VIVARTE	119,10	781,24	+0,25	−14,62
VIVENDI ENVI ❯	37,95	248,94	+1,20	−18,38
VIVENDI UNIV ❯	60,05	393,90	+0,08	−14,33
WANADOO ❯	6,10	40,01	−1,61	−29,88
WORMS (EX.SO	19	124,63	...	+8,26
ZODIAC ❯	209,90	1376,85	...	−28,60
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...

International ▶ Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ADECCO	65	426,37	−0,46	−2,40
AMERICAN EXP	38,62	253,33	−1	−32,77
AMVESCAP EXP	...	...	...	−12,50
ANGLOGOLD LT	38,51	252,61	+1,21	+21,48
A.T.T. #	19,79	129,81	−1,05	+12,06
BARRICK GOLD	16,99	111,45	−1,85	−1,27
COLGATE PAL.	64,20	421,12	+0,31	−8,28
CROWN CORK O	2,10	13,78	+10,53	−73,07
DIAGO PLC	11,71	76,81	−2,17	...
DOW CHEMICAL	...	...	...	+4,45
DU PONT NEMO	49,22	322,86	−0,26	−7,48
ECHO BAY MIN	0,62	4,07	...	+63,15
ELECTROLUX	...	...	...	+33,88
ELF GABON	153,60	1007,55	−0,71	+27,15
ERICSSON # ❯	6,65	43,62	−2,06	−44,62
FORD MOTOR #	19,15	125,62	−1,03	−25,19
GENERAL ELEC ❯	41,83	274,39	−0,40	−19,55
GENERAL MOTO	57,60	377,83	−3,19	+7,66
GOLD FIELDS	5,12	33,58	−2,66	+42,22
HARMONY GOLD	6,61	43,36	−3,92	+43,07
HITACHI #	8,01	52,54	−5,76	−13,96
HSBC HOLDING ❯	13,87	90,98	+0,07	−9,99
I.B.M. ❯	134,90	884,89	−0,52	+47,11
I.C.I.	6,20	40,67	+1,64	−28,81
ITO YOKADO #	50,50	331,26	−1,08	−2,13
I.T.T. INDUS	56,10	367,99	−0,36	+39,13
MATSUSHITA	14,09	92,42	−1,33	−44,74
MC DONALD'S	30,02	196,92	−2,06	−11,75
MERK AND CO ■❯	75	491,97	−0,40	−23,54
MITSUBISHI C	7,20	47,23	−1,37	−10,66
NESTLE SA # ❯	231,90	1521,16	−0,04	−4,41
NORSK HYDRO	43,51	285,41	−0,80	+1,63
PFIZER INC	48,99	321,35	+1,01	−0,06
PHILIP MORRI ❯	50,40	330,60	−0,20	+7,14
PROCTER GAMB	84,25	552,64	...	+6,57
RIO TINTO PL	21	137,75	−0,71	+17,12
SCHLUMBERGER ❯	59,25	388,65	+3,04	−30,25
SEGA ENTERPR	23	150,87	+1,32	+136,86
SHELL TRANSP	7,58	49,72	+1,07	−12,67
SONY CORP. # ❯	53,90	353,56	−2	−26,46
T.D.K. #	...	...	...	−41,81
TOSHIBA #	4,65	30,50	−1,69	−33,28
UNITED TECHO	68,70	450,64	−0,51	−19,60
ZAMBIA COPPE	0,32	2,10	−3,03	−28,88
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
A NOVO # ❯	19,70	129,22	+0,20
AB SOFT	6	39,36	...
ABEL GUILLEM	6,33	41,52	−1,09
ACCESS COMME	4,67	30,63	+1,30
ACTEOS	1,59	10,43	−0,63
ADL PARTNER	8,62	56,54	+2,62
ALDETA	1,76	11,54	−2,76
ALGORIEL #	5,34	35,03	...
ALPHA MOS #	4,24	27,81	...
ALPHA MOS BO ◆	0,19	1,25	...
ALTAMIR & CI	72	472,29	+2,86
ALTI #	11,19	73,40	−0,09
ARTPRICE COM	5,47	35,88	−0,55
ASTRA	0,55	3,61	...
AUFEMININ.CO	1,24	8,13	−0,80
AUTOMA TECH	2,80	18,37	+1,82
AVENIR TELEC ◆	0,17	1,12	...
AVENIR TELEC ◆	2,40	15,74	...
AVENIR TELEC ❯	2,32	15,22	−1,28
BAC MAJESTIC	2,50	16,40	+2,04
BARBARA BUI	13,40	87,90	+13,56
BCI NAVIGATI	5,45	35,75	+1,87
BELVEDERE	20,10	131,85	−1,47
BOURSE DIREC	2,29	15,02	−0,43
BRIME TECHN ◆	0,30	1,97	...
BRIME TECHNO	38	249,26	+0,13
BUSINESS ET	8,09	53,07	+1,13
BUSINESS INT	2,22	14,56	−1,33
BVRP ACT.DIV	8,25	54,12	−1,08
CAC SYSTEMES	3,75	24,60	+16,46
CALL CENTER	9	59,04	−1,42
CARRERE GROU	17,99	118,01	+1,81
CAST	3,17	20,79	−1,55
CEREP	17,20	112,82	+1,18
CHEMUNEX	0,38	2,49	+15,15
CMT MEDICAL	11,51	75,50	+0,09
COALA #	21,65	142,01	−0,92
COHERIS ATIX	12	78,71	−3,23
COIL	13	85,27	−0,76
CION ET SYS.	1,72	11,28	−3,37
CONSODATA	14,50	95,11	−7,88
CONSODATA NV ◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN	2,44	16,01	+0,83
CROSS SYSTEM	1,23	8,07	−11,51
CRYO #	5,50	36,08	+12,24
CRYONETWORKS.	9,31	61,07	+33
CYBERDECK #	0,65	4,26	...
CYBER PRES.P	11,99	78,65	+10
CYBERSEARCH	1,98	12,99	−1
CYRANO # ◆	...	...	...
D INTERACTIV	1,18	7,74	−3,28
DIREKT ANLAG	15,50	101,67	+3,33
DIREKT ANLAG	11,21	73,53	+1,36
DALET #	1,38	9,05	−3,50
DATASQUARE # ◆	0,80	5,25	...
DESK # ◆	0,89	5,84	...
DEVOTEAM #	20,75	136,11	+3,75
DMS #	12,20	80,03	+4,27
DURAN DUBOI	16,89	110,79	−1,23
DURAND ALLIZ	0,28	1,84	...
DURAN BS 00	0,12	0,79	+9,09
EFFIK #	23	150,87	+4,55
EGIDE #	82	537,88	−1,80
EMME NV	14,51	95,18	−0,27
ESI GROUP	16,41	107,64	+9,40
ESKER	5,50	36,08	−1,08
EUROFINS SCI	19,74	129,49	−1,89
EURO.CARGO S	12,20	80,03	+2,09
FI SYSTEM #	2,11	13,84	−4,09
FIMATEX #	3,51	23,02	−2,23
FLOREANE MED	7,50	49,20	−2,60
FI SYSTEM BS	0,09	0,59	...
GAMELOFT COM	0,81	5,31	...
GAUDRIOT #	34	223,03	+0,29
GENERIX #	16,50	108,23	...
GENESYS # ❯	15,20	99,71	+1,95
GENSET ❯	8,70	57,07	+0,93
GENUITY INC	1,71	11,22	−0,58
GL TRADE #	41,90	274,85	...
GPE ENVERG.C	0,83	5,44	...
SILICOMP #	23,25	152,51	+0,26
GUILLEMOT BS	10,50	68,88	+3,96
GUILLEMOT #	22,20	145,62	+7,77
GUYANOR ACTI	0,15	0,98	...
GENESYS BS00	0,52	3,41	−17,46
HF COMPANY	27	177,11	+3,81
HIGH BON DE	3,30	21,65	...
HIGH CO.#	106	695,31	−2,75
HIGHWAVE OPT ❯	4,42	28,99	−0,45
HIMALAYA	1,93	12,66	+0,52
HI MEDIA	0,81	5,31	−4,71
HOLOGRAM IND	3,66	24,01	−4,44
HUBWOO.COM	1,96	12,86	−2
IB GROUP.COM	2,51	16,46	−3,09
IDP	0,95	6,23	+6,74
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	...
IGE +XAO	9,48	62,18	+1,39
ILOG #	13,46	88,29	+2,36
IMECOM GROUP	1,84	12,07	+3,95
INFOSOURCES	0,70	4,59	...
INFOTEL #	28,75	188,59	+1,59
INFO VISTA	4,51	29,58	−1,10
INTEGRA	1,60	10,50	−1,23
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERACTIF B ◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B ◆	0,30	1,97	...
INTERCALL RE	9,56	62,71	−9,81
IPSOS # ❯	64	419,81	−0,31
IPSOS BS00 ◆	0,92	6,03	...
IT LINK	3,49	22,89	+15,18
ITESOFT	1,80	11,81	...
IXO	0,59	3,87	−1,67
INFOSOURCE B ◆	0,01	0,07	...
KALISTO ENTE	1,75	11,48	...
ORCHESTRA KA	0,84	5,51	−5,62
KEYRUS PROGI	1,18	7,74	...
LA COMPAGNIE	7,20	47,23	+7,46
TETE DS LES	1,05	6,89	...
LEXIBOOK # S	16,35	107,25	−0,43
LINEDATA SER	19,70	129,22	+0,25
LYCOS EUROPE	0,82	5,38	−1,20
LYCOS FRANCE	1,75	11,48	−3,31
MEDCOST #	1,42	9,31	−2,74
MEDIDEP #	17,81	116,83	−0,06
MEMSCAP	2,90	19,02	...
METROLOGIC G	56,50	370,62	+1,16
MICROPOLE UN	4,18	27,42	−0,24
MILLIMAGES	7,65	50,18	−1,29
MONDIAL PECH	5	32,80	+0,20
NATUREX	14,70	96,43	+3,16
NET2S #	5,78	37,91	+0,52
NETGEM	2,95	19,35	−4,84
NETVALUE #	1,43	9,38	−2,72
NEURONES #	3,72	24,40	−0,80
NICOX #	50,45	330,93	+0,80
OLITEC	10,75	70,52	+0,37
OPTIMS #	1,58	10,36	+1,94
OXIS INTL RG	0,21	1,38	...
PERF.TECHNO.	0,01	0,07	...
PERFECT TECH	4,90	32,14	+32,43
PHARMAGEST I	15,20	99,71	+1,33
PHONE SYS.NE	2,50	16,40	...
PICOGIGA	6,20	40,67	+12,73
PROLOGUE SOF	6	39,36	...
PROSODIE #	32,50	213,19	−1,52
PROSODIE BS ◆	1,80	11,81	...
JEAN CLAUDE ◆	1,15	7,54	...
QUALIFLOW	6,68	43,82	+2,77
QUANTEL	4,17	27,35	+0,48
R2I SANTE	3,51	23,02	−0,28
R2I SANTE BO	0,02	0,13	...
RECIF #	16,40	107,58	+1,74
REGINA RUBEN	0,34	2,23	...
REPONSE #	11,40	74,78	+3,64
RIBER #	5,04	33,06	−0,79
RIGIFLEX INT	32,70	214,50	−0,91
RISC TECHNOL ◆	9,80	64,28	...
SAVEURS DE F	12,50	81,99	...
SELF TRADE	2,67	17,51	−0,37
SITICOM GROU	5,82	38,18	...
SODITECH ING	3,78	24,80	−1,05
SOFT COMPUTI	3,88	25,45	−0,51
SOI TEC SILI ❯	25,39	166,55	−2,01
SOLUCOM	30,50	200,07	+0,03
SQLI	1,45	9,51	−1,36
STACI #	1,44	9,45	+2,86
STELAX	0,71	4,66	+18,33
SYNELEC #	13,80	90,52	−1,36
SYSTAR #	3,94	25,84	−2,72
SYSTRAN	2,28	14,96	+3,64
SOI TEC BS 0	14,20	93,15	−0,35
TELECOM CITY	2,58	16,92	−0,77
TEL.RES.SERV	1,72	11,28	−6,52
THERMATECH I	10,10	66,25	+6,32
TISCALI SPA	11	72,16	−2,05
TITUS INTERA	4,55	29,85	−5,80
TITUS INTER	1,40	9,18	−7,89
TRACING SERV	17,40	114,14	−2,08

SECOND MARCHÉ

LUNDI 10 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	27,99	183,60	...
ACTIELEC TEC	4,50	29,52	...
ALGECO #	80,10	525,42	+0,13
ALTEDIA	27,65	181,37	−1,25
ALTEN (SVN) ❯	15,98	104,82	−0,31
APRIL S.A.#(	17,20	112,82	+3,61
ARKOPHARMA #	44	288,62	−0,11
ASSYSTEM #	36,29	238,05	−1,39
AUBAY	4,41	28,93	−0,90
BENETEAU #	82,75	542,80	+1,91
BOIRON (LY)#	69	452,61	+2,15
BONDUELLE	43	282,06	...
BQUE TARNEAU ◆	79,45	521,16	...
BRICORAMA #	54,95	360,45	+1,85
BRIOCHE PASQ	69,30	454,58	+2,21
BUFFALO GRIL	8,65	56,74	−0,35
C.A. OISE CC ◆	86,50	567,40	...
C.A. PARIS I	60,80	398,82	−3,11
C.A.PAS CAL	134,70	883,57	+0,15
CDA-CIE DES	56,40	369,96	+1,53
CEGEDIM #	50,45	330,93	...
CIE FIN.ST-H ◆	146,90	963,60	...
CNIM #	49,50	324,70	...
COFITEM-COFI ◆	59,05	387,34	...
DANE-ELEC ME	3,14	20,60	−4,85
ETAM DEVELOP	8,51	55,82	−5,44
EUROPEENNE C	42,80	280,75	−1,72
EXPAND S.A ◆	46,01	301,81	...
FINATIS(EX.L ◆	120,50	790,43	...
FININFO	32,10	210,56	−1,23
FLEURY MICHO	22,50	147,59	+1,12
FOCAL GROUPE	46,80	306,99	+0,65
GECI INTL	7,50	49,20	+0,13
GENERALE LOC	12,11	79,44	+0,08
GEODIS ◆	25,20	165,30	...
GFI INDUSTRI	22,45	147,26	+2,05
GRAND MARNIE ◆	7460	48934,39	...
GROUPE BOURB ◆	58,05	380,78	...
GROUPE CRIT	19,70	129,22	−0,51
GROUPE J.C.D	155	1016,73	−0,26
HERMES INTL ❯	175,10	1148,58	−1,52
HYPARLO #(LY	31,89	209,18	−1,57
IMS(INT.META	7,11	46,64	+1,57
INTER PARFUM	56,10	367,99	+0,36
JET MULTIMED	15,55	102	−11,09
LAURENT-PERR	24	157,43	...
LDC	122,90	806,17	+4,95
LECTRA (B) #	4,47	29,32	−0,67
LOUIS DREYFU	14,50	95,11	−0,68
LVL MEDICAL	25,48	167,14	−0,04
M6-METR.TV A ❯	30,80	202,03	+0,13
MANITOU #	65,20	427,68	+1,40
MANUTAN INTE	40	262,38	...
PARC DES EXP ◆	119,50	783,87	...
PCAS # ◆	22,50	147,59	...
PETIT FOREST	44,90	294,52	−0,22
PIERRE VACAN	63,10	413,91	+0,16
PINGUELY HAU ❯	12,69	83,24	−1,63
POCHET ◆	108	708,43	...
RADIALL #	77,60	509,02	−0,13
RALLYE (LY) ❯	52,90	347	+0,76
RODRIGUEZ GR ❯	60,05	393,90	+0,76
SABATE-DIOSO	16,61	108,95	−2,29
SECHE ENVIRO	79,65	522,47	+3,58
SINOP.ASSET ◆	27,50	180,39	...
SIPAREX CROI	25,50	167,27	−4,49
SOLERI	150	983,94	−0,07
SOLVING #	51	334,54	−0,97
STEF-TFE #	58,90	386,36	−0,17
SYLEA ◆	40	262,38	...
SYLIS #	23,06	151,26	−0,99
SYNERGIE (EX	29,49	193,44	−0,61
TEAM PARTNER	4,18	27,42	−2,79
TRIGANO ❯	33,33	218,63	+1,62
UNION FIN.FR	35,05	229,91	+0,14
VILMOR.CLAUS	73	478,85	+0,27
VIRBAC	91,30	598,89	+0,33
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 7 décembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,80	169,24	07/12
AGIPI ACTIONS (AXA)	26,77	175,60	07/12
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
ANTIN OBLI. MT C	154,81	1015,49	06/12
ANTIN OBLI. MT D	142,08	931,98	06/12
ANTIN OBLI. SPREADS C	188,09	1233,79	06/12
BNP MONÉ COURT TERME	2503,22	16420,05	06/12
BNP MONÉ PLACEMENT C	13724,61	90027,54	06/12
BNP MONÉ PLACEMENT D	11982,90	78602,67	06/12
BNP MONÉ TRÉSORERIE	78231,86	513167,36	06/12
BNP OBLI. CT	166,94	1095,05	06/12
BNP OBLI. LT	34,58	226,83	06/12
KLEBER EURO SOUVERAIN C	1973,88	12947,80	06/12
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1833,89	12029,53	06/12
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	109,17	716,11	06/12
BP MEDITERRANÉE DÉV.	56,58	371,14	06/12
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	102,93	675,18	06/12
BP OBLIG. EUROPE	52,26	342,80	07/12
BP SÉCURITÉ	103444,62	678552,23	07/12
CYCLEO EUROPE CYCLIQUE.	109,94	721,16	06/12
CYCLEO EUROPE CROISSAN	124,43	816,21	06/12
CYCLEO EUROPE DÉFENSIV.	100,44	658,84	06/12
EUROACTION MIDCAP	129,18	847,37	07/12
FRUCTI EURO 50	99,95	655,63	07/12
FRUCTIFRANCE C	83,89	550,28	06/12
FRUCTIFONDS FRANCE NM	195,81	1284,43	09/12
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
LIVRET BOURSE INVEST.	188,38	1235,69	06/12
NORD SUD DÉVELOP. C	523,71	3435,31	06/12
NORD SUD DÉVELOP. D	404,17	2651,18	06/12
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 92 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	51,97	340,90	09/12
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,94	117,68	09/12
ÉCUR. ACTIONS FUTUR D	65,89	432,21	09/12
ÉCUR. CAPITALISATION C	44,31	290,65	09/12
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	43,86	287,70	09/12
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	44,80	293,87	09/12
ÉCUR. EXPANSION C	14807,72	97132,28	09/12
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	42,33	277,67	06/12
ÉCUR. INVESTISSEMENTS D	53,81	352,97	09/12
ÉCUR. MONÉTAIRE C	224,31	1471,38	09/12
ÉCUR. MONÉTAIRE D	186,84	1225,59	09/12
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D.	178,26	1169,31	09/12
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	41,38	271,44	09/12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	274,07	1797,78	09/12
ÉPARCOURT-SICAV D	28,45	186,62	09/12
GÉOPTIM C	2336,25	15324,80	09/12
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,93	248,80	09/12
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,62	227,09	09/12
ÉCUREUIL VITALITÉ C	41,35	271,24	09/12
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	345,45	2266	07/12
ATOUT EUROPE C	521,67	3421,93	07/12
ATOUT FRANCE C	201,14	1319,39	07/12
ATOUT FRANCE D	182,26	1195,55	07/12
ATOUT FRANCE ASIE D	78,16	512,70	07/12
ATOUT FRANCE EUROPE D	181,10	1187,94	07/12
ATOUT FRANCE MONDE D	45,55	298,79	07/12
ATOUT MONDE C	53,43	350,48	07/12
ATOUT SÉLECTION D	109,82	720,37	07/12
CAPITOP EUROBLIG C	101,42	665,27	07/12
CAPITOP EUROBLIG D	83,67	548,84	07/12
CAPITOP MONDOBLIG C	44,95	294,85	07/12
CAPITOP REVENUS D	173,41	1137,50	07/12
DIÈZE C	444,74	2917,30	07/12
INDICIA EUROLAND D	114,26	749,50	06/12
INDICIA FRANCE D	376,35	2468,69	06/12
INDOCAM AMÉRIQUE C	41,02	269,07	07/12
INDOCAM ASIE C	18,11	118,79	07/12
INDOCAM FRANCE C	345,34	2265,28	07/12
INDOCAM FRANCE D	283,86	1862	07/12
INDOCAM MULTI OBLIG. C	186,98	1226,51	07/12
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	80,75	529,69	06/12
CAPITOP MONÉTAIRE C	192,58	1263,24	11/12
CAPITOP MONÉTAIRE D	189,77	1244,81	11/12
INDOCAM FONCIER	92,95	609,71	07/12
INDOCAM VAL. RESTR. C	276,88	1816,21	06/12
MASTER ACTIONS C	42,16	276,55	05/12
MASTER DUO C	14,37	94,26	05/12
MASTER OBLIGATIONS C	31,11	204,07	05/12
MASTER PEA D	12,68	83,18	05/12
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,89	123,91	06/12
OPTALIS DYNAMIQ. D	17,71	116,17	06/12
OPTALIS ÉQUILIB. C	19	124,63	06/12
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,28	113,35	06/12
OPTALIS EXPANSION C	15,16	99,44	06/12
OPTALIS EXPANSION D	14,79	97,02	06/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	18,03	118,27	06/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,83	103,84	06/12
PACTE SOL. LOGEM.	76,99	505,02	04/12
PACTE SOL.TIERS MONDE	82	537,88	04/12
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CAPIRENTE MT C	35,94	235,75	07/12
CIC CAPIRENTE MT D	26,69	175,07	07/12
CIC AMÉRIQUE LATINE	111,17	729,23	07/12
CIC CONVERTIBLES	5,50	36,08	07/12
CIC COURT TERME C	34,24	224,60	06/12
CIC COURT TERME D	27,08	177,63	06/12
CIC DOLLAR CASH	1423,82	....	07/12
CIC ECOCIC	371,75	2438,52	07/12
CIC ELITE EUROPE	133,87	878,13	07/12
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2071,27	13586,64	06/12
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1633,73	10716,57	06/12
CIC EUROLEADERS	400,62	2627,89	07/12
CIC FRANCE C	36,23	237,65	07/12
CIC FRANCE D	36,23	237,65	07/12
CIC HORIZON C	68,57	449,79	06/12
CIC HORIZON D	66,13	433,78	06/12
CIC MENSUEL	1431,04	9387,01	07/12
CIC MONDE PEA	29,19	191,47	07/12
CIC OBLI COURT TERME C	24,66	161,76	07/12
CIC OBLI COURT TEME D	19,58	128,44	07/12
CIC OBLI LONG TERME C	15,60	102,33	07/12
CIC OBLI LONG TERME D	15,40	101,02	07/12
CIC OBLI MONDE	405,45	2659,58	07/12
CIC OR ET MAT	103,09	676,23	07/12
CIC ORIENT	160,75	1054,45	07/12
CIC PIERRE	33,89	222,30	07/12
Fonds communs de placements			
CIC PEA SÉRÉNITÉ	169,37	1110,99	07/12
CIC EUROPEA C	10,81	70,91	07/12
CIC EUROPEA D	10,53	69,07	07/12
CIC EURO OPPORTUNITÉ	31,65	207,61	07/12
CIC GLOBAL C	251,41	1649,14	07/12
CIC GLOBAL D	251,41	1649,14	07/12
CIC HIGH YIELD	102,76	674,06	10/07
CIC JAPON	8,34	54,71	07/12
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	108,23	709,94	07/12
CIC NOUVEAU MARCHÉ	5,83	38,24	07/12
CIC PROFIL DYNAMIQUE	23,64	155,07	06/12
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	18,89	123,91	06/12
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	135,92	891,58	06/12
CIC TAUX VARIABLES	197,24	1293,81	07/12
CIC TECHNO. COM	86,16	565,17	07/12
CIC USA	18,81	123,39	07/12
CIC VAL. NOUVELLES	288,05	1889,48	07/12
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	230,15	1509,69	07/12
LION 20000 C/3 11/06/99	491,89	3226,59	07/12
LION 20000 D/3 11/06/99	414,25	2717,30	07/12
SICAV 5000	162,88	1068,42	07/12
SLIVAFRANCE	281,40	1845,86	07/12
SLIVARENTE	39,71	260,48	07/12
SLIVINTER	155,33	1018,90	07/12
TRILION	750,03	4919,87	04/12
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	179,14	1175,08	05/12
ACTILION DYNAMIQUE D	168,74	1106,86	05/12
ACTILION PEA DYNAMIQUE	65,89	432,21	05/12
ACTILION ÉQUILIBRE C	176,19	1155,73	04/12
ACTILION ÉQUILIBRE D	164,73	1080,56	04/12
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	165,29	1084,23	05/12
ACTILION PRUDENCE C	174,24	1142,94	07/12
ACTILION PRUDENCE D	162,37	1065,08	07/12
INTERLION	236,28	1549,90	04/12
LION ACTION EURO	91,88	602,69	07/12
LION PEA EURO	91,09	597,51	05/12
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	22,05	144,64	07/12
CM EUROPE TECHNOL	4,70	30,83	07/12
CM FRANCE ACTIONS	35,11	230,31	07/12
CM MID. ACT. FRANCE	31,10	204	07/12
CM MONDE ACTIONS	319,44	2095,39	07/12
CM OBLIG. LONG TERME	108,79	713,62	07/12
CM OPTION DYNAM.	31,38	205,84	07/12
CM OPTION ÉQUIL	54,27	355,99	07/12
CM OBLIG. COURT TERME	165,10	1082,99	07/12
CM OBLIG. MOYEN TERME	342,06	2243,77	07/12
CM OBLIG. QUATRE	165,78	1087,45	07/12
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,42	127,39	07/12
LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	129,33	848,35	07/12
ASIE 2000	80,43	527,59	07/12
NOUVELLE EUROPE	221,39	1452,22	07/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3645,04	23909,90	07/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3302,85	21665,28	07/12
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	339,17	2224,81	07/12
ST-HONORÉ FRANCE	57,53	377,37	07/12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	82,82	543,26	07/12
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	119,57	784,33	07/12
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	375,52	2463,25	07/12
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	97,39	638,84	07/12
WEB INTERNATIONAL	27,77	182,16	07/12
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	206,25	1352,91	06/12
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	6033,65	39578,15	06/12
STRATÉGIE INDICE USA	9553,35	62665,87	06/12
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	107,36	704,24	09/12
ADDILYS D	106,51	698,66	09/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,19	171,80	09/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	25,36	166,35	09/12
AMPLITUDE EUROPE C	33,46	219,48	09/12
AMPLITUDE EUROPE D	32,05	210,23	09/12
AMPLITUDE FRANCE	86,06	564,52	09/12
AMPLITUDE MONDE C	232,27	1523,59	09/12
AMPLITUDE MONDE D	208,34	1366,62	09/12
AMPLITUDE PACIFIQUE C	16,20	106,27	09/12
AMPLITUDE PACIFIQUE D	15,48	101,54	09/12
ÉLANCIEL EURO D PEA	101,56	666,19	09/12
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	41,56	272,62	09/12
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	31,80	208,59	09/12
ETHICIEL C	107,09	702,46	09/12
GÉOBILYS C	122,15	801,25	09/12
GÉOBILYS D	111,37	730,54	09/12
INTENSYS C	20,74	136,05	09/12
INTENSYS D	17,63	115,65	09/12
KALEIS DYNAMISME C	224,01	1469,41	09/12
KALEIS DYNAMISME D	217,86	1429,07	09/12
KALEIS DYN. FRANCE C PEA	81,75	536,24	09/12
KALEIS ÉQUILIBRE C	205,16	1345,76	09/12
KALEIS ÉQUILIBRE D	198,75	1303,71	09/12
KALEIS SÉRÉNITÉ C	193,01	1266,06	09/12
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,58	1223,88	09/12
KALEIS TONUS C PEA	71,95	471,96	09/12
LIBERTÉS ET SOLIDARITÉ	102,38	671,57	09/12
OBLITYS C	114,31	749,82	09/12
OBLITYS D	112,52	738,08	09/12
PLÉNITUDE D PEA	43,40	284,69	09/12
POSTE GESTION C	2624,62	17216,38	09/12
POSTE GESTION D	2326,68	15262,02	09/12
POSTE PREMIÈRE	7129,02	46763,31	09/12
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42544,94	279076,51	09/12
POSTE PREMIÈRE 2-3	9219,59	60476,55	09/12
PRIMIEL EURO C	54,66	358,55	09/12
REVENUS TRIMESTRIELS	788,77	5173,99	09/12
SOLSTICE D	365,22	2395,69	09/12
THÉSORA C	189,56	1243,43	09/12
THÉSORA D	158,24	1037,99	09/12
TRÉSORYS C	47602,96	312254,95	09/12
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	84,79	556,19	09/12
DÉDIALYS MULTI-SECTEURS	64,89	425,65	09/12
DÉDIALYS SANTÉ	92,81	608,79	09/12
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	38,50	252,54	05/12
DÉDIALYS TELECOM	50,25	329,62	09/12
OBLITYS INSTITUTION. C	....	....	
POSTE EUROPE C	93,32	612,14	09/12
POSTE EUROPE D	89	583,80	09/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	200,36	1314,28	09/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	183,92	1206,44	09/12
REMUNYS PLUS	103,25	677,28	09/12
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	156,64	1027,49	07/12
CADENCE 2 D	154,50	1013,45	07/12
CADENCE 3 D	154,59	1014,04	07/12
CONVERTIS C	230,37	1511,13	07/12
INTEROBLIG C	59,66	391,34	07/12
INTERSÉLECTION FR. D	75,98	498,40	07/12
SÉLECT DÉFENSIF C	193,20	1267,31	07/12
SÉLECT DYNAMIQUE C	243,29	1595,88	07/12
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	170,30	1117,09	07/12
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	146,13	958,55	07/12
SÉLECT PEA 1	209,61	1374,95	07/12
SG FRANCE OPPORT. C	433,45	2843,25	07/12
SG FRANCE OPPORT. D	405,85	2662,20	07/12
SOGENFRANCE C	477,81	3134,23	07/12
SOGENFRANCE D	430,58	2824,42	07/12
SOGEOBLIG C	113,66	745,56	07/12
SOGÉPARGNE D	44,39	291,18	07/12
SOGEPEA EUROPE	228,45	1498,53	07/12
SOGINTER C	54,43	357,04	07/12
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	15,89	104,23	06/12
DÉCLIC ACTIONS FRANC	53,97	354,02	06/12
DÉCLIC ACTIONS INTER	34,62	227,09	07/12
DÉCLIC BOURSE PEA	51,70	339,13	06/12
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,74	109,81	06/12
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,51	114,86	06/12
DÉCLIC PEA EUROPE	24,79	162,61	06/12
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	61,12	400,92	06/12
FAVOR	317,54	2082,93	07/12
SOGESTION C	48,27	316,63	06/12
SOGINDEX FRANCE C	532,42	3492,45	06/12
....	....	....	....

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS **La descente de Val-d'Isère a été marquée, samedi 8 décembre, par le grave accident du jeune skieur suisse Silvano Beltrametti, 22 ans, qui, violemment sorti de la piste Oreiller-Killy, souffre d'une *« paraplégie des membres inférieurs »*. ● CET ACCIDENT survient un mois et demi après celui qui a provoqué la mort de Régine Cavagnoud, en Autriche, et une incroyable série de blessures sur chutes, notamment dans les épreuves de vitesse. ● UNE POLÉMIQUE sur les conditions de sécurité des sites où se courent les compétitions a vu le jour après la drame de Val-d'Isère. ● LES ORGANISATEURS ont assuré que les protections utilisées *« sont des produits de haute technologie »*, préférant évoquer la *« fatalité »*, comme l'ensemble des concurrents de Val-d'Isère. ● *« SI ON ENLÈVE LA VITESSE aux skis, ça ne s'appelle plus de la descente »*, a insisté le Français Nicolas Burtin.**

La multiplication des accidents remet en cause la sécurité des épreuves de ski

Victime d'une sortie de piste à pleine vitesse lors de la descente de Val-d'Isère, le Suisse Silvano Beltrametti souffre d'une paralysie des membres inférieurs. Ce drame, survenu quelques semaines après la mort de Régine Cavagnoud, soulève des interrogations sur la sécurité des épreuves de ski alpin

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Silvano Beltrametti, 22 ans, était le grand espoir du ski suisse depuis deux saisons. Le 7 décembre, il avait pris la troisième place du Super-G de Val-d'Isère. Le lendemain, il occupait la première place virtuelle de la descente après avoir dévalé les deux tiers de la piste Oreiller-Killy. Mais, quelques secondes plus tard, le temps d'une brusque chute, il ne sentait plus ses jambes ni ses pieds.

Les examens médicaux conduits dans la soirée du 8 décembre, à l'hôpital universitaire de Grenoble, ont confirmé ce que les médecins avaient cru diagnostiquer dès leur arrivée sur le lieu de l'accident : *« une fracture luxation de la colonne thoracique au niveau des vertèbres 6 et 7, ainsi qu'une lésion de la moelle épinière qui occasionne une paraplégie des membres inférieurs »*, selon un communiqué de la Fédération suisse de ski.

Lundi 10 décembre, Silvano Beltrametti, qui souffre également d'une hémorragie interne au niveau des poumons, était toujours placé dans une unité de soins intensifs au CHU de Grenoble, où il se trouvait dans un état stationnaire. Selon le médecin de l'équipe suisse, Thierry Maître, le descendeur était dans une situation de *« stabilité dans l'instabilité »*.

Cet accident survient un mois et demi après le choc qui a provoqué la mort de la skieuse française Régine Cavagnoud, sur le glacier du Pitztal, en Autriche. Il fait également suite à une incroyable série d'accidents, notamment dans les épreuves ou les entraînements de vitesse. Ainsi, les trois hommes montés sur le podium de l'épreuve de descente des championnats du monde de ski de Sankt-Anton (Autriche), en février 2001, sont actuellement hors course : l'Autrichien Hermann Maier se remet de sa chute de moto de l'été, alors que son compatriote Hannes Trinkl, champion du monde, et l'Allemand Florian Eckert, troisième à Sankt-Anton, soignent tous deux de graves blessures au plateau tibial, nées de chutes survenues à l'entraînement.

Par ailleurs, l'Autrichien Werner Franz, touché au genou, n'a pas repris la compétition, et le slalomeur norvégien Hans-Petter Buraas souffre toujours des suites d'un accident qui l'avait touché aux cervicales, en mai. La liste s'allonge, mais la communauté du ski de compétition, « le grand cirque blanc », continue à parler de *« fatalité »*.

FRANCK FIFE/AFP

Les secouristes s'activent autour du skieur Silvano Beltrametti après son accident.

UNE FAUTE DE CARRES

A l'occasion de la première descente de la saison 2001-2002, Silvano Beltrametti, originaire du canton des Grisons, tenait à démontrer qu'il faudrait compter avec lui en cette année olympique. Parti avec le dossard n° 14, bien avant les principaux favoris de l'épreuve, le jeune Suisse a enchaîné les prouesses techniques sur le haut de la piste. Il a également multiplié les prises de risques maximales. Sans doute a-t-il mal évalué son engagement dans le passage de la forêt, où la visibilité baisse. *« Il est en confiance en ce moment*, souligne le Français Christophe Saïoni, lui-même convalescent. *Dans la forêt, il s'est retrouvé dans des conditions d'ombre, mais, comme il est jeune et qu'il se sent bien, il a peut-être pris trop de risques sur ce passage. Il devait se sentir fort, capable de le faire. »*

A l'entrée d'une courbe vers la droite, une première faute de carres a provoqué un léger déséquilibre chez le descendeur suisse. Dans la foulée, il en a commis une deuxième en essayant de se rattraper. A la sortie du virage, il a été brutalement projeté en dehors de sa trajectoire, sans pouvoir réagir : le virage l'avait naturellement rapproché des protections. Il a été catapulté à pleine vitesse, les deux skis pointés vers l'avant, avant de disparaître derrière les bâches et les filets de sécurité qui bordent la piste.

AVALÉ PAR LE DÉCOR

Ses skis, deux planches affûtées comme des lames de rasoir, ont découpé la bâche en kevlar, un matériau réputé résister à des pressions supérieures à 800 kilos, ainsi que l'unique filet tendu à cet endroit. L'enquête conduite par la gendarmerie de Bourg-Saint-Maurice (Savoie) devra notamment déterminer si ces matériels de protection répondaient aux normes en vigueur, imposées par la Fédération internationale de ski (FIS).

Après sa sortie de piste, Silvano Beltrametti a disparu, avalé par le décor comme un personnage de bande dessinée. Le premier pisteur arrivé sur les lieux de l'accident a constaté que le descendeur gisait entre deux arbres, quelques mètres derrière la bâche de protection.

Son dos, protégé par une coque en carbone, reposait sur une grosse pierre ; il avait un poteau fiché entre les jambes et son casque était sévèrement amoché sur le côté droit. *« La colonne vertébrale de Silvano Beltrametti épousait la courbe de la pierre »*, a indiqué le médecin de l'équipe suisse, Thierry Maître. Selon ce médecin, l'origine de la fracture de la colonne thoracique du coureur est sans doute *« l'impact avec la pierre »*.

D'abord transfusé sur place pour soulager ses douleurs, le coureur suisse a ensuite été moulé dans un matelas-coquille, puis hélitreuillé et enfin transporté par hélicoptère vers le centre hospitalier universitaire de Grenoble. Une heure s'est écoulée entre le moment de l'accident et le départ de l'hélicoptère. *« C'est à la fois court et long »*, a estimé le médecin suisse, afin de couper court à un début de polémique sur la lenteur de l'intervention. La Fédération suisse de ski a d'ailleurs fait savoir qu'elle ne porterait pas plainte contre les organisteurs, qui ont été entendus par les gendarmes, samedi, dans le cadre de l'enquête ouverte après l'accident.

Sur son lit d'hôpital, Silvano Beltrametti, qui n'a jamais perdu connaissance, a demandé au médecin de son équipe de lui ôter ses chaussures. Thierry Maître lui a répondu que c'était fait depuis trois heures.

E. C.

Frédéric Covili à deux centièmes du doublé

Le géantiste français Frédéric Covili est passé tout près d'un magnifique doublé, dimanche 9 décembre, à Val-d'Isère. Vainqueur du premier slalom géant de la saison, fin octobre à Sölden (Autriche), le skieur des Ménuires a échoué à deux centièmes du vainqueur du géant de Val-d'Isère, l'Américain Bode Miller. Son compatriote Vincent Millet, auteur du meilleur temps de la deuxième manche, a pris la neuvième place. Grâce à ces débuts réguliers, Frédéric Covili conserve le dossard rouge de leader de la Coupe du monde de la spécialité. Sur le podium de Val-d'Isère, il a devancé Stephan Eberharter, vainqueur de la descente, le 8 décembre, et du Super-G, le 7 décembre. L'Autrichien, en tête du classement général de la Coupe du monde, se pose plus que jamais en successeur de son compatriote Hermann Maier. Chez les dames, la Suédoise Anja Paerson s'est imposée dans le slalom de Sestrières (Italie). La Française Laure Péquegnot, septième, occupe la première place du classement général de la Coupe du monde de slalom.

Coureurs et organisateurs se retranchent derrière la « fatalité »

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Le substitut du procureur d'Albertville a diligenté une enquête pour essayer de déterminer les circonstances exactes de l'accident dont a été victime Silvano Beltrametti. Peu après la sortie de piste du jeune descendeur suisse, deux enquêteurs de la gendarmerie de Bourg-Saint-Maurice (Savoie) ont saisi les skis, tous deux brisés, ainsi que des morceaux du filet de protection et de la bâche en Kevlar qui bordent la piste Oreiller-Killy.

Avant que la gendarmerie ne communique les résultats de ces expertises, les organisateurs du Critérium international de la première neige ont rappelé, par la voix du directeur de cette étape de la Coupe du monde de ski, qu'ils avaient scrupuleusement respecté les consignes de la Fédération internationale de ski (FIS). *« Tout ce qui nous a été demandé en matière de sécurité a été fait*, a indiqué Jean-Claude Fritsch. *Il y avait là une bâche en Kevlar et un filet. A cet endroit précis, le filet de sécurité avait été avancé de 4 mètres il y a cinq ans. Que pouvions-nous faire de plus ? »*

Chaque année, les pistes sélectionnées pour accueillir les épreuves de la Coupe du monde de ski reçoivent la visite des inspecteurs de la FIS. Depuis quatre ou cinq ans, les mesures de protection ont évolué vers une plus grande sécurisation, notamment sur les pistes de descente : leur largeur ne doit jamais être inférieure à 40 mètres et les tracés ont été rendus plus tournants afin d'essayer de ralentir les coureurs. Problème, ces derniers se retrouvent souvent à courte distance des bords de piste, ce qui réduit leur possibilité d'anticipation et de freinage avant de heurter les protections.

Le nombre de rangées de filets placés le long des pistes de compétition varie de un à trois, en fonction des recommandations effectuées par la FIS. A Val-d'Isère, les coûts de sécurité avoisinent les 2 millions de francs, selon Jean-Claude Fritsch. La station savoyarde dispose de 24 kilomètres de filet mais seuls 4 kilomètres sont utilisés lors du Critérium.

« TOUS UN PEU FÊLÉS »

« La piste Oreiller-Killy est validée par la FIS », insiste Jean-Claude Fritsch. *« Les protections que nous utilisons sont des produits de haute technologie*, ajoute Gunther Hujara, responsable de la Coupe du monde masculine au sein de la FIS. *Doit-on mettre des murs de neige et transformer les pistes de ski en couloirs de bobsleigh ? »* Les deux hommes, comme l'immense majorité des acteurs de la Coupe du monde de ski, penchent pour la thèse de la *« fatalité »*.

La veille de la chute de Silvano Beltrametti, Jean-Claude Fritsch expliquait que la FIS ne lui avait réclamé aucune autre mesure de sécurité après le choc mortel de Régine Cavagnoud : *« On ne voit pas à ce jour ce que cet accident, survenu à l'entraînement, a fait pour que la sécurité d'une course change. Le ski est un sport dangereux. »* Les skieurs, premiers concernés, tiennent un discours identique sur les questions de sécurité et de fatalité. *« On n'a jamais vu un coureur traverser la bâche de cette manière »*, assure le Français Christophe Saïoni, pour qui *« cet endroit de la piste est hypersécurisé »*. Au moment même où Silvano Beltrametti s'élançait pour sa dernière descente à ski, le Français Nicolas Burtin, 21e de l'épreuve, s'extasiait sur la qualité de la compétition : *« Une vraie piste de descente, avec une vraie neige de descente, compacte, dure, gelée. »*

Pour le descendeur mégevan, *« chaque accident ramène vers une certaine réalité »*, mais il ne souhaite rien changer. *« Si on enlève de la vitesse aux skis, ça ne s'appelle plus de la descente. Si on me propose des skis qui vont deux secondes plus vite, je les prends tout de suite »*, assure-t-il. Pour Christophe Saïoni, la confrérie des skieurs de vitesse regroupe des athlètes *« tous un peu fêlés, c'est ce qui fait le côté mythique de la descente »*. Le Suisse Didier Cuche, qui n'avait pas encore vu les images de la chute de Silvano Beltrametti, rappelle que sur une telle piste, recouverte d'une neige glacée, *« il fallait serrer les fesses et se balancer »*. Et il dit : *« Moins on réfléchit et moins on s'occupe des filets de protection, plus on va vite sur ces tracés. »*

E. C

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL VION

1 Michel Vion, vous avez été skieur de haut niveau, puis directeur technique national du ski français, jusqu'au printemps 2001, avant d'occuper les fonctions de directeur de la compétition chez le fabricant de skis Dynastar. Que vous inspirent les conditions de l'accident de Silvano Beltrametti ?

Il s'agit d'un accident comme il s'en produit malheureusement tous les hivers. Cela peut arriver à Wengen, en Suisse, comme à Kitzbuehel, en Autriche, ou à Val-d'Isère. Tous les dix ans, un concours de circonstances veut que l'accident ait des conséquences plus dramatiques. Les fabricants peuvent effectuer des milliers de simulations en laboratoire pour tester la résistance de leur matériel et jamais ils ne reproduiront le choc de Silvano Beltrametti, qui a percuté la bâche de protection pile au mauvais endroit et pile avec le mauvais angle.

2 Quelle responsabilité peut être attribuée au matériel des skieurs, qui a considérablement évolué ces dernières années ?

Tout le matériel est réglementé. Les dernières évolutions techniques portent sur la structure des skis, pour les rendre plus agressifs et plus réactifs. Les skis se sont adaptés aux modifications des tracés. Les organisateurs ont voulu plus de virages, donc les fournisseurs ont fabriqués des skis avec davantage de carving [resserrés au milieu], avec des carres plus affûtées, avec des angles plus importants qu'avant, afin d'avoir un effet directionnel plus fort. C'est comme les pneus en formule 1 : une meilleure adhérence au sol donne une meilleure vitesse en sortie de virage. De même, les athlètes ont progressé sur les plans physique et technique. Avant, ils n'avaient ni le matériel ni la puissance physique pour effectuer des passages aussi rapides en courbe.

3 Qu'est-il envisageable de faire pour sécuriser davantage les épreuves de vitesse ?

Au vu de toutes les chutes qui se sont produites récemment, et malgré tout ce qui a été fait ces dernières années, des efforts sont certainement à faire en matière de sécurité. Peut-être faudrait-il doubler systématiquement les filets de protection. Du côté du matériel, tout est maîtrisé, mais c'est apparemment encore insuffisant. Enfin, il faudrait peut-être arrêter de faire des neiges aussi dures pour la compétition. Tout le monde veut cela, les coureurs, les organisateurs et le public. Il ne faut pas oublier que ces neiges très dures augmentent les risques de chute et la gravité de ces chutes.

propos recueillis par Eric Collier

Une longue liste de drames

LE TRÈS GRAVE accident du skieur suisse Silvano Beltrametti, samedi 8 décembre, à Val-d'Isère, survenu près d'un mois après le choc mortel dont Régine Cavagnoud a été victime, lors d'un entraînement, en Autriche, allonge la liste déjà longue des champions très sévèrement touchés ou disparus après une chute lors d'une course ou d'une séance d'entraînement.

● **1959 :** Toni Mark (Aut) se tue lors du slalom géant de Wallberg (Allemagne). John Semmelinck (Can) meurt dans la descente de Garmisch (Allemagne).

● **1964 :** Ross Milne (Aus) perd la vie lors de la descente d'Innsbruck (Autriche). Walter Mussner (Ita) est victime d'un accident mortel au cours d'un entraînement à Cervinia (Italie).

● **1970 :** Michel Bozon (Fra) se tue dans la descente de Megève.

● **1972 :** David Novelle (USA) trouve la mort dans la descente de Winter Park (USA).

● **1975 :** Michel Dujon (Fra) disparaît lors d'un entraînement à Tignes.

● **1979 :** Leonardo David (Ita) est victime d'une grave chute dans la descente de Lake Pacid (USA) et meurt en 1986 après sept ans de coma.

● **1991 :** Gernot Reinstadler (Aut) perd la vie lors d'un entraînement à Wengen (Suisse).

● **1994 :** Ulrike Maier (Aut) se tue dans la descente de Garmisch (Allemagne).

● **2001 :** Régine Cavagnoud (Fra) est victime d'un choc mortel au cours d'un entraînement à Pitzal (Autriche).

DE NOMBREUX BLESSÉS

La saison 2001-2002 connaît un nombre impressionnant de blessés, plus ou moins sérieusement touchés.

● **Hans-Petter Buraas** (Nor) a été blessé aux vertèbres cervicales.

● **Werner Franz** (Aut) a été victime d'une fracture de la jambe.

● **Hannes Trinkl** (Aut), champion du monde de descente, souffre d'une commotion cérébrale.

● **Emily Brydon** (Can) a été touché aux ligaments croisés du genou.

● **Christophe Saoïni** (Fra) souffre d'un tibia et de lésions aux ligaments croisés du genou.

● **Michael von Grünigen** (Sui) a été victime d'une fracture de l'omoplate.

● **Florian Eckert** (All) souffre d'une fracture de la tête du tibia de la jambe droite.

Qui veut payer des millions à Richard Virenque ?

Le salaire du Français en Belgique n'est pas garanti

BRUXELLES
de notre correspondant

Richard Virenque touchera son salaire en 2002 et en 2003. Mais on ignore encore qui le paiera. Le coureur varois avait accepté, en juillet dernier, d'intégrer l'équipe belge Domo-Farm Frites pour une durée de trois mois et 4 500 euros. Depuis, il a gagné la classique Paris-Tours (en octobre) et ses prétentions financières ont singulièrement enflé : de 500 000à 750 000 euros pour les deux prochaines saisons.

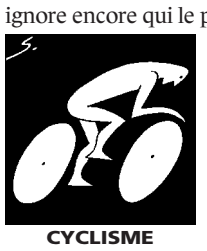

CYCLISME

UN GÉNÉREUX PARRAIN

Convoité par d'autres formations après sa victoire surprise à Tours, Richard Virenque a prolongé, fin novembre, pour deux années, son bail chez Domo. Un élément a facilité cette signature : le cycliste français a trouvé un généreux parrain en la personne d'Eddy Merckx. Devenu fabricant de cycles, l'ancien champion belge est aussi un ami de Patrick Lefevere, le patron de Domo, qu'il avait rassuré en lui promettant l'aide d'un cheikh du Qatar, fou de cyclisme et organisateur d'un tour de son pays, qui aura lieu en janvier 2002.

Eddy Merckx, conseiller de cette épreuve, se faisait fort de décrocher un budget et d'alléger les charges d'une équipe qui espère aussi relancer la carrière de l'instable belge Frank Vandenbroucke et paie déjà royalement une autre figure du cyclisme belge, Johan Museeuw. Hélas, le cheikh a fait savoir il y a quelques jours qu'il ne comptait finalement pas voler au secours de Domo et de Richard Virenque, même si celui-ci est passé du rang de *« demandeur d'asile »* à celui de leader potentiel d'une formation qui entend désormais ne plus seulement viser les classiques d'un jour, mais aussi les grands Tours.

« Il n'y aura pas de sponsor du Qatar pour le moment, mais nous ne renonçons pas », a expliqué Eddy Merckx, indiquant que, s'il le fallait, il acquitterait lui-même le salaire du coureur français. Mobilisant son réseau de relations, il compte toutefois trouver un autre sponsor, en Europe.

Pourquoi cet intérêt porté à Richard Virenque ? Baptisé « le cannibale » du temps de sa splendeur, Eddy Merckx n'a jamais caché son admiration pour les battants. Peut-être manifeste-t-il aussi de l'amitié au grimpeur français parce qu'il a le sentiment qu'à certains moments de sa propre carrière ce dernier aurait été traité de manière injuste, particulièrement à l'occasion de l'« affaire Festina », qui avait vu le Varois finir par admettre le recours à la pharmacopée après l'avoir longtemps nié.

Une autre explication peut être avancée. Devenu un homme d'affaires avisé, le légendaire champion belge a une autre idée dans la tête. Quintuple vainqueur du Tour de France, il n'ignore rien des conséquences économiques de victoires dans la Grand Boucle. Sans doute se réjouit-il déjà des retombées publicitaires des gros plans en direct d'un Richard Virenque caracolant sur les pentes alpines ou pyrénéennes au guidon d'une bicyclette Eddy Merckx.

Jean-Pierre Stroobants

A la veille des JO de Salt Lake City, la relève du patinage féminin français est en panne

Vanessa Gusmeroli est devenue championne de France pour la troisième année consécutive

Depuis les exploits de Surya Bonaly, le patinage artitisque féminin français est en mal de talents. Laetitia Hubert et Vanessa Gusmeroli n'ont pas tenu leurs promesses. Et, derrière elles, les candidates à un podium européen, mondial ou olympique ne se bousculent pas. *« Il n'y a jamais eu de culture du patinage artistique féminin en France »*, déplore Philippe Pélissier, entraîneur chargé des équipes de France jeunes.

EN 1991, Laetitia Hubert devenait championne du monde juniors de patinage artistique. Une année plus tard, elle participait aux Jeux olympiques d'Albertville. En 1997, Vanessa Gusmeroli montait sur la troisième marche du podium des championnats du monde et le patinage féminin français voyait l'après-Bonaly en rose. Depuis, il ne cesse de déchanter. La quintuple championne d'Europe n'a pas été remplacée. Vanessa Gusmeroli, 23 ans, court après les promesses de gloire nées d'une médaille trop vite arrivée. Laetitia Hubert, 27 ans, rêve d'un grand soir qui lui ferait oublier les occasions manquées qui ont émaillé sa carrière. Mais les podiums internationaux ont pris l'habitude de se passer d'elles.

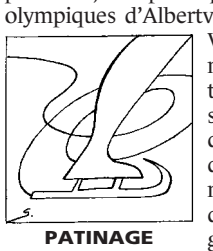

PATINAGE

Samedi 8 décembre, à Grenoble, Vanessa Gusmeroli a emporté un troisième titre consécutif de championne de France. Sa prestation a été correcte, meilleure en tout cas que celle livrée un mois plus tôt lors du Trophée Lalique, qui avait fait déplorable impression. Elle a devancé, en 2000, Laetitia Hubert, en tête après le programme court mais qui a commis deux fautes lors du programme libre. Les deux anciennes savaient que, sauf cataclysme, les deux premières places du podium leur étaient réservées. La jeune Rennaise Anne-Sophie Calvez a pris la troisième place. On dit d'elle qu'elle est le seul véritable espoir du patinage féminin français pour les années à venir.

Le constat est sans appel. *« Le niveau du patinage féminin français est dramatiquement faible »*, affirme Annick Gailhaguet, qui entraîne Laetitia Hubert depuis trois années. *« Depuis un an, rien n'a évolué*, constate Jean-Roland Racle, le directeur des équipes de France. *Nous avons traversé dix années exceptionnelles, avec Surya Bonaly, Marie-Pierre Leray, Laetitia Hubert et Vanessa Gusmeroli. La génération qui arrive derrière est moins talentueuse. »* Pour Philippe Pélissier, entraîneur national chargé de l'encadrement des équipes de France jeunes, le mal est plus profond : *« Il n'y a jamais eu de culture du patinage artistique féminin en France. Nous avons connu une embellie grâce à des individualités, mais nous sommes revenus aujourd'hui à la situation habituelle : un réservoir féminin faible, aussi bien en quantité qu'en qualité. »*

La faute à qui ? Pour une fois unanimes, les responsables du patinage français pointent du doigt l'absence de véritable politique de détection. *« Il faut tout reprendre à la base*, estime Annick Gailhaguet. *Les Américains ont depuis longtemps compris qu'à quinze ans, chez les filles, tout était joué. Chez eux, la formation des patineuses débute quand celles-ci ont six ou sept ans. En France, on ne sait pas faire. »*

UNE SÉRIE DE TESTS

Dans son centre d'entraînement de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), Annick Gailhaguet a pourtant formé cette année un groupe de six patineuses âgées de six ans, détectées parmi les enfants qui fréquentent régulièrement la patinoire. Les six petites filles ont subi une série de tests (radios du poignet, mesure du taux de masse grasse, etc.) pour déterminer le profil de leur croissance future. Depuis la rentrée, elles s'entraînent deux heures par jour, de 9 h 30 à 11 h 30, sous la direction des entraîneurs du centre, d'un préparateur physique et d'une chorégraphe. A 11 h 30, un minibus vient les chercher pour les emmener à l'Ecole des enfants du spectacle, située dans Paris. *« J'ai dit aux parents : je ne peux rien vous garantir, si ce n'est que votre fille a le potentiel pour devenir un jour une championne. Donnez-moi quatre ans et nous ferons un bilan »*, explique Annick Gailhaguet.

Parmi ces très jeunes filles se trouve peut-être la grande championne française des années 2010. Mais la Fédération française des sports de glace (FFSG) ne peut se permettre d'attendre si longtemps. Deux entraîneurs nationaux ont donc été envoyés en mission dans les ligues régionales et les clubs. Leur objectif : former un groupe de quinze à vingt patineuses à fort potentiel et âgées de huit à dix ans. *« Nous allons les suivre de près, les garder sous notre contrôle et leur proposer des stages à l'étranger, des interventions de spécialistes reconnus, un circuit de compétitions nationales*, explique Jean-Roland Racle. *Nous espérons recueillir les fruits de cette politique d'ici quatre ou cinq années. »*

Mais c'est toute la pédagogie du patinage artistique féminin en France qui, selon Philippe Pélissier, serait à revoir. *« Entre six et dix ans, dans les clubs de patinage artistique, le rapport est d'un garçon pour dix filles*, affirme-t-il. *Chez les juniors, le rapport s'inverse : dans la tranche 14-16 ans, on voit fondre la population féminine à vue d'œil. C'est que, chez nous, la détection et l'entraînement des jeunes filles n'ont jamais été rationalisés. »* La tâche qui attend les responsables fédéraux n'est pas mince : il s'agit, ni plus ni moins, de mettre en place une politique du patinage féminin en France.

Gilles van Kote

La surprise Monnier

Si les victoires de Vanessa Gusmeroli chez les dames et de Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis en couple, lors des championnats de France qui se sont achevés dimanche 9 décembre à Grenoble, n'ont surpris personne, il en a été tout autrement des deux autres titres attribués. En l'absence de Marina Anissina et Gwendal Peizerat, qui se réservent pour la finale du Grand Prix, du 14 au 16 décem bre à Kitchener (Canada), la victoire en danse sur glace semblait tendre les bras à Isabelle Delobel et Olivier Schoenfelder, le couple français qui monte. Mais une déchirure abdominale de la jeune femme a ouvert la voie d'un premier titre aux jeunes Alia Ouabdesselam et Benjamin Delmas. Chez les hommes, Stanick Jeannette, vainqueur du programme court, s'est effondré dans le programme libre, Gabriel Monnier, vingt-quatre ans, a « récupéré » le titre national grâce à un programme propre mais encore éloigné des standards internationaux. Médaillé de bronze des championnats d'Europe en janvier, Stanick Jeannette a terminé cinquième.

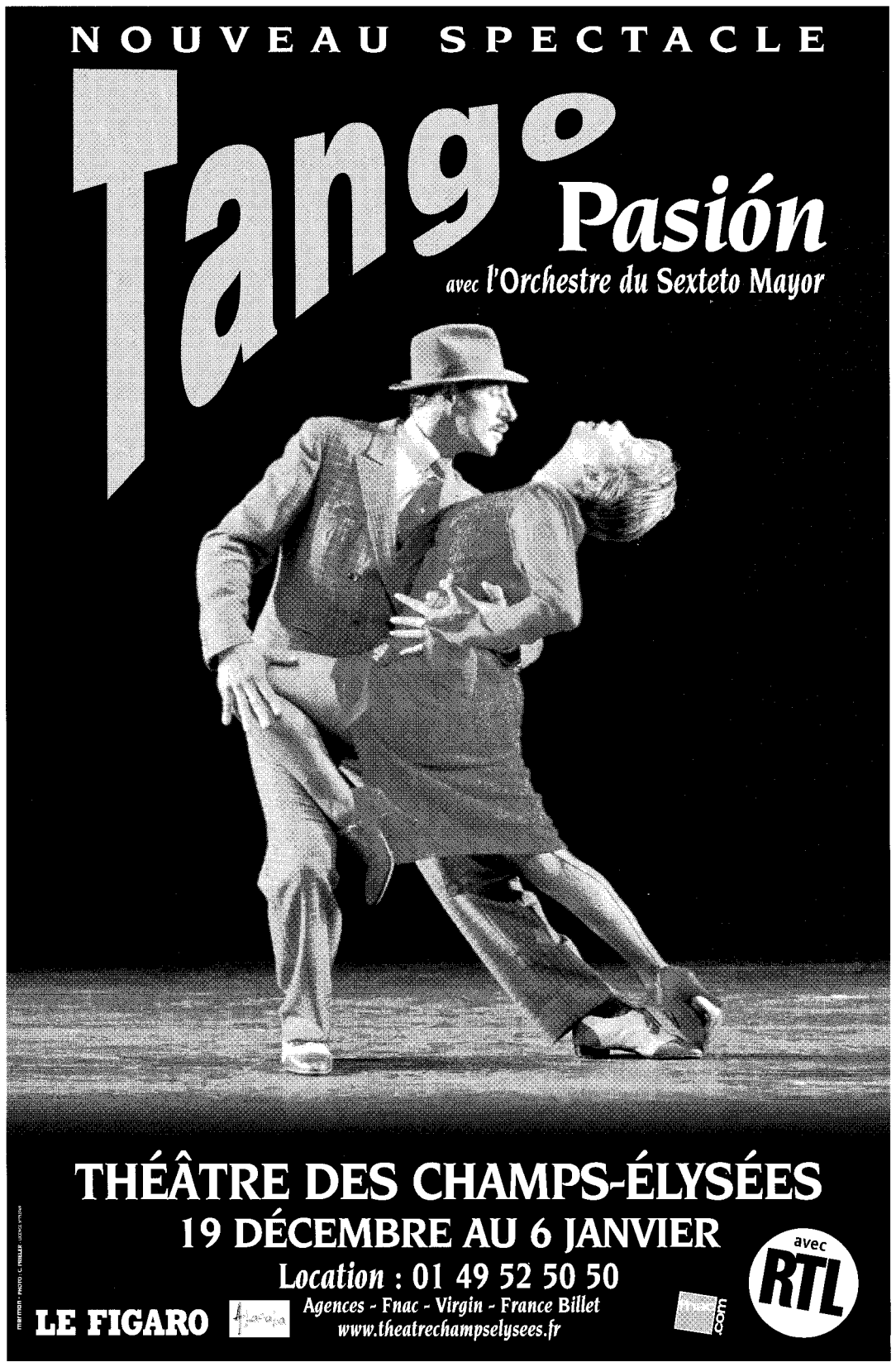

Resserrement en tête du championnat de France de D1

LES DÉFAITES de Lens à Guingamp (0-1) et de Lille face à Sochaux (1-2), ajoutées aux victoires d'Auxerre contre Monaco (2-0) et de Lyon face à Bordeaux (1-0), ont relancé l'intérêt en tête du championnat de première division. Les Lensois ne comptent plus désormais que deux points d'avance sur leur premier poursuivant, l'Olympique lyonnais, lequel ne devance l'AJ Auxerre que d'un seul point. L'équipe de Joël Muller, qui restait sur une très large victoire aux dépens de Bastia (7-0), a subi sa deuxième défaite de la saison en s'inclinant au stade du Roudourou. Quatre minutes après être entré sur la pelouse, le milieu de terrain Cédric Bardon a inscrit le seul but de la rencontre (50e).

FOOTBALL

Les Lyonnais, de leur côté, ont arraché la victoire à la faveur d'un but marqué contre son camp par le Bordelais Jérôme Bonnissel dans les arrêts de jeu (91e). Ce succès est le troisième, cette semaine, acquis par l'OL dans des conditions extrêmes après sa victoire en Coupe de la Ligue face à Sochaux (1-1 et 4 tirs au but à 3) et sa qualification en Coupe de l'UEFA aux dépens de Bruges (1-4 et 3-0). *« Du grand art »*, s'est félicité le président lyonnais, Jean-Michel Aulas. Toujours privé de Guy Roux, à qui les médecins interdisent de regarder les matches de son équipe à la télévision, l'AJ Auxerre a battu l'AS Monaco. Le grand espoir du football français, Philippe Mexès, a marqué son premier but en D1 alors que l'attaquant Djibril Cissé, grâce à une volée victorieuse, a repris la tête du classement des buteurs, avec 11 réalisations. Un classement dans lequel s'est replacé le Sochalien Pierre-Alain Frau, auteur d'un doublé à Lille (1-2). Ce revers est le premier du LOSC à Grimonprez-Jooris cette saison. A la fin du match, l'entraîneur nordiste, Vahid Halilhodzic, fut à deux doigts de s'en prendre physiquement à l'arbitre, Bruno Derrien, qui a refusé trois buts aux Lillois.

UNE PRÉCIEUSE VICTOIRE

Le Paris SG a obtenu une précieuse victoire à Metz (0-2) grâce à des buts marqués par ses deux Nigérians, Bartholomew Ogbeche et Jay-Jay Okocha. L'OM a souffert mille maux pour s'imposer face à Lorient (3-2). Le FC Nantes, enfin, a atteint le fond en s'inclinant, à domicile, face à Montpellier (1-2). Les augures ne sont pas favorables pour les champions de France en titre. Le 18 décembre, ils se déplaceront chez le leader, le RC Lens.

Championnat de France de football de D1 (17e journée)

• LES RÉSULTATS

LYON	1 - 0	BORDEAUX
		Bonnissel (91e csc) ;
• spectateurs 39 000		
LILLE	1 - 2	SOCHAUX
Br-Cheyrou (45e)		Frau (19e, 58e)
• spectateurs 19 000		
METZ	0 - 2	PARIS-SG
		Ogbeche (53e) Okocha (88e)
• spectateurs 19 817		
AUXERRE	2 - 0	MONACO
Mexès (56e) Cissé (67e)		
• spectateurs 7 500		
BASTIA	2 - 0	TROYES
Vairelles (47e) ; O. Soumah (50e)		
• spectateurs 6 710		
GUINGAMP	1 - 0	LENS
Bardon (50e)		
• spectateurs 11 406		
MARSEILLE	3 - 2	LORIENT
Cavens (25e) ; J. Leroy (74e) ; Andre Luiz (84e)		Swierczewski (32e csc) ; Feindouno (55e) ;
• spectateurs 50 000		
NANTES	1 - 2	MONTPELLIER
Bonilla (61e)		Silvestre (64e) ; Mansare (80e) ;
• spectateurs 30 000		
SEDAN	0 - 0	RENNES
• spectateurs 13 000		

• CLASSEMENT

		Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissé	Diff.	Cartons Jaunes	Cartons Rouges
1	Lens	35	17	10	5	2	30	13	+ 17	30	1
2	Lyon	33	17	10	3	4	32	16	+ 16	17	1
3	Auxerre	32	17	9	5	3	26	18	+ 8	31	3
4	Lille	30	17	8	6	3	21	15	+ 6	27	2
5	Paris-SG	27	17	6	9	2	20	13	+ 7	35	1
6	Bordeaux	27	17	7	6	4	15	10	+ 5	36	3
7	Sochaux	26	17	7	5	5	26	21	+ 5	38	4
8	Troyes	25	17	7	4	6	21	20	+ 1	40	3
9	Montpellier	22	17	5	7	5	17	15	+ 2	31	1
10	Marseille	22	17	5	7	5	16	15	+ 1	28	3
11	Guingamp	20	17	5	5	7	15	26	- 11	32	0
12	Rennes	19	17	5	4	8	16	25	- 9	40	4
13	Bastia	19	17	6	1	10	17	27	- 10	27	2
14	Monaco	17	17	4	5	8	16	20	- 4	44	2
15	Metz	17	17	5	2	10	9	18	- 9	30	3
16	Sedan	16	17	3	7	7	18	20	- 2	38	3
17	Lorient	15	17	4	3	10	25	36	- 11	30	1
18	Nantes	13	17	3	4	10	13	25	- 12	33	1

• LE CHIFFRE

91 C'est grâce à un but, à la 91e minute que Lyon s'est imposé (1-0) face à Bordeaux . Les Lyonnais avaient également dû attendre les arrêts de jeu pour se qualifier en Coupe d'Europe, trois jours plus tôt.

• LA PHRASE

« Il n'a pas la grosse tête alors qu'il pourrait. Il sait que l'apprentissage du football, c'est progresser en gardant la tête froide ». **Laurent Perpère, président du PSG,** ***à propos de Jay-Jay Okocha***

• LES BUTEURS 1. D. Cissé (Auxerre.) +1,Pauleta (Bordeaux), **11** buts ; 3. Darcheville (Lorient) **10** buts.

• LES PASSEURS 1. Pédron (Lens) **10** passes 2. Kapo (Auxerre) +1 , Le Pen (Lorient), **7** passes.

18e JOURNÉE : Mardi 18 décembre : Lens-Nantes, Bordeaux-Marseille ; **Mercredi 19 décembre :** Paris-SG-Auxerre, Bastia-Guingamp, Sedan-Lyon, Lorient-Lille, Montpellier-Monaco, Rennes-Sochaux, Troyes-Metz.

Paris pourrait ne pas financer l'Agence mondiale antidopage

Une étude est en cours sur la compatibilité des règles françaises des financements publics avec les règles budgétaires de l'Agence. L'Union européenne a déjà conclu par la négative en ce qui concerne ses propres règles et différé son financement

Le ministère de la jeunesse et des sports indique ne pas être certain à ce jour que les règles françaises des financements publics l'autorisent à apporter sa contribution au budget de l'Agence mondiale antidopage (AMA) l'an prochain. Une étude est en cours. La commissaire européenne aux sports Viviane Reding a déjà invoqué ce problème d'incompatibilité des règles financières et de flou budgétaire de l'AMA pour justifier le refus de l'Union européenne de financer l'AMA en 2002. Elle a laissé les gouvernements des Quinze libres de s'engager individuellement. Créée en décembre 1999, l'AMA est jusqu'à présent financée par le seul Comité international olympique (CIO). Il était prévu qu'à compter de janvier 2002 les Etats assurent la moitié du budget de fonctionnement de l'AMA, l'Europe contribuant pour 47,5 % des apports publics internationaux.

CE N'EST pour le moment qu'une possibilité. Mais elle constitue une inquiétude supplémentaire quant à l'avenir de l'Agence mondiale antidopage (AMA) : le gouvernement français pourrait ne pas être en mesure de financer cette fondation créée en décembre 1999 afin de coordonner et de mener la lutte contre le dopage à l'échelle internationale. *« Nous pourrions avoir des problèmes à financer l'AMA »*, déclare-t-on au cabinet de Marie-George Buffet. Ce n'est pas la volonté qui ferait défaut : *« Nous voulons financer »*, assure-t-on auprès de la ministre de la jeunesse et des sports. Ce n'est pas non plus l'argent qui manquerait : *« Il ne s'agit pas d'un montant élevé : environ 3 millions de francs. »*

La capacité ou non des pouvoirs publics français à verser ces sommes tient en fait aux règles de comptabilité de l'AMA : *« Il n'est pas certain qu'elles soient compatibles avec les règles des financements publics en France »*, relève-t-on au cabinet de Marie-George Buffet, où l'on précise qu'une étude a été confiée aux services de contrôle financier. Voilà une semaine, la commissaire européenne aux sports, Viviane Reding, avait invoqué, entre autres, cette incompatibilité des règles financières pour justifier le refus de l'Union européenne (UE) de contribuer au budget 2002 de l'AMA.

« UN FAUX DÉBAT »

Il était prévu qu'à compter de janvier 2002 les Etats assureraient la moitié du budget de fonctionnement de l'AMA (20,09 millions d'euros), l'Europe contribuant à elle seule pour 47,5 % des apports publics internationaux. La décision de Viviane Reding a laissé les gouvernements des Quinze libres de décider de ce qu'ils devaient faire face à une entité dont certains n'hésitent pas à dire qu'elle n'offre pas tous les gages de rigueur (20 % à 25 % du budget sont consacrés aux frais de fonctionnement) et de transparence.

« Face à une structure aussi incertaine que l'AMA, nous risquons de nous heurter au même problème que ceux invoqués par l'UE », convient-on au ministère de la jeunesse et des sports, où l'on ajoute que, *« si l'étude que nous avons lancée arrive à la conclusion qu'il n'y pas d'adéquation avec nos règles »*, le gouvernement français demandera lui aussi *« à l'AMA que ses règles budgétaires soient adaptées »*. *« C'est probablement solutionnable »*, veut-on croire dans l'entourage de Marie-George Buffet, où l'on tient à se démarquer en revanche de Viviane Reding en ce qui concerne la question de la représentation européenne au sein du conseil de l'AMA : *« Bloquer sur la demande d'une minorité de blocage nous paraît un faux débat. »* La commissaire européenne avait demandé un siège supplémentaire pour l'UE (cinq au lieu de quatre) au sein du conseil de l'AMA, afin que sa représentation soit *« adaptée »* à sa participation financière. Le vote sur cette question a été reporté.

Une non-participation de la France à l'AMA serait pour le moins paradoxale, car, depuis quatre ans, Marie-George Buffet n'a eu de cesse de pousser à la roue sur le thème de la lutte contre le dopage, appelant ses homologues des autres Etats à se mobiliser sur le sujet. Un tel blocage, s'il devait survenir et dans la mesure où il pourrait ne pas rester isolé – la question des règles de comptabilité publique pourrait aussi concerner d'autres pays d'Europe du Sud –, poserait la question de la pérennité de l'AMA. L'implication des pouvoirs publics dans son fonctionnement – obtenue de haute lutte auprès des pouvoirs sportifs – avait été présentée comme un gage d'autonomie et d'efficacité.

Dans l'immédiat, les Européens risquent surtout de laisser un peu plus « dériver » les centres de décision au sein de l'AMA vers l'Amérique du Nord et particulièrement vers le Canada (Richard Pound, le président de l'agence, est canadien et Montréal accueillera son siège). *« C'est agaçant, car l'Europe donne l'impression d'être en retrait »*, déplore-t-on à Paris, où l'on considère que *« l'entrave la plus importante »* aujourd'hui à la mise en place de l'AMA est *« la mainmise »* des Canadiens : *« Ce ne sont pas les plus virulents dans la lutte contre le dopage »*, assure-t-on auprès de la ministre de la jeunesse et des sports.

Philippe Le Cœur

Capitaine des handballeuses françaises, Stéphanie Cano préfère l'ombre

L'équipe de France devait affonter l'Espagne en huitièmes de finale du Mondial féminin

***« JE N'AI PAS BESOIN** d'un chef de meute, je me suffis à moi-même. »* En choisissant, voici un an, de confier le brassard de capitaine de l'équipe de France féminine de handball à Stéphanie Cano, Olivier Krumbholz, l'entraîneur des Bleues, ne s'est pas renié. *« Celle ou celui qui porte le brassard est perçu comme le leader du groupe, est supposé en représenter la force. C'est clair, je ne représente pas la force pure de l'équipe et je ne suis pas un leader exceptionnel »*, convient la petite ailière droite (1,64 m) de Mérignac, qui, avec ses coéquipières, a passé avec succès le cap des poules préliminaires des championnats du monde – 4 victoires, 1 défaite – et affrontera, mardi 11 décembre à Bressanone (Italie), l'Espagne en huitièmes de finale.

HANDBALL

Douze mois de pratique de ce capitanat n'ont pas transformé Stéphanie Cano en chef de troupe. Tout juste ce nouvel habit, endossé suite à la blessure de Sandrine Mariot-Delerce lors de l'Euro 2 000 – et confirmé avec le congé de maternité de celle-ci – a-t-il contribué à faire évoluer cette jeune femme de vingt-sept ans. *« C'était un geste qui voulait dire : "Tu sers à quelque chose." Ça m'a donné confiance »*, confie Stéphanie Cano, qui se dit plus ouverte sur le groupe : *« J'avais du mal à m'exprimer dans un contexte stressant. Là c'est mon devoir. »*

« UN PEU UNE SURPRISE »

Le choix opéré par Olivier Krumbholz n'a pas relevé de l'évidence. Il a constitué *« un peu une surprise »*, admet Stéphanie Cano : *« Olivier pensait le faire. Il m'en avait parlé un peu. La blessure de Sandrine a accéléré les choses. »* Venue au handball à treize ans, après avoir pratiqué le tennis, la joueuse de Mérignac est certes l'une des anciennes du groupe France (129 sélections). *« Mais je n'avais jamais eu un rôle majeur »*, précise-t-elle. Ce qu'Olivier Krumbholz résume plus crûment : *« Elle n'est pas une joueuse brillante. »*

« Le capitaine, ce n'est pas forcément la meilleure joueuse », relativise cependant l'entraîneur, qui dit avoir été sensible, lors de son choix, au parcours et au comportement de Stéphanie Cano : *« C'est un cas exemplaire. Elle s'est construite. Elle n'a jamais abandonné l'équipe de France. C'est quelqu'un qui a des valeurs correspondant à celles défendues par l'entraîneur et le hand en général : travail, courage, respect des autres. »*

La succession de Sandrine Mariot-Delerce aurait malgré tout pu être un héritage difficile à assumer. Notamment parce que, quasi systématiquement, il est demandé à Stéphanie Cano s'il ne lui a pas été difficile de prendre la relève de son homologue bisontine, joueuse réfléchie, à l'aise dans la communication et qui était devenue l'une des figures emblématiques des Bleues après le titre de vice-championnes du monde 1999. *«C'est vrai que Sandrine avait une empreinte et une prestance, mais moi, mon but n'est pas de faire comme elle »*, assure Stéphanie Cano.

Se défendant d'être *« là pour devenir une figure »*, la capitaine des handballeuses françaises dit *« préférer un rôle dans l'ombre »*. *« J'essaie d'être attentive à tous les problèmes physiques, psychologiques, relationnels entre joueuses, avec le staff »*, explique-t-elle. Une mission nécessaire après le relatif faux pas des Jeux olympiques de Sydney – une sixième place – et les querelles internes qui avaient suivi.

Après un Euro 2000 marqué par une cinqième place, un reformatage de l'équipe courant 2001, en raison de congés de maternité de plusieurs « cadres », *« la dynamique de groupe a été retrouvée »*, assure Stéphanie Cano. Aux Jeux méditerranéens, en septembre, les Bleues ont décroché une médaille d'or. Sur ce Mondial, *« on rêve toutes d'un podium »*, indique la capitaine, qui juge qu'*« une troisième place serait une très bonne chose »*.

Ph. Le C.

L'Espagne d'abord, puis la Norvège si…

France-Espagne, le menu des 8es de finale du championnat du monde de handball féminin, mardi 11 décembre à Bressanone (Italie), aura un petit goût de déjà-vu pour les Françaises. Les deux équipes se connaissent bien. Elles se sont affrontées à deux reprises en septembre aux Jeux méditerranéens : en poule elles s'étaient séparées sur un match nul, mais en finale les Françaises l'avaient emporté. Si elles dominent à nouveau les Espagnoles, mardi, les Bleues devraient ensuite, en toute logique, affronter la Norvège en quarts de finale : les championnes du monde en titre, invaincues dans leur poule, devront au préalable se défaire des Sud-Coréennes en 8es de finale. Les autres 8es de finale verront s'opposer l'Autriche et la Slovénie, le Danemark (champion olympique) et l'Angola, le Brésil et la Yougoslavie, la Suède et les Pays-Bas, la Chine et la Hongrie, la Russie et l'Italie.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : la Française Yamna Belkacem** a été sacrée championne d'Europe de cross-country, dimanche 9 décembre à Thun (Suisse), devançant la Russe Olga Romanova et la Polonaise Justina Bak. L'Ukrainien Sergy Lebid, vice-champion du monde 2001, s'est imposé chez les hommes. Par équipes, la France s'est classée 3e chez les femmes et 2e chez les hommes.

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez a conservé la tête du championnat de France**, en dominant Montpellier (97-83), dimanche 9 décembre, au terme de la 9e journée. Les Palois disposent d'un point d'avance sur un quatuor composé de Villeurbanne, Nancy, Chalon-sur-Saône et Gravelines, tous victorieux.

■ **FOOTBALL : Strasbourg, victorieux devant Martigues (1-0)**, a augmenté son avance en tête du championnat de France de D2 sur Ajaccio, auteur d'un match nul à Beauvais (0-0), samedi 8 décembre, lors de la 19e journée.

■ **Liverpool, qui a dominé Middlesbrough (2-0)**, a gardé sa place de leader du championnat d'Angleterre, dimanche 9 décembre. Arsenal suit à trois points, après son succès face à Aston Villa (3-2), grâce notamment à un doublé de Thierry Henry. Avec 15 réalisations, l'attaquant de l'équipe de France reste le meilleur buteur de Premier League.

■ **L'Inter Milan, qui s'est imposé (1-3) à Brescia**, a conservé la tête du championnat d'Italie lors de la 14e journée, dimanche 9 décembre. Le Brésilien Ronaldo a inscrit son premier but depuis deux ans. C'était le 21 novembre 1999 face à Lecce, le jour où il se blessait grièvement au genou. L'équipe milanaise possède toujours deux longueurs d'avance sur Chievo Vérone et l'AS Rome, victorieuses respectivement de Lecce (2-1) et Parme (2-1).

■ **LOTO : résultats des tirages n° 98 effectués samedi 8 décembre. Premier tirage :** 6, 9, 20, 39, 41, 45 ; numéro complémentaire : 5 . Rapports pour 6 numéro : 6 632 965 F (1 011 276 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 77 375 F (11 796 €) ; 5 numéros : 6 400 F (975 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 296 F (45,12 €) ; 4 numéros : 148 F (22,56 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €). **Second tirage :** 10, 14, 17, 34, 42 , 48 ; numéro complémentaire : 3 . Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 53 645 F (8 178 €) ; 5 numéros : 5 860 F (893 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 304 F (46,34 €) ; 4 numéros : 152 F (23,17 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €).

Biarritz demeure seul invaincu à l'issue des matches aller

LA COUPE d'Europe leur fait la grimace, mais le Top 16 leur sourit. A l'issue des matches aller du championnat de France de rugby, le Biarritz Olympique (BO) a confirmé son titre de champion d'automne. En s'imposant, samedi 8 décembre, sur son terrain, contre l'US Montauban (37-10), le BO a préservé sa place de leader de la poule 1 et son invincibilité au terme de sept rencontres. Fort de sa victoire arrachée, le 15 septembre, à Toulouse, contre le Stade toulousain, champion de France en titre, Biarritz réalise depuis le début de cette saison un parcours sans fautes.

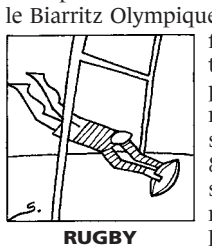

RUGBY

BELLE RÉUSSITE

Il y a douze mois, dans le championnat ancienne formule qui comptait 21 équipes réparties en deux poules, la formation rouge et blanc entraînée par le duo d'ex-internationaux Patrice Lagisquet-Laurent Rodriguez occupait déjà la première place au terme des rencontres aller. Belle réussite de ce club qui, en 1996, lors de l'avènement du professionnalisme, se débattait afin de préserver sa place au sein de l'élite.

Sauvé grâce à la générosité de son mécène Serge Kampf, patron de la société Cap Gemini (avec 35 millions de francs de budget, Biarritz figure dans la partie supérieure de la pyramide des clubs du Top 16), et à l'habileté de son ancien joueur vedette, Serge Blanco, devenu président de la Ligue nationale, le BO a retrouvé depuis trois ans le lustre de la grande époque. Vainqueur de la Coupe de France, en mai 2000, à Bordeaux, aux dépens de Brive, Biarritz affiche désormais des ambitions révisées chaque année à la hausse. Quart-de-finaliste du championnat en 2000, le club biarrot visait le carré de tête à la fin de la saison 2001. Objectif atteint puisque le 3 juin, à Lyon, il s'est incliné en demi-finales face à Montferrand, ratant de peu la place de finaliste au Stade de France, le 9 juin. Quelques semaines avant, il avait échoué en quarts de finale de la Coupe d'Europe.

Au vu de ses récentes prestations en championnat, notamment le succès à Béziers (18-20) il y a dix jours, Biarritz semble avoir effacé les échecs du mois d'octobre en Coupe d'Europe contre Swansea (15-10), puis Bath (6-14). Reste maintenant à concrétiser. Renforcé, en septembre, par les arrivées de l'attaquant Australien champion du monde Joe Roff et de l'ex-Palois Nicolas Brusque à l'arrière, le BO pourrait assurer sa qualification pour la Coupe d'Europe 2002-2003 dès la trêve programmée avant la Noël. Pour cela il lui faudrait battre le Stade français, samedi 15 décembre, à Paris, avant de recevoir, la semaine suivante, le Stade toulousain. Deux morceaux de choix, il est vrai, mais qui, lors de premières agapes, n'ont pas résisté à l'appétit des Basques.

Yves Bordenave

La performance à petit prix.

Maintenant avec Windows® XP Professionnel

Microsoft® Windows® XP Professionnel offre à toutes les entreprises plus de flexibilité, plus de sécurité et plus de solutions réseaux.

hp vectra vl420 (P5975T) (P5755T)*
- Équipé du processeur Intel® Pentium® 4 1,5 GHz
- Mémoire 128 Mo, disque dur 20 Go
- Chipset Intel 845
- Carte graphique ATI Rage 128
- CD-ROM et carte réseau 10/100 LAN intégrés
- **Nouveau Microsoft® Windows® XP Professionnel** (P5975T) ou Microsoft® Windows® 2000 Professionnel (P5755T)

1135 €ht** 7445,11 Fht****

+ Écran 17 " HP72 (D8904A)

205 €ht** 1344,71 Fht****

Les PC HP utilisent une version originale de Microsoft® Windows®.www.microsoft.com/piracy/howtotell

hp invent

Microsoft® Windows® XP Professional — intel inside pentium 4 — Windows® XP with Pentium® 4 processor optimizations

0826 800 400 (0,98 Ff/c la min) en précisant le code "**décembre**" - **www.hp.com/fr**

©Hewlett-Packard 2001. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside et Pentium® sont des marques ou des marques déposées de Intel® Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft® Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre exclusivement réservée aux professionnels du 1er décembre au 31 décembre 2001 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *écran non inclus **Prix conseillés. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Nuageux au nord-est, soleil ailleurs

MARDI. Un anticyclone est centré de la mer du Nord à la France et dirige un flux de nord-est à est sur la France. Une perturbation évolue de l'Allemagne vers l'Autriche et apporte des passages nuageux sur le nord-est du pays. L'air très froid situé sur les pays de l'Est gagnera peu à peu la France surtout à partir de jeudi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Malgré quelques passages nuageux, le soleil sera prédominant, avec un vent d'est restant modéré. Les températures maximales ne dépasseront pas 4 à 6 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur les Ardennes, le ciel sera couvert. Ailleurs, les nuages seront nombreux avec de courtes éclaircies. Il fera 2 à 4 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages bas resteront nombreux toute la journée. Les températures maximales avoisineront 1 à 3 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après dissipation des brouillards matinaux, le soleil brillera largement. Le thermomètre marquera 7 à 10 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur Rhône-Alpes, après dissipation de quelques brouillards locaux, les nuages et les éclaircies alterneront, avec un ciel devenant plus nuageux par le nord l'après-midi. Ailleurs, les brouillards pourront être localement givrants et se dissiperont en fin de matinée. L'après-midi, le soleil sera prédominant avec des températures proches de 2 à 6 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil brillera largement, avec des températures maximales avoisinant 9 à 12 degrés.

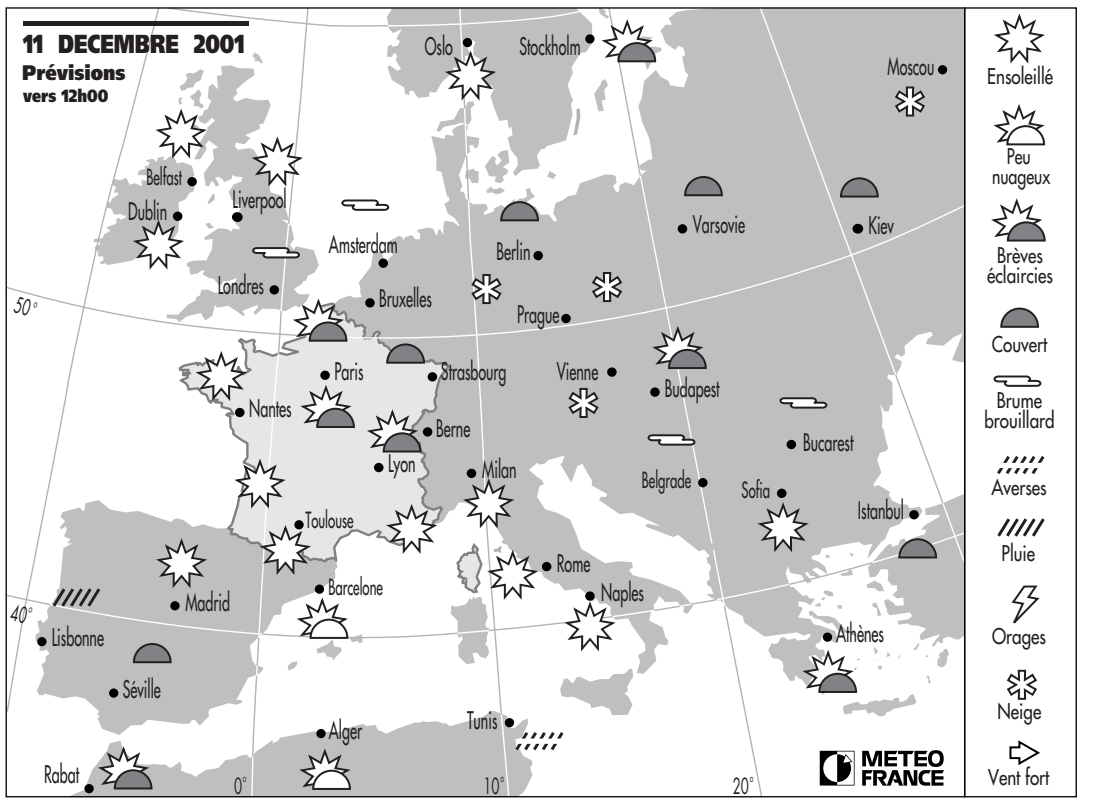

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALPES DU SUD.** Au départ de l'aéroport Marseille-Provence, les autocars Les Navettes blanches offriront, du samedi 22 décembre au samedi 13 avril 2002, un acheminement gratuit vers les stations des Alpes du Sud : Les Orres, Orcières-Merlette, Pra-Loup, Puy-Saint-Vincent, Risoul 1850, Sauze - Super-Sauze, Serre-Chevalier 1200, Briançon, La Joue-du-Loup, Val-d'Allos 1800, Vars et les stations du Queyras. Chaque samedi à 14 h 30, en fonction des arrivées des vols, pour tout passager arrivé par vol domestique (en partenariat avec Air France) ou de toute autre provenance (British Airways ou Buzz, du Royaume-Uni). Réservations au minimum soixante-douze heures à l'avance, chez Koala Voyages (tél. : 0810-566-566), avec possibilité de forfait « avion + hôtel ou location et navette », ou auprès de l'aéroport (tél. : 04-42-14-30-00).

PRÉVISIONS POUR LE 11 DECEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	3/11	S
BIARRITZ	3/11	S
BORDEAUX	1/7	S
BOURGES	-4/3	S
BREST	3/5	S
CAEN	0/6	N
CHERBOURG	3/7	N
CLERMONT-F.	-4/4	S
DIJON	-3/4	N
GRENOBLE	-2/6	S
LILLE	-1/5	N
LIMOGES	-3/3	S
LYON	-2/4	N
MARSEILLE	-1/6	S
NANCY	-2/6	C
NANTES	-2/4	S
NICE	4/10	S
PARIS	-1/4	N
PAU	-3/9	S
PERPIGNAN	4/11	S
RENNES	-1/6	S
ST-ETIENNE	-5/0	S
STRASBOURG	-2/5	C
TOULOUSE	0/7	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/31	S
FORT-DE-FR.	24/28	P
NOUMEA	23/29	S
PAPEETE	22/27	P
POINTE-A-PIT.	23/29	P
ST-DENIS-RÉ.	23/29	S
EUROPE		
AMSTERDAM	3/6	C
ATHENES	4/8	N
BARCELONE	4/11	S
BELFAST	7/9	S
BELGRADE	-6/-3	C
BERLIN	2/3	C
BERNE	-5/3	N
BRUXELLES	3/4	N
BUCAREST	-6/1	C
BUDAPEST	-6/-1	N
COPENHAGUE	2/6	N
DUBLIN	6/10	S
FRANCFORT	0/4	N
GENEVE	-2/6	C
HELSINKI	-6/-1	S
ISTANBUL	2/5	C
KIEV	-8/-5	C
LISBONNE	8/12	P
LIVERPOOL	4/6	S
LONDRES	5/9	C
LUXEMBOURG	1/3	N
MADRID	-2/8	S
MILAN	-2/7	S
MOSCOU	-12/-9	*
MUNICH	1/3	*
NAPLES	3/9	S
OSLO	1/4	S
PALMA DE M.	3/14	S
PRAGUE	-2/1	*
ROME	-1/9	S
SEVILLE	7/14	C
SOFIA	-6/-2	S
ST-PETERSB.	-7/-5	N
STOCKHOLM	3/5	N
TENERIFE	17/24	S
VARSOVIE	-6/-3	C
VENISE	-1/7	S
VIENNE	-3/1	*
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/26	S
BUENOS AIR.	17/30	S
CARACAS	25/30	P
CHICAGO	-4/7	S
LIMA	17/22	S
LOS ANGELES	9/16	S
MEXICO	8/22	S
MONTREAL	-3/5	S
NEW YORK	7/10	P
SAN FRANCIS.	9/13	S
SANTIAGO/CHI	12/29	S
TORONTO	0/5	S
WASHINGTON	6/10	P
AFRIQUE		
ALGER	3/16	S
DAKAR	24/29	C
KINSHASA	23/29	P
LE CAIRE	13/20	S
NAIROBI	16/27	S
PRETORIA	19/30	S
RABAT	12/20	N
TUNIS	9/13	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/28	C
BEYROUTH	15/18	S
BOMBAY	19/32	S
DJAKARTA	27/29	C
DUBAI	20/29	S
HANOI	17/19	C
HONGKONG	16/23	S
JERUSALEM	13/19	S
NEW DEHLI	13/25	S
PEKIN	-5/2	C
SEOUL	-3/5	S
SINGAPOUR	25/30	P
SYDNEY	17/22	S
TOKYO	5/8	S

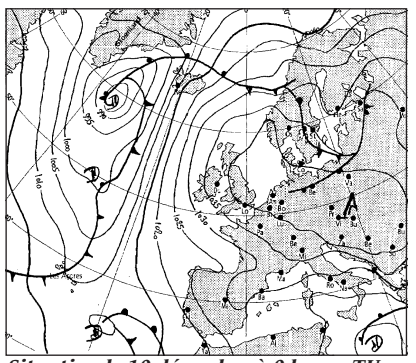
Situation le 10 décembre à 0 heure TU

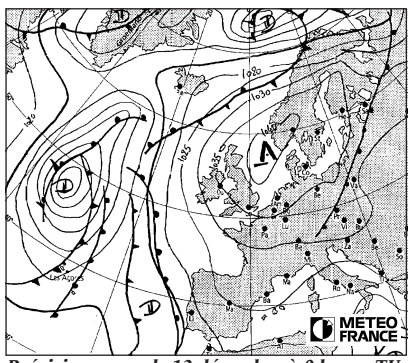

Prévisions pour le 12 décembre à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Les naissances reconstituées des étoiles fuyantes

LA GROSSE ÉTOILE centrale de la photographie ci-contre est une sans domicile fixe de l'espace intersidéral. Aujourd'hui, on la trouve quelque part dans la constellation du Cocher, mais elle n'y a pas toujours résidé. Contrairement à l'immense majorité des centaines de milliards d'astres contenus dans la Voie lactée, qui suivent docilement le lent manège de notre galaxie (un tour sur elle-même en quelque 200 millions d'années), AE du Cocher est ce que les astronomes appellent une étoile fuyante.

Connue depuis plusieurs décennies, cette catégorie très particulière est uniquement constituée de supergéantes, de jeunes étoiles très chaudes, de 10 à 50 fois plus massives que notre Soleil, se déplaçant à la vitesse phénoménale de 100 à 200 kilomètres par seconde. Même si ces corps sont très éloignés de nous, parfois à plusieurs milliers d'années-lumière, leur vélocité nous permet de noter leur déplacement sur des photographies prises à plusieurs années de distance. Certaines de ces étoiles fuyantes se repèrent également grâce à l'onde de choc que leur passage fulgurant dans le milieu interstellaire engendre.

Pendant longtemps, les astronomes se sont creusé la tête pour imaginer ce qui avait pu conférer à ces supergéantes l'énergie suffisante pour les mouvoir à une telle vitesse. Grâce, notamment, au satellite Hipparcos, qui a mesuré avec une extrême précision la position de quelque 118 000 étoiles, il est récemment devenu possible, pour les chercheurs, de reconstruire les trajectoires des fugitives célestes et de trouver l'endroit de l'espace d'où elles s'étaient échappées. Ces reconstitutions ont permis de déterminer que la plupart d'entre elles appartenaient à l'origine à des groupes, des associations d'étoiles. Ne restait plus qu'à imaginer les mécanismes ayant expulsé ces corps à grande vitesse.

T.A. RECTOR & B.A. WOLPA / NOAO / AURA / NSF

AE du Cocher, au centre de l'image, est aussi surnommée l'« étoile flamboyante », car elle illumine les gaz et la poussière du nuage interstellaire qu'elle traverse.

Depuis 1997, deux scénarios ont été confirmés par les observations. Le premier, à l'œuvre deux fois sur trois dans le maigre échantillon examiné à ce jour par les astronomes, met en scène un couple de supergéantes en orbite l'une autour de l'autre. Ces Goliaths de l'espace ont la vie d'autant plus courte qu'ils sont gros. Après avoir vécu au plus quelques dizaines de millions d'années – contre environ 10 milliards d'années pour notre Soleil –, la plus grosse étoile du couple explose en supernova et expulse sa matière dans l'espace. La masse gigantesque qui retenait sa compagne ayant quasiment disparu, cette dernière est éjectée en ligne droite, selon le principe physique qui, en athlétisme, régit le lancer du marteau.

DES COUPLES DÉCHIRÉS

A moins d'assister en direct à une telle expulsion, il n'est pas évident de confirmer cette hypothèse. Or les astronomes ont calculé que, dans le processus, le résidu de la supernova – une étoile à neutrons ou un trou noir – demeurait en orbite autour de son compagnon, comme si la main du lanceur de marteau restait accrochée à la chaîne. Les trous noirs étant par essence invisibles, il fallait détecter une étoile à neutrons autour d'une fugitive. Ce qui a été fait en 1997.

Le second scénario envisage quant à lui la rencontre entre deux systèmes binaires – donc quatre étoiles au total. Si leurs trajectoires sont suffisamment proches, les forces de gravitation peuvent littéralement déchirer les couples et envoyer promener deux étoiles dans l'immensité du cosmos. Ce scénario est facile à confirmer : il suffit que la reconstitution des trajectoires de deux étoiles fuyantes aboutisse au même point d'origine. Le Néerlandais Ronnie Hoogerwerf et ses collègues de l'observatoire de Leyde ont ainsi démontré en 2000 que les parcours d'AE du Cocher et de μ de la Colombe se rejoignaient si l'on remontait 2,5 millions d'années en arrière. Au moment de leur expulsion, ces deux astres se trouvaient dans l'amas du Trapèze, une pouponnière d'étoiles située dans la nébuleuse d'Orion.

Pierre Barthélémy

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 14 décembre 2001 (à Paris) •

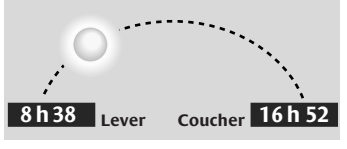

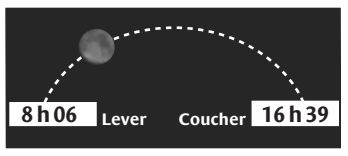

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 291

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

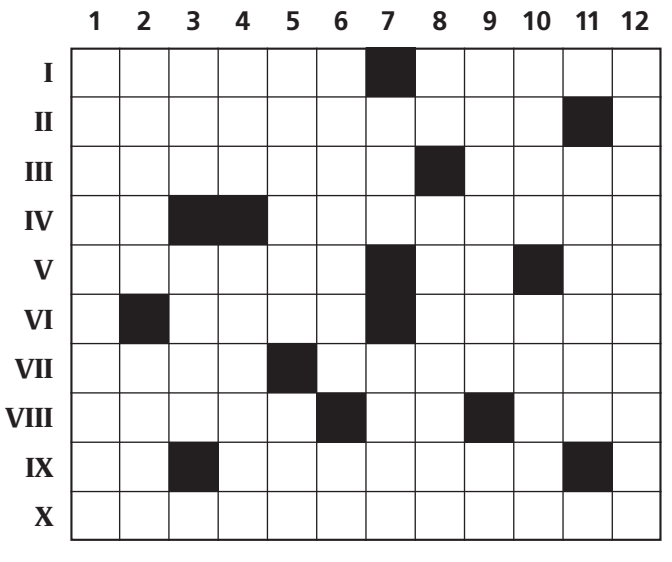

HORIZONTALEMENT

I. Perspicace et ingénieux. Sans génie ni finesse. - II. Ne pourront jamais arriver au vestibule. - III. Protection limitée. Peu recommandable quand il est triste. - IV. Dans la gamme. Monstres de papier. - V. Passe du jardin aux affaires en changeant de genre. Ile. Direction. - VI. Se lancer dans l'aventure. Mettre les voiles. - VII. Sans grande importance. Ecrasai après un labour profond. - VIII. Décapant sur la toile. La moitié de tout. D'un auxiliaire. - IX. Cité antique. Restent sans effort dans les airs. - X. Bons vivants, disciples de François.

VERTICALEMENT

1. Faussaire. - 2. Forme un tout. Risque de blesser une fois retourné. - 3. Blesse les porteurs. Titi des traboules. - 4. Descendit brutalement. Pique la place des autres. - 5. Instrument de communication. Un peu d'illusion que l'on retrouve chez les filles. - 6. Avec elle, on est dans de beaux draps. Eaux du Nord. - 7. Supporte la coque à quai. Pourvu. - 8. Personnel. Contestes à tort et à travers. - 9. Apprécié s'il reste de la place. Conjonction. - 10. Mariée à son frère sur les rives du Nil. Raccourci. - 11. Bande organisée. - 12. A surveiller quand ils sortent des fonds.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 290

Horizontalement

I. Prison. Libre. - II. Renchérir. Op. - III. Envie. Asexué. - IV. Saie. Pis. Ill. - V. Tut. Eider. Ee. - VI. Adaptée. Abbé. - VII. Têtard. Spéos. - VIII. Irisât. LU. - IX. Oxo. Raille. - X. Non-salariées.

Verticalement

1. Prestation. - 2. Renaude. Xo. - 3. Invitation. - 4. Scie. Par. - 5. Ohé. Etripa. - 6. Né. Pieds. - 7. Raide. Ara. - 8. Lisse. Star. - 9. Ire. Rap. II. - 10. Xi. Belle. - 11. Roulé-boulé. - 12. Epelées. Es.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 252

Festival de trois

LES ADORATEURS du chiffre « 3 » vénèrent un nombre plus que les autres, le nombre 333...33, composé du chiffre 3 à 111 exemplaires. La raison qu'ils invoquent est que la somme des chiffres de son carré est égale à trois fois la somme des chiffres du nombre.

Ont-ils raison ? Le nombre est-il si extraordinaire ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution du problème dans *Le Monde* du 18 décembre.

Précision : le problème n° 246, « Brûler le temps », a été inspiré par deux textes du calendrier mathématique de Rinus Roelofs et Zsofia Ruttkay (Pays-Bas), repris dans la brochure *Mathématiques buissonnières en Europe,* diffusée en 2000, à l'occasion de l'Année mondiale des mathématiques.

Solution du problème n° 251 paru dans *Le Monde* du 4 décembre.

Dans l'énoncé du problème n° 251, il fallait lire « si N = 1 » et non « si N = A ». Nous vous présentons nos excuses pour cette erreur.

La machine ne peut cracher qu'un nombre de pièces X_N strictement inférieur à N. Ce résultat se démontre « par récurrence ». C'est vrai pour 1 pièce engrangée.

Puis on montre que, si c'est vrai pour tout nombre jusqu'à N – 1, c'est encore vrai pour N : évident pour N impair, et si N = 2n est pair, $X_N = 2 X_n + 1 \leq 2 (n - 1) + 1 = N - 1$.

Pour N = 2094 (et pour beaucoup d'autres valeurs), le jackpot se monte à 2001 pièces.

On peut le montrer en reconstituant (à l'envers) une suite possible d'étapes : la colonne de gauche est d'abord remplie de haut en bas, puis la colonne de droite de bas en haut.

X_N	N
2 001	2 094
1 000	1 047
1 001	1 046
500	523
501	522
250	261
251	260
125	130
62	65
63	64
31	32
15	16
7	8
3	4
1	2

Les spécialistes constateront qu'on obtient l'écriture binaire de X_N à partir de celle de N en enlevant le premier « 1 » et, pour les autres chiffres, en changeant 0 en 1 et vice versa.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Chaque samedi
LE MONDE TELEVISION
avec Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

PHOTOGRAPHIE **Le livre *New York September 11,* qui rassemble des photographies de l'attentat contre le World Trade Center prises par les photographes de l'agence Magnum, s'est déjà vendu à près de 150 000 exemplaires. ● CE SUCCÈS inédit pour un ouvrage de photographies illustre la popularité des livres de photojournalisme. Sept autres ouvrages du genre, publiés au même moment, connaissent eux aussi des ventes élevées. ● RECUEIL de photos de l'AFP, ouvrage sur Massoud par Reza, ou livres consacrés à Don McCullin ou à Robert Capa, ces publications entretiennent la légende du métier de photoreporter sans en interroger les ressorts. ● SEULE la réédition de *Vietnam Inc.,* de Philip Jones Griffiths, mêle des textes de qualité aux photos sur la guerre du Vietnam. L'auteur s'explique sur cette réédition, trente ans après l'originale, dans un entretien au *Monde.***

Le succès des livres de photojournalisme s'est accru depuis le 11 septembre

Huit ouvrages récents de reportages photographiques purs et durs, d'images de guerres et de catastrophes formatées pour la presse, enregistrent des chiffres de vente inédits. Mais ces livres se contentent souvent d'entretenir la légende d'un métier sans en interroger les ressorts

ON PEUT difficilement être plus rapide. Et plus efficace. Le livre *New York September 11 par les photographes de l'agence Magnum* est en librairie aux Etats-Unis deux mois à peine après la tragédie du World Trade Center. 100 000 exemplaires se sont arrachés en quelques jours. Un second tirage de 50 000 copies est pratiquement épuisé. L'objet, dont la couverture montre une tour s'effondrer dans un feu d'artifice sur fond de ciel radieux, est déjà un best-seller.

Ces chiffres laissent pantois dans un marché du livre-photos où 6 000 exemplaires vendus constituent une performance remarquable. Ce n'est plus un livre-photos, mais un sujet hors du commun, entre émotion et traumatisme. Les Américains ont besoin de revisualiser la journée noire, de la transformer sans délai en fait d'histoire.

Il est surprenant, étant donné la quantité de photos prises le 11 septembre et dans les jours suivants, qu'une seule agence photo, a fortiori celle réputée pour son recul et sa lenteur, ait sorti dans l'urgence un livre d'images dont le triomphe était programmé. Pas moins de treize photographes liés à Magnum, il est vrai, sont descendus dans la rue, ramenant des images denses. Il manque celles de James Nachtwey, prises au cœur du WCT, car il venait de quitter Magnum pour l'agence VII. Quels sommets aurait atteints le livre avec ces images considérées comme les plus spectaculaires du drame ?

LARRY TOWELL / MAGNUM

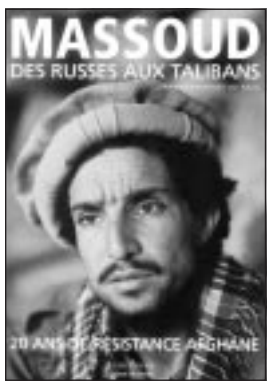

Ci-contre : une photographie de Larry Towell, de l'agence Magnum, publiée dans « New York September 11 ». Ci-dessus, de gauche à droite, les couvertures de « Vietnam Inc. », de Philip Jones Griffiths, de « Massoud, des Russes aux talibans », de Reza, et de « L'Agence », par les photographes de l'AFP.

DES IMAGES DE PRESSE

New York September 11 met également au jour un phénomène nouveau. Il se trouve que sept livres, publiés au même moment, différents dans leur forme et leur contenu, rejoignent l'opus de Magnum sur un point : il s'agit de photojournalisme pur et dur, d'images dominées par la guerre, les catastrophes, la douleur. Des images faites pour la presse, beaucoup moins pour le livre formaté pour Noël.

Domine la somme imposante – près de mille photos ! – sur Robert Capa (1913-1954),l'un des fondateurs de Magnum, auteur d'icônes de la guerre d'Espagne ou du débarquement en Normandie. A découvrir aussi les grandes figures de la photo de guerre, que sont Jones Griffiths et McCullin (une exposition de ce dernier est à découvrir à la Maison européenne de la photographie jusqu'au 13 janvier (*Le Monde* du 22 novembre), ou encore les quinze ans d'actualité par les photojournalistes de l'AFP, l'hommage rendu par Reza au commandant Massoud, les doubles pages de Benoît Gysembergh dans *Paris Match*, le Vietnam de Tim Page.

Premier constat : les livres de photojournalisme se vendent bien, « tirés » par la réputation de l'auteur, la force des images et l'émotion des événements. L'éditeur britannique Phaidon, qui publie Capa en anglais, allemand et français, fait savoir qu'il fait partie des *« gros tirages »* ; on doit avoisiner les 100 000 exemplaires. Le livre de l'AFP a été tiré à 30 000 exemplaires. Bouclé avant le 11 septembre, ce livre sera suivi, en janvier 2002, d'un *Annuel 2001* de l'AFP. Le *Massoud* de Reza, sorti le 13 novembre, qui prolonge l'émotion de l'assassinat du chef afghan, le 9 septembre, a été vendu à 13 000 exemplaires. Un second tirage de 8 000 exemplaires est en librairie.

Jusqu'ici, les rares livres sur le photojournalisme étaient consacrés à des auteurs célèbres, dont les images témoignent d'un autre temps et qui, en vieillissant, ont perdu un peu de leur douleur pour devenir des icônes admirées. C'est exemplaire pour Capa et son républicain espagnol fauché par une balle durant la guerre civile, ou pour Don McCullin avec ses « tableaux » noirs sur la famine au Biafra. Au-delà de vedettes aujourd'hui muséifiées, c'est le photojournalisme en général, celui des obscurs, moins connus que leurs images, qui, en sautant du journal au livre, voire à l'exposition, change de statut.

Le festival Visa pour l'image de Perpignan a ouvert la voie en affichant au mur et en projetant sur écran des images que les journaux trouvaient trop tristes et rechignaient à publier. Les mentalités ont changé, jusqu'à la Biennale de Venise, qui accroche du reportage. Les expositions se multiplient. Une première vente aux enchères de photos de presse a même eu lieu, à Drouot le 15 novembre (*Le Monde* du 19 novembre), au cours de laquelle neuf images du WTC explosé, prises par Nachtwey, ont été achetées 500 000 francs (75 872 euros). Le portrait de Massoud, choisi pour la couverture du livre de Reza, a atteint 24 000 francs (3 641 euros).

DE SIMPLES TÉMOINS

Les livres sur les reporters de l'AFP, Gysembergh ou Tim Page bénéficient de cette ouverture. Les intéressés, eux, n'ont pas changé. Ils ne se considèrent pas comme des artistes, mais des témoins. Hors le McCullin, il est rarement question de photographie ou d'esthétique dans les textes et légendes, mais d'événements, y compris – et c'est fort dommage – dans le Capa. Dans une logique de journalisme, ces livres offrent souvent beaucoup à lire, surtout chez Philip Jones Griffiths, Tim Page et Benoît Gysembergh. Ce dernier est pourtant le seul à reproduire des doubles pages et couvertures de *Paris Match*, qui permettent de découvrir le contexte et l'usage premier des images.

Quatre livres traitent du Vietnam. Capa y est mort. McCullin en a gardé des cauchemars. Jones Griffiths en a rapporté le meilleur livre sur le sujet. Tim Page, outre ses *Instants de grâce*, est le maître d'œuvre du livre *Requiem* (Marval, 1998), qui rendait hommage à cent trente-cinq photographes morts au Vietnam. Morts parce qu'ils étaient au cœur d'un conflit quand, aujourd'hui, ils sont tenaillés entre censure et propagande.

Cette fracture entre l'avant et l'après-Vietnam, et, au-delà, les conditions de travail des reporters, le système qui préside aux images, tout cela est absent de livres – c'est flagrant pour celui sur l'AFP – qui se cantonnent souvent à entretenir la légende d'un métier. Au-delà de leur succès, de l'émotion suscitée, la plupart sont décevants. McCullin et Capa sont riches en grandes images, mais courts en textes. Pour Capa, le texte n'est pas à la hauteur du travail de fond réalisé sur les images : des inédits donnent le contexte des images connues – les onze clichés du débarquement de Normandie, rescapés d'un accident de laboratoire, sont tous là. Les photos du 11 septembre donnent bien le sentiment d'apocalypse, mais le livre est bâclé et mal imprimé.

Un seul livre est remarquable, *Vietnam Inc.*, de Philip Jones Griffiths. On le savait déjà, puisqu'il s'agit d'une réédition trente ans après sa première sortie. Ce livre atteint une complémentarité rare entre la qualité des photos et la précision des mots, entre point de vue et information. Un vrai livre, en somme.

M. G.

L'Histoire s'empare de l'événement par la photo

Le livre de Magnum sur le WTC, accompagné d'une exposition au New York Historical Society Museum, aborde un sujet évoqué par le *New York Times* du 18 novembre : « L'Histoire est impatiente de s'emparer du 11 septembre. » Un débat agite les institutions : faut-il témoigner tout de suite pour prolonger l'émotion ou laisser passer du temps pour analyser l'événement ? Ce musée prévoit de présenter six expositions sur le 11 septembre. En octobre, The Museum of the City of New York et le Smithsonian's National Museum of American History ont réuni trente-trois musées et institutions pour *« discuter de la façon de rassembler et protéger les images qui ont documenté l'événement ».* Une galerie de Madison Avenue présente cent photos de Martha Cooper, qui a répertorié les mémorials improvisés en hommage aux victimes. Deux expositions à Soho traduisent le sentiment des New-Yorkais, « Here Is New York » et « September 11 Photo Project » : des photos d'amateurs, à découvrir dans le nº 13 (décembre) du *Monde 2.* 30 000 tirages de photos de « Here Is New York » ont été vendus 25 dollars pièce au profit des familles de victimes.

Philip Jones Griffiths, photographe

« Je veux que le lecteur ne ferme jamais les yeux »

***PHOTOGRAPHE** de l'agence Magnum, le Gallois Philip Jones Griffiths a publié, en 1971,* Vietnam Inc., *sans doute le plus important livre illustré sur la guerre du Vietnam. Trente ans après, il est réédité avec une préface inédite de Noam Chomsky. Il revient sur son projet.*

« Quel sentiment vous habite devant cette réédition ?

– Je suis très content parce qu'elle arrive au moment où plusieurs livres américains sont publiés sur le thème "Comment nous avons gagné la guerre du Vietnam".

» Moi, je voulais produire un document historique sur cette guerre et sa signification. Un éditeur britannique m'avait donné deux mois de reportage. Je suis resté trois ans. A cette époque, publier un livre de photojournalisme était rare. Les reporters ne pensaient qu'à la presse. De plus, il est sorti avant la fin de la guerre et j'affirmais que les Américains allaient la perdre. C'est un livre engagé. J'ai vu trop d'horreurs pour rendre un travail distancié. On devient vite obsédé par ce que l'on voit.

– Qu'avez-vous vu ?

– J'ai assisté à un génocide. J'ai vu des enfants sans tête, des exécutions, des villages "nettoyés", des brûlés au napalm, une radio d'une femme enceinte avec une balle logée dans la tête du bébé...

» J'ai photographié ces horreurs mais je ne les ai pas publiées parce que je pense qu'une réaction saine, devant de telles photos, est de fermer les yeux ou de tourner la page. Je ne cherche pas à émouvoir avec des photos "gore". Je veux que le lecteur jamais ne ferme les yeux. Mes photos les plus dures restent les victimes de bombardements au napalm. J'ai fait ces photos en pensant qu'elles serviraient pour un procès de Nuremberg de la guerre du Vietnam.

– Le Vietnam est considéré comme la dernière guerre où le photographe était libre.

– C'est vrai. Nous circulions comme nous l'entendions. Tout journaliste qui possédait une carte de presse pouvait prendre les avions et hélicoptères pour aller de ville en village. L'appareil tenait lieu de passeport. Toute la presse était au début en faveur des Américains à part quelques Français et un Gallois. Quand ils partaient en opération aérienne pour brûler un village, les officiers disaient : *"Pas de presse."* Un militaire répondait : *"Il peut venir, ce n'est qu'un photographe."* Les militaires américains étaient si fiers qu'ils ne pouvaient imaginer qu'un journaliste perçoive de façon négative leur attitude. L'armée était très naïve.

» C'est l'opinion américaine qui a bousculé la presse. Des familles racontaient comment leur fils était revenu dans un cercueil ou lisaient les lettres d'horreur qu'ils recevaient du Vietnam. L'armée s'est posé des questions à la vue de publications.

– Le texte occupe une grande place dans votre livre.

– Ce n'est pas la tradition des reporters de faire plus qu'une préface et des légendes. C'est pour moi déterminant. Le texte ne décrit pas, il accompagne les images. Il donne des informations que les images ne peuvent donner.

– Que signifie le titre ?

– Inc. désigne une société anonyme. C'était ma façon de montrer que les Américains, au-delà des combats, voulaient imposer au monde leur système de valeurs. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

A lire, à regarder

● **New York September 11,** par les photographes de l'agence Magnum, introduction de David Halberstam, textes anglais, éd. Power House/Magnum, diff. Critiques livres, 144 p., 48 € (314,86 F). En librairie le 15 décembre.

● **Robert Capa, la collection,** sous la direction de Cornell Capa et Richard Whelan, traduite de l'anglais (Etats-Unis) par Philippe Mothe, éd. Phaidon, 572 p., 957 photos, 68,60 € (450 F).

● **Vietnam Inc.,** textes et photos de Philip Jones Griffiths, préface de Noam Chomsky, traduit de l'anglais par Jacques Guiod, éd. Phaidon, 224 p., 266 photos, 37,90 € (249 F).

● **L'Agence, les photojournalistes de l'Agence France-Presse,** préface de Bertrand Eveno, textes collectifs, éd. de La Martinière, 416 p., 400 photos, 38,11 € (250 F).

● **Massoud, des Russes aux talibans,** photos de Reza, texte de Jean-Pierre Perrin, légendes de Rachel Deghati, éditions n°1/Quai de Seine, 128 p., 25 € (164 F).

● **La Photo en première ligne,** photos et textes de Benoît Gysembergh, éd. Filipacchi, 224 p., 30,35 € (199,10 F).

● **Instants de grâce,** textes et photos de Tim Page, traduits de l'anglais (Etats-Unis) par Sabine Boulongne, éd. de La Martinière, 240 p., 138 photos, 44,97 € (295 F).

● **Don McCullin,** textes de Harold Evans et de Susan Sontag, éd. MEP et Jonathan Cape, 296 p., 50 € (327,98 F). (*Le Monde* du 22 novembre.)

Vol au-dessus d'un nid de jolis clichés

Après « Microcosmos », Jacques Perrin présente « Le Peuple migrateur », documentaire spectaculaire sur les pérégrinations de drôles d'oiseaux

GUILLAUME POYET / GALATÉE FILMS

Une grue du Japon danse une parade de séduction sur l'île d'Hokkaido.

C'EST l'histoire d'une promesse. La promesse d'un retour. En 1996, *Microcosmos,* le documentaire consacré aux insectes sous la houlette du producteur Jacques Perrin par Claude Nuridsany et Marie Perennou, suscitait un tel engouement public qu'il fallait non pas forcément donner une suite au film, mais produire les mêmes effets grâce à la mise en œuvre de causes comparables. Au terme d'un tournage au long cours ayant affronté de multiples difficultés, cette promesse est aujourd'hui tenue : même toile de fond (la nature, décor magnifique et monde idéal), même qualité visuelle des prises de vue, même impression d'innombrables exploits techniques, même diversité des espèces, même assemblage de comportement animaux tour à tour surprenants, amusants, étonnamment proches des mœurs humaines ou au contraire d'une étrangeté troublante.

Qui a aimé *Microcosmos* devrait aimer aussi *Le Peuple migrateur*, et pour des raisons très similaires. Il faut saluer cet accomplissement, qui autorise effectivement Jacques Perrin à signer le film : il s'agit bien d'une réussite de producteur. On n'est pas non plus obligé de s'en satisfaire.

« *C'est l'histoire d'une promesse. La promesse d'un retour.* » Ce sont les premiers mots de la voix off qui accompagne *Le Peuple migrateur*. En admettant des exceptions, on peut classer les documentaires selon qu'ils recourent à la voix off ou non. D'une manière générale, ceux qui s'en abstiennent font confiance à ce qu'ils montrent et à la manière dont ils le montrent, les autres estiment nécessaires d'ajouter des informations orales, qui sont souvent un aveu de faiblesse, ou une volonté de reprise en main de ce qui est montré.

MANQUE DE CONFIANCE

Ici la situation est différente : présente à plusieurs reprises, la voix off n'apporte absolument aucune information utile. Elle semble n'être là que pour meubler, pour pallier une supposée angoisse du spectateur laissé seul dans le noir du cinéma face au spectacle sans parole de la nature.

Cette voix surajoutée souligne d'emblée ce qui met du plomb dans l'aile de ce *Peuple migrateur* : le manque de croyance dans son propre sujet, l'absence de confiance dans l'idée que filmer les oiseaux peut fournir la matière à un long métrage de cinéma. D'ailleurs, pour commencer, cette voix énonce un mensonge. Quelle promesse ? Faite par qui ? Et quel « retour », alors que les oiseaux infatigablement vont et viennent du nord au sud chaque année ? En plaçant ce phénomène naturel sous l'emprise d'une mythologie teintée de messianisme, le film annonce qu'il ne renoncera à aucun procédé pour surdramatiser ce qu'il montre. Le recours à une musique décorative et envahissante, brodée de sérénades de Nick Cave, de Robert Wyatt ou d'A Filetta qu'on aurait éventuellement appréciées en toute autre circonstance, avoue la même chose.

Tout comme l'irruption de diverses menaces – chevaux, tracteurs, une (superbe) avalanche, etc. – réquisitionnées pour susciter la tension, l'impression de danger. Ou même l'utilisation d'oiseaux choisis pour la photogénie de leur plumage, à défaut d'appartenir aux espèces migratrices (comme les perroquets d'Amazonie). Plus grave peut-être, le montage, heurté, cherchant l'effet spectaculaire, quand le vol des oiseaux demandait le respect minimum d'être accompagné dans sa longueur, et dans l'élégance envoûtante de leur mouvement. C'est qu'on y croyait, au rêve d'un grand film sur les oiseaux voyageurs, on sait intuitivement l'affinité intime entre leurs déplacements et le rapport à l'espace, au temps et à la lumière que permet le cinéma. Le film n'en porte que des traces infimes.

CLOUÉ AU SOL

Alors, malgré les cigognes combatives et rigolotes, malgré l'image splendide des oiseaux blancs dans la neige, malgré les piafs-clowns à la coiffure punk et aux yeux rouges et les tontons pélicans, malgré les aéronefs de toutes sortes chargés d'appareils en tout genre pour les filmer, malgré la circulation dans toutes les zones de la planète et la musique planante, *Le Peuple migrateur* ne s'envole jamais. Dix, vingt « vues » extraordinaires désignent la véritable destination de l'entreprise : ces spectaculaires expositions en plein air dont les Parisiens sont devenus friands lorsqu'elles nichent sur les grilles du Luxembourg, depuis le triomphe qu'y fit Arthus-Bertrand avec sa *Terre vue du ciel*. Quant au cinéma... la première fois qu'apparaissent des mouettes, on songe à un film qui s'appelait justement *Les Oiseaux*. On y voyait des mouettes, qui se comportaient improbablement et parfois étaient en carton-pâte. Elles avaient pourtant l'air plus réelles que ces vrais animaux filmés au prix de prouesses techniques. La différence ? Chez Hitchcock, il y avait un regard pour les donner à voir.

Jean-Michel Frodon

★ ***Le Peuple migrateur*, film documentaire français de Jacques Perrin, coréalisé par Jacques Cluzaud et Michel Debats (1 h 40).**

Un sujet en or décliné en livres et en disque

DE QUOI parlent les aras bleus ponctuant de cris sonores leurs secrets conciliabules dans les frondaisons de la forêt amazonienne ? Bien difficile de le savoir, même à l'écoute de la plage consacrée à ces Guacamayos, quand on n'est pas indien. Car *Le Peuple migrateur* n'est pas seulement un film, mais d'abord un sujet décliné sur plusieurs supports, jusqu'à l'agenda... La leçon du succès de *Microcosmos* a été retenue. Pourtant la déclinaison en librairie de ce regard sur le monde des oiseaux réserve d'heureuses surprises.

Pour le jeune public, deux ornithologues, de l'équipe réunie autour de Jacques Perrin, ont concocté une astucieuse présentation des « héros » du *Peuple migrateur*. En quinze doubles pages consacrées à autant d'espèces présentes dans le long métrage – et dont le chant, à l'exception du pyrargue et de la bernache nonnette, figurent sur un copieux CD –, le jeune lecteur découvre ces grands voyageurs (même si l'on s'interroge sur la présence de l'ara bleu, qui, comme son voisin sud-américain, le condor des Andes, n'effectue aucune migration). La qualité de l'image, la précision de la fiche technique, la figuration des trajets parcourus entre zones de reproduction et d'hivernage renseignent sobrement, tandis qu'un conte met en fiction l'oiseau pour ajouter une touche de magie.

Ainsi la confrontation en Alaska de l'aigle-totem avec les sculptures de bois que les Indiens lui consacrent, l'aisance désinvolte de l'oie à tête barrée qui franchit la barrière himalayenne, la leçon de pêche que délivrent les pélicans aux petits Africains, la couvaison partagée entre mâle et femelle chez le manchot royal ou le sombre dévoilement des armoiries de la cigogne blanche dont le bec et les pattes rappellent le sang versé par les croisés de 1204...

Cette fantaisie échappe au lourd volume destiné au public adulte. Plus somptueux et autrement didactique. Echo visuel à défaut de sonore (ici, pas de CD), la beauté stupéfiante des photographies reflète le parti pris du film. Avec quelques dépliants qui élargissent encore le champ de vision, offrant de véritables scènes, telle cette parade amoureuse des grues du Japon, surprise sur l'île de Hokkaido. C'est cependant le commentaire, copieux, qui dit la vraie destination de l'ouvrage : prolonger le rendez-vous empathique voulu par Jacques Perrin. Aussi l'essentiel est-il consacré au commentaire de Jean-François Mongibeaux, qui répond simplement aux questions que chacun peut se poser sur un phénomène aussi pérenne que mystérieux pour le profane. Avec de nombreux arrêts sur des « curiosités » qui apportent une saveur d'anecdotes. Les amateurs de cinéma y découvriront aussi des détails sur la genèse du film et d'innombrables croquis de travail.

Philippe-Jean Catinchi

★ ***Le Peuple migrateur. Les Contes*, textes de Stéphane Durand et Guillaume Poyet, éd. du Seuil, 44 p. et un CD audio, 16 € (104,95 F).**
***Le Peuple migrateur*, de François Mongibaud. Préfaces de Jacques Perrin et Jean Dorst, photographies de Mathieu Simonet, Renaud Dengreville, Guillaume Poyet et Renan Marzin, éd. du Seuil, 304 p., 45 € (295,18 F).**

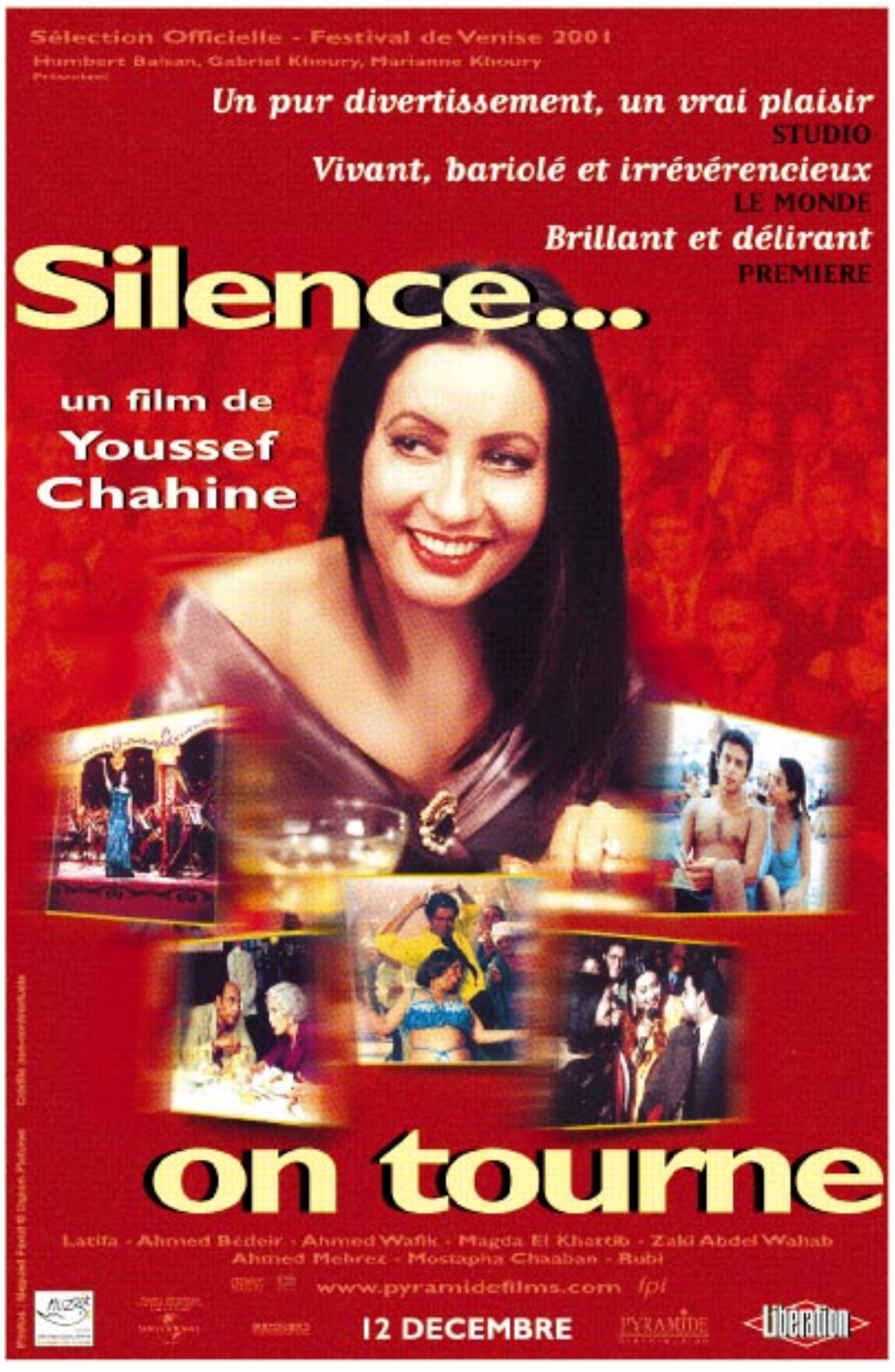

Théâtre de la Ville PARIS
DIRECTION GERARD VIOLETTE

AUX ABBESSES JEU. 13 DÉC. 20H30
Sheikh Amin al-Dishnawi
mûnshid de **Haute-Égypte**

AU THEATRE DE LA VILLE
SAM. 15 DÉC. 17H rubâb
Rahim Khushnawaz Guédâ Mohammad
dotâr **Afghanistan**

AU THEATRE DE LA VILLE
LUN. 17 DÉC. 20H30 shanaï
Ali Ahmed Hussain Monilal Nag sitar
Inde du Nord

01 42 74 22 77
theatredelaville-paris.com

Des centaines « d'acteurs » ailés apprivoisés en Normandie

IL Y A dans *Le Peuple migrateur* une scène gênante. Des bernaches à cou roux, aux abords d'une grande ville européenne, nagent dans une eau noirâtre, sous la gueule béante d'un pipeline. Soudain, l'une d'elles trouve le chemin du grand large, et toutes la suivent – à l'exception d'une seule, qui restera prisonnière du poison noir. Le contraste entre la victime (l'oiseau) et le coupable (la pollution) est exemplaire, la qualité des images irréprochable. D'où naît le malaise ? De l'aspect factice de la scène. Une construction de trop qui vient brutalement rappeler que le film tout entier constitue avant tout une gigantesque prouesse technique, mise au service d'un vrai-faux documentaire.

En voyant en plein ciel voler canards et oies cendrées, on peut à la rigueur oublier l'ULM et la caméra qui les suivent de si près. Mais qui peut, raisonnablement, imaginer des bernaches sauvages venir s'ébattre librement, en pleine zone urbaine ? Par cette seule et courte scène, on perçoit soudain ce que les images nous avaient jusqu'alors caché : la prouesse n'est pas seulement technique, mais aussi animalière. Pour que le film existe, trois années de tournage ininterrompu dans près de quarante pays, plus de 500 kilomètres de pellicule impressionnés, des appareillages de toutes sortes ont été nécessaires. Mais aussi des « acteurs », représentants de la trentaine d'espèces migratrices les mieux connues et les plus abordables – la bernache nonnette, l'oie et la grue cendrées, la cigogne blanche pour l'Europe, l'oie des neiges et la bernache du Canada pour l'Amérique du Nord, les pélicans pour l'Afrique... Autrement dit des oiseaux par centaines, qu'il a fallu mettre au monde, nourrir et éduquer afin de leur apprendre leur rôle.

DES DIZAINES D'ORNITHOLOGUES

Pour permettre les tournages rapprochés, pour effectuer certains raccords, les animaux sauvages ne pouvaient convenir. « *Ce type de tournage devait être réalisé avec des oiseaux qui y étaient préparés, ce qui impliquait deux préalables : qu'ils soient habitués dès la naissance à la présence de l'homme, et qu'ils soient élevés en grands groupes, afin que soit respectée, au sol comme dans les airs, leur structure sociale* », précise Marc Crémadès, responsable des centres d'élevage d'oiseaux de Galatée Films.

Pour mener l'entreprise à bien, des dizaines d'ornithologues furent mis à contribution. Les œufs furent collectés aux quatre coins du monde (ceux des cygnes chanteurs en Islande, ceux des pélicans blancs au Sénégal)... Pour finir leur maturation en pleine Normandie, dans la petite commune de Bois-Roger : un lieu offrant de bonnes conditions pour l'aménagement de bassins et de mares, de volières et de pistes d'aviation, où Jacques Perrin, pour mener son projet à bien, entreprit de bâtir en 1998 la première « nurserie-école-base aérienne-studio de cinéma pour oiseaux ».

N'en déplaise à l'imagination avide de grands espaces : c'est là, au cœur du bocage normand, que sont nés la plupart des migrateurs du film, là qu'ils furent patiemment formés, par une quarantaine de jeunes biologistes et de « parents adoptifs ». Il fallut d'abord les habituer à ne pas craindre le bruit de moteur des ULM, des voitures ou des bateaux. Leur apprendre à marcher derrière leurs entraîneurs, à voler derrière un 4 × 4, à nager derrière un canot... Moments épiques et rares, rencontre au long cours entre l'homme et l'oiseau dont le point d'orgue fut évidemment le vol. Ou plutôt les vols, chaque espèce et chaque paysage nécessitant pratiquement une nouvelle configuration de tournage.

ULM ET DIRIGEABLE

« La volonté de la production de tourner en 35 mm, de ne rien truquer et de n'avoir que des images vraies, a porté très haut le challenge technique de la prise de vue », constate Dominique Gentil, chef opérateur. Si les meilleures technologies existantes ont été mises en œuvre, l'innovation fut reine la plupart du temps. Pour les scènes en vol, on fabriqua un ULM où le cameraman, pratiquement pendu dans le vide, bénéficiait d'une vue à 180 degrés. Pour éviter les ornières des pistes africaines, on adapta des systèmes de stabilisation sur les caméras. On utilisa parfois un petit ballon dirigeable, mais on préféra le paramoteur à l'ULM pour filmer les falaises islandaises de Skrudur et le vol ascensionnel des cigognes...

Le résultat est là. Visuellement éblouissant, émotionnellement et pédagogiquement décevant. Nom, performance de vol et zone d'hivernage des acteurs principaux exceptés, *Le Peuple migrateur* n'apporte aucune réponse aux questions du spectateur. C'est un choix, d'autant plus étudié que le livre, publié en même temps que le film, est là pour combler le manque. Mais les images ne disent rien non plus, ou si peu, de la vie réelle de tous ces oiseaux, de leurs amours, de leurs combats, de leurs moyens de subsistance – toutes ces scènes de la vie sauvage que les caméras n'ont pu filmer qu'à la dérobée, sur quelques acteurs secondaires. Alors, à force de contempler cette nature léchée, ces battements d'ailes que jamais rien ne trouble – où sont passées les milliers de victimes que compte chaque grande migration ? –, on finit par ne plus y croire.

Catherine Vincent

Cannes rend hommage à Rosella Hightower

Des artistes que tout oppose, dont Joseph Nadj et Maguy Marin, ont participé au festival de danse

FESTIVAL DE DANSE DE CANNES. Hommage à Rosella Hightower. Avec Frédéric Flamand, Jean Nouvel, la Batsheva, Joseph Nadj, Maguy Marin. Palais des Festivals, du 1er au 8 décembre.

CANNES
de notre envoyée spéciale

Cannes a aussi son festival de danse (*Le Monde* daté 2-3 décembre). Il rendait hommage, cette année, à Rosella Hightower, étoile du marquis de Cuevas, qui créait il y a quarante ans une école très prospère dans la ville. L'avantage des festivals, c'est de voir des artistes que tout oppose. C'est s'attendre au meilleur et découvrir le moins bon. C'est, par exemple, demeurer perplexe devant la transe africano-viking imaginée dans *Kaze* (« vent » en japonais) par le Finlandais Tero Saarinen et la compagnie Toothpick (cure-dents). Le chorégraphe a tenté de s'accrocher au jazz fou du groupe nippon Yas-Kaz, sévèrement secondé par une déferlante de tambours africains. Sa danse a été balayée. Reste l'éblouissement de la danseuse Megumi Nakamura.

C'est regretter que Michel Kelemenis dans *Trois poèmes inédits* n'ait pas eu l'audace d'aller jusqu'au bout de son idée. Il a installé deux groupes de spectateurs, séparés par une toile. Mais n'a pas résisté à la tentation de retirer la toile. Alors tout s'est effondré. Car ce n'était pas tant ce qui nous était montré qui retenait l'attention que ce qui nous était dissimulé.

LE TEMPS ET LE LABYRINTHE

Surprise, en revanche, de la part du Hongrois Josef Nadj, qui, d'œuvre en œuvre depuis 1987, creuse et recreuse le sillon de l'Absurde et du Temps, créant un univers identifiable au premier coup d'œil, peuplé d'hommes en pardessus dont les comportements grégaires, primitifs, soulignent nos origines animales. On croyait avoir fait le tour de ce travail réglé comme du papier à musique : on avait tort. Car, dans *Les Philosophes*, l'artiste rassemble et bat toutes ses cartes maîtresses pour les redistribuer en un grand voyage de deux heures qui comprend une exposition vidéo, la projection d'un film, autant de matériaux qu'il développera au final dans une séquence de théâtre dansé, mise en musique par Szilard Mezei.

OLIVIER HOUEIX

« Les Philosophes » : Joseph Nadj, un grand voyage de deux heures qui comprend exposition vidéo, film et théâtre dansé.

Inspirée de l'œuvre de Bruno Schulz, écrivain polonais fusillé par les nazis en 1942, cette nouvelle pièce tourne autour de la question du père et de la masculinité, thème nadjien s'il en est. Il s'agit ici d'apprentissage. Il y a celui qui sait : Istvan Bickei. Ses élèves se nomment Thierry Bae, qu'on croirait être né pour faire du Nadj, Peter Gemza, Gyork Szakonyi et le chorégraphe. *Les Philosophes* est un jeu sur le temps et le labyrinthe. Dans un premier temps, le spectateur emprunte un chemin de ronde, obscur. Vingt-quatre vidéos l'attendent, chacune comprenant un plan fixe de trente minutes.

Pendant treize ans, patient archiviste de lui-même, Nadj a accumulé une somme énorme de formes, de matières, de références littéraires. Il fallait qu'il passe à l'action pour transformer les richesses amassées. Le débat avec Nadj est relancé.

Que dire de *Points de fuite*, de Maguy Marin ? On s'attendait à quelque chose de rude, mais pas à ce point : ça danse éperdument dans le béton ; des guitares hurlent ; Péguy est récité à l'arraché. On résiste devant ce coup un peu gros. Mais on sent qu'on lâche prise, que tous les danseurs, tendus à mourir, vont avoir raison de nous. L'émotion nous submerge. C'est passionnant. Le public a manifesté très fort son rejet. On reviendra sur cette œuvre controversée : Maguy Marin et ses danseurs musiciens seront à Paris en février.

Dominique Frétard

Un Schumann contestable et un Chopin inouï sous les doigts de Pollini

GESANGE DER FRÜHE op. 133, de Schumann, POLONAISE FANTAISIE EN LA BÉMOL MAJEUR op. 61, BERCEUSE EN RÉ BÉMOL MAJEUR op. 57, BARCAROLLE EN FA DIÈSE MINEUR op. 60, de Chopin, LA LUGUBRE GONDOLE, R.W. Venezia et la SONATE EN SI MINEUR de Liszt. Avec Maurizio Pollini (piano).
THÉÂTRE DU CHÂTELET, le 7 décembre à 20 heures.

Il y a des jours où il vaudrait mieux rester chez soi. On se retrouve au Théâtre des Champs-Elysées pour écouter, un 5 décembre, le pianiste franco-américain d'origine russe Eugen Indjic. Salle quasi confidentielle et pianiste itou : ça commence par un *Pour le piano*, de Debussy, léger et fluide, tout en pédale et ciel de traîne, insipide. Si le *Nocturne en ut mineur op. 27* de Chopin est plutôt marécageux (basse collante et chant bourbeux), la *Deuxième Ballade* se noie dans une rythmique obtuse sans articulation ni phrasé. R.A.S. le long des *Trois Mazurkas op. 63*, puis c'est la *Quatrième Ballade* qui fleure bon sa lassitude élégante, çà et là démentie par quelque portamento inopportun briseur de charme, jusqu'à la coda déversée comme un gros nappage sur un kouglof. On rentre chez soi : plus faim pour la seconde partie.

Il y a des jours où il vaudrait mieux rester chez soi. On se retrouve au Châtelet pour écouter un 6 décembre le pianiste italien Maurizio Pollini. Salle archicomble, pianiste comblé. Hélas, victime d'une intoxication alimentaire, l'artiste a dû rester couché. Il jouera demain. On rentre chez soi sur sa faim.

LE SANG AUX JOUES

Le 7, il y a moins de monde, mais Pollini est là, avec son profil de médaille, son rictus vaguement douloureux. On se demande s'il est complètement remis. Il s'assoit. Le bulletin de santé est immédiat. Les *Chants de l'Aube* schumanniens ont le sang aux joues, les tempi sont fouettés par on ne sait quel sentiment d'urgence. Ce Schumann n'est pas celui du lent voyage au bout de la nuit de 1854 : trop vif, trop clair. Le chant du début est une vraie mélodie (pas un choral), la chevauchée fantastique du *Lebhaft* ne risque nul égarement. Quant au *Bewegt*, c'est un chant d'amour tout imprégné de l'esprit fougueux de Florestan. Le « poète qui parle » dans le dernier mouvement aura la voix haute et fermement articulée. Ces *Gesange der Frühe* sont ceux d'une aube avérée.

Contestable dans Schumann, Pollini s'impose dans Chopin. Comme jamais. Son toucher immatériel est intact (douceur incoercible, infinie souplesse), le nuancier des couleurs proprement inouï – le travail infinitésimal s'opérant sur les valeurs mêmes. Pollini conduit la musique d'un seul geste, d'une respiration unique : il y a tout un monde, puissant et nostalgique à la fois, dans ce piano enivrant et mystique. Avec Liszt – *Lugubre gondole* –, c'est la nuit qui s'avance. L'évocation vénitienne de la mort de Wagner se peindra de noirs aux résonances chtoniennes. Plus sombre et souterrain encore, « *R.W. Venezia* », véritable ahanement de tristesse et de douleur montant les degrés des marches lisztiennes.

Enfin, la *Sonate*. Que Pollini y soit habituellement apollinien n'est un secret pour personne. Qu'à soixante ans, il l'ait été une fois de plus, voilà ce qu'il faut constater et admirer. Avant le déchaînement cathartique de cinq bis chopiniens enfilés au triple galop. Pour les absents de ce soir-là, reste la sortie d'un coffret de 13 CD (dont un inédit) chez Deutsche Grammophon : enfin une bonne raison de rester chez soi.

Marie-Aude Roux

Olivier Greif, un guide spirituel au Festival d'art sacré

FESTIVAL D'ART SACRÉ DE LA VILLE DE PARIS. Wolfgang Amadeus MOZART : Symphonie n° 31 « Parisienne ». Exsultate, jubilate. Frank MARTIN : Maria-Triptychon. Olivier GREIF : Symphonie n° 1. Donna Brown (soprano), Stephen Genz (baryton), Zbigniew Kornowicz (violon), Orchestre de Picardie, Edmon Colomer (direction).
Eglise Saint-Roch, le 7 décembre. Prochains concerts : œuvres de Menselssohn, Bruckner et Strauss par la Maîtrise de Paris à la cathédrale Notre-Dame, le 11 décembre à 20 h 30 ; Bach et ses précurseurs par André Isoir (orgue) en l'église Saint-Germain-des-Prés, le 12 décembre à 20 h 30. Tél. : 01-44-70-64-10.

Avec trois secondes de réverbération, l'acoustique de l'église Saint-Roch rend périlleuse toute exécution symphonique de type classique fondée sur une délicate opposition des pupitres. Installé sans disposition particulière dans le chœur, l'Orchestre de Picardie donne l'impression d'être étendu sur une centaine de mètres avec des cordes très décantées au premier plan et des vents que l'on jurerait logés dans les chapelles rayonnantes de l'abside !

Le dommage est réel pour la *Symphonie n° 31 « Parisienne »* de Mozart en dépit des efforts du chef Edmon Colomer. A vive allure, certaines gammes font l'effet de modernes glissandos ! Moins problématique que les allegros, le mouvement lent se dilue cependant dans une neutralité qui affadit aussi le motet *Exsultate jubilate* chanté par Donna Brown.

Les deux raretés du XXe siècle proposées par le Festival d'art sacré surmontent le handicap acoustique du lieu en raison de leur écriture, plus coloriste que linéaire. Le *Maria-Triptychon (Triptyque de Marie)* composé en 1969 par le Suisse Frank Martin (1890-1974) – pour soprano, violon et orchestre – demeure anecdotique. Constamment tiraillée entre les pôles de la douce affliction et de la clameur déferlante, l'expression s'abreuve à de multiples sources (du Schoenberg des *Gurrelieder* au Chostakovitch de la veine officielle) sans connaître d'état de grâce, à l'exception d'un *Magnificat* central fort bien dosé.

L'accomplissement artistique manifesté par Olivier Greif (1950-2000) dans la *1re Symphonie* (pour baryton et orchestre) de 1997 est tout autre. Inspirés de textes du poète Paul Celan, les cinq volets ouvrant sur vingt minutes de musique vertigineuse s'appuient sur un traitement piranésien de la tonalité, cher à ce compositeur sainement marginal (*Le Monde* du 5 mai 2001), qui confine ici à l'épure intemporelle. L'expression de funambule du mouvement introductif *Mandorla*, déroulé sur une frêle tenue de cordes mêlant frottement et consonance, résume bien l'idéal d'Olivier Greif. L'évocation de l'orgue par la petite harmonie, dans le *Psaume* qui suit, pointe son talent d'orchestrateur. Toutefois, comme le soulignent les pages à venir (*Epitaphe pour François, Etre là dans l'ombre, Tenebrae*), la qualité des alliages instrumentaux ne vaut que dans le soutien du chant, d'origine tripale et de portée existentielle. Merveilleux d'intériorité partagée, Stephen Genz fait alors entendre la voix d'Olivier Greif comme celle d'un guide spirituel.

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Treize mains
Quatre générations et autant de femmes se succèdent autour d'une table de bridge, territoire commun de leurs confidences, leur vague à l'âme, leurs illusions et leurs désillusions. Les hommes et les enfants ; l'argent et le ménage sont passés au crible des époques, de celle des garçonnes à aujourd'hui, via la libération des années 1960. Ce touchant quatuor en chambre imaginé par la romancière américano-canadienne Carol Shields (prix Pulitzer) est mené avec flamme par Geneviève Mnich, Colette Nucci, Susanne Schmidt et Françoise Vatel.
Théâtre 13, 103, bd Auguste-Blanqui, Paris-13e. M° Glacière. Tél. : 01-45-88-62-22. De 13,72 € (90 F) à 19,82 € (130 F). Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Ganoub
Se produisant dans le cadre des « Nuits égyptiennes du ramadan » (jusqu'au 16 décembre au centre culturel d'Egypte), Ganoub perpétue et relit – parfois avec un esprit très aventurier, comme l'a prouvé son travail avec les Nantais d'Orange Blossom –, les musiques et chants de la Nubie et de la Haute-Egypte. Au centre du groupe, Mostafa Abdel Aziz, l'un des derniers virtuoses de l'arghoul, clarinette double en roseau, dont on dit qu'elle est le plus vieil instrument mélodique à vent connu. Entre fête et nostalgie, des climats que l'on peut retrouver sur l'album sorti en novembre chez Naïve.
Centre culturel d'Egypte, 111, bd Saint-Michel, Paris-5e. 20 heures, jusqu'au 15. Tél. : 01-46-33-75-67. Entrée libre.

(Publicité)

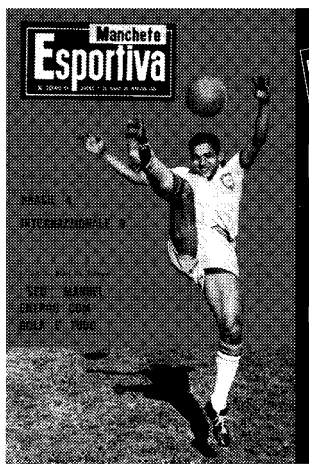

REPRISE EXCEPTIONNELLE
11 - 29 DÉCEMBRE
ODÉON
THEATRE DE L'EUROPE
Monsieur Armand dit Garrincha
de Serge Valletti
mise en scène Patrick Pineau
avec Eric Elmosnino
→ 01 44 41 36 36

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène d'Alfredo Arias.
Théâtre, place Jacques-Brel, Sartrouville (Yvelines). 21 heures, le 11. Tél. : 01-30-86-77-77. De 64,94 F à 141,03 F.

Fellag - Un bateau pour l'Australie
de et par Fellag.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. M° Oberkampf. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14, 15 et 18 ; 17 h 30, le 16. Tél. : 08-26-02-52-52. De 120 F à 160 F.

Providence
de Marie N'Diaye, mise en scène de Marc Liebens.
Théâtre international de langue française, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. M° Porte-de-Pantin. 20 h 30, du 11 au 15 ; 16 heures, le 16. Tél. : 01-40-03-93-95. De 39,36 F à 118,07 F.

Valérie Lemercier
de Valérie Lemercier et Bertrand Burgalat, mise en scène de Brigitte Buc.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. M° Opéra. 20 h 30, du 11 au 15. Tél. : 01-47-42-25-49. De 209 F à 297 F.

Compagnie Kelemenis
Trois poèmes inédits.
Studio CND (Centre national de la danse), 15, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e. M° Saint-Paul. 19 heures, les 11, 12 ; 20 h 30, le 13 ; 18 heures, le 14 ; 17 heures, le 15. Tél. : 01-42-74-06-44. 52,48 F, 59,04 F.

Ballet Preljocaj
Le Sacre du printemps, Helikopter.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. M° Châtelet. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14, 15. Tél. : 01-42-74-22-77. 104,95 F, 163,99 F.

Compagnie Troubleyn
Jan Fabre : *My Movements are Alone Like Streetdogs ; Body, Body on the Wall….*
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18e. M° Abbesses. 20 h 30, les 11, 12, 14, 15. Tél. : 01-42-74-22-77. 98,39 F.

Ensemble orchestral de Paris
Œuvres de Mendelssohn. Jeune Chœur de Paris, John Nelson (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, Paris-8e. M° Alma-Marceau. 20 heures, le 11. Tél. : 01-49-52-50-50. De 52,47 F à 295,18 F.

Lauréats du Concours Marguerite Long
Concert donné au lendemain de la finale. Lauréats du Concours Marguerite Long (piano).
Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris-17e. M° Malesherbes. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-43-71-60-71. Libre participation.

Orchestre national d'Ile-de-France
Œuvres de Saint-Saëns, Strauss, Ravel, Rossini, Massenet, Lalo. Valérie Millot (soprano), Ronald Zollman (direction).
Espace Alphonse-Daudet, 26, rue du Moulin-à-Vent, Coignières (Yvelines). 20 h 45, le 11. Tél. : 01-30-62-36-00. De 75 F à 95 F.

RÉGIONS

Bartleby
de François Verret à partir du texte d'Herman Melville, mise en scène de François Verret.
Caen-Hérouville-Saint-Clair (Calvados). Théâtre, 1, square du Théâtre. 19 h 30, les 12 et 13. Tél. : 02-31-46-27-29. De 65 F à 91 F.

Le Voyage de Penazar
de François Cervantes, mise en scène de l'auteur, avec la Compagnie L'Entreprise.
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Maison des congrès, boulevard Gergovia. 20 heures, du 12 au 15. Tél. : 04-73-29-08-14. De 40 F à 140 F.
Lyon (Rhône). Théâtre de la Croix-Rousse, place Joannès-Ambre. 19 h 30, les 12, 13, 19 ; 20 h 30, les 14, 15, 18. Tél. : 04-72-07-49-49. 50 F et 70 F.

Notes de cuisine
de Rodrigo Garcia, mise en scène de Christophe Perton.
Valence (Drôme). Comédie, place Charles-Huguenel. 19 h 30, les 12, 13, 15, 19, 20, 22 ; 20 h 30, les 14, 18, 21 ; 17 heures, le 16. Tél. : 04-75-78-41-71. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 22 décembre.

Rui Horta
Pixel.
Bourges (Cher). Maison de la culture, place André-Malraux. 19 heures et 21 heures, les 12 et 13. Tél. : 02-48-67-74-70. 120 F.

Frédéric Flamand
Body Leisure.
Maubeuge (Nord). La Luna, avenue Jean-Jaurès. 20 h 30, le 12. Tél. : 03-27-65-65-40. 68,90 F.

Sept superbes pépites, des Nenets de Sibérie. Film admirable, reçu sept sur sept.
Vincent Ostria / Les Inrockuptibles

Une sorte de réalisme magique transforme le pur travail documentaire en un lent et envoûtant thriller poétique.
Vincent Malausa / Les Cahiers du Cinéma

EN VUE

■ *« Je ne suis pas fâchée contre lui, comme on le prétend »*, a déclaré au quotidien saoudien *Al-Madina*, la mère d'**Oussama Ben Laden**, fière de son fils, *« comme toutes les mères »*.

■ *« Mais je ne lui donne pas de vrais coups, seulement des coups de poings et des claques, et même pas tous les jours »*, se défendait un alcoolique à propos de sa mère, jeudi 6 décembre, devant le tribunal de Senlis.

■ Avant de rappeler, au cours d'une séance d'interprétation du Coran, dimanche 9 décembre à l'aube dans une mosquée de Kaboul, que *« l'islam n'est pas la religion de la cruauté »*, **Abdoul Raouf**, mollah modéré, interdit de prêche par les talibans, confiait aux médias : *« Si quelqu'un est cruel envers vous, il mérite d'être traité avec cruauté : le mollah **Omar** doit être pendu. »*

■ Le Parlement turc interdit aux femmes le port du pantalon dans les administrations, les écoles ou les bureaux de poste, mais l'autorise aux représentantes du corps médical *« amenées dans leur travail à se pencher vers leurs malades alités »*.

■ Au risque de blesser la pudeur des Asiatiques, **Vikrom Isiri**, sénateur thaïlandais, ouvrira un camp de nudistes pour les Européens qui *« aiment enlever leurs vêtements en public »*. **Chairat Meksukree**, son conseiller, enthousiaste, précise : *« Et tout le monde devra être nu. »*

■ *« Bien que la révolution sexuelle soit en marche, les Chinois de la région sont choqués »*, constate le *Beijing Youth Daily* (Le Quotidien de la jeunesse de Pékin), en relatant le procès de dix collégiennes qui forçaient leurs camarades de classes à se prostituer dans les boîtes de nuit et les dancings de Panlong.

■ La municipalité de Novi Sad, en Serbie, a inauguré, samedi 8 décembre, la rue du Beatle **John Lennon**, anciennement rue Blagoja Parovica, du nom d'un combattant de la guerre d'Espagne, dont la plaque a été dévissée.

■ Le maire de Paris souhaite donner le nom du **chevalier de Saint-Georges**, célèbre musicien et compositeur noir, héros de la Révolution française, à l'actuelle rue **Richepance**, un général de **Napoléon** qui rétablit dans le sang l'esclavage en Guadeloupe : changements de domiciliation, renouvellement de papiers en-tête... Les riverains protestent et réclament des dommages et intérêts.

■ Les policiers polonais déguisés en saintNicolas offraient, jeudi 6 décembre, des sucettes aux enfants sagement assis à l'arrière, et des martinets aux parents pris en faute au volant.

Christian Colombani

Des intellectuels japonais s'interrogent sur la guerre en Afghanistan

Le quotidien « Asahi Shimbun » donne la parole à des écrivains et à des philosophes qui mettent en question la légitimité de la lutte des Etats-Unis contre le terrorisme. L'un d'eux, Yujiro Nakamura, reproche aux Américains leur « vision unidimensionnelle du monde »

BIEN QUE leur voix soit plus étouffée que celles de leurs homologues anglo-saxons ou européens, les intellectuels japonais ne sont pas absents du débat sur les suites des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Le quotidien *Asahi Shimbun* a ainsi publié récemment une longue interview du philosophe Yujiro Nakamura, professeur honoraire à l'université Meiji et traducteur d'ouvrages de Michel Foucault et auteur de plusieurs livres sur la notion du mal. Comme d'autres, Yujiro Nakamura insiste sur l'aveuglement du monde occidental – et des Japonais après eux – à reconnaître et à admettre la diversité des civilisations. Mais il souligne surtout *« l'immaturité »* de l'Homme. *« Nous ne sommes que des êtres imparfaits et nous oublions que nous sommes faillibles*, dit-il. *Toutes les manifestations divines sont plus ou moins semblables. En revanche, le mal se manifeste sous des formes multiples. Il sommeille en chacun de nous. Il est insaisissable. Nous pensons l'avoir éliminé pour découvrir qu'il a réapparu sous la forme d'un mal encore plus pernicieux. »*

L'injustice de nos sociétés a-t-elle engendré le mal nouveau ? Si c'est le cas, *«nous devons repenser la nature même de notre civilisation ». « La civilisation de la science et de la technologie poursuit la Lumière et prétend repousser l'ombre,* explique-t-il. *Pour le pire et le meilleur, elle oublie la part d'ombre qui existe aussi en tout être. »* Yujiro Nakamura ajoute : *« La culture américaine par exemple a toujours glorifié la santé physique et mentale et dédaigné ce qui se dissimule dans l'ombre de la nature humaine : les faiblesses et les manques. (...) Parce que des êtres sont faibles, elle les ignore car c'est là une dimension humaine qui ne sert pas la productivité ou l'efficacité. Une telle civilisation véhicule une vision unidimensionnelle du monde qui évacue la sensibilité aux abîmes d'ombre que d'autres hommes portent en eux. Croyant naïvement que leur bonne volonté suffit et que leurs valeurs sont justes, les Américains les imposent aux autres et se sentent trahis quand ils sont repoussés. »*

« L'OUSSAMA QUI EST EN MOI »

La réflexion de Yujiro Nakamura, à laquelle fait étrangement écho un titre provocateur de l'hebdomadaire *Aera* (« L'Oussama qui est en moi : embarras vis-à-vis des Etats-Unis »), se double d'autres. Par exemple celle de l'écrivain Natsuki Ikezawa. Né en 1945, Ikezawa, qui vit à Okinawa et aime les voyages lointains, est un auteur un peu en marge du monde littéraire établi (deux de ses romans ont été traduits en français, dont *Vie immobile* aux éditions Philippe Picquier). Il tient depuis plusieurs semaines une sorte de journal dans lequel il commente les événements depuis le début de la guerre en Afghanistan, qu'il diffuse sur un site Internet (des extraits sont accessibles en français : http://www.cafeimpala.com/welcomeintroF.html) et que reprend deux fois par semaine l'*Asahi Shimbun*.

S'interrogeant sur la légitimité, et surtout l'efficacité, de la riposte américaine dans l'éradication du terrorisme, Ikezawa joue les Candides : *«Si l'on examine la situation en tenant compte de l'objectif initial qui était de prévenir le terrorisme, on peut se demander si la retraite des talibans et la prise de contrôle de Kaboul par l'Alliance du Nord aura l'effet escompté. (....) Ben Laden est un agent qui a donné une forme concrète au mécontentement des pays démunis. Il a su habilement convaincre une jeunesse indignée mais manquant de jugement et l'attirer vers le terrorisme. C'est un agent effrayant, mais il ne fait que tenir le volant. Il n'est pas lui-même le moteur. La force destructrice qui fait avancer la machine terroriste n'est pas Ben Laden; elle vient d'une origine plus profonde. Même si l'on se débarrasse de lui, un autre viendra prendre le volant. »* Et de conclure en posant cette question presque « naïve » : *« Peut-on prêcher la morale tout en monopolisant les richesses ? Il est fort possible que ce soit au tour des pays pauvres de rester sourds à ce que leur disent les riches... »* Des questions que d'autres Japonais se posent également puisque son site a plus de dix mille visiteurs.

Philippe Pons

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig
■ En matière de lutte sociale aujourd'hui, mieux vaut être gendarme en uniforme qu'ouvrier chez Bata. *(...)* On peut s'attendre dans les jours à venir à une longue procession sur le mode du « pourquoi pas nous ? », ou, même, du « on n'a pas eu autant, nous ! », qui renvoie à des rapports entre l'Etat et ses salariés relevant plus de l'archaïsme protestataire que de la modernisation sociale.

LA CROIX
Bruno Frappat
■ Satisfaction et malaise. Tels sont les deux sentiments qu'inspire l'issue (provisoire ?) du conflit entre les gendarmes et l'Etat. Satisfaction d'apprendre qu'à des revendications précises ont répondu des engagements précis. *(...)* Mais malaise de constater que l'Etat affolé répond dans l'urgence à des difficultés qu'il n'a pas su « anticiper ». Malaise de le voir ouvrir sa « cassette », ordinairement cadenassée, avec cette soudaine générosité que les mouvements sociaux, catégorie après catégorie, lui inspirent. *(...)* Malaise enfin, et surtout, d'observer la manière dont un tabou national a sauté sans qu'apparemment quiconque y trouve à redire. Des militaires, disciplinés par définition et par fonction, ont fait pour la première fois irruption dans le champ social.

LE JOURNAL DU DIMANCHE
Jean-Claude Maurice
■ On a beau faire la part des choses, rappeler que les manifestations enflent toujours à l'approche des élections, que les différentes catégories professionnelles ont une fâcheuse tendance à transformer en tiroir-caisse un premier ministre irénique qui s'apprête – *« c'est probable »* – à briguer leurs suffrages, le constat s'impose : ça ne sent pas bon et le mal est profond. *(...)* L 'affaire, après le ouf de soulagement, va laisser des traces et peut-être servir de détonateur. Ne manque plus, dans ce tableau d'une décomposition en marche, que l'annonce d'une manif des marins du *Charles-de-Gaulle*.

LE FIGARO
Stéphane Marchand
■ Trois mois après les attentats de New York, les marchés américains affichent un moral d'acier et évoquent à voix haute une reprise économique toute proche. A les entendre, la légère récession dans laquelle le pays s'est enfoncé au mois de mars toucherait déjà à sa fin, et les Etats-Unis s'apprêteraient à renouer avec la cavalcade de la fin du siècle dernier. *(...)* Méfions-nous tout de même de la méthode Coué. Les historiens ont beau nous dire que les récessions américaines ont duré en moyenne onze mois depuis la fin de la guerre, cette fois, les vœux de reprise rapide sont assis sur des arguments fragiles.

www.BoschUniverse.org

Un jeu d'aventures et de découverte, qui plonge le participant dans l'univers artistique de Jérôme Bosch

LA RÉCENTE exposition consacrée au peintre flamand Jérôme Bosch par le Musée Boijmans Van Beuningen de Rotterdam (du 1er septembre au 11 novembre) se poursuit sur Internet grâce au site BoschUniverse. Le musée y propose une monographie virtuelle de l'artiste retraçant sa vie (1450-1516), son œuvre et son influence sur les peintres des siècles suivants, jusqu'à nos jours. Les vingt-cinq tableaux et huit dessins de Bosch présentés à l'exposition permettent de découvrir son *« univers »*, peuplé d'animaux fabuleux, d'humains effrayants, de végétation anthropomorphe et de toutes sortes d'êtres monstrueux... Ainsi, à la rubrique « Œuvres », le visiteur peut explorer à sa guise *L'Opération de la pierre de folie, Les Deux Sorcières* ou encore le triptyque du *Jardin des délices terrestres*, en zoomant sur les tableaux, ou en naviguant dans différentes fenêtres isolant des détails remarquables. Il pourra aussi se référer à des textes explicatifs sur le style et la technique de Bosch, et envoyer ses commentaires personnels, qui seront publiés dans le forum.

Pourtant, cette exposition n'est qu'une introduction à la pièce maîtresse du site, un jeu d'aventures d'un genre inédit, dont le décor animé a été construit à partir de paysages et de personnages extraits des tableaux de Bosch. Le Vagabond, célèbre personnage de l'œuvre du peintre, invite le visiteur à se lancer sur un chemin semé d'embûches et de surprises : *« Comme vous le savez, la vie entière n'est qu'une recherche de la juste voie... Soyez prudent : il y a des épidémies, et des voleurs* (...), *mais vous pourrez aussi rencontrer l'amour, celui de Dieu et celui de vos frères humains. »* Le jeu débute, sur fond de musique d'époque, dans une auberge de la ville d'Hertogenbosch (Bois-le-Roi), où sont réunis les Sept Péchés capitaux, qui ont pris une apparence humaine.

Pour trouver sa route, le joueur devra dialoguer avec ces personnages inquiétants et intrigants, sans se laisser tenter. Puis, tout au long du voyage, il fera des rencontres qui vont influencer sa vie : un colporteur lui vend les objets dont il a besoin, un usurier se fera un plaisir de lui prêter de l'argent. S'il tombe malade, le chirurgien, le charlatan ou le barbier viendront à son secours, mais s'il tarde à rembourser ses dettes, la justice entrera en action... En cas de malheur, l'église offre toujours un refuge temporaire. Au terme de son périple, il affrontera l'épreuve ultime, le Jugement dernier, thème récurrent de l'artiste : un Jérôme Bosch virtuel décidera qui est digne d'aller au Paradis et qui va connaître l'Enfer...

Pauline de la Boulaye

SUR LA TOILE

PATRIOTISME
■ Le site de vente de produits culturels Amazon.com a lancé une souscription en ligne pour offrir des cadeaux de Noël aux soldats américains en mission. Les fonds collectés seront reversés au ministère de la défense. Amazon ajoutera un bonus de 10 % à tout versement.
www.amazon.com

TRANSPORTS URBAINS
■ La RATP et la chambre de commerce et d'industrie de Paris ont ouvert un site d'information destiné aux entreprises d'Ile-de-France.
www.emif-fr

LA VIE DES INTERNAUTES
■ Selon une enquête réalisée par l'université de Californie pour la National Science Foundation, 72 % des Américains avaient accès à Internet en juillet 2001, contre 67 % un an plus tôt. Ils restent connectés en moyenne 9,8 heures par semaine et regardent la télévision 12,3 heures par semaine, alors que les non-internautes la regardent 16,8 heures. Par ailleurs, les internautes passent plus de temps avec leurs amis, mais moins de temps avec leur famille que les non-internautes.
www.ccp.ucla.edu

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Dix ans après l'apartheid *par Dominique Dhombres*

L'APARTHEID a disparu, il y a un peu plus de dix ans, en Afrique du Sud. Quelle trace a-t-il laissé dans les mémoires ? Comment se passent désormais les rapports quotidiens entre les citoyens noirs et blancs de ce pays ? Assiste-t-on à la naissance d'une société multiraciale ? Le documentaire de Corinne Moutout, diffusé dimanche soir sur France 2 adopte, pour répondre à ces questions, un ton tranquille et un rythme paisible. C'est le tempo qui convient à ce pays et à ce sujet. Noirs et Blancs, interrogés par la réalisatrice, prennent leur temps pour répondre.

Ils découvrent parfois, en parlant, ce dont ils n'avaient jamais pris conscience jusqu'ici. Aucun porte-parole officiel, aucun expert, aucun personnage célèbre n'est sollicité. Ce qui fait la force de ce film, c'est une volonté d'empathie avec les habitants ordinaires de ce pays. La voix hors champ qui commente les images cherche à comprendre de l'intérieur ces gens dont les pratiques quotidiennes et les valeurs ont radicalement changé en dix ans sans qu'ils paraissent s'en être vraiment rendus compte. Il y a de l'émotion dans cette recherche. Corinne Moutout a vécu au début des années 1990 en Afrique du Sud. Elle a conçu son enquête comme une série de lettres à son compagnon antillais.

C'est cette touche personnelle qui donne à ce film son ton singulier. Cela se voit particulièrement dans la séquence consacrée à un bureau de poste d'un quartier majoritairement blanc de Johannesburg. C'était le bureau de poste de la réalisatrice. Il n'y avait alors que des employés blancs pour servir le public. Et, jusqu'en 1985, le bâtiment avait des entrées séparées pour les Blancs et pour les Noirs. Deux Noirs et deux Blancs officient aujourd'hui derrière les guichets. Tout le monde semble trouver cela normal, comme si l'apartheid n'avait jamais existé.

Cela se complique un peu lorsqu'on interroge les employés. Une jeune femme afrikaner se souvient comment elle considérait jadis tous les Noirs comme des gens *« sans éducation »*, qui étaient nécessairement domestiques ou manœuvres. Aujourd'hui, elle est l'amie de la sous-directrice noire du bureau de poste, mais elle n'est jamais allée chez elle.

Michael, le jeune employé noir, avait une peur panique des Blancs après avoir vu la police brutaliser ses frères aînés. Il a encore du mal à prendre ses repas avec des Blancs. Et il cache à tous qu'il habite une baraque en tôle ondulée, sans eau courante, à Soweto, alors que la sous-directrice noire a accédé, elle, au confort de la classe moyenne. Les inégalités sociales commencent à l'emporter sur les différences raciales.

LUNDI 10 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Proche-Orient, logique de guerre. Invités : Elie Barnavi, Elias Sanbar. **LCI**

MAGAZINES

19.00 Explorer. Bombardiers du feu. La fièvre des stock-cars. Chameaux au galop. **Nat. Geographic**
20.50 Jour après jour. Les greffes : une deuxième chance pour la vie. **France 2**
21.05 Le Point. Du ritalin pour tous. Etre noir au Québec. **TV 5**
22.55 La Route. Invitées : Gabrielle Lazure et Princesse Erika. **Canal Jimmy**
23.00 Complément d'enquête. Police-Justice : missions impossibles. **France 2**
0.45 Futur antérieur. 2002 : les enjeux électoraux. **France 2**

DOCUMENTAIRES

20.35 Civilisations anciennes. Rome et l'Antiquité. **La Chaîne Histoire**
20.45 Sugar Ray Robinson. Une légende d'Amérique. **Planète**
21.00 Tribulations. Les antipodes de Clarisse. **Voyage**
21.00 Les Chasseurs de trésor. La gloire d'Angkor Wat. **National Geographic**
21.00 Lip 1973. **Histoire**
21.35 Monsieur Blier. **Festival**
21.50 Don King, « parrain » de la boxe. **Planète**
22.00 Les Montagnes des Mayas. **National Geographic**
22.00 Taxi pour l'Amérique. Canada. **Voyage**
22.25 California Visions. [8e volet]. **Canal Jimmy**
22.30 Grand format. La Conductrice. Une traversée en bus de l'Iran. **Arte**
22.40 Pearl Harbor. Le jour de l'infâmie. **Odyssée**
22.45 Une histoire du football européen (1956-1996). [1/8]. Espagne et Portugal. **Planète**
23.05 Pilot Guides. Grèce. **Voyage**
23.05 La Vie en question. Cancer, les vaccins de l'espoir. **France 3**
23.20 Journal de voyage avec André Malraux. [8/13]. Dialogue imaginaire avec Picasso, la tête d'obsidienne. **Histoire**
0.00 La Case de l'oncle Doc. Brezhoneg, un siècle de breton. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.45 Ski. Coupe du monde. Slalom messieurs (2e manche). A Madonna di Campiglio. **Eurosport**

MUSIQUE

19.00 Compay Segundo. Enregistré à l'Olympia, en avril 1998. Avec Francisco Repilado (armónico), Benito Suarez (guitare), Hugo Garzón (voix et maracas), Salvador Repilado (contrebasse), Omara Portuondo, Martirio, Pio Leyva. **Mezzo**
21.00 Alcina. Opéra de Haendel. Au Grand-Théâtre de Genève, en 1990. Par l'Orchestre de la Suisse romande et le chœur du Grand-Théâtre, dir. William Christie. **Muzzik**
21.00 Tosca. Opéra de Puccini. A la Scala de Milan, en 2000. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. **Mezzo**
23.05 « Une petite musique de nuit ». Enregistré en 1974. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**
0.20 The Nat « King » Cole Show 1. Enregistré au Sand Hotel de Las Vegas, en 1957. Avec Gogi Grant ; The Jerey Graf Singers ; Dunhills. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.50 Soupçons. Richard Standeven. [1 et 2/2] ○. **M 6**
20.55 L'Emmerdeuse. Michael Perrotta ◇. **TF 1**
23.00 D'Artagnan amoureux. Yannick Andréi. [2/2]. **Festival**
0.50 Sa mère, la pute. Brigitte Roüan. **Arte**

SÉRIES

20.55 Louis la Brocante. Louis et le Silence de plomb. **France 3**
22.30 The Closer. My Best Friend's Funeral (v.o.) ◇. **Série Club**
0.30 Ally McBeal. L'accompagnateur (v.o.) ◇. **Téva**
0.55 L'Homme invisible. Coup double. **Série Club**
1.50 Deux flics à Miami. Lombard (v.o.). **13ème RUE**

FILMS

20.35 Hors d'atteinte ■ ■
Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 125 min) ○. **TSR**
20.45 Drugstore Cowboy ■ ■
Gus Van Sant (Etats-Unis, 1989, 105 min). **RTL 9**
20.45 La Dernière Chasse ■ ■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1956, 105 min). **TCM**

21.00 Plein soleil ■ ■ ■
René Clément. Avec Alain Delon, Maurice Ronet, Marie Laforêt (France, 1959, 115 min) ◇. **Cinétoile**
21.00 Cría cuervos ■ ■
Carlos Saura (Espagne, 1975, 100 min) ○. **Téva**
21.00 Trois couleurs : Blanc ■
Krzysztof Kieslowski (Fr. - Pol., 1994, v.o., 90 min). **Paris Première**
22.20 Le Patient anglais ■ ■
Anthony Minghella (It. - GB - EU, 1996, 160 min) ◇. **TPS Star**
22.20 Sans lendemain ■ ■
Max Ophuls (France, 1939, 80 min) ◇. **CineClassics**
22.30 Trois couleurs : Rouge ■
Krzysztof Kieslowski (France - Suisse, 1994, 95 min). **Paris Première**
22.30 Frantic ■ ■
Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 120 min) ○. **TCM**
22.40 L'Ange noir ■
Jean-Claude Brisseau (France, 1994, 95 min) ◇. **CineCinemas 2**
22.50 Tout le monde dit I love you ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) ◇. **Cinéstar 2**
23.40 Le Chapelier et son château ■ ■
Lance Comfort (GB, 1941, v.o., 100 min) ◇. **CineClassics**
0.10 Si je t'aime, prends garde à toi ■ ■
Jeanne Labrune (France, 1998, 110 min) ◇. **Cinéstar 1**
0.30 Les Trois Mousquetaires ■ ■
George Sidney (Etats-Unis, 1948, 125 min). **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.20 Melrose Place.
18.15 et 0.20 **Star Academy.**
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 L'Emmerdeuse. Téléfilm. Michael Perrotta ◇.
22.40 Confessions intimes.
0.50 Golf. Trophée Hassan II.

FRANCE 2

17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show ◇.
18.30 Friends ◇.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.20 **Journal, Météo.**
20.50 Jour après jour.
23.00 Complément d'enquête.
0.45 Futur antérieur.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.15 Loto foot.
20.20 Foot 3.
20.55 Louis la Brocante. Louis et le Silence de plomb.
22.30 Météo, Soir 3.
23.05 La Vie en question.
0.00 La Case de l'oncle Doc. Brezhoneg, un siècle de breton.

CANAL +

18.30 Jack Palmer ◇.
► En clair jusqu'à 20.45
18.35 Agrippine ◇.
19.00 Coffe passe à l'euro.
19.10 Le Journal.
19.25 + de cinéma.
19.40 + de sport.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Erin Brokovich, seule contre tous ■ Film. Steven Soderbergh ◇.
22.50 Lundi boxe. Spéciale cérémonie des Gants d'Or.
0.25 De la lumière quand même ■ Film. Manuel Poirier ◇.

ARTE

19.00 Nature. Los Alamos et les Héritiers de la bombe.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Histoires de famille.
20.40 Macadam Cow-boy ■ Film. John Schlesinger (v.o.).
22.30 Grand format. La Conductrice. Une traversée en bus de l'Iran.
23.53 Court-circuit (le magazine).
0.50 Sa mère, la pute. Téléfilm. Brigitte Roüan.

M 6

17.30 Le Pire du Morning.
17.55 Le Flic de Shanghaï ◇.
18.55 Charmed ◇.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ◇.
20.40 Caméra café.
20.50 Soupçons. Téléfilm. Richard Standeven. [1 et 2/2] ○.
0.15 Unité 9. Partenaires ◇.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Prélude.
20.30 Soirée de gala du Concours international Long-Thibaud. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Hans Vonk. Œuvres de Beethoven, Tchaïkovski, Chopin, R. Strauss, Bartok.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.
1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Rossini, Chopin, Donizetti.
20.40 César Franck. Œuvres de Franck, Chausson.
22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Henri Michaux. Œuvres de Varèse, Berg, Boulez, Bach et Webern, Lutoslawski.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Le Monde TELEVISION

Canal+

18.30 Jack Palmer
René Pétillon et son détective Jack Palmer, traditionnellement affublé d'un chapeau et d'un imperméable difformes, n'ont connu le succès que récemment, avec la dernière « enquête » de Jack Palmer, *L'Enquête corse* (Albin Michel). Une douzaine de ses aventures ont fait l'objet d'une adaptation en dessin animé, diffusés les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Trente épisodes d'une minute et demie.

Arte

20.40 Macadam Cowboy
Inspiré d'un roman de James Leo Herlihy, ce film de John Sclesinger est l'histoire de Joe Buck, jeune et blond Texan venu à New York pour y faire fortune en étant le gigolo tarifé de dames riches. D'une âpreté, d'un réalisme qui choquèrent, cette étude de mœurs fit découvrir le visage caché de New York où deux épaves se perdaient dans les compromissions de la misère et de la prostitution.

TF1

20.55 L'Emmerdeuse
Dans la famille des héros télé, entre le flic, le médecin et le curé, il manquait la soubrette. C'est acquis : Colette Lafarge, femme de ménage par vocation, arrive sur les écrans, avec son aspirateur et son chiffon. Elle a la bouille sympathique et le tempérament de Marie-Anne Chazel, c'est une chance, car sans elle, le téléfilm réalisé par Michaël Perrotta s'étirerait de scènes convenues en gags attendus.

MARDI 11 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.40 Thema. L'Amérique contre-attaque. **Arte**

MAGAZINES

16.05 Saga-Cités. Saga-cités 10 ans ! **France 3**
19.00 et 1.00 Explorer. Nos voisins les bêtes. Singes intrépides. Pour quelques glands de plus. Les chevaux hors-la-loi de Dublin. **National Geographic**
19.00 Archimède. Flamme. Théorème du bonheur. Mer Noire. Archéologie nucléaire. **Arte**
20.50 Secrets d'actualité. Panique à la Maison Blanche : « le Président est en danger ». Catastrophe de Furiani : l'histoire secrète. **M 6**
20.50 C'est mon choix. La chanson française de l'année. **France 3**
21.05 Temps présent. Délits mineurs. Le porno sort du ghetto. **TV 5**
22.15 Ça se discute. Les voisins sont-ils faits pour s'entendre ? **TV 5**
22.40 Y a un début à tout. **France 2**
22.45 Rock Press Club. Les chroniqueurs de rock. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.05 Le Maître des génies. [3/13]. L'univers des Punans. **La Cinquième**
17.10 Voyage au cœur de l'Asie centrale. Le Kazakhstan. **Odyssée**
17.15 An Odyssey into the Cinema World. Hongkong, Hollywood asiatique. **CineCinemas 1**
17.15 Artistes au pays des merveilles. **Planète**
17.35 Kaboul, au bout du monde. **Histoire**
18.00 Hollywood Stories. Bob Hope et River Phoenix. **Paris Première**
18.30 Kangourous orphelins. **National Geographic**
19.00 Le Piège corse. **Histoire**
19.00 Biographie. Bill Gates. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pilot Guides. Portugal et les Açores. **Voyage**
19.15 Les Défis de la vie. [6/12]. La construction du logis. **Planète**
19.45 Les Mystères de l'Histoire. Mystérieuse île de Pâques. **La Chaîne Histoire**
20.00 Suisse, la tempête blanche. **Voyage**
20.00 L'Amérique du Sud. La Terre de l'anaconda. **National Geographic**
20.00 Journal de voyage avec André Malraux. [9/13]. **Histoire**
20.15 Mongolie, le paradis bleu. [1/6]. **Planète**
20.15 La Nuit des musiciens. Les coulisses. **Muzzik**
20.25 Ombres portées. **La Chaîne Histoire**
20.45 Thema. Que reste-t-il du rêve américain ? **Arte**
21.00 Les Silences de Manet. **Mezzo**
21.00 Photographes en action. **National Geographic**
21.00 Ils ont fait l'histoire. Camarade malgré lui. **Histoire**
21.35 Les Mystères de la Bible. Prophètes, gardiens des âmes. **La Chaîne Histoire**
21.40 Les Dessous du Moulin-Rouge. **Planète**
21.45 Des animaux et des stars. Les lions avec Anthony Hopkins. **Disney Channel**
21.50 Le Dernier Jour. Buddy Holly. **Odyssée**
21.55 Ils ont fait l'histoire. Henry de Montherlant. [2/3]. **Histoire**
22.00 Les Mystères souterrains. **National Geographic**
22.05 Thema. Une gloire amère. **Arte**
22.20 Biographie. Francis Scott Fitzgerald. **La Chaîne Histoire**
22.35 Hermann Heinzel ou le point de vue de l'échassier. **Planète**
22.45 Skovsgaard, la nature en son château. [4/4]. **Odyssée**
23.00 Les Monstres de la mer. **National Geographic**
23.05 Pilot Guides. Spécial plages. **Voyage**
23.05 Biographie. Bill Gates. **La Chaîne Histoire**
23.10 Les Secrets de la Méditerranée. [3/9]. L'Albanie, un pays mystérieux. **Odyssée**
0.10 Sacrifice à Pearl Harbor. **Histoire**
0.35 Spécial Tomi Ungerer. L'Homme sur son île. [1/6]. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

18.00 Handball. Championnat du monde féminin (8e de finale). **Pathé Sport**
18.30 Football américain. Championnat NFL. **Canal + vert**
20.30 Volley-ball. Ligue des champions masculine (2e journée, Poule D) : Tours - Trévise. **Pathé Sport**

MUSIQUE

19.45 Haydn. *Symphonie* n° 94. Enregistré en 1985. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
20.10 Chopin. *Barcarolle* opus 60. Enregistré au Conservatoire de musique de Paris, en 2001. Avec Romain David (piano). **Mezzo**
20.35 et 23.00 Mozart. *Six variations pour piano.* Enregistré dans l'église d'Ossiach, en 1972, lors du Carinthischen Sommer. Avec Emil Guilels (piano). **Mezzo**
21.00 Leon Fleisher dirige Haydn, Bacewicz et Cherubini. Enregistré le 4 avril 1999. Par le Mahler Chamber Orchestra, dir. Leon Fleisher. *Symphonie* n° 49 », dite « La Passion ». **Muzzik**
22.00 Concert Chopin. Enregistré à l'Orangerie de Bagatelle, en 1998, lors du XVe Festival Chopin. Avec Pavlin Nechev (piano), Sumiko Hayushi (piano), Tatiana Smelova (piano), Cédric Tiberghien (piano). **Mezzo**
22.30 La Nuit des musiciens 2000. Avec Richard Galliano, accordéon ; André Ceccarelli, batterie ; Michel Portal, clarinette ; Daniel Goyone, piano ; Enrico Rava, trompette ; Stefano Bollani, piano ; Jean-Marie Ecay, guitare ; Jacky Lignon, accordéon. **Muzzik**
23.15 Le Barbier de Séville. Opéra de Rossini. A l'opéra d'Amsterdam, en 1992. Par le Netherlands Chamber Orchestra, dir. Alberto Zedda. **Mezzo**
0.30 The Nat « King » Cole Show 2. Avec Tony Bennett ; The Beachcombers. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

19.30 Un château au soleil. Robert Mazoyer. [2/6]. **Festival**
20.30 Le prisonnier était dans l'arbre. Sean McNamara ◇. **Canal J**
20.40 Un chantage en or. Hugues de Laugardière. **Festival**
21.00 Sans issue. Richard Pearce. **Paris Première**
22.15 Coup de chance. Pierre Aknine. **Festival**
22.35 Une sale arnaque. Ruben Preuss ○. **TF 6**
22.55 Crime sans témoin. Thierry Binisti ○. **M 6**
23.00 Les Enfants du Karoo. Laurent Ferrier. **Arte**

SÉRIES

18.30 Friends. Celui qui était dans la caisse ◇. **France 2**
20.45 Invasion planète Terre. Reliques mortelles ○. **13ème RUE**
21.50 Sex and the City. Nuit gravement à l'amour (v.o.) ○. Sommes-nous des traînées ? (v.o.) ○. **Téva**
23.05 Columbo. Un seul suffira. **TF 1**
23.20 New York District. Tout pour ma mère (v.o.). **13ème RUE**
23.40 Profiler. Vent d'angoisse (v.m.) ○. **TSR**
0.20 Ally McBeal. Illusions perdues (v.o.) ◇. **Téva**
0.35 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Le traître ◇. **M 6**

FILMS

13.25 Le Patient anglais ■ ■
Anthony Minghella (It. - GB - EU, 1996, v.o., 155 min) ◇. **Cinéstar 2**
13.55 Il était une fois en Amérique ■ ■
Sergio Leone (Etats-Unis, 1984, v.o., 225 min) ◇. **Cinétoile**
14.00 Les Blessures assassines ■ ■
Jean-Pierre Denis (France, 2000, 90 min) ◇. **Canal +**
15.05 Entrons dans la danse ■ ■
Charles Walters (Etats-Unis, 1949, 110 min). **TCM**
16.25 Juice ■
Ernest R. Dickerson (Etats-Unis, 1992, v.o., 95 min) ◇. **Cinéfaz**
17.15 Sans lendemain ■ ■
Max Ophuls (France, 1939, 80 min) ◇. **CineClassics**
18.00 Les Quatre Filles du docteur March ■ ■
Gillian Armstrong (Etats-Unis, 1994, 120 min) ◇. **TPS Star**
18.35 Le Roman de Werther ■ ■ ■
Max Ophuls (France, 1938, 80 min) ◇. **CineClassics**
20.45 Dancer in the Dark ■ ■
Lars von Trier (Danemark, 2000, 135 min) ○. **Canal + Vert**
20.45 Piège de cristal ■ ■
John McTiernan (Etats-Unis, 1988, 130 min) ◇. **Cinéstar 1**
20.45 Le Chant du Missouri ■ ■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1944, 105 min). **TCM**

22.30 42e rue ■ ■
Lloyd Bacon. Avec Ruby Keeler, Warner Baxter (Etats-Unis, 1933, v.o., 90 min) ◇. **TCM**
22.35 588, rue Paradis ■
Henri Verneuil (France, 1991, 135 min) ◇. **TPS Star**
22.55 Van Gogh ■ ■ ■
Maurice Pialat (France, 1991, 155 min) ◇. **Cinéstar 1**
23.05 Midi, gare centrale ■
Rudolph Maté (Etats-Unis, 1950, v.o., 75 min) ◇. **Cinétoile**

23.40 La Collectionneuse ■ ■ ■
Eric Rohmer. Avec Patrick Bauchau, Haydée Politoff (France, 1967, 85 min). **France 3**
0.00 Au-delà de la gloire ■ ■ ■
Samuel Fuller (Etats-Unis, 1979, 110 min) ○. **CineCinemas 2**
0.20 La Party ■ ■
Blake Edwards (Etats-Unis, 1968, v.o., 100 min) ◇. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Perry Mason.
16.25 Alerte à Malibu.
17.20 Melrose Place.
18.15 et 1.40 **Star Academy.**
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Les diamants sont éternels ■ Film. Guy Hamilton.
23.05 Columbo. Un seul suffira.
0.50 Les coulisses de l'économie.

FRANCE 2

13.50 Derrick ◇.
14.50 Un cas pour deux ◇.
16.00 Mort suspecte.
16.46 La vie est à nous.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show ◇.
18.30 Friends ◇.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.50 **Journal, Météo.**
20.50 Central do Brazil ■ Film. Walter Salles ◇.
22.40 Y'a un début à tout.
1.05 Dolce farniente ■ Film. Nae Caranfil ○.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
14.50 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités.
16.35 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'informationMétéo.
20.10 Tout le sport.
20.20 La Vie à deux.
20.50 C'est mon choix.
23.05 Météo, Soir 3.
23.40 La Collectionneuse ■ ■ ■ Film. Eric Rohmer.

CANAL +

► En clair jusqu'à 14.00
13.30 La Grande Course.
14.00 Les Blessures assassines ■ ■ Film. Jean-Pierre Denis ◇.
15.30 Blondine ■ Film. Henri Mahé ◇.
16.30 L'Œuvre de Dieu, la Part du Diable Film. Lasse Hallström ○.
18.30 Jack Palmer ◇.
► En clair jusqu'à 20.45
18.35 Agrippine ◇.
19.00 Coffe passe à l'euro .
19.10 Le Journal.
19.25 + de cinéma.
19.40 + de sport.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Jamel en scène.
22.15 L'Enfer du dimanche Film. Oliver Stone (v.o.) ○.
0.50 Furia Film. Alexandre Aja ◇.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Le chômage a une histoire.
15.05 Yachting, 150 ans de tradition.
16.00 Au-delà d'Angkor, menace sur les trésors cambodgiens.
17.05 Le Maître des génies.
17.35 100 % question.
18.05 C dans l'air.
19.00 Archimède.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Histoires de familles.
20.45 Thema. L'Amérique : pourquoi tant de haine ?
20.45 Que reste-t-il du rêve américain ?
21.40 L'Amérique contre-attaque.
22.05 Une gloire amère.
23.00 Les Enfants du Karoo. Téléfilm. Laurent Ferrier.
0.35 Spécial Tomi Ungerer. L'Homme sur son île. [1, 2, 3 et 4/6].

M 6

13.35 Amour interdit. Téléfilm. Georg Kamienski ◇.
15.10 Médecins d'urgences ◇.
16.10 Agence Acapulco ◇.
16.55 M 6 Music.
17.30 Le Pire du Morning.
17.55 Le Flic de Shanghaï ◇.
18.55 Charmed ◇.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ◇.
20.40 Caméra café.
20.50 Secrets d'actualité.
22.55 Crime sans témoin. Téléfilm. Thierry Binisti ○.
0.35 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Le traître ◇.
1.20 L'ennemi est dans la place ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo.
20.30 Perspectives contemporaines.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman.
19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Un mardi idéal.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.
1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Haydn, Kuhlau, Crusell.
20.40 Liszt et Marie d'Agoult, une passion romantique. Œuvres de Berlioz, Schubert, Weber, Liszt, Meyerbeer, Hummel, Paganini.
22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Bruckner.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Thema : L'Amérique : pourquoi tant de haine ?
Daniel Leconte revient ce soir sur les conséquences des attentats du 11 septembre 2001 tout au long d'une soirée spéciale sur le thème: L'Amérique contre-attaque. Des débats et des documentaires inédits pour un tableau des Etats-Unis aujourd'hui. A voir notamment à 22.05, *Une gloire amère*, documentaire du cinéaste israélien Amos Kollek, amoureux de New York.

Canal+

20.45 Jamel en scène
Du 11 au 16 décembre, Canal+ propose de passer la semaine en compagnie de Jamel Debbouze. Ce soir, la chaîne diffuse son spectacle sur scène enregistré au printemps 1999 au Bataclan. Révélé par Radio Nova puis Canal+, expert de la répartie qui tue et de l'improvisation qui fait mouche, il est le meilleur ambassadeur de la banlieue. Il « kiffe » avec les mots comme personne. On est séduit.

Paris Première

21.00 Sans issue
Ce « conte social » pourrait être au conte de fées ce qu'est la série américaine « NYPD Blue » aux enquêtes du commissaire Maigret. Théâtre de l'action : New York, mégalopole où tout l'art consiste à « *se rappeler qu'il faut rester en vie* » où « dealer » n'est jamais que « *proposer un service nécessaire au quartier* ». Malgré des défauts, le scénario est dense, les dialogues d'une remarquable vivacité.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◇ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◇ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
◇ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
◇ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

MARDI 11 DÉCEMBRE 2001

Et moi, et moi...

par Pierre Georges

AUTANT prévenir d'entrée : c'est un chroniqueur en grève, en colère, gyrophare sur l'ordinateur, qui écrit ici. Saisi par l'émulation, dévoré par l'envie, miné par la jalousie et totalement déstabilisé par la réussite inespérée et la victoire éclair de la tagadatactique des gendarmes, de leurs épouses et de leurs enfants.

Aussi bien, et puisqu'il faut désormais lorgner dans l'assiette des avantages acquis du voisin, profiter des percées sociales et des opportunités préélectorales, voici nos revendications et conditions : 1) un gilet pare-balles comme tout le monde, sauf que, dans le cas d'espèce, il faudrait le prévoir XXL ; 2) un logement de fonction, si possible hors le casernement. Tant il semble fâcheux, pour une saine application de la RTT, de mêler ainsi gîte privé et gîte professionnel ; 3) un salaire et des primes de trésorier-payeur général. Car, quitte à revendiquer, autant ne pas revendiquer menu ; 4) le droit de faire valoir ses droits à la retraite le plus tôt possible, et même avant, du genre militaire ; 4bis) subséquemment, pour arrondir les fins de retraite, le droit à un emploi protégé, plutôt dans le secteur éducatif, les congés payés y étant eux aussi XXL ; 5) le droit à voyager gratos sur tout le réseau SNCF, aux frais d'icelle, étant entendu que les voyages forment la vieillesse ; 6) le droit au statut gazier ou électricien, pour se chauffer moins cher l'hiver.

Et encore n'est-ce là, dans la plus souriante improvisation, qu'une première liste. Car, à y bien réfléchir, en cet automne de justice distributive sociale, course de relais où chacun se transmet le bâton et la sébile, tout se finit par des avancées. Et des concessions qui se collectent à la pelle comme autant d'enveloppes budgétaires.

Bon, cessons ici de moquer tous ces gens qui se battent pour une amélioration nécessaire de leurs conditions de travail et de vie. Et qui l'obtiennent. Mais constatons simplement que, au train où c'est parti, il ne faut plus exclure que tous, les uns après les autres, postiers, éclusiers, enseignants, reste des armées, policiers-bis, hospitaliers, impôts, banques, n'entrent dans la danse de cet hiver qui vaudra des milliards. Que tous ne montent au front social sur l'air du « et moi, et moi, et moi », s'annonçant comme le tube de l'année finissante.

L'épidémie rôde. La contagion menace. Les milliards, francs ou euros, volent. Noël au balcon, Pâques aux impositions ! Allez bref, ne soyons pas vulgaire comme pisse-vinaigre ronchonnant sur le fait que cette marée sociale est trop belle. Elle ne le sera jamais autant que notre nouvelle Miss France, dont dix millions de téléspectateurs ont, samedi, salué l'avènement.

Si l'on en parle ici, ce n'est pas tant que l'on considère cette élection rituelle comme une avancée culturelle de première importance. Ce n'est pas davantage parce que nous avons pu constater, dans les journaux télévisés, que la belle, blonde et lyonnaise, en était toute chose, avec son sourire coulé dans la paraffine. Non c'est simplement parce que la présidence du jury avait été confiée au professeur Yves Coppens, paléontologue. Et que celui-ci fit savoir qu'il jugerait cette fois *« en homme, pas en anthropologue »*. Ah, Lucy, séduite et abandonnée !

Le Conseil d'Etat aligne la pension d'un ancien combattant étranger sur celles des Français

85 000 personnes peuvent ainsi prétendre à une revalorisation de leur retraite militaire

« ARRÊT HISTORIQUE », *« bombe à retardement »* : les qualificatifs pour jauger l'arrêt que vient de prendre le Conseil d'Etat ne manquent pas d'emphase. En sanctionnant le gouvernement pour refus de revaloriser la pension militaire d'un ancien sergent-chef sénégalais engagé dans l'armée française de 1937 à 1959, la haute juridiction administrative a pris, le 30 novembre, une décision historique. Selon *Libération* du 10 décembre, pas moins de 85 000 personnes sont potentiellement concernées par cette décision et peuvent dorénavant réclamer leur dû.

L'affaire avait démarré par un arrêt de la Cour administrative d'appel de Paris qui le 7 juillet estimait que la distinction de traitement entre anciens combattants français et étrangers était une discrimination fondée sur la nationalité contrevenant à l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme. Depuis la loi dite de « cristallisation » des pensions votée le 26 novembre 1959 en pleine vague de décolonisation, les pensions, retraites et allocations payées par l'Etat aux anciens militaires étrangers ayant combattu dans l'armée française ont été gelées. Elles ont été transformées en indemnités annuelles calculées sur la base des tarifs en vigueur à la date de l'indépendance de chaque pays.

Ainsi la retraite militaire, destinée à ceux qui ont passé quinze ans dans l'armée vaut 2 800 francs pour un ancien combattant français, mais seulement 673 francs s'il est guinéen et tout juste 400 s'il est originaire de Tunisie ou du Maroc. Il en va de même pour la pension d'invalidité : un invalide à 100 % reçoit à Paris 4 500 francs de pension mensuelle, mais seulement 1 500 francs à Dakar et 500 francs à Tunis. La loi de 1959 a également empêché tout reversement aux veuves étrangères.

Saisi par l'ancien sergent-chef Amadou Diop, qui avait été rayé des rangs de l'armée française lors de l'accession à l'indépendance du Sénégal, la cour administrative d'appel avait jugé cette situation discriminatoire. Le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie avait saisi le conseil d'Etat.

L'enjeu financier est énorme pour l'Etat français. Quelque 85 000 personnes dont les retraites ont été « gelées » peuvent prétendre à une revalorisation et un rattrapage des arriérés. Sans compter leurs veuves et enfants. Selon le mémoire du ministère de la défense déposé au Conseil d'Etat, la mesure coûterait près de 10 milliards de francs pour apurer le passé. Le gouvernement français avait ainsi tenté de faire valoir qu'il était libre de réglementer le versement d'une retraite ou pension. Le Conseil d'Etat lui a donné tort en jugeant que la discrimination de fait *« ne poursuit pas un objectif d'utilité publique »* et *« n'est pas fondée sur des critères objectifs et rationnels en rapport avec les buts de la loi »*. *« Il a fallu 40 ans pour mettre un terme à ce scandale : durant tout ce temps, l'Etat français a fait des économies sur le dos de vieux messieurs qui ont souvent laissé une jambe dans leur combat pour la France »*, estime Me Didier Ligier.

Les associations ont réagi avec enthousiasme. *« C'est une grande victoire »*, assure Patrick Mony du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti). *« Ce n'est pas simplement une revalorisation des retraites mais le rétablissement dans leurs droits de milliers d'anciens combattants étrangers »*, se réjouit Bernard Poirrez, correspondant en France de l'Association des combattants de l'union française. 14 autres recours devaient être examinés par le Conseil d'Etat le 14 décembre. Le tribunal administratif de Nantes doit lui examiner 35 autres dossiers. Les jugements devraient s'aligner sur cette première jurisprudence du Conseil d'Etat.

A moins que le gouvernement ne négocie avant pour régler le contentieux. C'est ce que demande Me Ligier pour *« aligner les taux de pension de tout le monde »*. Lionel Jospin avait chargé cet automne une commission de travailler sur les moyens d'une *« décristallisation »* des pensions et retraites. Son président préconisait *« une décristallisation partielle »*. L'arrêt du Conseil d'Etat ne laisse pas de doute sur l'impossibilité de cette solution intermédiaire.

Sylvia Zappi

Les Picards disent « non » au troisième aéroport parisien

LES HABITANTS des 46 communes de Picardie concernées par le projet de construction du troisième aéroport parisien à Chaulnes (Somme) ont répondu « non » à 91,42 % lors du référendum organisé dimanche 9 décembre par les élus locaux. Sur les 12 414 inscrits des cantons de Chaulnes et de Rosières-en-Santerre, la participation à ce référendum, qui avait été déclaré illégal par le préfet, s'est élevée à 61,78 %, selon les organisateurs. *« Grâce à ce refus massif, nous serons peut-être entendus en haut lieu »*, a commenté Thierry Linéatte (PS), maire de Chaulnes. Déjà, le 1er décembre, une manifestation avait réuni entre 6 000 et 8 000 personnes pour protester contre ce projet, annoncé par le gouvernement le 15 novembre, d'installer une plate-forme aéroportuaire destinée à désengorger les aéroports d'Orly et de Roissy.

Fin de l'enquête sur la cassette Méry

LE JUGE D'INSTRUCTION PARISIEN Marc Brisset-Foucault a achevé, jeudi 6 décembre, son enquête sur les conditions d'enregistrement et sur le cheminement de la cassette vidéo de l'ancien financier occulte du RPR Jean-Claude Méry, comme l'a indiqué le site Internet du *Nouvel Observateur,* samedi 8 décembre. L'information judiciaire, ouverte en septembre 2000 pour *« soustraction de document et trafic d'influence »*, visait *« Dominique Strauss-Kahn et tous autres »*. L'ancien ministre, qui avait reconnu avoir détenu puis égaré l'original de la fameuse vidéo, dont le contenu avait été publié par *Le Monde* des 22 et 23 septembre 2000, n'a pas été mis en examen mais simplement interrogé en qualité de *« témoin assisté »*. Les deux avocats fiscalistes Alain Belot et Allain Guilloux sont poursuivis dans cette affaire pour *« violation du secret professionnel »*, et le journaliste Arnaud Hamelin pour *« recel de violation du secret professionnel »*.

Un troisième homme mis en examen pour un double meurtre en Corse

UN TROISIÈME HOMME a été mis en examen, dimanche 9 décembre, dans le cadre de l'enquête sur les meurtres de Dominique Marcelli et de son cousin Jean-Christophe, tués par balles et retrouvés brûlés à Moriani-Plage (Haute-Corse) le 21 août. Jean-Marie Struffi a été interpellé vendredi à Porto-Vecchio, puis mis en examen par le juge Charles Duchaine pour *« complicité d'assassinat et de séquestration »*, et écroué à la maison d'arrêt de Borgo. Deux suspects ont déjà été mis en examen, Jacques Mariani, 32 ans, pour *« assassinats, séquestration, détention et port d'arme »*, et René Agostini, 23 ans, pour complicité.

Epidémie de fièvre Ebola au Gabon

L'ORGANISATION mondiale de la santé (OMS) devait dépêcher, lundi 10 décembre, une deuxième équipe médicale au Gabon pour tenter de juguler un début d'épidémie de fièvre Ebola, une affection fréquemment mortelle. Des cas de cette fièvre hémorragique ont récemment été identifiés dans la province d'Ogooué-Ivindo, dans le nord-est du Gabon. Au moins dix personnes sont décédées des suites de cette infection virale.

Tirage du *Monde* daté dimanche 9-lundi 10 décembre 2001 : 640 031 exemplaires. 1-3

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES REPÈRES
MARDI 11 DÉCEMBRE 2001

CONJONCTURE

234 milliards de dollars
c'est le montant de la dette publique brésilienne, qui atteint 50 % du PIB. Un handicap pour une économie déjà fragilisée par les effets de la crise de son voisin argentin. Le Brésil doit aussi faire face à la chute du real et à un besoin croissant de financement extérieur. Autant d'éléments qui pèseront dans la campagne présidentielle de 2002 (page IV)

LIVRES

Professeur à l'Université Paris-Dauphine, Dominique Roux publie un ouvrage qui présente les 49 Prix Nobel d'économie décernés depuis 1969. Outre la vie et l'œuvre des lauréats, le chercheur s'est efforcé de décrypter l'état d'avancement de la discipline (page VI)

EMPLOI

● En France, les grandes écoles s'inquiètent de la mise en place de l'Europe des diplômes. De nouveaux profils d'ingénieurs pourraient aviver la concurrence (page VII)

● Aux Etats-Unis, les grands groupes font massivement appel aux sociétés spécialisées dans l'accompagnement des salariés licenciés. En France, c'est le début de la même ébullition (page VIII)

OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. IX
- Jeunes diplômés p. X
- Gestion, administration et ingénieurs p. XII
- Banques, gestion et finance p. XIII
- Carrières internationales p. XV
- Collectivités territoriales p. XVII et XVIII

Alors que la crise sévit, la contestation monte contre l'immobilisme des Douze de la zone euro, paralysés par le Pacte de stabilité

La politique européenne aux abonnés absents

Un continent qui patine

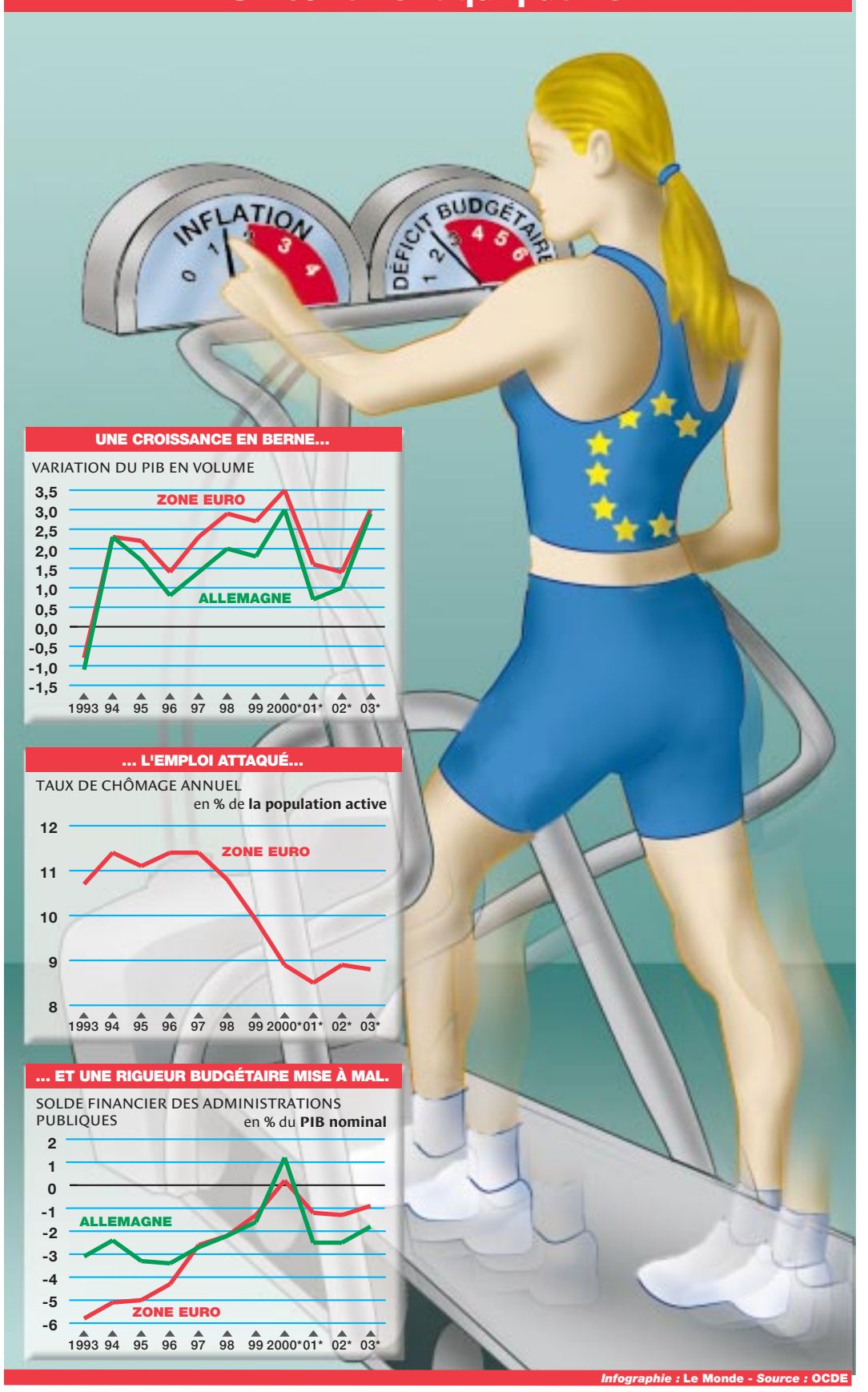

Infographie : Le Monde - Source : OCDE

L'Europe fait de plus en plus l'unanimité... contre elle. Avant le sommet de Laeken, les 14 et 15 décembre, qui clôturera la présidence belge de l'Union, le mécontentement ne se cantonne plus aux habituels contestataires, même si cette fois encore, ils seront plusieurs dizaines de milliers à battre le pavé bruxellois, le 13 décembre, à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES). Dans les milieux patronaux, la critique, plus feutrée, n'est pas moins violente. « *L'Europe est devenue un modèle d'inefficacité. Le processus de décision est paralysé. Le moteur franco-allemand est grippé* », lâche le président d'une banque française au lendemain du nouvel échec des Quinze à se mettre d'accord sur la fin du secret bancaire et le marché unique des services financiers.

Au cours des dernières semaines, des économistes ont pris la plume pour dénoncer l'immobilisme des Quinze face aux menaces de récession. A Bruxelles, un manifeste signé par près de deux cents universitaires a été rendu public le 6 décembre pour réclamer une autre politique européenne. Paradoxe de cette initiative issue de milieux toujours prompts à brocarder le libéralisme américain, c'est la Réserve fédérale (Fed) qu'ils prennent en modèle pour réclamer que les autorités monétaires européennes s'occupent moins de l'inflation et plus de croissance et d'emploi.

Divisées dans leurs revendications, ces voix se rejoignent sur un point : fustiger la passivité et le dogmatisme des institutions européennes et du personnel politique quand les circonstances appelleraient à prendre les choses en mains, sans délai. La personnalité d'un Mario Monti ou celle d'un Pascal Lamy n'arrivent pas à masquer la faiblesse d'une Commission, présidée par Romano Prodi, de plus en plus vilipendé. Le parallèle avec les Etats-Unis ne peut que conforter les critiques. Depuis les attentats du 11 septembre, Alan Greenspan, le président de la Fed et George W. Bush ont fait bloc pour limiter l'ampleur d'une récession qu'ils savaient ne plus pouvoir éviter. A coups de relance budgétaire et de baisses des taux d'intérêt. Les Européens leur ont emboîté le pas, mais avec une prudence sans commune mesure. Après s'être déclarés pendant plus de six mois à l'abri du choc américain grâce au « bouclier euro », ils estiment, aujourd'hui, qu'ils traverseront cette bourrasque planétaire sans trop de casse, encouragés peut-être par l'espoir d'une reprise au second semestre 2002.

Nul ne se risque – avec raison – à prédire le pire, mais ce n'est pas tant ce diagnostic qui fait problème que les mauvais arguments qui poussent ceux qui sont aux commandes de l'économie européenne à ne pas envisager un scénario plus sombre. Car il faudrait alors accepter de regarder en face une réalité effrayante pour les artisans de la monnaie unique : un dérapage des déficits publics au-delà des 3 % autorisés par le traité de Maastricht et le Pacte de stabilité. Ironie de l'histoire, c'est l'Allemagne, mère la vertu de cet édifice, qui pourrait être la première à fauter. Et les petits pays comme le Portugal, qui se sont vu pendant des années faire la leçon pour leur impéritie budgétaire, se frottent déjà discrètement les mains des sanctions qui pourraient être imposées à Berlin. Mais le ministre des Finances allemand Hans Eichel n'a pas dit son dernier mot et il s'est déclaré prêt à livrer « *un rude combat* » pour parvenir au contraire à l'équilibre budgétaire comme le lui demande la Commission. « *Les prévisions de croissance en Europe ne sont pas catastrophiques, mais elles pourraient le devenir si les gouvernements et surtout l'Allemagne faisaient – par orgueil – l'erreur de se lancer dans une politique restrictive* », met en garde Jean-Paul Fitoussi, directeur de l'Office français des conjonctures économiques (OFCE).

Sans politique concertée, l'emploi sera le premier à trinquer. La remontée du chômage en Europe n'a pas mobilisé les énergies. Selon un membre d'une des délégations, « *il ne s'est rien passé* » au Conseil emploi et affaires sociales du 3 décembre dernier. De volonté politique, aucune expression. Or, peut-on parier sur l'année 2002, qui verra l'avènement à la tête de l'Union de deux présidences, espagnole puis danoise, dont on peut d'ores et déjà craindre les faiblesses ? L'Europe institutionnelle risque de continuer à s'embourber. Et même si le climat économique redevenait plus serein, le redémarrage n'en sera que plus difficile.

Laurence Caramel

ISM
INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
Fully Accredited*

***Programmes accrédités** aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec **professeurs américains** compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.*

Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à **Paris** et 1 ou 2 mois à **New York,** 520 heures plus thèse.

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à **Paris**. 320 heures et thèse.

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "**Multicultural**, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 seminaires, 6 à **New York**, 6 à **Paris** et 6 à **Tokyo**. 520 heures plus thèse.
■ "Full-time" : 4 mois à **Paris** et 6 mois à **New York**. -520 heures plus thèse.

◆

e-PROGRAMS ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA

International School of Management :
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu
Programmes gérés à New York par ISM, USA
ISM

DOSSIER

CONJONCTURE

Questions-réponses

1 Quelle est la situation de l'économie mondiale ?

Toutes les régions du monde sont touchées par le ralentissement de la croissance. Les Etats-Unis sont sur le point de connaître leur première récession depuis dix ans. Les économistes espèrent que l'action de la Réserve fédérale (Fed) – les taux d'intérêt directeur ont été ramenés à 2 % – conjuguée à la relance budgétaire permettront d'en limiter l'ampleur. Les attentats du 11 septembre ont précipité ce scénario, qui était encore incertain à l'été.

L'Europe a dû, elle aussi, revoir ses prévisions à la baisse depuis ces événements. L'Italie et l'Allemagne, qui sont les deux pays les plus dépendants des marchés extérieurs, sont les plus affectés. Un risque de récession n'est plus écarté en Allemagne.

En Asie, le Japon a, de nouveau, basculé dans la récession pour la deuxième fois depuis trois ans. Les pays en développement sont, sans surprise, touchés de plein fouet par les difficultés de l'économie mondiale. En Amérique latine, l'Argentine est au bord de la faillite. La Turquie est en proie à de graves difficultés financières. Les institutions internationales, les Etats-Unis et certains pays industrialisés se sont engagés à aider les pays directement affectés par le conflit afghan. Seule note positive dans ce contexte, les prix du pétrole se maintiennent à un niveau très bas.

2 Quelle est la situation budgétaire de la zone euro ?

A la fin de l'année 2001, la zone euro enregistrera un déficit de ses finances publiques de 1,2 % de son produit intérieur brut (PIB), selon les dernières prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publiées dans le rapport sur les perspectives économiques en novembre. Pour 2002, l'OCDE table sur un résultat similaire (– 1,3 %). A titre de comparaison, les Etats-Unis connaîtront une situation identique l'an prochain (–1,1 %) après avoir affiché pendant quatre ans des excédents.

Au sein de la zone euro, les situations sont très contrastées. L'Allemagne se trouve dans la plus mauvaise situation avec un déficit attendu de 2,5 % cette année et l'an prochain. Le ministre des finances, Hans Eichel, a repoussé l'objectif d'équilibre budgétaire à l'horizon 2006 et non plus 2004 comme annoncé initialement. La France se classe avant-dernière avec 1,8 % de déficit attendu par l'OCDE en 2002. Une majorité de pays, notamment les plus petits, se trouve en situation d'excédent ou d'équilibre budgétaire : Finlande (3,7 %), Irlande (3,2 %), Pays-Bas (1,1 %).

3 Comment a réagi la Banque centrale européenne (BCE) face au ralentissement de l'activité dans la zone euro ?

A l'inverse de la Fed, son homologue américaine, la BCE n'a pas reçu le mandat de soutenir la croissance. Sa mission officielle est la stabilité des prix. La BCE a pour objectif d'empêcher tout dérapage des prix au-delà de 2 %. Elle a d'ailleurs tardé à reconnaître que la zone euro n'était pas à l'abri du ralentissement conjoncturel à l'œuvre aux Etats-Unis depuis la fin de l'année 2000. En juillet 2001, son président, Wim Duisenberg, n'évoquait encore qu'*« une modération de l'activité »* et tablait sur une croissance de plus de 2 % cette année.

Le 30 août, la BCE a cependant procédé à une deuxième baisse des taux d'intérêt depuis le début de l'année après avoir reconnu qu'elle avait été trop optimiste sur la durée et l'ampleur des difficultés américaines. Les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ont entraîné une réaction immédiate de la BCE, qui, dans la foulée de la Fed, a abaissé son taux directeur de 0,5 point. L'opération a été répétée un mois plus tard. Au total, depuis le début de l'année, la BCE a réduit le loyer de l'argent de 1,5 point à 3,25 %.

4 Quelles seraient les conséquences pour un pays du non-respect du pacte de stabilité et de croissance que se sont imposé les Européens dans la perspective de la monnaie unique ?

Le traité de Maastricht stipule que *« les Etats s'efforcent d'éviter des déficits publics excessifs »*, le traité confiant au conseil des ministres de l'économie le soin d'examiner une fois par an la situation de chacun des membres de la zone euro.

Voulu à l'origine par les Allemands, le pacte de stabilité a été, à la demande de la France, complété par un engagement sur la croissance lors du sommet européen d'Amsterdam en juin 1997. On parle depuis de pacte de stabilité et de croissance. Tous les ans, chaque gouvernement doit présenter un programme triennal de stabilité et les moyens qu'il entend prendre pour y parvenir. Le seuil de déficit public à ne pas franchir est de 3 % du PIB. Seules des conditions jugées exceptionnelles, comme une catastrophe naturelle ou une récession de plus de 2 % sur un an, peuvent épargner au pays « indiscipliné » les sanctions prévues par le traité. Ces sanctions sont financières et ont été fixées au minimum à 0,2 % du PIB sous forme de dépôt non rémunéré auprès de la BCE. Le dépôt est d'autant plus fort que le dérapage est grand.

Rigueur budgétaire et lutte contre l'inflation conduisent à l'immobilisme en Europe

Prendre son temps. Le ministre des finances belge, Didier Reynders, a fixé le tempo des prochains mois à l'issue de la réunion des douze ministres des finances, lundi 3 décembre, à Bruxelles. D'ici au 15 décembre, chaque pays devra remettre son programme de stabilité budgétaire à la Commission. Celle-ci fera, à son tour, connaître son avis dans un rapport qu'elle publiera dans le courant du mois de janvier. C'est alors seulement que les Douze apprécieront la gravité de la situation, tant à l'aune des déficits publics qu'à celle de la croissance.

Cette sérénité affichée tranche avec la pluie de nouvelles plutôt sombres annoncées au cours des derniers jours. Le ralentissement brutal de l'activité a été confirmé. Avec une croissance de 0,1 % au troisième trimestre – identique à celle des trois mois précédents – la zone euro flirte avec la récession. Le chômage augmente à nouveau et les grandes institutions internationales ont toutes taillé dans leurs prévisions de croissance pour l'an prochain. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) n'attend plus que 1,4 % de croissance dans l'euroland, contre 2,7 % au printemps. Même dégringolade au Fonds monétaire international (FMI), dont les experts avancent maintenant un petit 1,6 % pour 2002. Tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne. La France continue d'afficher des performances plutôt meilleures que ses partenaires, mais l'Allemagne se trouve, en revanche, dans la situation la plus noire. Et c'est bien ce qui inquiète les économistes, qui doutent que le continent puisse résister à une descente aux enfers de son champion.

Les Etats membres craignent de s'écarter des préceptes fixés par le traité de Maastricht. Ils en oublient de s'occuper de la croissance de l'Union

Pourtant – comme le confirme le calendrier annoncé par Didier Reynders –, rien n'est pour l'heure dans les tuyaux. *« Le climat reste incertain et nos marges de manœuvre sont très réduites »*, explique-t-on dans l'entourage de Laurent Fabius à Bercy. Cette phrase pourrait être reprise à Berlin, à Lisbonne ou ailleurs. Les Douze gardent en effet les yeux rivés avant tout sur l'objectif d'équilibre budgétaire qu'ils se sont collectivement fixé. Si lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, à Gand, le 22 octobre, ils ont admis la possibilité de laisser jouer *« les stabilisateurs automatiques »*, c'est-à-dire de ne pas compenser la perte de recettes fiscales liées au ralentissement de l'activité par des coupes dans les dépenses, il reste tout à fait exclu d'aller au-delà et de franchir la barre des 3 % de déficits publics imposée par le traité de Maastricht. Hors de question donc pour l'Allemagne – dont les déficits devraient atteindre 2,5 % de son produit intérieur brut (PIB) à la fin de l'année, d'accorder dès maintenant les baisses d'impôts prévues dans le cadre de la réforme fiscale, comme le réclament les partenaires sociaux pour soutenir l'activité. La France, comme l'a confirmé Lionel Jospin lors de son intervention télévisée du 5 décembre, n'envisage pas de prendre de nouvelles mesures, car *« le ralentissement de l'activité est provisoire et il ne s'agit pas d'un retour dans la crise »*.

LA SECONDE ARME

Globalement, les Douze estiment qu'avec les plans d'allégements fiscaux déjà votés – ils représentent 0,5 % du PIB européen –, ajoutés aux aides sectorielles décidées au lendemain du 11 septembre, ils en ont pour l'instant fait assez. Et, surtout, ils comptent sur la Banque centrale européenne (BCE) pour faire le reste – sinon l'essentiel – du chemin, en usant de son pouvoir sur les taux d'intérêt, la seconde arme pour éviter une récession. Or, celle-ci, comme ne cesse de le répéter son président, Wim Duisenberg, n'a pas pour mandat de veiller sur la croissance, mais sur la stabilité des prix. La BCE, qui se réunissait pour la dernière fois de l'année le 6 décembre, a d'ailleurs décidé de faire une nouvelle pause après les deux baisses successives décidées au lendemain des attentats du 11 septembre.

Face au spectacle d'une Banque centrale obnubilée par l'inflation, et de gouvernements obsédés par la rigueur budgétaire, Jean-Paul Fitoussi, directeur de l'Office français des conjonctures économiques (OFCE), s'interrogeait, en juin dernier, dans les colonnes du *Monde* : *« Qui est en charge de la croissance en Europe ? Force est de répondre : personne. »* Aujourd'hui, il estime qu'*« il y a de quoi crier au fou. Nous sommes certainement la seule région du monde où, au lieu de s'occuper de la croissance, les gouvernements se lamentent sur les déficits budgétaires. Dans les circonstances actuelles, il faut au moins laisser jouer les stabilisateurs automatiques pour ne pas brider encore plus l'activité et, si la situation s'aggrave, il faudra être capable de dire qu'il est possible d'aller au-delà »*. Pierre Jacquet, de l'Institut français des relations internationales, exprime la même stupéfaction : *« Il n'y a pas de pilote dans l'avion, pas de réflexion collective sur la façon de réagir au choc majeur que subit l'Europe. Chacun agit en faisant cavalier seul dans un contexte encadré par des règles. Maintenant que les Européens ont fait l'apprentissage de la vertu, chacun de ses membres a une peur énorme de faire des erreurs en s'écartant du dogme. »* Pourtant, poursuit-il, l'idéologie de la vertu est très contre-productive, une économie qui croît est une économie qui bouge et qui prend des risques. Face à de telles critiques, les yeux ne peuvent que se tourner vers les Etats-Unis, dont le *policy-mix* – c'est-à-dire l'équilibre entre les politiques monétaires et budgétaires – a permis au pays de connaître la plus longue période d'expansion de son histoire. Les événements du 11 septembre ont confirmé la capacité des autorités américaines à réagir sans attendre pour contrer la chute de leur économie. Ce constat ne peut que nourrir à charge le procès qui monte contre l'immobilisme des institutions européennes. Et laisser penser que, décidément, les Européens ne savent pas se parler.

Laurence Caramel

L'appel des 200 en faveur d'une autre politique économique

A quelques jours du sommet de Laeken, qui clôturera la présidence belge de l'Union européenne (UE), l'Association des économistes européens pour une politique alternative en Europe a présenté, le 6 décembre à Bruxelles, un cahier de propositions pour lutter contre une possible récession sur le continent. Cette initiative est soutenue par près de deux cents économistes, appartenant en majorité aux milieux académiques. Parmi les signataires, on relève les noms de Jacques Mazier, professeur à l'université Paris-Nord, Dominique Plihon de Paris-Nord également et membre, fraîchement nommé, au Conseil d'analyse économique, de Jacky Fayolle, membre de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), et quelques figures du courant post-keynésien comme l'allemand Jörg Huffschmid, de l'université de Brême ou encore Philip Arestis et Malcolm Sawyer, professeurs au Royaume-Uni.

« La situation économique et sociale en Europe est marquée par une instabilité et une incertitude croissante. Une remontée du chômage accompagne le début de la récession économique dont l'ampleur et la durée sont encore inconnues », souligne le manifeste pour dénoncer *« l'absence totale de réponse appropriée de la part de l'UE. La Commission et le Conseil* (...) *ont fait preuve d'un immobilisme, d'un dogmatisme politique et d'une étroitesse intellectuelle surprenants. »*

Cet immobilisme est opposé à la forte réactivité des autorités américaines pour réclamer une relance budgétaire coordonnée. *« L'objectif d'équilibre budgétaire adopté par l'Europe n'est pas fondé économiquement »*, avance Jacques Mazier pour justifier cet appel à une possible transgression du critère des 3 % de déficits publics fixé par le traité de Maastricht. Le manifeste suggère que Bruxelles adopte un programme d'investissement public, notamment, dans les domaines des transports, des télécommunications, de l'éducation et de la santé. Son financement estimé – pour commencer à 1 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union – pourrait être assuré par l'émission de titres au niveau européen, et *« constituer l'amorce d'un marché de la dette publique européenne »*. Cette idée avait en son temps été évoquée par le président de la Commission Jacques Delors. A moyen terme, le texte suggère de doter l'Union d'un véritable budget alimenté en grande partie grâce à des transferts de recettes nationales. Notamment à partir de l'impôt sur les entreprises et sur les revenus de l'épargne que les auteurs du document jugent très adapté à la construction d'une fiscalité commune. Ce budget donnerait aux Quinze les moyens d'apporter une réponse collective aux aléas de la conjoncture.

Mais c'est surtout la mission de la Banque centrale européenne (BCE) que ces économistes appellent à réformer. L'Europe ne parviendra jamais selon eux à renouer avec le plein-emploi si la BCE ne se voit pas assigner, à côté de la stabilité des prix, des objectifs de croissance et d'emploi. C'est donc la Réserve fédérale américaine qui est prise en modèle. Et s'il n'est pas question, de revenir, sur l'indépendance de la BCE, le manifeste suggère que l'Eurogroupe – qui réunit les douze ministres de l'économie de la zone euro – joue un rôle plus actif dans la définition de la politique monétaire. Faute de quoi le « policy mix » (combinaison de politique monétaire et budgétaire) européen, corseté par les critères de Maastricht et par un objectif d'inflation rigide, condamne, selon eux, le continent à une croissance molle et à un chômage élevé.

L. C.

Réactivité zéro sur le front de l'emploi et des pratiques sociales

Vingt et un points à l'ordre du jour – et pas des moindres : les paquets emploi, responsabilité sociale des entreprises, etc. adoptés en trois heures... Qui dit mieux ? Le conseil emploi et affaires sociales qui a réuni les quinze ministres ad hoc lundi 3 décembre a battu des records. *« Tout avait été bouclé par les technos et les experts au cours de réunions préparatoires,* s'insurge un membre d'une délégation. *Rien ne s'est passé. Aucune expression politique face à la crise actuelle. La machine européenne est sacrément enrouée... »*

Anna Diamantopoulou, commissaire européenne chargée de l'emploi et des affaires sociales, a évidemment rempli son devoir, déplorant que *« les quinze ne se soient pas fixé des objectifs nationaux en matière d'emploi »*, redoutant même *« un concours de médiocrité »* face à l'ambition lancée au sommet de Lisbonne, en mars 2000, de parvenir au plein-emploi (c'est-à-dire un taux d'emploi de 70 % pour la population en âge de travailler, de 60 % pour les femmes et de 50 % pour les travailleurs âgés) en Europe d'ici à 2010.

Les Quinze hésitent à lâcher du lest sur ces questions nationales sensibles. Cette frilosité les rend méfiants vis-à-vis d'une réglementation communautaire

Le ralentissement de l'activité, les plans sociaux qui se multiplient, le chômage qui remonte... et pas de réactions coordonnées du côté des Etats membres. L'Europe sociale, qui a depuis longtemps du mal à faire sa place au soleil communautaire, n'est toujours pas une priorité. *« Quand la conjoncture économique s'aggrave, le social est toujours ramené au second plan. Et pour changer cet ordre des choses, il faudrait un sacré moteur politique*, constate Alain Chouraqui, directeur de recherche au CNRS. *Or il n'existe pas... »* Si cet expert insiste pour rappeler *que, « au regard de l'Histoire, l'Europe sociale a beaucoup avancé depuis quelques années »*, il joint sa voix à toutes celles qui s'élèvent pour regretter que rien ne bouge en cette période critique. Le 13 décembre, plus de 50 000 travailleurs défileront dans les rues de Bruxelles à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES) pour appeler à davantage de mobilisation. Mais il serait étonnant, à moins que le nombre des manifestants ne soit très impressionnant, que leurs slogans fassent mouche.

On connaît les faiblesses structurelles du dossier Europe sociale : la frilosité de chacun des Etats membres à « lâcher » du lest sur des questions nationales aussi sensibles que l'emploi et la législation sur le travail, d'où des alliances – parfois contre nature – pour retarder ou faire échouer l'adoption de directives et règlements ; un dialogue social qui vit au ralenti ; la prédominance au sein de la Commission de l'économique, qui laisse peu de place à Anna Diamantopoulou.

Autant d'éléments dont on voit la portée concrète à l'heure actuelle. Inventaire. Alors qu'en juin dernier un accord politique avait été trouvé sur la directive information et consultation des salariés, voilà que les Anglais, les Irlandais – principaux concernés par les dispositions – ainsi que les Allemands, tentent à nouveau de retarder la machine. Et chacun d'espérer, sans certitude aucune, qu'elle sera adoptée d'ici à la fin de l'année. Actuellement, les partenaires sociaux négocient... sur le télétravail.

Quant à la Commission, qui ne cesse de clamer sa volonté de réactivité, elle prépare une initiative qu'elle juge *« importante »*. *« Nous souhaitons que les partenaires sociaux se saisissent du dossier restructurations. Et développent une approche commune pour améliorer les possibilités de reclassement des salariés licenciés. Cela pourrait mener peut-être à un accord, mais on pense plutôt à des codes de bonne conduite qui pourraient être proposés aux entreprises... »* Une directive ? *« On estime que c'est aux partenaires sociaux de gérer ce dossier, c'est une chance pour eux »*... Une manière de botter en touche ? A entendre Francis Kessler, juriste, maître de conférences à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne, cela ne fait aucun doute. *« Toute autre initiative aurait été bloquée par tel ou tel pays*, explique-t-il. *La Commission se censure donc par avance et préfère développer sa "méthode ouverte de coordination" qui ne mange pas de pain. »*

DYNAMIQUE NÉGATIVE

Dominique Taddéi, membre du conseil d'analyse économique, professeur à l'université de Paris-Nord, en rajoute dans la critique. *« Des codes de conduite sur les restructurations ? C'est grave quand même... Surtout que ce dossier n'est pas le plus lourd en termes d'emplois. Actuellement, la dynamique négative touche massivement les intérimaires et les emplois tertiaires. Et pour ces derniers, comme dans la grande distribution par exemple, les entreprises ne passent pas par l'outil restructuration... »* Pour cet économiste, inspirateur de la loi sur les 35 heures en France, le principal déterminant de l'emploi aujourd'hui est la croissance du PIB. Il appelle donc à une véritable politique de relance en Europe qui ne peut plus passer par le respect du pacte de stabilité et de croissance. *« Rien ne bouge, alors que le temps est précieux. A la limite, j'aime mieux l'administration Bush, car quand il faut y aller, ils y vont... »* Relancer l'activité pour sauver l'emploi ? Une idée qui en aucune façon n'est du ressort du conseil emploi et affaires sociales. *« Comment voulez-vous*, explique-t-on à Paris, *qu'Elisabeth Guigou puisse faire entendre sa voix officiellement ? Prenez le sommet de Laeken des 14 et 15 décembre prochains, ou le grand sommet de Barcelone en mars 2002, les ministres de l'économie et des finances y sont conviés. Mais pas les ministres de l'emploi et des affaires sociales. Cette hiérarchie parle à elle toute seule... »*

L'Europe de l'emploi ne devrait donc pas briller l'année prochaine, surtout que les deux pays qui vont présider l'Union en 2002, à savoir l'Espagne et le Danemark, ne sont pas vraiment des poissons pilotes dans le domaine.

Marie-Béatrice Baudet

DOSSIER

Heiner Flassbeck, chef économiste à la Cnuced, Genève

« Le Pacte de stabilité n'est plus aujourd'hui un instrument approprié »

« Que doivent faire les Européens pour tenter de relancer la conjoncture ?

– La situation actuelle est très nouvelle, même dans la zone euro. Si l'activité ne s'est pas écroulée brutalement, elle continuera d'être très faible l'an prochain. Surtout, les risques sont plus grands que jamais auparavant. La récession menace, et pas seulement en Allemagne. De manière exceptionnelle, c'est la synchronisation d'un ralentissement général dans toutes les régions du monde qui est préoccupante. Les risques sont d'autant plus grands que le boom enregistré par les Etats-Unis était long et ample. Mais l'Europe n'a pas réussi à s'affranchir du cycle américain, elle est toujours très dépendante de l'étranger. La question qui se pose aux politiques, c'est de savoir quoi faire pour réduire les risques.

– Que préconisez-vous ?

– La réponse doit concerner aussi bien les politiques monétaires que budgétaires. Contrairement à ce que nombre de dirigeants européens répètent, ce n'est pas un danger de réagir de manière plus expansionniste. Il s'agit de mettre toutes les chances de notre côté pour assurer le retour de la croissance dès l'an prochain. On a besoin d'agir le plus vite possible. Baisser les taux, soutenir l'activité, peut permettre d'accompagner une éventuelle reprise ou d'éviter une récession. Or tout se passe comme si l'on ne pouvait rien faire. Pourtant, qui se plaindrait si la croissance atteignait 3 % en 2003 ? Notre objectif doit être de garantir une période de croissance de six à sept ans, et non de se contenter d'un ou deux ans de relance fragile. Mais nous sommes encore loin d'y parvenir.

– Quel serait le meilleur « policy-mix » (combinaison de politique monétaire et budgétaire) pour atteindre cet objectif ?

– Actuellement, il n'y a pas de *policy-mix* dans la zone euro. C'est justement un des problèmes principaux de l'Union économique et monétaire, depuis le lancement de l'euro. La Banque centrale européenne (BCE) refuse explicitement toute coordination entre la politique monétaire qu'elle conduit et les politiques budgétaires des Etats membres. Elle n'est pas prête à le faire en raison de son indépendance. Par ailleurs, le rôle de l'Eurogroupe est insuffisant : les ministres des finances de la zone se réunissent, parlent ensemble, mais ne décident rien. Ils ne sont pas en position de prendre des mesures communes et ne peuvent pas peser sur les décisions de la BCE. La coordination entre les ministres des finances n'a pas beaucoup progressé depuis trois ans. Il faudrait renforcer l'Eurogroupe et faire en sorte que la BCE joue davantage le jeu par rapport à la croissance.

– C'est l'indépendance de la BCE qui vous semble préjudiciable ?

– Non, ce n'est pas du tout son statut qui est en cause. Mais le traité de Maastricht est inadapté : ce n'est pas bon de ne confier à la BCE qu'une mission de lutte contre l'inflation. Elle devrait aussi, comme la Réserve fédérale (Fed) aux Etats-Unis et la Banque d'Angleterre, contribuer à soutenir l'activité. Actuellement, nous sommes plutôt dans une période où le risque de déflation domine. La BCE devrait donc jouer un rôle de stabilisateur face à la conjoncture. Elle doit savoir mener une politique monétaire symétrique : c'est-à-dire réagir aussi vite dans le sens expansionniste que restrictif. Or, pour le moment, elle est surtout prompte à agir dans un sens restrictif. Avec un tel mandat, la BCE réagit trop tard et trop peu en phase de ralentissement.

– Quelle est la responsabilité des différents gouvernements ? Leurs marges de manœuvre semblent, quoi qu'il arrive, plutôt limitées, surtout avec le pacte de stabilité et de croissance...

– Ce pacte est un instrument qui n'est plus approprié. Actuellement, il met les gouvernements dans une impasse. Imaginez que l'Allemagne connaisse une baisse de 1 % de sa croissance l'an prochain et qu'elle dépasse les 3 % de déficit budgétaire. La commission va-t-elle sanctionner la première puissance économique de la zone ? Ce serait ridicule et catastrophique. Personne ne comprendrait. A mon avis, le traité de Maastricht suffit. Si tout le monde le respecte, on n'a pas besoin du pacte de stabilité. D'ailleurs, l'idée de base du pacte, aux yeux des économistes allemands qui l'ont proposé, était de faire descendre les déficits en dessous de 3 %, dans le cadre d'un processus de convergence entre les Etats membres de la future zone euro. Mais le gouvernement allemand a détourné l'idée pour en faire un corset aujourd'hui inadapté. La convergence est là ; on peut désormais se permettre des déficits de l'ordre de 1 % à 1,5 %. Sans problème !

– Comment expliquez-vous les réticences des Européens à adopter des mesures énergiques de relance du type de celles envisagées aux Etats-Unis ?

– Il est vrai que l'attitude des Etats-Unis est exemplaire, en particulier depuis le 11 septembre, mais pas seulement. Depuis le début de l'année, la Fed a agi de manière très offensive. Le gouvernement a pu faire preuve de souplesse budgétaire. Cela était plus facile qu'en Europe, car les comptes publics étaient en excédent après une décennie de forte croissance. Les Américains ont fait preuve de pragmatisme. En Europe, au contraire, nous avons une approche très dogmatique et idéologique sur le sujet. Le Vieux Continent est encore sous l'influence des idées ultra-libérales, incarnées par l'ère Thatcher. Cette tendance est renforcée par la tradition allemande de lutte contre l'inflation, qui est la base de l'actuelle politique monétaire. Du coup, personne n'ose affirmer que l'on peut mener une politique de soutien à la conjoncture. La Commission européenne, par exemple, est extrêmement dogmatique, alors qu'elle devrait jouer un rôle d'éclaireur. C'est paradoxal, car il n'y a qu'avec une phase prolongée de croissance que l'Europe va pouvoir régler ses vieux problèmes comme le chômage. La bonne santé économique ne dépend pas que des exportations, mais aussi d'une forte demande intérieure. Pour l'Allemagne, par exemple, une telle discussion est une nécessité, surtout en période de récession.

– Pensez-vous que les gouvernements vont évoluer sur ces questions, notamment en France et en Allemagne, où la détérioration de la conjoncture risque d'animer les campagnes électorales l'année prochaine ?

– En Allemagne, il n'est pas à exclure que Gerhard Schröder change son fusil d'épaule, par pragmatisme. S'il sent que ses intérêts électoraux sont en jeu, il pourrait décider de relancer l'économie vers la fin du premier trimestre 2002. Pourtant le débat est nécessaire au-delà de la simple tactique électorale. L'euro ne peut être un succès que si l'on parvient à combattre le chômage. Ce que je crains, c'est que l'évolution actuelle de l'économie pèse à terme sur la popularité de l'euro. Si l'on continue ainsi, les gens vont se dire : "L'euro n'apporte rien." Il nous faut donc une nouvelle constitution financière dans la zone euro. Mais un changement des mentalités ne peut probablement survenir qu'après une crise de grande ampleur. »

Propos recueillis par Philippe Ricard

Heiner Flassbeck

● Né en 1950, économiste et docteur en sciences politiques, Heiner Flassbeck a été ministre fédéral de l'économie à Bonn, de 1980 à 1986, et chef de la direction de la conjoncture à l'Institut économique DIW de 1990 à 1998.
● Il a été secrétaire d'Etat du ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine. Il est économiste en chef à la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) depuis novembre 2000.

CHRONIQUE

par Serge Marti

Embellie ?

Lors de la crise économique qui avait suivi la guerre du Golfe – laquelle s'était traduite par une récession de six mois seulement en 1991, avant qu'America Inc. s'élance vers les « dix glorieuses », une décennie d'expansion dopée par la révolution technologique –, il avait suffi d'une année de remise à niveau pour que Wall Street retrouve les cours boursiers qui prévalaient au Big Board avant que Saddam Hussein s'offre une escapade chez son voisin koweïtien. A présent, trois mois à peine après les tragiques événements du 11 septembre, le Dow Jones, remonté à 10 000 points, aura effacé les effets collatéraux des attentats perpétrés contre les Tours jumelles. Mieux : l'indice Nasdaq, voué aux gémonies après avoir été longtemps béni pour sa capacité à transformer en or la moindre valeur high-tech, est repassé lui aussi au-dessus d'un seuil psychologique, celui des 2 000 points, regagnant ainsi 20 % depuis le « septembre noir ». Peu ou prou, les autres places financières ont fait de même, et, en fin de semaine, les commentateurs n'avaient d'yeux que pour les indicateurs économiques passés au vert pâle à Washington : le net rebond de la consommation des ménages américains en octobre (+ 2,9 %), la progression (de 39,8 à 44,5 points) de l'indice mensuel NAPM des directeurs d'achats des entreprises, voire la hausse de 1,9 % des mises en chantier, toujours en octobre, ou encore les ventes records de voitures particulières durant la même période. A cela, il faut ajouter l'augmentation de 1,5 % de la productivité aux Etats-Unis au troisième trimestre.

A contempler ces éléments encourageants, on en oublierait presque la contraction de 1,1 % du produit intérieur brut (PIB) américain au troisième trimestre, ramené au-dessous des 10 000 milliards de dollars (9 317 milliards exactement, soit environ 10 250 milliards d'euros). Ainsi que les constatations du National Bureau of Economic Research (NBER), qui fait remonter au mois de mars la brutale dégringolade de l'économie, bien avant les attentats. Le fait que le président Bush se débatte comme un beau diable pour obtenir l'aval du Congrès à son projet – keynésien – de relance par la dépense publique, à hauteur de 75 milliards de dollars (82,5 milliards d'euros) prouve pourtant que rien n'est gagné. En économie comme en politique. *« Saddam a un job, moi pas »,* lançaient à la figure de Bush père les chômeurs de l'automne 1991. Un an plus tard, le vainqueur de la « Tempête du désert », lui aussi auréolé dans les sondages, était pourtant renvoyé dans ses foyers texans après avoir perdu les élections. La leçon a porté, et l'hôte actuel de la Maison Blanche fera tout pour que l'économie redémarre au second semestre 2002. En capitalisant sur cette incontestable embellie. Quitte à se satisfaire de la modeste et lente reprise – contrairement au scénario de redémarrage en flèche qui a marqué la post-crise du Golfe – que lui promettent les responsables de la Réserve fédérale.

Indices boursiers
Variation du 30/11/2000 au 30/11/2001 en %

DOW JONES	- 7,68
MID CAC	- 21,12
DJ STOXX 50	- 22,74
DJ EURO STOXX 50	- 23,63
CAC 40	- 24,49
NASDAQ	- 27,47
NIKKEI 225	- 36,10
NOUVEAU MARCHÉ	- 62,52

Source : Fininfo

▼Un retard à rattraper

A Bruxelles, Mario Monti et Pascal Lamy limitent la casse

Les commissaires pour la concurrence et le commerce sont les plus en vue au sein de la Commission

Le premier est la bête noire des patrons, le second se frotte aux mouvements antimondialisation. Ils ont en commun d'être les deux commissaires européens les plus puissants et les plus en vue de l'exécutif bruxellois. L'Italien Mario Monti pour la concurrence, et le Français Pascal Lamy pour le commerce international, se sont imposés à Bruxelles et dans l'opinion publique internationale, forts de dossiers qui dépassent les frontières des Quinze.

Avec le rejet en juilletdu rapprochement entre General Electric et Honeywell dans le secteur aéronautique, le gendarme européen de la concurrence a, pour la première fois dans l'histoire de la Commission, mis un veto à un projet de fusion entre deux groupes américains qui avaient obtenu l'aval des autorités antitrust de leur pays. En négociant à la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Doha en novembre, Pascal Lamy a contribué au lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales qui concerne 142 pays de la planète.

Tous les deux ont l'avantage, par rapport à d'autres commissaires, d'avoir les coudées plutôt franches sur leurs dossiers. Mario Monti est chargé de faire appliquer le règlement sur les concentrations et de garantir qu'elles n'aient pas d'effets dommageables pour la concurrence. Les Etats membres n'ont pas à interférer dans ses décisions que seule la Cour de Justice peut annuler. Toutefois, le commissaire soumet à l'exécutif communautaire, cette semaine un Livre vert pour améliorer la transparence et l'efficacité de ce contrôle. De son côté, Pascal Lamy négocie pour le compte des Quinze en matière de commerce extérieur, mais il a disposé à Doha d'un mandat qui lui donne une liberté d'action dans un cadre prédéfini.

« *Mario Monti,* explique un grand patron, *mène une doctrine de défense absolue du consommateur après un passé qu'il considère plutôt favorable aux producteurs.* » En téléphonant eux-mêmes à Romano Prodi, le président de la Commission européenne, et à Mario Monti pour plaider en faveur de la fusion entre Schneider et Legrand (équipements électriques), Jacques Chirac et Laurent Fabius ont pu constater à leurs dépens la farouche indépendance de celui qu'on surnomme « Super Mario ». Cette intransigeance ne va pas sans susciter l'hostilité des politiques et des patrons. Henri Lachmann, PDG de Schneider Electric, Göran Grosskopf, président du groupe Tetra Laval, dénoncent dans un point de vue commun publié par le *Financial Times* et *Les Echos* le 6 décembre « *le nombre sans précédent de fusions* » bloquées par Mario Monti et ses services, depuis le début de l'année.

Le premier s'est heurté au refus de la fusion de sa société avec Legrand le 10 octobre 2001, tandis que le second apprenait le 30 le rejet de la fusion de Tetra Laval avec Sidel, deux entreprises d'emballage. Au total, huit fusions ont été bloquées ces deux dernières années par l'administration de M. Monti. Les deux industriels s'inquiètent des effets de cette politique et estiment que « *nombre de sociétés risquent de ne pas être en position de concourir efficacement au sein de marchés mondiaux plus vastes et concurrentiels* ». L'empêcheur de fusionner en rond réfute toute opposition systématique : les sérieux problèmes de concurrence posés par la fusion entre TotalFina et Elf ont pu être résolus par la vente de dépôts de carburants et oléoducs ainsi que par la cession de 70 stations sur autoroutes, expliquait-il dans le *Monde* du 8 novembre.

VISION FORTE

Pascal Lamy a lui aussi une vision forte de sa mission. Il a le souci d'infléchir le cours de la mondialisation afin qu'elle profite davantage aux pays en développement et qu'elle intègre des considérations, comme l'environnement et le social, autres que purement commerciales. Ce marathonien de 54 ans a une grosse capacité de travail et connaît parfaitement la mécanique communautaire pour avoir été pendant près de dix ans le directeur de cabinet de Jacques Delors, alors président de la Commission.

Pour convaincre ses partenaires des pays du Nord et du Sud de la nécessité de lancer un nouveau cycle de négociations, il n'a pas hésité à multiplier les déplacements dans les capitales. Sa tâche a probablement été facilitée par son amitié avec son homologue américain, Robert Zoellick, mais aussi par le nouveau contexte international à la fois économique et politique. Au final même si l'Union européenne revient de Doha avec un bilan mitigé, le cycle a été lancé et Pascal Lamy y est pour beaucoup.

« *Les deux hommes ont des convictions et sont de belles mécaniques intellectuelles,* remarque un ancien diplomate européen. *Ce sont des technocrates — l'un est énarque, l'autre était professeur de théorie et de politique monétaire à l'université Bocconi de Milan — et pas des politiques qu'on aurait voulu récompenser ou écarter en leur confiant ce poste. Ils disposent, en plus, de véritables portefeuilles, ce qui est loin d'être le cas de tous leurs collègues.* » Le hit-parade des vingt commissaires européens que vient de publier *l'Expansion* reflète ce leadership des deux poids lourds de la Commission. Mario Monti arrive en tête du palmarès établi par quarante-deux journalistes internationaux chargés de couvrir les questions européennes à Bruxelles, suivi par Pascal Lamy, numéro deux. Mais ces bons résultats ne suffisent pas à relancer une institution qui manque de leadership : Romano Prodi arrive en vingtième et dernière position.

Présenté en sauveur après la débâcle de la Commission Santer, l'homme qui a fait entrer l'Italie dans l'euro n'arrive pas à s'imposer. Piètre communicant, de peu d'influence sur les politiques communautaires, il est aujourd'hui désigné comme un des maillons faibles de la Commission, qui ne souffre pas la comparaison avec Jacques Delors. « *Attention,* remarque un diplomate européen, *l'ancien président de la Commission avait, pour pousser sa vision de l'Europe, le tandem Mitterrand-Kohl* ». Quels sont aujourd'hui les Etats qui portent l'Europe ?

Martine Laronche

Bibliographie

● **« Questions européennes »**, rapport du Conseil d'analyse économique (La Documentation française, 2000, 270 p., 6,86 €, 45 F).
● **« Perspectives économiques de l'OCDE »**, novembre 2001, accessible en ligne sur le site de l'OCDE : www.oecd.org.
● **L'Europe en quête de légitimité**, de Jean-Louis Quermonne (Presses de Sciences-Po, 2001, 128 p., 12 €, 80 F).
● **La Victoire de Luther. Essai sur l'Union économique européenne**, de Pascal Morand (éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2001, 251 p., 20,66 €, 135 F).
● **Institutions et croissance. Les chances d'un modèle unique européen**, ouvrage collectif présenté par Robert Solow. (Centre Saint-Gobain pour la recherche économique/ Bibliothèque Albin Michel, 2001, 416 p., 25 €, 164 F).

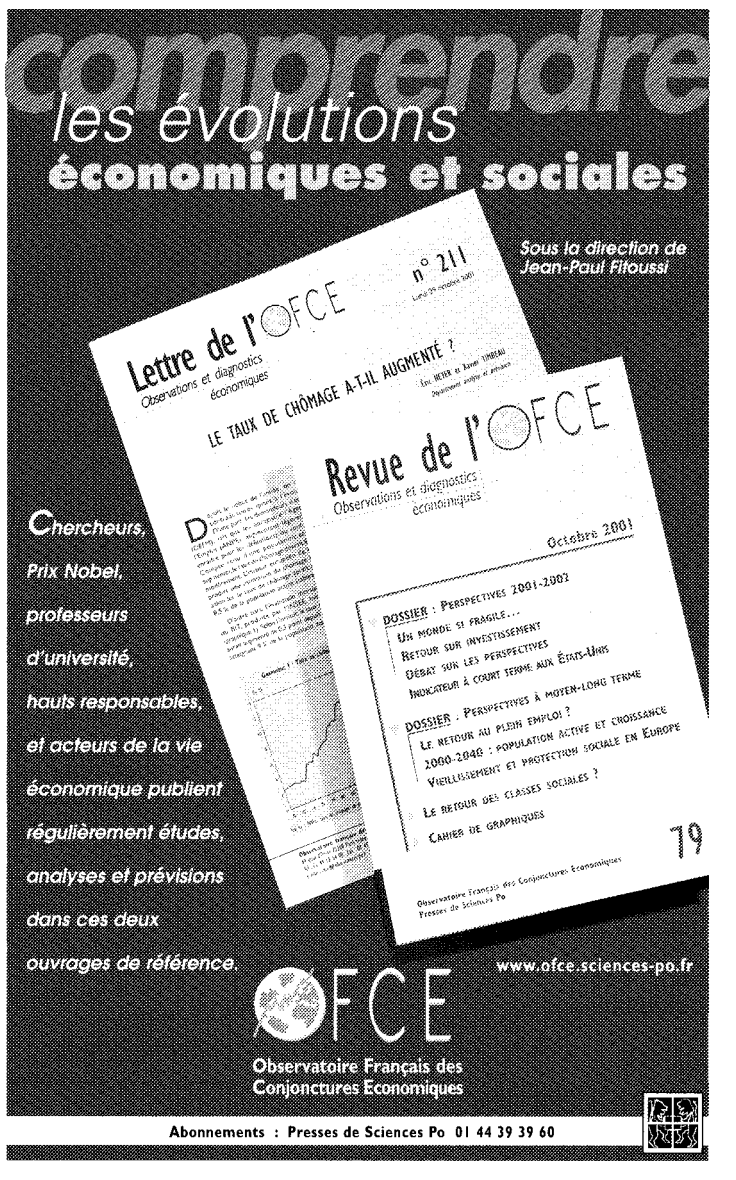

EUROPE

▼ Un commerce extérieur stable

Évolution de la balance commerciale, en 2001

échanges en milliards d'euros, **données** corrigées des **variations** saisonnières

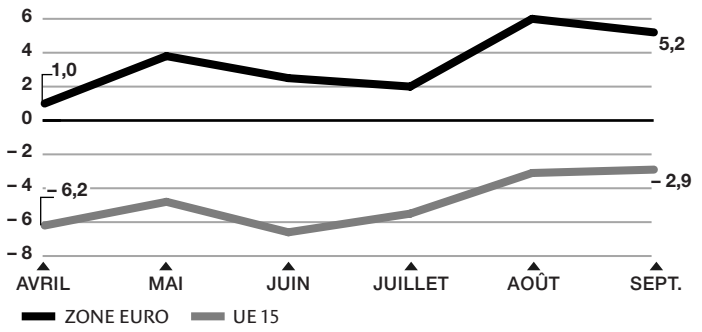

Source : Eurostat

■ **LA ZONE EURO** a enregistré un excédent du commerce extérieur de 3,8 milliards d'euros avec le reste du monde (5,2 milliards en données corrigées des variations saisonnières), selon les premières estimations pour le mois de septembre 2001, comparé à un déficit de 0,5 milliard en septembre 2000. L'excédent cumulé sur les neuf premiers mois de l'année 2001 s'élève à 23,3 milliards d'euros.

■ **CE RÉSULTAT TOMBE À - 4,2 MILLIARDS** d'euros si l'on considère, pour le même mois, le solde des échanges des Quinze (et non plus seulement de la zone euro) avec le reste du monde (– 2,9 milliards en données corrigées des variations saisonnières). Le déficit est estimé à 51,4 milliards d'euros pour les neuf premiers mois de l'année 2001.

■ **APRÈS AVOIR PROGRESSÉ** durant presque toute l'année 1999 et l'année 2000, le commerce de l'Union européenne et de la zone euro est resté relativement stable durant les huit premiers mois de l'année 2001.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (août 2001, en %)											
Sur un an	0	0,4	- 0,3	- 0,1 (7/01)	2,8	2,1	-1,5	-1,5	- 2,3	ND	ND
Sur un mois	1,1	1,0	2,1	- 0,2 (7/01)	3,3	0	0,6	0,7	1,0	ND	ND
PRIX À LA CONSOMMATION (octobre 2001, en %)											
Sur un an	2,2*	2,4*	2	1,9	3,2	1,8*	2,5	5*	1,2	2,1	-0,8 (9/01)
Sur un mois	- 0,1*	- 0,1*	- 0,4	- 0,2	- 0,1	0,1*	0,2	0,1*	- 0,2	- 0,3	0 (9/01)
PIB EN VOLUME (2e trimestre 2001, en %)											
Sur un an	1,4**	1,3**	0,6	1,7	2,9	2,3	1,5	2,3	2,3	1,2	- 0,7
Sur trois mois	0,2**	0,1**	0	- 0,6	0,5	0,3	0,4	0,4	0,4	0,1	- 0,8
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
2000	0,3	1,2	1,3	0	- 0,3	- 1,3	- 0,3	2	4,4	1,0 (1999)	- 7,6 (1999)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	105,4 (1999)
SOLDE COMMERCIAL EXTRACOMMUNAUTAIRE (en milliards d'euros, sept. 2001)											
	- 4,2*	3,8*	8,3 (7/1)	1,4	- 3,4	- 0,6 (8/01)	1,4 (8/01)	1,8 (8/01)	- 5,7 (8/01)	- 42,3 (6/01)	8,6 (6/01)
INVESTISSEMENT (FBCF) (2e trimestre 2001, en %)											
Sur trois mois	- 0,1	- 0,4	- 1,3	1,7	3,1	0	- 0,3	- 0,9	2,1	- 1,6	- 4

* provisoire ** 3e trimestre 2001

Pour plus d'informations : http:/europa.eu.int/eurostat.html

PAYS ÉMERGENTS

▼ Les recettes fiscales de l'Argentine en chute libre

Production industrielle et recettes fiscales — glissement annuel, en %

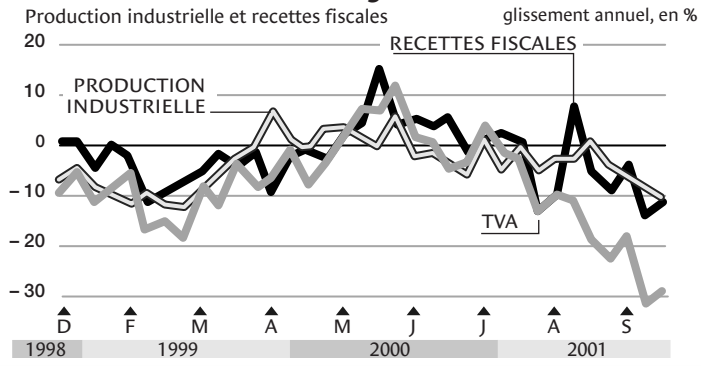

Source : Ministère de l'économie de l'Argentine

■ **LA RÉCESSION S'ACCENTUE** en Argentine, entraînant un nouvel accroissement du déficit des finances publiques. L'accord avec le Fonds monétaire international (FMI) aura du mal à être respecté.

■ **LES AUTORITÉS** sont parvenues à obtenir un rééchelonnement de la dette publique, mais sans un redémarrage rapide de la croissance, la politique de « déficit zéro » adoptée en juillet 2001 reste condamnée à l'échec.

■ **LE POSSIBLE DÉFAUT** de paiement généralisé de l'Argentine sur la dette détenue par des investisseurs étrangers a déclenché une accélération de la fuite des dépôts bancaires. Cette perspective explique la mise en place, par le gouvernement, de mesures exceptionnelles contraignantes sur les opérations bancaires et du contrôle sur les mouvements de capitaux.

Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	- 0,4 % (octobre)	+ 3 %
TAUX D'ÉPARGNE	16,9 %	+ 1,6 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	- 0,3 % (2e trim. 2001)	NC
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+ 0,2 (sept. 2001) - 0,4 (10/00-9/01)	- 0,6 - 1,8
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	- 11 (nov.)	- 2**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	- 57 (octobre)	+ 24**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	22 122 (oct.)	- 0,5 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	3 180 (juin)	+ 6 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de jugement

Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

▼ Le marché des technologies de l'information croît plus vite en Europe qu'aux Etat-Unis

Taux de croissance annuel du marché des TIC

en **pourcentage**

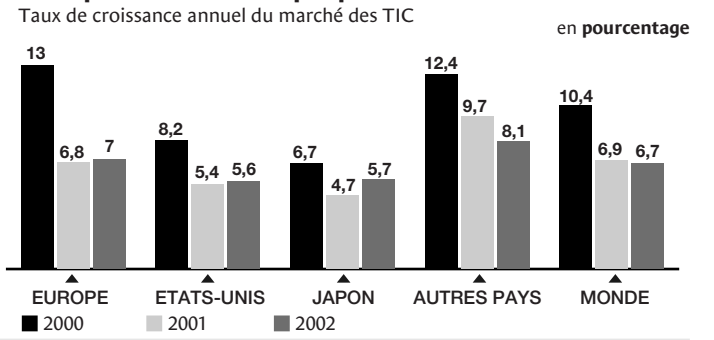

Source : EITO Update 2001

■ **LA CROISSANCE** des marchés des technologies de l'information et des télécommunications (TIC) a été presque divisée par deux en 2001 pour atteindre 6,8 % en Europe (France, Allemagne, Italie, Espagne et Grande-Bretagne), un taux supérieur à celui des Etats-Unis ou du Japon, selon une étude du European Information Technology Observatory publiée en octobre. Ce marché est évalué à 2,15 milliards d'euros en 2001.

■ **LE MARCHÉ FRANÇAIS**, qui représente 16 % du marché européen des TIC , devrait croître de 7,1 % en 2001.

■ **EN EUROPE,** les opérateurs téléphoniques se taillent la part du lion (41 %) de ce marché, suivi des services informatiques (17 %) , des constructeurs d'ordinateurs (15 %) et des éditeurs de logiciels (10 %).

Le Brésil est à la merci de l'effondrement de l'économie argentine

Les indicateurs de la neuvième puissance industrielle du monde sont tous au rouge

Le Brésil, neuvième puissance industrielle du monde, a connu de mauvais résultats économiques en 2001, et a surtout terriblement souffert des effets négatifs de la crise de son voisin argentin. La durée et l'ampleur de la crise argentine ont entraîné une tension et une hausse des primes du risque au Brésil. Ce dernier pays est en effet fragilisé par le poids et la dynamique explosive de sa dette publique interne et par l'ampleur de son besoin de financement extérieur. Cependant, depuis le début du mois d'octobre, l'Argentine a montré sa volonté d'assurer une partie de la facture en interne et depuis les élections argentines, la tendance s'est retournée. Le real s'est renforcé, ce qui témoigne maintenant d'un décrochage du Brésil par rapport à son voisin. Ce mouvement pousse à l'optimisme.

Néanmoins, le Brésil n'est pas exempt de problèmes domestiques, et l'approche de la campagne présidentielle réduit la capacité d'action du pouvoir. La dégradation économique du pays en 2001 venait essentiellement des effets récessifs du rationnement de l'énergie, dus à un manque de capacité énergétique, et surtout de la crise argentine qui a entraîné une perception négative de la région de la part des investisseurs internationaux. Ces deux événements ont été à l'origine, au cours du premier semestre 2001, d'un cercle vicieux : affaiblissement de la croissance, dépréciation du real et hausse des taux d'intérêt internes. Alors qu'en début d'année, on tablait sur une progression du produit intérieur brut (PIB) de 4 %, la croissance brésilienne en 2001 ne devrait plus se situer qu'à un niveau compris entre 1 % et 2 %.

INCERTITUDES

Quant au real, il a abandonné près de 30 % depuis le début de l'année, pour atteindre maintenant plus de 2,4 reals par dollar. Enfin, le taux d'intérêt de référence Selic, revu à la hausse à plusieurs reprises au cours des derniers mois, est aujourd'hui à 19 % ; le taux d'inflation se situe maintenant entre 7 % et 8 %, clairement à la hausse. Par ailleurs, les incertitudes sur l'ampleur et la durée de la récession qui touche l'économie mondiale, la montée de l'aversion au risque des investisseurs internationaux après les attentats du 11 septembre, peuvent encore affaiblir une économie déjà structurellement fragile aux chocs externes.

D'ores et déjà, l'économie du pays présente différents signes alarmants : creusement du déficit budgétaire (plus de 6 % du PIB cette année) ; reprise de l'augmentation de la dette nette du secteur public (234 milliards de dollars – 263,5 milliards d'euros) de nouveau passée au-dessus de 50 % du PIB au cours de cette année ; situation financière extérieure dégradée. Alors que, du fait de la reprise enregistrée en 2000, puis en raison du moindre dynamisme des exportations en 2001, le déficit courant s'est creusé (il est prévu à environ plus de 5 % du PIB en 2001, contre moins de 4 % en 2000), les entrées de capitaux – y compris les investissements directs étrangers (IDE) – ont fléchi en 2001. Néanmoins, si le décrochage par rapport à l'Argentine se confirme, les IDE pourraient revenir à un niveau élevé en 2002.

Le Brésil connaît donc des contraintes structurelles majeures : une dette publique interne dont la progression a été soutenue au cours des dernières années et dont la maturité est très courte, même si elle s'est un peu allongée (sept mois) ; un besoin de financement extérieur qui, en cas de réduction durable des IDE, deviendrait très difficile à satisfaire. Certes, le Fonds monétaire international (FMI) a déjà fait preuve de sa disposition à contribuer à la maîtrise de la situation. Ainsi, à la suite de la reconduction de l'accord en vigueur depuis octobre 1998, le Brésil bénéficie d'une ligne de 15 milliards de dollars (16,8 milliards d'euros) pour renforcer sa position financière extérieure.

Il n'en demeure pas moins que les degrés de liberté dont disposent les autorités sont très faibles. Étant donné que plus d'un quart de la dette publique interne est indexé sur le dollar, tout dérapage du change augmente son service en monnaie nationale. Or, tout resserrement de la politique monétaire destiné à enrayer une chute du real entraînerait non seulement un affaiblissement supplémentaire de la croissance, mais aussi un accroissement sensible du service de la dette publique : plus de 50 % de celui-ci est indexé sur le taux Selic.

Cet affaiblissement des marges de manœuvre de la politique économique intervient dans le cadre d'une fragilisation du pouvoir à l'approche de l'élection présidentielle d'octobre 2002. En effet, au-delà des risques de dérives budgétaires, toute campagne électorale, comme toute crise économique, affaiblit toujours le pouvoir en place, réduisant sa capacité d'action et de réforme politique. De plus, le président Cardoso, qui ne peut plus se représenter, a du mal à regagner une popularité perdue depuis la crise de 1999 et la dévaluation du real. Certes, le concepteur du plan Real pouvait déjà avoir déçu par la lenteur des réformes et par l'alliance, dès 1994, de son Parti social-démocrate (PSDB) avec un parti de droite, le Parti du front libéral (PFL), mais le président jouissait encore d'une très forte popularité avant la crise du début 1999. Cette crise semble avoir sapé maintenant les fondements de sa légitimité. De plus, sa coalition a connu en février dernier une lutte fratricide au sujet de l'élection des présidents des deux Chambres : la rupture avec le PFL a été évitée de justesse. La coalition est ballottée, depuis, entre difficultés économiques, mesures impopulaires, notamment de rationnement de l'énergie, scandales et démissions. Tous ces éléments diminuent les chances du président d'influer sur le choix de son successeur et de garder intacte la coalition actuelle, d'autant plus qu'il ne dispose pas de candidats très présidentiables au sein de son propre parti.

A contrario, les difficultés économiques renforcent la crédibilité des alternatives, de droite ou de gauche. Roseana Sarney, probable candidate du PFL et gouverneur de l'Etat de Maranhao, pourrait représenter l'alternative de droite. La fille de l'ancien président José Sarney a réussi une percée spectaculaire dans les sondages et semble être identifiée comme une troisième voie possible, en dépit de son ancrage très conservateur. Luis Inacio Lula de Silva, dit « Lula », candidat du Parti des travailleurs (PT) incarne, lui, l'alternative de gauche.

Si la popularité de la stabilité monétaire – une valeur maintenant profondément ancrée dans la population brésilienne – échappe à présent à celui qui en fut son principal artisan, le président Cardoso, ou à ses héritiers, la situation économique restera vraisemblablement un facteur décisif de l'élection. De bons résultats joueront en faveur du candidat de la coalition sortante. Et ce d'autant plus si le pays s'affranchit progressivement de la spirale de la contagion argentine, comme semble le montrer la tendance actuelle. Celle-ci pourrait néanmoins ne pas résister à un effondrement généralisé de l'Argentine ou à une grave récession mondiale.

Béatrice Auzouy et Luis Miotti (CDC IXIS)

Les chances de « Lula »

Le très populaire Luis Inacio Lula de Silva, dit « Lula », candidat malheureux du Parti des travailleurs (PT) aux trois dernières présidentielles et qui sera vraisemblablement réinvesti lors des futures primaires du parti, devrait a priori représenter la gauche aux élections d'octobre 2002. Aux municipales d'octobre 2000, le PT a fortement progressé. Il a gagné six des capitales d'État, dont Sao Paulo. Comme toujours, longtemps avant les élections, Lula est en tête des sondages. Mais cette fois-ci, la probabilité de son succès revêt plus de consistance. Le bon score du PT aux municipales, surtout de son aile modérée, a en effet renforcé son image de bon gestionnaire.

Le projet de politique économique du parti reflète l'influence croissante de cette aile modérée ; il exclut la rhétorique populiste ou les nationalisations et prévoit le respect de la discipline fiscale tout en réclamant une véritable politique industrielle pour stimuler les exportations. Tout dépendra bien sûr de la concurrence d'éventuelles autres candidatures d'opposition de gauche, comme celle par exemple de Ciro Gomez, arrivé troisième à la présidentielle de 1998, ou celle d'Anthony Garotinho, le jeune gouverneur de l'État de Rio de Janeiro qui vient d'une autre petite formation, le Parti socialiste brésilien.

LE MEILLEUR OUTIL POUR COMPRENDRE LE MONDE À VENIR

Jean-Claude Berthélemy, professeur à l'université Paris-I

« Les Africains doivent se doter d'une vision commune du développement »

« Avec Ludwig Söderling, Jean-Michel Salmon et Henri-Bernard Solignac-Lecomte, vous venez de signer une étude intitulée « L'Afrique émergente » (Centre de développement de l'OCDE, août 2001) dans laquelle vous ne semblez pas vraiment croire aux programmes de développement Renaissance ou Initiative africaines concoctés par les chefs d'Etats sud-africain, algérien, nigérian et sénégalais. Pourquoi ?

– Certains aspects de cette démarche m'inquiètent. Par exemple, ses initiateurs se précipitent sur une liste de projets relativement détaillés, comme le président sénégalais Abdoulaye Wade qui veut développer les infrastructures et l'enseignement supérieur. Mais l'Afrique devra trouver des solutions pour une coordination régionale de ces projets. J'ai participé à une réunion de travail à Dakar à laquelle n'assistaient pratiquement que des économistes sénégalais ; l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) n'avait pas été invitée, et la Banque africaine de développement était très peu impliquée. Cela ne me rend pas optimiste sur l'esprit de coopération régionale des artisans de "l'Initiative africaine".

» Cela me rend d'autant plus sceptique que l'on ne distingue pas ce qui sera de la responsabilité des niveaux supranational, national et local. L'Afrique devrait s'inspirer du principe de subsidiarité. Le côté positif de l' "Initiative" est, quand même, l'affirmation que l'Afrique doit se doter d'une vision commune du développement.

– Que pourrait être cette vision commune du développement ?

- Notre étude montre que les pays qui progressent le plus – l'île Maurice, le Botswana ou la Tunisie – sont ceux qui ont investi dans le capital humain, en donnant la priorité à l'éducation primaire pendant une longue période : il faut deux générations pour que les effets bénéfiques se fassent sentir. C'est un investissement sûr, parce que le savoir se périme peu, à la différence du capital fixe : un paysan qui apprend à lire et à écrire conservera ces techniques toute sa vie. Seule l'éducation permet l'accroissement de la productivité agricole qui facilite la mobilité de la main-d'œuvre vers d'autres secteurs d'activité et vers les villes.

» La Côte d'Ivoire, le Ghana et la Tanzanie ont réalisé des efforts notables dans ce domaine ; mais les résultats ne sont jamais acquis définitivement, comme le prouve l'exemple de la Tanzanie dont le taux de scolarisation est tombé d'un maximum de 80 % à 60 % aujourd'hui.

- Quels sont les autres ingrédients du développement ?

- La santé, parce que l'espérance de vie et donc la durée de vie productive sont très faibles. Les quelques progrès qui avaient été acquis sont anéantis par le sida : au Botswana, l'espérance de vie a régressé de vingt ans.

- Les matières premières dont regorge l'Afrique pourraient-elles participer à sa croissance ?

- Tout dépend du partage des richesses minières. Hors le Botswana, tous ceux qui en étaient dotés les ont gaspillées dans la corruption et les guerres civiles : Nigeria, Congos, Gabon, Angola, Namibie, etc. La chance du Tchad est d'avoir tardivement lancé l'exploitation de son pétrole ; l'accord passé avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale prévoit que les revenus de ses puits seront consacrés en priorité à la lutte contre la pauvreté sous le contrôle d'une commission de surveillance. Si ça marche, ce sera le premier cas de bonne utilisation de la manne pétrolière.

- Croyez-vous à l'efficacité de l'aide ?

- L'annulation de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) doit être poursuivie, mais pas sans condition. Les gouvernements qui en bénéficieront devront s'engager à utiliser ces nouvelles facilités dans la lutte contre la pauvreté. En Occident, on éprouve un sentiment de culpabilité à l'égard de l'Afrique et on a des scrupules à contraindre ces pays.

Or c'est la responsabilisation qui évitera à ceux-ci de considérer l'aide comme une rente. Regardez le cas du riche Gabon, qui est l'un des champions de l'aide avec 40 dollars [44,97 euros] par tête et par an et dont le système éducatif est l'un des plus faibles d'Afrique francophone...

- Les investissements étrangers ne pourraient-ils compléter cette aide ?

- L'Afrique détient un triste record, celui de la part de l'épargne locale investie à l'étranger : 40 %. Comment veut-on que des pays qui n'investissent pas pour eux-mêmes attirent des capitaux ? Cette situation est d'autant plus aberrante que la rentabilité du capital y est la plus forte du monde : les profits des filiales des firmes multinationales américaines sont deux fois plus forts en Afrique qu'ailleurs. Ce serait un beau projet, pour la "Nouvelle Initiative africaine", de ramener sur le continent les capitaux africains qui l'ont déserté ! Mais cela suppose une corruption contenue et un pouvoir politique plus rationnel.

- Quels sont les pays qui pourraient s'en sortir ?

- En Afrique australe, je citerai Maurice et le Botswana, l'Afrique du Sud étant à part. Le Mozambique a fait des progrès remarquables. En Afrique de l'Est, l'Ouganda est le mieux placé, malgré une corruption inquiétante. Le Kenya ne renouera pas avec la croissance sans renouveau politique. En Afrique centrale, le Cameroun a toutes ses chances s'il jugule la corruption. En Afrique de l'Ouest, c'est encore la Côte d'Ivoire qui présente le plus de chances de rebond, si elle réussit sa "réconciliation nationale".

– Croyez-vous à l'émergence possible de l'Afrique ?

- Oui, mais cela va prendre du temps. Les gouvernants ne doivent pas se décourager, car les résultats immédiats ne seront pas spectaculaires. La Banque mondiale ne prévoit-elle pas que le continent africain est la seule région du monde où la pauvreté va continuer à progresser dans les prochaines années ? »

Propos recueillis par Alain Faujas

Jean-Claude Berthélemy

● Jean-Claude Berthélemy est depuis 1992 professeur de sciences économiques à l'université Paris-I et directeur du DESS de commerce extérieur.

● Diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensa), il a dirigé de 1998 à 2000 le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii).

Le Nigeria cherche à s'appuyer sur son ami américain

Les relations cordiales entre Washington et Abuja ne sauraient régler les problèmes de corruption et les sanglantes rivalités religieuses et tribales

En dépit des excellentes relations qu'il entretient avec George Bush Junior, le président nigérian Olusegun Obasanjo doit probablement regretter que son pays ne soit pas, aujourd'hui, dans une position géostratégique aussi cruciale pour les Etats-Unis que le Pakistan de Pervez Moucharraf. Une telle situation lui aurait certainement permis d'obtenir de la communauté financière internationale l'aide qu'il ne cesse de réclamer depuis sa prise de fonction, en mai 1999, pour conforter un pouvoir menacé par les extrémismes religieux et les violences intercommunautaires.

Les « dividendes de la démocratie » qu'il espérait, surtout en termes d'annulation d'une partie de l'énorme dette extérieure publique nigériane (33,5 milliards de dollars, 37,6 milliards d'euros), se font attendre. Les principaux créanciers (France et Grande-Bretagne en particulier) ne sont en effet guère pressés d'effacer l'ardoise. Les pressions des Etats-Unis avaient certes déjà abouti, en décembre 2000, à la signature d'un accord de rééchelonnement entre le Nigeria et les pays membres du Club de Paris, mais ceux-ci n'avaient fait que repousser certaines échéances, refusant à Abuja un traitement plus généreux de sa dette.

Entre Abuja et Washington, les relations n'en sont pas moins au beau fixe. Dès leur première rencontre, en avril 2001 à Washington, les deux présidents se sont plus. Obsédé par les questions énergétiques, George Bush était alors ravi de découvrir en son homologue nigérian un interlocuteur tout disposé à accroître ses livraisons de brut aux Etats-Unis. De son côté, Olusegun Obasanjo se félicitait d'avoir renforcé un partenariat économique qui avait été précédemment esquissé dans le cadre du « Growth and Opportunity Act » initié par Bill Clinton. Depuis, les relations n'ont pas cessé. Le 2 novembre, les deux présidents en exercice tenaient à Washington une conférence de presse commune pour confirmer publiquement leur volonté de lutter de concert contre le terrorisme international. Quelques jours plus tard, une déclaration commune sur le renforcement de la coopération américano-nigériane en matière de sécurité et de répression de la fraude financière était signée à Washington.

Est-ce dire qu'Olusegun Obasanjo réglera mieux ainsi ses propres problèmes internes ? Rien n'est sûr. Il a bien mis en place en juin 2000 une commission anticorruption, mais celle-ci n'est dotée que de pouvoirs limités et n'a pu traiter, depuis sa création, que deux affaires très secondaires. L'avenir dira si l'enquête qu'elle vient de lancer à l'encontre de trois gouverneurs d'Etats provinciaux pourra être menée à terme... De son côté, la commission d'investigation instituée pour faire la lumière sur les violations des droits humains commises dans le passé n'a aucun moyen de contraindre les anciens responsables du pays à venir témoigner devant elle. Le président Obasanjo a bien tenté de donner l'exemple en acceptant par deux fois d'y comparaître pour des faits remontant aux années 1976-1979, alors qu'il était déjà au pouvoir en tant que militaire, mais il n'a guère suscité de vocation chez les autres anciens présidents du pays (dont Muhammadu Buhari et Ibrahim Babangida). Seul Ernest Shonekan, qui avait assuré une courte transition entre Ibrahim Babangida et feu le général Abacha, en 1993, a accepté de témoigner, mais à huis clos.

PUISSANCE RÉGIONALE

D'un autre côté, le lien privilégié instauré avec les Etats-Unis pourrait s'avérer à double tranchant pour Olusegun Obasanjo, tant les Nigérians, qu'ils soient du Nord ou du Sud, musulmans, chrétiens ou animistes, sont jaloux de leur indépendance et unanimement fiers du statut de puissance régionale de leur pays.

Ce qui ne les empêche pas de se déchirer dans des luttes intestines sanglantes. Le retour à un régime civil au début de 1999, après quinze ans de régime militaire, n'a guère permis de ramener la concorde civile au Nigeria. Musulman, mais originaire du sud du pays (contrairement aux chefs d'Etat militaires qui l'avaient précédé),Olusegun Obasanjo s'est trouvé confronté à la radicalisation des revendications identitaires, celles-ci ayant été à la fois étouffées et exacerbées sous le règne du général Abacha. On estime, ainsi, que les affrontements intercommunautaires ont fait 2 500 morts depuis l'arrivée d'Olusegun Obasanjo au pouvoir.

La nouvelle flambée de violence qui s'est abattue sur le pays depuis septembre, aussi bien à Jos, dans le centre du pays, qu'à Kano et Kaduna, dans le Nord, ou dans l'Etat de la Bénoué, au Centre-Sud, ne saurait être entièrement attribuée au contrecoup des frappes américaines en Afghanistan, même si celles-ci ont amplifié certaines émeutes. Les troubles avaient d'ailleurs commencé à Jos avant le 11 septembre...

Si des antagonismes ancestraux refont surface, c'est souvent pour des questions d'argent et de pouvoir. Ainsi, à Jos, la nomination d'un musulman à la tête d'un programme de lutte contre la pauvreté a-t-elle attisé la colère des chrétiens, majoritaires dans cette ville. L'introduction de la charia dans une douzaine d'Etats du nord du pays – introduction qui a commencé à la fin de l'année 1999 et qui est depuis à l'origine de nombreux affrontements interreligieux dans ces régions (suivies de représailles sanglantes dans le Sud) – n'est pas, elle-même, indemne d'arrière-pensées politiques. Les prochaines élections présidentielles se dérouleront en 2003. Le président Obasanjo aura besoin de tous les soutiens possibles, dont celui de son ami George Bush, s'il veut contrer le puissant establishment du Nord, bien déterminé à revenir au pouvoir. Traversant une passe délicate après la mort du dictateur Abacha, celui-ci avait aidé Olusegun Obasanjo à accéder à la présidence, en 1999, au terme d'un accord qui permettait essentiellement aux notables du Nord de conserver leurs privilèges. Mais pour eux, le mandat de l'actuel président n'est qu'une transition de plus...

Nicole Chevillard (Nord Sud Export, groupe « Le Monde »)

▼ L'inflation repart au galop

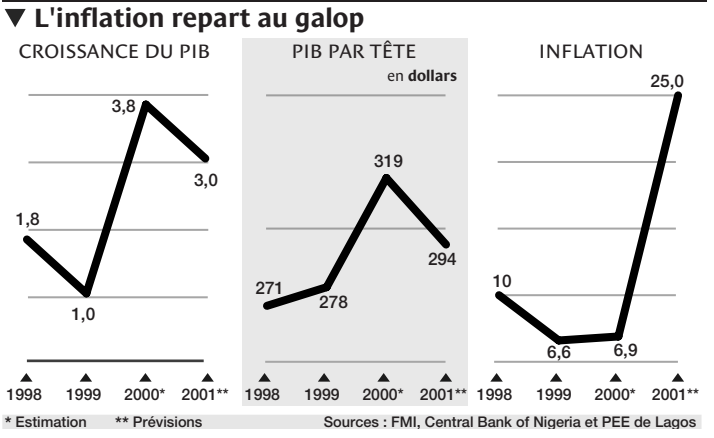

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

Oskar Lange, l'inventeur du « socialisme de marché »

Le 13 décembre 1981, c'était il y a vingt ans. Ce jour-là, comme naguère l'automne de Budapest ou le printemps de Prague, l'été de Varsovie s'abîmait dans l'hiver de Moscou. Le général Jaruzelski enfermait tous les dirigeants de Solidarité, dont Lech Walesa, et déclarait l'état de guerre. Pourtant, la répression ne pouvait masquer les problèmes, notamment économiques, dont souffrait le pays.

Après la prise du pouvoir par les communistes en Europe de l'Est, nombre d'experts avaient promis à ces pays des taux de croissance faramineux. Force fut de constater que ces taux de croissance ne vinrent pas. Et ces économies planifiées furent rapidement marquées par la sous-productivité et une inflation rampante qu'un blocage systématique des prix n'arrivait pas à réduire. Les dirigeants communistes ont vainement cherché le moyen de contenir cette inflation, conséquence inéluctable de l'inadéquation de l'offre à la demande et dont la traduction physique la plus spectaculaire était les files d'attente devant les magasins. Le plus illustre des économistes appelés à résoudre ce problème était un Polonais nommé Oskar Lange, alors que, ironie de l'histoire, c'est dans ce pays que, de 1956 à 1980 en passant par 1970, les hausses brutales de prix eurent les conséquences politiques et sociales les plus radicales.

Il naît en 1904 à Tomaszow, près de Poznan. Son père, marchand de tissus, rêve pour lui d'études supérieures à Vienne. La dislocation de l'Empire austro-hongrois en fait un citoyen polonais peu satisfait de son nouveau pays. Il en conteste rapidement le régime et adhère en 1924 au Parti socialiste. Il devient professeur d'économie à Cracovie, mais ses positions politiques le condamnent à en enseigner la partie la plus neutre, à savoir la statistique et l'économétrie. En 1934, il obtient une bourse pour les Etats-Unis, où il réside de 1935 à 1949, d'abord comme chercheur et enseignant, puis, après 1946, comme ambassadeur de la nouvelle République populaire de Pologne.

Pour appuyer sa thèse, l'économiste communiste polonais s'inspire des textes de Walras dont il a fait son maître à penser, à l'égal de Karl Marx

Les Etats-Unis lui apportent la liberté de publier et la notoriété. Au travers en particulier d'un livre paru en 1938, sous le titre *Théorie économique du socialisme*. Il y constate que les programmes économiques socialistes reposent sur deux propositions : l'abolition de la propriété privée d'une part, la disparition de la concurrence et du marché d'autre part. Pour lui, cette deuxième revendication constitue une erreur d'appréciation, car si le marché est insupportable quand il permet aux propriétaires privés d'accumuler des profits, il constitue le meilleur moyen de favoriser la production et d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande. Ce qui est fondamental pour mener une politique socialiste, c'est d'abolir la propriété privée. Il propose donc de conserver les mécanismes du marché, devenant ainsi le théoricien du « socialisme de marché ».

Pour appuyer sa thèse, il s'inspire des textes de Walras, qu'il découvre aux Etats-Unis et dont il fait son maître à penser, à l'égal de Karl Marx. Pour Walras, le système d'équations qui décrit l'économie concurrentielle permet de trouver un système de prix unique réalisant l'équilibre entre l'offre et la demande. Ses idées, fondées sur un constat purement mathématique de l'existence de prix d'équilibre suscitent deux types de critiques : comment le marché peut-il atteindre ce système de prix idéal quand on sait que les consommateurs sont susceptibles d'acheter à tout moment, même à un prix qui n'est pas celui de l'équilibre ? Comment cet équilibre peut-il être stable quand la concurrence se détruit d'elle-même pour souvent ne laisser que quelques producteurs ? Walras a certes tenté de répondre à ces critiques en imaginant un personnage fictif, le peu convaincant « commissaire-priseur walrasien », chargé de faire émerger les prix d'équilibre.

Lange en reprend l'idée mais transforme le commissaire-priseur en commissaire du peuple... Ce que le libéralisme promet sans pouvoir le réaliser, le Bureau central de planification (BCP) va y parvenir. Les enchères qui conduisent au système de prix d'équilibre vont être de sa responsabilité. Affichant un système de prix, il demande aux autorités locales de collecter les demandes des consommateurs, qui doivent se comporter librement et adopter, de ce fait, des attitudes conformes au modèle néoclassique de Walras. De même, le BCP demande aux responsables des usines combien ils sont prêts à produire pour le prix affiché, en leur recommandant de se comporter également comme s'ils étaient en situation de concurrence parfaite. Le BCP centralise les réponses et réitère ses demandes jusqu'à l'égalité de l'offre et de la demande. Le socialisme permet ainsi la réalisation du marché parfait et doit se traduire par un système de prix stable.

Par ailleurs, l'Etat, unique propriétaire des moyens de production, récupère les profits des entreprises. Il les emploie à deux choses : la couverture des besoins en épargne, nécessaire au financement de la croissance voulue par les pouvoirs publics ; la distribution de revenus complémentaires au salaire en faveur de certaines catégories d'ouvrier aux conditions de travail particulièrement difficiles, complément de revenu qu'il appelle le dividende social. Ainsi, aux critiques des économistes libéraux contre le socialisme, il répond que le socialisme permet de mieux réaliser l'équilibre de marché que le système de propriété privée qu'ils défendent.

En 1956, l'arrivée au pouvoir de Wladyslaw Gomulka le conduit au sommet du pouvoir économique. Ses idées rencontrent d'autant plus d'échos dans l'appareil dirigeant communiste qu'il est favorable au principe de la direction des entreprises non par des conseils ouvriers à ses yeux incapables de mener à bien l'itération des prix, mais par des directeurs nommés par le pouvoir central. Mais il ne parvient pas à asseoir son autorité et la parution en 1958 de *La Politique économique du socialisme* sonne un peu comme son testament politique.

En 1959, Gomulka s'aligne définitivement sur Moscou et le renvoie à ses chères études. Il meurt en 1965, à Londres, continuant à s'interroger sur l'incapacité des systèmes socialistes à juguler l'inflation et à trouver un système de prix stable et efficace. Il faut dire qu'à la même époque A. Phillips, étudiant le lien entre l'inflation et le chômage dans la très capitaliste Angleterre, a pu établir que le plein-emploi absolu conduit à une inflation croissante, dure loi qui va aussi s'appliquer inexorablement à des pays communistes ayant fait de la disparition du chômage la principale source de leur légitimité historique.

***Jean-Marc Daniel** est professeur à l'ESCP-EAP.*

LIVRES

par Serge Marti

Les « nobélisés »à l'affiche

NOBEL EN ÉCONOMIE, de Dominique Roux,
Ed. Economica, 2001, 524 p., 29 € (190,23 F)

Les plus grands événements de ma vie ? Aucun. » Ainsi répondit Alfred à son frère Ludwig Nobel venu l'interroger sur les quelques éléments autobiographiques qui, à son sens, lui permettraient d'écrire l'histoire de leur famille. Alfred avait raison : c'est bien la mort de ce chimiste spécialisé en explosifs et sa fortune confiée à une fondation chargée de récompenser, via la Banque royale de Suède, « *ceux qui ont apporté les plus grands bienfaits à l'humanité* » qui valent à l'inventeur de la dynamite sa notoriété, entretenue chaque année par l'attribution des prix Nobel.

L'ouvrage de Dominique Roux, professeur à l'université Paris-Dauphine, publié à point nommé au lendemain de l'attribution en octobre du prix Nobel d'économie 2001 à trois universitaires américains (lesquels figurent dans le livre), n'est pas axé sur la vie de l'inventeur suédois et homme d'affaires avisé. Mais c'est là un rappel utile, au même titre que le passage consacré aux spécificités du prix Nobel d'économie, créé en 1968 et attribué pour la première fois en 1969, alors que les premiers prix Nobel célèbrent, cette année, leur centenaire.

A ce jour, quarante-neuf chercheurs, en principe de toutes nationalités mais en réalité américains en grande majorité (trente et un sur quarante-neuf), ont été « nobélisés » et le mérite de cet épais ouvrage réside dans la description détaillée, assortie d'une biographie, des travaux qui ont conduit ces économistes vers la récompense suprême, à l'âge moyen de soixante-quatre ans lors de l'obtention du Prix.

Il s'agit là d'une deuxième édition, la précédente remontant à une dizaine d'années, lorsque Dominique Roux, épaulé par son collègue le professeur Daniel Soulié (disparu depuis), avait entrepris un premier recensement des prix Nobel d'économie. En passant en revue tous les grands noms qui ont jalonné la pensée économique, l'auteur, qui dirige le Groupe de recherches économiques et sociales (GRES) à Dauphine et qui est membre de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), ne se contente pas de refaire, l'un après l'autre, dans un style accessible à des non-spécialistes, le parcours emprunté par les lauréats. Il s'est aussi efforcé de décrypter l'état d'avancement de la science économique, laquelle est beaucoup moins décalée qu'on ne l'imagine souvent. A preuve, pour ne citer que les derniers lauréats, les travaux sur le comportement individuel des agents économiques, couronnés par le prix Nobel 2000 attribué à James Heckman et Daniel McFadden et, cette année, le prix Nobel d'économie remis conjointement à George Akerlof, Michael Spence et Joseph Stiglitz (un économiste pour le moins hétérodoxe), trois précurseurs de l'économie de l'information.

Autre initiative heureuse, le classement des quarante-neuf « nobélisés » en cinq catégories : la théorie de l'équilibre général, la macro-économie, la micro-économie, les recherches pluridisciplinaires et, enfin, les nouvelles méthodes de l'analyse économique. Des lauréats dotés de personnalités propres mais qui ont des points communs : ils se sont tous « *engagés dans l'économie comme on défend une cause* » ; ils ont travaillé les uns avec les autres comme professeurs, élèves ou condisciples dans un cercle restreint d'institutions renommées (le MIT, les universités Harvard, de Cambridge, de Chicago notamment), enfin, ils ont tous accordé une grande importance aux mathématiques dans leur formation. Dernier « détail » : aucune femme n'a obtenu le prix Nobel d'économie...

Le temps est sans doute venu de changer l'« offre » faite aux salariés

par François Dupuy

Les épisodes comme ceux de Moulinex, pour malheureux qu'ils soient, jalonnent l'histoire industrielle. Qu'ils traduisent les résultats catastrophiques d'une mauvaise gestion, ou l'adaptation – cruelle pour les individus – de l'appareil de production aux évolutions du monde, ils font partie du paysage. Ils frappent, parce qu'ils remettent en cause un droit vécu comme fondamental : celui de travailler, c'est-à-dire d'assurer à soi-même et à ses proches les protections de base, et de survivre décemment, que garantit le fait de recevoir une rémunération régulière.

Pourtant, et sans doute plus profondément, la fin des protections offertes par le travail, qui caractérise nos sociétés développées depuis la crise pétrolière de 1974, va bien au-delà des menaces sur l'emploi. Dans notre monde, en effet, le travail, et en particulier le travail salarié, a toujours eu deux fonctions : une fonction de production – en travaillant je mets sur le marché ou je contribue à mettre sur le marché des biens et des services – et une fonction de protection. Cette dernière s'exerce à trois niveaux : la protection contre les aléas de la vie, qui vient d'être évoquée ; mais aussi, grâce à la forme bureaucratique de nos organisations, la protection contre les clients ou le public – contre ceux que l'on sert –, la segmentation protégeant chacun de la responsabilité du résultat global produit ; et enfin la protection contre les autres – les pairs, les collègues –, le travail séquentiel ne rendant pas obligatoire de s'intéresser à ce qu'ils font, de coopérer avec eux, donc de dépendre d'eux.

Quelques sondages auraient dû attirer l'attention, qui montrent que la proportion de cadres prêts à participer à un mouvement social ne cesse d'augmenter : il n'y a pas besoin de savoir de quoi on est mécontent pour l'être

La mondialisation aidant, la compétition a conduit les entreprises, et dans leur sillage l'ensemble des organisations, à réduire les coûts tout en accroissant la qualité de ce qu'elles offraient. Cette apparente contradiction – que seule l'administration française continue à vivre comme telle – a été résolue par un changement profond, irréversible, des conditions du travail. Celui-ci ne s'est pas seulement précarisé, au sens commun du terme, par la généralisation du temps partiel et des contrats à durée déterminée, il est devenu plus dur, plus exigeant dans sa réalité quotidienne, en amenant chacun à être responsable du tout, à être redevable devant le client du résultat obtenu, et en rendant incontournable la remise en cause de la segmentation, du cloisonnement et de la non-coopération. Les projets, la transversalité, les structures matricielles, sont devenus le lot commun des organisations modernes.

Ces nouveaux modes de fonctionnement, coopératifs en théorie mais conflictuels en réalité, se sont à l'usage révélés épuisants, pour les cadres en particulier. Moins protégés que jamais par des emplois de plus en plus précaires, dans des entreprises de plus en plus vulnérables, ils ont perdu en même temps et durablement l'assurance d'avoir une fonction claire, dans une organisation qui devrait l'être tout autant. Or la coopération, présentée dans la logorrhée managériale comme un comportement naturel, « positif », est loin d'aller de soi. Elle est exigeante et cruelle, car elle crée des situations de dépendance permanente, dont chacun d'entre nous dans sa vie quotidienne passe son temps à se protéger. « *L'enfer, c'est les autres* », disait Sartre. Les nouvelles formes du « travail ouvert » nous amènent tout droit vers un enfer dont les organisations classiques, cloisonnées, s'étaient proposées de nous éloigner.

C'était même leur fonction essentielle, ce pourquoi elles s'étaient construites au fil du temps, au prix non négligeable d'une faible qualité du résultat produit pour un coût élevé. Tant que le client, celui qui paie, n'a pas eu le choix, il lui a bien fallu accepter d'abonder ces formes protectrices du travail, générées par des organisations avant tout tournées vers elles-mêmes et soucieuses de leurs membres avant de l'être de leur environnement. Les fameux « avantages acquis » ont ainsi recouvert des champs implicites mais bien réels du travail. Mais l'apparition du choix, de la concurrence, a eu sur ces acquis des effets corrosifs. Elle a obligé à raccourcir les circuits, à faire mieux, plus vite et toujours moins cher. Elle a surtout amené à exposer chacun aux autres et a mis tout le monde nu sur la scène, dans une situation de pression et de fragilité dont rien finalement ne dit qu'elle ne soit pas aussi angoissante pour les individus que l'éventualité de perdre son emploi.

C'est donc à une rupture rampante du lien traditionnel unissant les salariés et leurs organisations que l'on assiste. Ces dernières ont cessé d'être protectrices dans les différentes dimensions mentionnées ci-dessus. Les premiers quant à eux répondent à cette nouvelle donne de façon très différenciée selon leurs moyens d'affronter cette « précarité des nantis ». Les *knowledge workers* – les travailleurs du savoir – s'en tirent plutôt bien, en évoluant vers des formes individuelles du travail à la demande. Mais la majorité a assisté en silence à cette dégradation insidieuse de ses conditions de travail, que les organisations représentatives n'ont su exprimer, parce qu'elle ne recouvrait pas le champ de leurs compétences et de leurs habitudes. Seuls quelques sondages auraient dû attirer l'attention, qui montrent que la proportion de cadres prêts à participer à un mouvement social ne cesse d'augmenter : il n'y a pas besoin de savoir de quoi on est mécontent pour l'être.

Le temps est sans doute venu de prendre acte de cette situation et de la gérer, c'est-à-dire de changer l'« offre » faite aux salariés lorsqu'ils rejoignent le monde du travail. Il convient de ne plus laisser cette offre se dégrader comme si de rien n'était, faute de quoi les salariés en tireront les conséquences – ce qu'ils font déjà – en réduisant leur investissement réel dans le travail et en se reconnaissant de moins en moins d'obligations vis-à-vis d'organisations qui ne leur proposent plus grand-chose que des rhétoriques incantatoires sur le « leader » et sa « vision ».

S'il n'est plus possible de protéger comme avant, peut-être peut-on assigner au travail d'autres fonctions positives, visant à adapter en permanence ceux qui sont dans les entreprises à la possibilité d'avoir à en sortir ou d'avoir à y évoluer très rapidement. C'est aujourd'hui et de plus en plus le travail formateur qui devient le travail protecteur.

***François Dupuy** est président de Mercer Delta France et auteur de* L'Alchimie du changement *(Dunod, 2001).*

PARUTIONS

● **HUMANISER L'ÉCONOMIE,** de Jean-Paul Maréchal.
Maître de conférences en science économique à l'université Rennes-II, Jean-Paul Maréchal vient de recevoir le Prix Emile Girardeau, décerné par l'Académie des sciences morales et politiques, pour ce livre dans lequel il s'efforce de tracer les contours d'une économie humaniste. « *Considérer que l'émergence d'une "société de marché" est un fait inéluctable et non le résultat d'un ensemble de décisions politiques et économiques constitue une conviction non seulement naïve, mais surtout autoréalisatrice* », explique-t-il.
L'auteur passe d'abord en revue les différentes écoles de pensée qui placent le marché comme horizon indépassable, puis part de la crise actuelle du salariat pour demander plus de volontarisme et promouvoir « *une nouvelle gouvernance* » qui mettrait l'homme au cœur de sa démarche (Desclée de Brouwer, 2001, 224 p., 19,51 €, 128 F). ***A. B.-M.***

● **ÉCONOMIE CONTEMPORAINE**, analyse et diagnostics de Jean-Didier Lecaillon, Jean-Marie Le Page et Christian Ottavj.
La théorie économique peut-elle être accessible au grand public comme aux étudiants, si on la débarrasse des excès du formalisme mathématique qui souvent l'accompagne ? Les auteurs ont tenté le pari, choisissant de faire vivre l'économie des sociétés développées avec méthode, statistique et actualité. Rien d'étonnant donc si la première partie est consacrée au fonctionnement des marchés, à leurs réactions, à leur place dans le système économique global ainsi qu'aux perturbations qui les affectent.
Une seconde partie, portant sur les « performances économiques », n'est pas bornée à la seule macroéconomie : les aspects monétaires, financiers, historiques et institutionnels y sont aussi abondamment présents. Enfin, une troisième partie consacrée à la mondialisation ne se limite pas à la présentation académique de la théorie des échanges internationaux, mais aborde les problèmes et tensions liés au phénomène.
Deux questions traversent l'ouvrage et fondent son originalité : le chômage, qui affecte tous les aspects de la vie économique nationale et internationale, et la politique monétaire, dont les mouvements concernent aujourd'hui directement la vie de l'honnête homme (De Boeck Université, 2001, 387 p., 30,33 €, 199 F). ***Y. M.***

UNIVERSITE PARIS-SUD XI
FACULTE JEAN MONNET

DIPLÔME UNIVERSITAIRE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DEVELOPPEMENT DU POTENTIEL HUMAIN

Programme :
Gestion des ressources humaines, gestion de l'emploi, gestion administrative, droit social, formation, rémunération, bilan social, communication informatique, bilan de compétence, projet professionnel, logiciels GRH.

Public :
Bac + 4 et/ou expérience professionnelle, VAP possible, avec pour objectif d'être cadre ou directeur des ressources humaines.

Dates :
Avril à Octobre 2002
4 mois de formation (500h) + 2 mois en entreprise (280h)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Faculté Jean Monnet - Département de la Formation Permanente
54 Bld Desgranges - 92330 SCEAUX
Tél. : 01.40.91.18.20 - Fax : 01.40.91.18.24

Face à la crise, les Quinze en question

Débat. Financiers, banquiers, chefs d'entreprise et économistes réunis, le 6 décembre, à Paris-Dauphine penchent pour un encadrement de la mondialisation

Un constat serein : la crise est cyclique. Une déception cruelle l'Europe se montre peu à même de réagir à la situation. Un besoin impératif : la nécessité de renforcer les règles pour encadrer la mondialisation. Telles sont les trois idées qui se sont dégagées du débat sur « L'économie mondiale est-elle en récession ? », organisé le 6 décembre à l'université Paris-Dauphine par le Cercle des économistes et Euronext, avec la participation du « Monde de l'économie », de LCI, de Radio-Classique et du *Nouvel Economiste*.

Devant près de 2 000 étudiants, pendant plus de deux heures, une dizaine de banquiers et financiers, chefs de grandes entreprises, et autant d'économistes ont confronté leurs points de vue. L'unanimité a prévalu sur la conjoncture. « *Nous ne sommes pas dans une crise économique profonde, nous sommes dans un ralentissement économique* », estime Marc Viénot, président de Paris-Europlace, avant de tempérer les ardeurs du gouvernement sur d'éventuelles mesures de relance à prendre. « *Restez tranquille, n'en rajoutez pas, cela ne va pas si mal* », affirme-t-il, concédant cependant que « *des mesures ponctuelles limitées peuvent être prises* » pour soutenir tel ou tel secteur. Pour Jean-François Théodore, président d'Euronext, dans cette crise cyclique « classique » aggravée par les événements du 11 septembre, « *les autorités monétaires ont assuré les liquidités des intermédiaires financiers en baissant les taux* ». L'une des conséquences visibles est la reprise des marchés boursiers. « *Nous sommes dans une situation paradoxale où les marchés apparaissent trop toniques.* »

Si Michel Pébereau, président de BNP-Paribas, se demande à quel moment interviendra la reprise économique, il se montre très critique sur l'attitude des Quinze. Même si l'euro a mis l'économie à l'abri des crises monétaires, « *nous ne sommes pas allés assez loin dans la construction de l'Europe* ». Face à la récession américaine, « *l'Europe n'est pas un moteur de rechange* ». Pis, pour Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, « *elle offre le spectacle quotidien de l'impuissance institutionnelle. L'Europe financière n'a pas progressé d'un pas en sept ans* ». Il faut « *dynamiser* » la zone, estime quant à lui Philippe Lagayette, président de JP Morgan, rappelant que, depuis dix ans, chaque année la croissance moyenne a été inférieure de 1 % à celle des Etats-Unis.

Pourtant, les atouts sont là. Comme les Etats-Unis, l'Europe dépend très peu pour ses échanges de l'extérieur. « *Il n'y a donc aucune raison qu'elle n'ait pas son propre dynamisme.* » Mais pour l'heure, « *la vision est trop morcelée* », estime-t-il. L'un des risques qui pourrait freiner toute reprise tient dans cette absence de « *réactions collectives* », prévient Michel Didier, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). « *L'Europe saura-t-elle s'organiser très vite pour pouvoir réagir si une telle situation se reproduit ? Il faut faire très rapidement des progrès dans ce domaine, malheureusement nous n'avons pas construit le système qui permette d'avancer* », déplore de son côté Daniel Bouton, président de la Société générale.

Selon les intervenants, le processus irréversible de mondialisation doit aussi s'accompagner de nouvelles règles. « *Il faut affiner le message sur les bienfaits de la mondialisation qui n'est pas crédible* », estime Pierre Jacquet, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI). « *Il faut intégrer les pays en développement dans les grandes négociations, élargir la thématique à l'environnement et à la lutte contre la criminalité et surtout instaurer un pacte de développement permettant des transferts de technologies, donnant aux pays pauvres l'accès à la santé .* »

FENÊTRE OUVERTE

A ce titre, les débats autour de la taxe Tobin, qui consiste à imposer les transactions financières afin d'alléger la dette des pays les plus pauvres, participent de ce besoin de « *démocratisation* ». Même si « *techniquement son instauration semble difficile* », l'intérêt de cette taxe, par les débats qu'elle suscite, est d'affirmer « *le droit d'ingérence dans la mondialisation libérale* », juge Louis Gallois, président de la SNCF. De plus en plus, « *la pression vient de la société civile* », reconnaît également Jean-Hervé Lorenzi, professeur à Paris-Dauphine. « *La responsabilité des politiques est d'encadrer, puis de décider.* »

« *Depuis les attentats du 11 septembre, les discussions se sont déplacées vers la nécessité de lutter contre l'argent sale et les paradis fiscaux* », constate Christian de Boissieu, professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. « *Les Américains n'étaient jusqu'alors pas très chauds pour traiter ces sujets. Ils le font désormais, mais attention, cela ne durera pas longtemps, la fenêtre qui s'est ouverte peut se refermer très rapidement.* » Olivier Pastré, professeur à Paris-VIII, constate également que « *le monde s'est un peu réveillé après le 11 septembre* ». Autre signe d'espoir, les discussions sur le commerce international. « *Si l'Organisation mondiale du commerce* [OMC] *se réforme et intègre les pays du Sud, tout peut être possible.* » La mondialisation, pour être admise, doit aussi s'appuyer sur une meilleure gouvernance des entreprises reposant sur une plus grande transparence des acteurs. Dans cette perspective, il faut en finir avec le « *discours du soupçon qui règne entre le marché et l'opinion* », préconise Elie Cohen, professeur à Paris-Dauphine, réfutant l'expression de « licenciements boursiers » employée depuis quelques mois avec la multiplication des plans sociaux . « *Il faut tenir un discours de vérité. Le marché oblige à une formidable exigence de transparence et de gestion pour les entreprises.* » Le chemin à parcourir pour concilier les points de vue s'annonce bien long.

Dominique Gallois

▼ Un étudiant sur deux minimise le risque de récession

Sondage réalisé du 27 novembre au 6 décembre par Internet auprès de 113 étudiants de l'université Paris-IX-Dauphine

en **pourcentage**

	OUI	NON	NSP
Y a t-il un risque que les économies occidentales s'acheminent vers une véritable crise ?	43	44	13
Le processus de mondialisation engagé par de nombreuses entreprises est-il remis en cause par le contexte économique actuel ?	25	58	17
Le principe d'une taxe sur les mouvements de capitaux, type taxe Tobin, est-il susceptible de profiter aux entreprises ?	10	68	22
L'influence économique de la France en Europe est-elle importante ?	80	10	10
L'union politique de l'Europe est-elle nécessaire pour garantir la pérennité de l'union financière ?	77	15	8
Le mot de politique économique a-t-il un sens ?	56	33	11
Les marchés financiers ont-ils un rôle déterminant dans la conjoncture ?	66	30	4

Source : www.debatcercleeuronext.com

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES

La convergence entre les cursus universitaires européens pourrait mettre sur le marché du travail un nouveau profil de diplômé en ingénierie et en management. Mais les formations d'ingénieurs françaises veulent protéger leur spécificité contre d'éventuels concurrents

Les grandes écoles s'inquiètent de l'Europe des diplômes

Quels sont les principaux atouts de l'enseignement supérieur français face à la concurrence internationale ? La coupole de la Sorbonne ? Le bicorne des polytechniciens ? Non : l'utilisation du « e » muet et la combinaison de deux voyelles. Dans quelle autre langue que celle de Voltaire est-il en effet possible de délivrer trois diplômes, le master, le mastaire et le mastère, sans qu'une oreille étrangère ne distingue la différence ? Alors que différence il y a ; elle est même l'objet d'une courtoise bagarre entre le ministère de l'éducation nationale et les grandes écoles, confrontées à la transposition dans le droit français des décisions des ministres européens de l'enseignement supérieur prises à Prague en mai dernier pour aboutir à la « convergence des universités européennes ». Bagarre dont l'issue ne sera pas sans conséquences sur les viviers des dirigeants des grandes entreprises françaises...

Le 26 novembre, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) a approuvé les textes des deux décrets qui conduiront universités et grandes écoles à réorganiser, d'ici à 2003, leurs cursus en une succession de « crédits » (60 par an), lisibles et échangeables dans toute l'Europe, menant à trois grands niveaux de diplômes appelés « grades » : la licence (180 crédits), le mastaire (300 crédits) et le doctorat (360 à 420 crédits). Mais, le 1er octobre, la Conférence des grandes écoles (CGE) avait *« regretté »* dans un texte officiel la décision « pragoise » de Jack Lang, car *« elle ne prend pas en compte la spécificité des formations d'ingénieurs »*. Elle *« traduit de fait le diplôme d'ingénieur, par le biais du mastaire, en* "master's degree" (...), *le diluant dans l'espace dérégulé des masters de toutes sortes ». « Il n'est pas question que l'impératif de mobilité l'emporte sur celui de la qualité »*, martèle Daniel Grimm, vice-président de la CGE et directeur des études de l'Ecole centrale de Paris. La CGE se déclare donc plutôt favorable à un « double système » : un cursus mènerait bien du niveau licence (bachelor) à un master of science (MSc), mais pas au sacro-saint diplôme d'ingénieur, qui ne pourrait être décroché qu'à l'issue du cursus traditionnel.

A vrai dire, nombre d'écoles proposent déjà de tels masters destinés à attirer des étudiants étrangers titulaires d'un bachelor (équivalent international de la licence). Il s'agit de résister à la concurrence des universités américaines, britanniques, australiennes, qui accaparent les meilleurs étudiants européens, asiatiques et sud-américains. *« Notre cursus traditionnel, théorique et mathématique, ne peut guère attirer ces étudiants, dont la formation d'ingénieur part de la pratique et progresse ensuite vers l'abstraction, sauf si les équivalences sont longuement négociées »*, explique Yves Brunet, le président de l'Institut polytechnique de Grenoble (INPG).

CONTRE-FEU

La solution adoptée par l'INPG depuis trois ans, par ParisTech – une alliance entre dix grandes écoles parisiennes (Mines, Ponts, Polytechnique, Agro, Arts et Métiers...) – depuis cette rentrée, et par bien d'autres écoles, est donc de proposer à ces étudiants étrangers une formation de spécialisation en trois ou quatre semestres, correspondant à peu près à la dernière année d'école d'ingénieurs, mais couronnée par un MSc, car il n'est pas question de délivrer le diplôme d'ingénieur. Pour Claude Maury, directeur du Centre d'études des formations d'ingénieurs (CEFI), la prolifération de ces MSc s'apparente même à un contre-feu allumé par les grandes écoles contre la mutation qui leur est demandée. *« A partir du moment où les deux filières existent parallèlement, l'une des deux l'emportera sur l'autre aux yeux des étudiants et des employeurs. »* Certaines écoles ne cachent pas que leurs masters sont des « produits d'exportation », destinés aux seuls étrangers, tandis que les filières traditionnelles continueraient à fleurer bon l'Hexagone.

Soucieuse toutefois de mettre un peu d'ordre, la CGE souhaite créer et délivrer un label aux seuls MSc qui répondraient à un cahier des charges. Mais le ministère de l'éducation nationale s'est opposé à cette solution qui créerait un titre supplémentaire, là où l'objectif est au contraire de simplifier. Jack Lang a donc proposé que les écoles créent, à côté de leur diplôme d'ingénieur – qui conférera automatiquement le grade de mastaire – un mastaire en sciences de l'ingénieur, diplôme national d'habilitation des MSc. Une concertation avec les autres ministères – qui ont aussi leurs écoles (agricoles, militaires, mines, télécoms) – est prévue dans les jours qui viennent, et une décision est attendue pour janvier. Mais ce mastaire pourrait, grâce à sa dimension internationale et à sa reconnaissance nationale, devenir un concurrent sérieux pour le diplôme d'ingénieur aux yeux des meilleurs étudiants comme des entreprises...

Antoine Reverchon

« Résister est un combat d'arrière-garde »

Les grandes écoles de gestion semblent nettement moins décontenancées que leurs homologues ingénieurs par le processus lancé par les ministres européens. *« Résister est un combat d'arrière-garde »*, affirme Bernard Ramanantsoa, le directeur d'HEC.

Il est vrai qu'elles se sont vu promettre l'attribution du grade de « mastaire » à leur diplôme dès lors que celui-ci serait habilité par une commission composée de représentants d'entreprises et des ministères de l'éducation nationale et de l'industrie. *« C'est l'occasion de faire enfin reconnaître le système français des grandes écoles par les universités européennes »*, triomphe Jacques Perrin, le directeur du Ceram Sophia Antipolis. D'autant que le ministère de l'éducation nationale semble vouloir découper les classes préparatoires en 120 crédits européens, ce qui amènerait nos voisins à considérer ce cursus comme des études supérieures et non comme des « super-lycées ». Ceux qui en sortent pourraient ainsi achever un bachelor (180 crédits) dans l'une ou l'autre université européenne.

Les pionniers du « master » à la française

Les étudiants étrangers venus dans l'Hexagone compléter leurs cursus par un Master of Science semblent satisfaits

Silvia Caballero et Raul Martinez vont gagner du temps. Etudiants en avant-dernière année à l'Ecole d'ingénieurs industriels de l'université polytechnique de Madrid, ils ont décidé de passer la dernière année de leur cursus à l'Ecole nationale supérieure des techniques avancées (Ensta), à Paris. Ils y suivent, depuis septembre, les cours du Master of Science (MSc) in Chemical Engineering, qui se déroulent, comme son nom ne l'indique pas, en français. *« Ce MSc, monté en association avec l'Ecole des mines et l'Ecole polytechnique, est le prototype d'une série de programmes du même genre que veulent ouvrir ensemble, à partir de 2003, les dix grandes écoles parisiennes regroupées dans ParisTech »*, explique Elisabeth Crépon, directrice des études de l'Ensta. Ce MSc ne compte donc que trois étudiants, qui suivent les cours de spécialisation de dernière année des trois écoles partenaires dans leur domaine, mais d'autres cursus devraient être testés à la rentrée 2002, avant une véritable montée en puissance l'année suivante... si les candidats ne manquent pas. ParisTech devrait ainsi ouvrir au moins trois Masters of Science : matériaux (Ecole des mines et Polytechnique), conception (Mines, Polytechnique et Ecole nationale des Ponts et chaussées), génie des procédés (Polytechnique et Ensta).

Le programme d'un MSc dure quinze mois, y compris trois semaines intensives de français en début de parcours et un cours par semaine par la suite, plus des cours de culture ou d'économie française. *« Mais il inclut aussi un stage de six mois en entreprise, alors que les stages sont très difficiles à obtenir en Espagne »*, expliquent Raoul et Silvia. A ce premier gain de temps pour ces étudiants d'outre-Pyrénées s'en ajoute un second. *« A notre retour, notre période en France équivaudra à notre année "manquée" à Madrid, et nous obtiendrons donc simultanément le diplôme d'ingénieur de notre école et le Master of Science de ParisTech. »* Le troisième et dernier étudiant du MSc, Magnus André, vient de l'université technique royale de Stockholm. Lui devra compléter son cursus en raison de quelques cours ratés pendant son séjour parisien, *« mais je préférais ça à un séjour plus court en France, qui ne m'aurait pas rapporté de diplôme français du tout »*, dit-il.

DES MIRACLES

L'Ensta, comme beaucoup de grandes écoles françaises, admet sur titres, en début de deuxième année, des étudiants étrangers qui peuvent ainsi décrocher en deux ans le diplôme d'ingénieur de l'école, éventuellement en plus de celui de leur établissement d'origine s'il existe un accord de double diplôme. Silvia, Raul et Magnus ont pourtant préféré choisir la formule du Master of Science, pour une seule et bonne raison : le mot master sur un curriculum vitae, affirment-ils en chœur, fait des miracles dans toutes les entreprises d'Europe. L'ajouter au diplôme d'ingénieur de son établissement d'origine serait-il donc plus « rentable » que le double diplôme d'ingénieur ?

Yves Brunet, le président de l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG), l'une des premières grandes écoles à se lancer, dès 1999, dans les Masters of Science, constate en tout cas que les onze étudiants de la première promotion de ses deux masters, sortis sur le marché du travail en juin 2001 après quatre semestres d'études, ont tous trouvé un emploi sans problème. Parmi eux : six Pakistanais, deux Indiens, un Taïwanais, un Mexicain et un Indonésien. Les deux promotions suivantes, en cours d'études, comptent vingt étudiants chacune, y compris américains, suédois, britanniques, allemands, chiliens, colombiens, islandais, travaillant dans quinze spécialités.

La formation se déroule, comme à ParisTech, en français, les étudiants suivant une session intensive de français en début de parcours. Le cursus comprend 750 heures de cours réparties en trois semestres, plus un projet de fin d'études, en laboratoire ou en entreprise, au cours du quatrième semestre. Pour Daniel Deroo, responsable des Masters, la formation peut aussi bien mener au métier d'ingénieur qu'à celui de chercheur, grâce à son extrême spécialisation. Deux des onze diplômés de 2001 ont d'ailleurs poursuivi leurs études en doctorat.

A Paris comme à Grenoble, ces formations, faites pour attirer des étudiants étrangers qui, une fois diplômés et rapatriés chez eux, *« resteront des interlocuteurs privilégiés de la France et des industriels français »*, sont payantes. Il en coûtera de 5 000 à 15 000 euros, selon les spécialités à ParisTech, et 12 000 euros par an à Grenoble. Silvia, Raul et Magnus ont certes bénéficié d'une bourse du programme communautaire Erasmus, mais elle ne dure que neuf mois sur les quinze de la scolarité, car les accords Erasmus ne prévoient pas de séjour aussi long pour les échanges entre écoles d'ingénieurs. Magnus reçoit de surcroît la bourse que le gouvernement suédois octroie à tous ses étudiants. Tous bénéficient également d'un logement offert dans la résidence de l'Ensta. Pour le reste, il faut compter sur la famille. Les étudiants étrangers de Grenoble, eux, n'ont à payer que la moitié de la somme demandée, soit 6 000 euros par an, le solde étant pris en charge par une bourse du gouvernement français. De même, le logement est assuré en résidence universitaire.

A. R.

▼ **Une forte ouverture internationale**

Formations internationales et étudiants étrangers dans les grandes écoles françaises en 2001

	DOUBLE DIPLÔMES	FORMATIONS EN ANGLAIS	ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FORMATION DIPLOMANTE
ÉCOLES D'INGÉNIEURS	333	19 Master of Science 3 Bachelor of Science	10 711 (14,66 % de l'effectif total)	6 386 (40 % des étudiants étrangers)
ÉCOLES DE GESTION	287	24 Master of Business Administration 11 Master of Arts 4 Bachelor of Arts	5 365 (23,44 % de l'effectif total)	2 782 (51 % des étudiants étrangers)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR ORIGINE

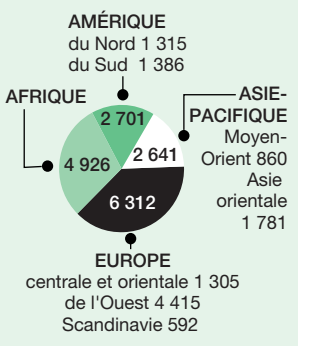

Source : Conférence des grandes écoles

Révolution chez les ingénieurs allemands

Appréciés par les employeurs, les nouveaux cursus sont moins bien considérés par le monde universitaire

FRANCFORT
de notre correspondant

C'est la grande mode du moment : non sans difficultés, l'enseignement supérieur allemand tente, comme ses homologues européens, de se familiariser avec les cursus d'études courts de type bachelor et master. Ces formations ont un avantage certain dans un pays où les étudiants ont tendance à prolonger leurs séjours à l'université. Orientées sur la vie professionnelle, les formations sont souvent appréciées des futurs employeurs. La formule ne passe pas inaperçue dans les métiers d'ingénieur : *« Nous soutenons le développement de ces filières, et nous avons le sentiment que leur émergence est incontournable »*, dit-on auprès de la Fédération des ingénieurs allemands (VDI).

Sur le terrain, la réalité est plus nuancée. *« La diffusion de ces nouveaux cursus est très hétérogène, même si la tendance générale va dans le sens de leur multiplication ; les universités sont indépendantes et jugent au cas par cas. Cela dépend surtout de la personnalité des professeurs. Certains sont enthousiastes, d'autres demeurent sceptiques »*, indique Klaus Comer, de l'université technique de Dortmund. Dans cet établissement, plusieurs formations à l'anglo-saxone ont été créées ces dernières années. Tout comme à l'université technique de Munich : *« La direction a encouragé ces initiatives, dans la perspective d'attirer des étudiants en proposant des formations reconnues sur le plan international »*, indique-t-on dans la capitale bavaroise, où l'on se veut en pointe dans ce domaine. Une douzaine de nouvelles filières ont été lancées pour le seul semestre d'hiver 2001/2002.

Fréquentes dans les matières littéraires et les sciences humaines, les réticences n'ont pas toutes disparu dans les domaines scientifiques et techniques. *« Les universités parfois plus anciennes, ou dont le corps professoral est plus conservateur, traînent les pieds et défendent les diplômes classiques, souvent très théoriques »*, reconnaît un spécialiste. Certains craignent la dévalorisation, voire l'abandon, des cursus traditionnels. Si diplômes classiques et masters sont en principe équivalents, les seconds demeureraient, selon une experte, moins considérés dans le monde universitaire. Par ailleurs, *« dans le système anglo-saxon, l'obtention d'un bachelor doit permettre de travailler comme ingénieur après six semestres. C'est très nouveau pour l'enseignement supérieur allemand. D'où la résistance de certains professeurs, qui se demandent comment former aussi vite des étudiants »*, souligne Johanna Witte, du Centre pour la modernisation de l'enseignement supérieur.

Résultat, les bachelors et masters sont bien souvent proposés en parallèle des cursus classiques, sans les remplacer définitivement. On en reste encore au stade expérimental. *« Une bonne vingtaine de formations ont été accréditées, cinquante dossiers sont à l'étude »*, indique Iring Wasser, secrétaire général de l'agence d'accréditation pour les métiers d'ingénieur et de l'informatique, créée en août 1999 pour labelliser les nouveaux cursus.

Philippe Ricard

La location d'applications informatiques n'a pas séduit les entreprises

Coûts trop élevés, fiabilité non garantie, remise en cause des services internes... La greffe n'a pas pris, malgré certains atouts

Ce devait être une révolution, c'est à peine si on en parle encore aujourd'hui. L'Application Service Providers (ASP), que l'on peut traduire par « fournisseur d'application hébergée », et qui désigne à la fois l'offre et ses fournisseurs, n'a pas percé dans les entreprises, tant s'en faut. La démarche était pourtant attrayante. Elle consistait à proposer aux sociétés d'accéder en ligne, via Internet, à des logiciels loués auprès d'un prestataire qui les hébergeait. Fini les soucis quotidiens inhérents à l'administration et à la gestion d'un système informatique. L'ASP devait permettre aux entreprises de se recentrer sur leur « cœur de métier » et de se décharger de corvées. Bref d'appliquer à l'informatique la démarche qu'elles ont souvent adoptée pour leur flotte de véhicules.

Deux ans après l'apparition de cette nouvelle offre, l'euphorie n'est plus de mise. En 2000, le marché des ASP a atteint 360 millions de francs (54,88 millions d'euros) en France selon le cabinet d'études Pierre Audoin Conseil (PAC). Une misère. Sur ce total, à peine 30 millions de francs (4,57 millions d'euros) de chiffre d'affaires peuvent être impartis aux véritables entreprises ASP, le reste provenant des éditeurs et sociétés de services traditionnels. On est loin des estimations enthousiastes qui faisaient pourtant miroiter un marché mondial de près de 1 milliard de dollars (1,12 milliard d'euros) en 2000 ! Aujourd'hui, plus personne ne veut se prononcer sur la date de décollage de ce marché. Et les différents cabinets d'analystes, qui ne sont d'ailleurs d'accord ni sur le montant ni sur la définition du périmètre des ASP, sont unanimes sur une chose : ils ont été trop optimistes et revoient désormais leurs prévisions à la baisse.

Sur le papier, les avantages du modèle avaient pourtant de quoi séduire les candidats à l'aventure. Economiques d'abord : un gain de 30 % à 40 % des coûts d'implantation et de maintenance, selon le cabinet d'études IDC, auquel s'ajoutait une réduction des coûts liés à l'emploi d'une équipe informatique en interne. Un contrôle plus précis des dépenses, désormais mensualisées. Autre argument : un équipement « dernier cri », mis à jour en permanence, sans souci de maintenance. En fait, l'assurance d'un service 4 étoiles accessible aux grandes entreprises comme aux plus petites.

PHASE DE TESTS

Ces arguments n'ont pas convaincu. Aujourd'hui, les entreprises qui externalisent leurs applications restent très rares. Quant à celles qui paient véritablement l'externalisation d'une de leurs applications, elles le sont encore plus. La majorité d'entre elles sont encore en phase de tests. De leurs côtés, les ASP de la première heure, qui avaient cru en un marché porteur, ont bien été obligés de revoir leur stratégie. *« Les ASP qui arrivent à tirer leur épingle du jeu sont, soit sur des marchés de niches, soit se sont diversifiés vers d'autres offres complémentaires »*, constate Franck Nassah, consultant de la division services informatiques chez IDC France.

Si la greffe n'a pas pris, c'est en raison de la peur de perdre le contrôle de son informatique, des difficultés d'intégration, du coût encore élevé des télécommunications et du manque de garantie concernant la qualité de service. Et cet inventaire n'est pas exhaustif. Si le marché tarde à démarrer, c'est aussi que l'ASP remet en cause des éléments organisationnels. Dans les grandes entreprises, l'ASP s'est parfois heurté à la résistance des directions informatiques, qui ont craint de perdre une partie de leur pouvoir et de voir remettre en cause leurs compétences. Comment justifier de la pertinence d'une direction informatique quand une grande partie de son travail peut être faite à l'extérieur ? Et que dans les esprits la taille du budget d'un service est souvent signe de son importance stratégique. François Villemin, PDG de l'ASP Linux@Business, avoue déployer une grande diplomatie quand il intervient chez un client. *« Nous avons une approche toute en douceur, il n'est pas question que nous remplacions le directeur des services informatiques. Au même titre que le loueur de voitures n'a jamais mangé le concessionnaire, l'ASP n'est pas un danger pour les informaticiens en interne »*, affirme-t-il. *« Mais nous arrivons toujours à nous entendre, car nous avons un autre argument : proposer des outils qui permettent une meilleure gestion de leur informatique. »*

Autre bouleversement induit par la généralisation du mode ASP, un recentrage du métier de l'informatique sur la gestion de contrat, indispensable pour prévenir tous les cas de litiges. *« Comme l'avaient déjà montré l'usage des progiciels intégrés et l'externalisation dans les entreprises, une solution ASP permet peut-être de se passer de compétences pointues en interne, mais ne fait pas l'impasse d'une gestion de projets efficace. Celle-ci exige notamment d'apporter un soin tout particulier à l'appel d'offres, à la négociation avec le prestataire sélectionné, à la rédaction du contrat de location et au suivi de l'exécution »*, avertit Yves Pigneur, professeur à l'Institut d'informatique et organisation à l'université de Lausanne.

La visibilité du marché des ASP reste donc confuse. En son temps, certains avaient cru que la pénurie de compétences allait permettre l'éclosion du marché. Il n'en a rien été. Aujourd'hui, la dernière planche de salut pour les ASP pourrait provenir de la dégradation de la situation économique. Tentées de freiner leurs investissements informatiques et de réduire leur masse salariale, les entreprises envisageraient de se tourner vers les ASP, enfin.

Catherine Rollot

▼ Des clients veulent davantage de fonctionnalités

Les motivations utilisant des ASP

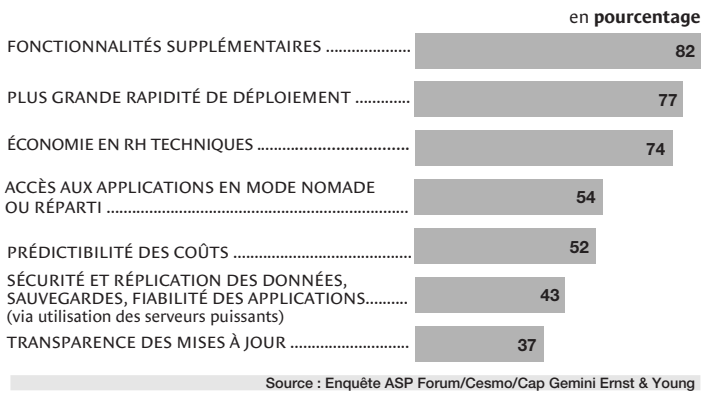

Source : Enquête ASP Forum/Cesmo/Cap Gemini Ernst & Young

La conjoncture remet en selle les cabinets d'outplacement

Aux Etats-Unis, les grands groupes font massivement appel aux sociétés spécialisées dans l'accompagnement des salariés licenciés. En France, c'est le début de la même ébullition

Ce n'est pas encore la grande effervescence des temps de crise, mais la tension monte dans les cabinets d'outplacement. *« Nous constatons depuis le printemps dernier une recrudescence des projets de reclassement,* explique Catharine Cary, vice-présidente du département Strategic Development Europe chez l'américain Drake Beam Morin, leader mondial du secteur. *Beaucoup d'appels nous parviennent de notre bureau à New York pour prendre en charge les salariés licenciés dans les filiales françaises des multinationales. Et, depuis trois mois, les entreprises de l'Hexagone nous sollicitent de plus en plus. »*

L'économie française semble encore tenir relativement bon devant les menaces de récession observées outre-Atlantique, où les employeurs ont supprimé 415 000 emplois en octobre. Avec près d'un million et demi de licenciements annoncés à l'automne – après les attentats du 11 septembre – l'outplacement a fait un come-back tonitruant aux Etats-Unis. Et les sociétés spécialisées dans l'accompagnement des salariés remerciés se retrouvent avec d'énormes dossiers sur les bras. Drake Beam Morin a ainsi hérité du reclassement des... 13 000 salariés licenciés par la compagnie aérienne Delta Airlines ! En France, toutes proportions gardées, les cabinets d'outplacement enregistrent tous un surcroît d'activité plus ou moins fort depuis le deuxième trimestre 2001, avec une accélération de la tendance depuis le mois de septembre. *« Le front de l'emploi s'est lézardé*, remarque Jean-Yves Dutertre, directeur général adjoint de Lee Hecht Harrisson, filiale du groupe Adecco. *Les licenciements économiques pour des raisons conjoncturelles se multiplient. C'est l'accompagnement des plans sociaux qui nous donne le plus de travail en ce moment. »* Et ces derniers ne s'arrêtent pas à Moulinex, Marks & Spencer, Philips ou Alcatel. Une cohorte d'employés venant des usines de textile, des fabricants de chaussures, des équipementiers automobile, informatique ou électronique se retrouvent à défiler dans les bureaux de ces spécialistes. Tout comme les ingénieurs, les comptables, les commerciaux, les responsables de communication et de marketing remerciés ici ou là par l'industrie aéronautique, les télécoms, les banques, les agences de voyages. *« Ces licenciements en cascade font davantage progresser notre activité en province qu'à Paris »*, note Jean-Luc Buridans, président de Garon-Bonvalot Trajectoires, cabinet de conseil en ressources humaines.

Pour l'heure, les professionnels de l'outplacement restent prudents dans leurs prévisions de croissance et ne parient pas sur une envolée prochaine de leur chiffre d'affaires. Le petit « boom » actuel provoque surtout une multiplication des contrats d'outplacement collectif. En outre, les deux dernières années ont plutôt été bonnes pour les cabinets de conseil en ressources humaines grâce aux fusions-acquisitions. *« Les secteurs de la pharmacie, de la distribution, de la banque, de la sidérurgie ont connu des concentrations énormes entre 1998 et 2000*, souligne Gilles Lacour, responsable de l'outplacement individuel chez Altédia. *Ce mouvement a généré un afflux de demandes pour reclasser les salariés qui faisaient doublon dans les entreprises mariées. »*

SCÉNARIO SOMBRE

Et, de plus, personne ne sait si la vague de plans sociaux va perdurer : *« L'augmentation des missions de reclassement ne tient pas seulement au retournement de conjoncture, qui contraint les entreprises à se séparer d'une partie de leur personnel,* estime Eric Beaudouin, directeur général du groupe BPI et président du Syntec Conseil en évolution professionnelle. *Certaines d'entre elles ont préféré se réorganiser avant que la loi de modernisation sociale, qui prévoit de restreindre les licenciements collectifs, ne soit définitivement adoptée. L'échéance de l'élection présidentielle au printemps prochain a également pu en conduire d'autres à anticiper des restructurations. Ce regain dans le recours à l'outplacement persistera seulement si la récession s'installe dans notre pays. »*

Ce scénario sombre est loin d'être écrit, puisque certains économistes prévoient une embellie pour le deuxième semestre 2002. En tout cas, l'évolution de la croissance sera un des éléments déterminants pour les affaires des cabinets. *« Notre activité n'est pas aussi cyclique que celle des professionnels du recrutement, mais elle est tout de même soumise aux aléas de l'économie*, explique Jean-Luc Buridans. *Au-delà de 3 % de croissance, elle ralentit mécaniquement ; nous faisons alors surtout de l'accompagnement de carrière. A 2 %, le marché de l'emploi commence à se dégrader ; les missions d'outplacement collectif et individuel nous occupent à part égale. En dessous de 1,5 %, c'est l'ébullition dans nos bureaux. Les plans sociaux se succèdent et le reclassement des salariés devient la priorité. »*

Les cabinets de recrutement mis à mal par le recul des offres d'emploi songent-ils à se reconvertir dans l'outplacement ? Certains s'y étaient risqués, au plus fort de la crise en 1993. *« Quand le recrutement va mal, quelques petits opérateurs glissent sur notre marché en cassant les prix, mais cela reste marginal »*, assure Jean-Yves Dutertre. *« L'outplacement nécessite une logistique importante et il n'est pas sûr que les entreprises de recrutement soient en position de faire les investissements nécessaires*, observe Eric Beaudouin. *Elles peuvent certainement assurer quelques missions, mais pas les gros projets de reclassement. »* Les cabinets d'outplacement ont donc aujourd'hui encore de beaux jours devant eux...

Nathalie Quéruel

Des bénéficiaires plus jeunes

Un public plus jeune et une réduction de la durée moyenne de reclassement... Voilà les deux principaux enseignements donnés par l'enquête 2000 sur « les missions d'outplacement individuel cadre » réalisée par Syntec Ascorep : 61 % des bénéficiaires de l'accompagnement sont âgés de 35 à 50 ans. La population des moins de 35 ans fait un bond de 16 % en 1999 à 21 % en 2000. Les jeunes cadres diplômés utilisent l'outplacement comme un moyen de réfléchir à leur devenir professionnel plus que comme une aide au reclassement. 85 % des candidats ont moins de quinze ans d'ancienneté dans l'entreprise et 43 % possèdent une formation Bac + 5.

Le reclassement s'accélère : 89 % des missions achevées en 2000 ont duré moins d'un an contre 82 % en 1999 et 62 % des missions se sont réalisées en moins de huit mois. 90 % des « outplacés » retrouvent un emploi de salarié et 8 % ont créé leur propre entreprise. Dans 78 % des cas, l'outplacement permet de retrouver une situation équivalente en termes de salaire. Des résultats datés et à mettre en relation avec la conjoncture à l'époque encore favorable. Les chiffres 2001 pourront-ils être aussi bons ?

VIE DES ORGANISATIONS

par Jean-Pierre Le Goff

La SNCF entre grévistes et usagers

Les grèves à la SNCF semblent désormais faire partie des aléas de la vie moderne dans la société française. En 1998, la SNCF totalisait à elle seule 180 000 jours de grève, soit 40 % de ceux enregistrés dans tout le pays. Pour les usagers qui les subissent, ces grèves demeurent largement opaques. Les annonces faites dans les médias sont succinctes, tout comme celles des panneaux ou des haut-parleurs : *« Par suite d'un arrêt de travail d'une catégorie de personnel, le trafic sera perturbé »*... Qui, parmi les usagers de la SNCF, sait exactement pourquoi telle ou telle catégorie d'agents (conducteurs, contrôleurs, aiguilleurs...) entre en grève régulièrement ? Il y est question tour à tour de salaire, d'horaires de travail, de défense du statut, des régimes spéciaux de retraite, de l'emploi, de la sécurité..., sans que l'on parvienne vraiment à y voir clair.

L'unité de ces revendications ne va pas de soi, mais elles se présentent à chaque fois sous la bannière de la défense du service public : en défendant leurs intérêts et leurs avantages acquis, les syndicats des diverses catégories en grève réaffirment qu'ils luttent pour l'intérêt général, comme si l'appartenance aux services publics en était en quelque sorte la garantie. Mais la réalité quotidienne vécue par les usagers est autre : *« Le jour de grève, c'est la galère. »* Et de se retrouver souvent à attendre des heures sur un quai ou de voyager dans des trains bondés.

La modernisation nécessaire des services publics met en jeu des principes d'égalité de traitement, de continuité des services, de réponse aux besoins, qui impliquent notre avenir commun. En ce sens, elle nécessite un débat public clair, qui ne concerne pas les seuls salariés de ce secteur, mais tout autant les usagers que l'ensemble des citoyens

Le paradoxe en l'affaire est que la SNCF a mené une campagne et une réorganisation sur le thème du « Cap client », visant à centrer le fonctionnement de l'entreprise sur ses clients en mobilisant les salariés sur le service à rendre. Des usagers protestent, se sentent *« pris en otage »*, font signer des pétitions contre ces grèves à répétition, d'autres déclarent qu'il est normal que les cheminots défendent leurs intérêts, mais qu'il ne faudrait quand même pas exagérer... On est loin en tout cas du soutien qu'avaient pu rencontrer les cheminots en décembre 1995 et de ce que certains avaient appelé une « grève par procuration ». Le malentendu qui s'est instauré entre les syndicats et les usagers fournit un terrain de prédilection à la démagogie.

Au sein de la SNCF, les problèmes ne manquent pourtant pas. La conciliation peut sembler difficile entre, d'une part, la culture interne, centrée sur la technique et le respect impératif des règles de sécurité et de ses strictes procédures, et, d'autre part, le développement de nouvelles méthodes commerciales, de comptabilité et de management, et ce dans un contexte où l'Union européenne exerce de fortes pressions libérales. On a remplacé la notion d'usager par celle de client sans forcément se rendre compte des effets induits : le modèle consumériste du « client roi » répond à un nouvel individualisme dont les besoins et les exigences peuvent paraître sans limite. Les multiples campagnes de mobilisation et de réorganisation n'ont pas réussi à convaincre et rassurer des salariés.

Il est vrai que la cohérence des différents discours et projets qui se sont succédé ne va pas de soi. La réforme qui a scindé le système ferroviaire entre la SNCF et le RFF (Réseau ferré de France, le « propriétaire des voies ») n'a pas réglé les problèmes de la dette et des investissements ; le développement du volume du trafic s'est effectué dans un premier temps à effectifs et moyens constants ; la gestion des trains express régionaux (TER), qui doit être transférée aux régions en 2002, pose de nouveaux problèmes... Dans ces conditions, le dialogue social devient pour le moins délicat. On s'accroche d'autant plus aux « avantages acquis » que l'avenir apparaît incertain et que les directions et les pouvoirs publics ont peiné depuis les années 1980 à tracer un projet cohérent à partir duquel il serait possible de voir clairement où l'on va. Ce qui s'est passé à la SNCF est en fait révélateur d'évolutions qu'on retrouve de façon spécifique dans nombre de services publics.

Le pire pour les syndicats serait sans doute de s'installer dans la mentalité de derniers défenseurs d'une citadelle assiégée face à la montée du libéralisme. Une telle position n'a guère d'avenir. Avec les départs en retraite, les nouveaux profils de recrutement et le renouvellement des générations, c'est le rapport traditionnel aux services publics qui est en train de changer. Les nouveaux salariés ne s'identifient pas au service public comme dans le passé, et les usagers se considèrent comme des clients de plus en plus exigeants. Mais les lourdeurs et les lacunes de la gestion ne sauraient justifier une remise en cause des principes du service public comme tend à le faire le courant libéral.

Pour autant, ces lacunes et ces lourdeurs existent bien, et l'on ne peut considérer toute volonté d'introduire plus de souplesse dans l'organisation, de prendre en compte les exigences des usagers comme une attaque contre le « statut » et un projet plus ou moins masqué de privatisation. Les batailles qui mêlent indistinctement les revendications catégorielles, qui peuvent être légitimes, et les principes du service public ne peuvent convaincre et creusent un peu plus le fossé entre usagers et salariés, entre salariés du privé et salariés du public. Les services publics n'appartiennent pas en propre à ceux qui y travaillent, et la distinction des genres entre revendications catégorielles et principes de régulation du service public est nécessaire pour la clarté du débat démocratique.

On ne saurait enfermer le débat sur l'avenir des services publics entre le modèle de l'entreprise privée, parée de toutes les vertus d'efficacité, et la défense rigide d'avantages acquis, qui se présentent tous comme étant naturellement ceux de l'intérêt général. La modernisation nécessaire des services publics est plus qu'une simple affaire d'adaptation ; elle met en jeu des principes d'égalité de traitement, de continuité des services, de réponse aux besoins, qui impliquent notre avenir commun. En ce sens, elle nécessite un débat public clair qui ne concerne pas les seuls salariés de ce secteur mais tout autant les usagers, comme l'ensemble des citoyens.

***Jean-Pierre Le Goff** est sociologue au laboratoire Georges-Friedman (Paris-I/CNRS)*